TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 662

42 PAGES

— SAMEDI 12 MAI 1979

La C.F.D.T. maintient son nouveau cap malgré une opposition renforcée

LIRE PAGE 37

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 60 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La crise de l'énergie et ses conséquences

Psychose

La spirale ascendante du prix du pétrole a repris. La décision iranienne de renchérir le brut suit de quelques jours un relèvement des prix de l'Irak. Or ce pays avait pour objectif de s'aligner sur Téhéran. De 3 % en 3 %, on peut désormais se demander où s'arrêteront ces sauts de puce ?

L'Arabie Saoudite, seul pays aujourd'hui à s'en tenir à la hausse annoncée, rejoindra sans doute, lors de la prochaine conférence de l'OPEP en juin à Genève, les autres pays membres ; mais pourra-t-elle obtenir en échange de ces derniers, comme à Stockholm en 1977, qu'ils arrêtent leur marche en avant ? Pénalisés par un blocage des prix de deux ans — qui n'avait empêché ni l'inflation mondiale de se poursuivre ni le dollar de se dévaloriser, — plusieurs producteurs semblent décidés à jeter le bouchon un peu loin. Sans se soucier beaucoup apparemment de ce que des hausses excessives pour les pays industrialisés risquent de se répercuter sur leurs propres économies encore en voie de développement.

Cette course au renchérissement est d'autant plus surprenante qu'il n'y a nullement crise réelle des approvisionnements en pétrole brut. Le Japon, qui avait été en 1973 le talon d'Achille du monde occidental en raison de sa forte dépendance énergétique, possède encore, à la fin du mois d'avril, des stocks élevés. Sa demande quotidienne n'a d'ailleurs pas bougé depuis deux ans.

En Europe, un hiver particulièrement rigoureux, et non une insuffisance de pétrole brut, est à l'origine de tensions sur certains produits. On estime à 2 ou 3 millions de barils par jour le supplément de consommation ainsi provoqué.

Quant aux Etats-Unis, si leur demande s'est accrue de 3 % dans les premiers mois de 1979, leur production a augmenté de 1 % grâce à l'Alaska et leurs importations de 11 %. Preuve que les Américains ne manquent pas de pétrole brut, leurs stocks n'ont guère diminué au premier trimestre. Les longues files d'attente devant les stations-service de Californie résultent d'abord de l'inadéquation du raffinage américain à la consommation intérieure. Pour des raisons d'environnement, pas une seule raffinerie n'a été construite outre-Atlantique depuis quatre ans.

Il ne faut certes pas nier les conséquences ni du tarissement momentané de la source iranienne ni de la volonté des pays de l'OPEP d'empêcher les pays consommateurs d'accroître leurs stocks. Cheikh Yamani a dénoncé récemment à plusieurs reprises l'irresponsabilité des dirigeants américains, qui ont continué de constituer en début d'année leurs réserves stratégiques malgré les tensions du marché. En Iran, on affirme que le pétrole, s'il doit être stocké, est mieux placé sous les sables du Golfe que dans les cuves des pays industrialisés.

Mais, aujourd'hui, il y a davantage crainte de l'avenir et psychose de crise que crise réelle. Un peu de rigueur de la part des pays occidentaux, un peu de concertation entre eux ainsi qu'avec les pays producteurs, auraient sans doute permis d'éviter qu'une flambée des prix de certains produits ne pèse sur les décisions de l'OPEP.

Les dirigeants du monde industrialisé ont vu dans les tensions actuelles une possibilité de conjurer une réelle crise future. Le président Carter s'en sert pour tenter de faire passer enfin au Congrès son programme énergétique, et M. Barre pour expliquer de mauvais indices et justifier une indispensable politique nucléaire. La psychose ainsi entretenue pourrait se révéler à terme plus difficile à enrayer qu'une crise réelle.

• Relèvement du prix du « brut » iranien
• Rejet du plan Carter de rationnement par la Chambre des représentants
• Hausse de l'or et baisse des valeurs mobilières

L'Iran vient de décider une nouvelle hausse de 60 cents (2,60 F) par baril sur toutes ses qualités de pétrole. Cette augmentation de 3,5 % s'ajoutera à la « prime de marché » de 1,80 dollar par baril, déjà appliquée par Téhéran. Cette mesure, annoncée aux trente-six compagnies pétrolières qui sont liées par contrat à la République islamique, prendra effet le 15 mai. Elle pourrait déclencher, par contagion, une nouvelle série de hausses dans d'autres pays producteurs de pétrole, génératrice d'un surcroît d'inflation.

Déjà les bourses enregistrent dans le monde entier un regain de hausse sur les matières premières et l'or, toujours sensible. A l'inverse, on note un recul, logique, des cours des valeurs mobilières. L'échec enregistré par le président Carter, dont le plan de rationnement de l'essence a été repoussé jeudi par la Chambre des représentants, ne peut qu'amplifier le phénomène. (Lire page 42.)

La qualité de pétrole « Iran léger » passe mardi de 16,57 à 17,17 dollars par baril. Cela représentera, depuis décembre 1978, une hausse de 34,03 %. Sur les contrats déjà signés par l'Iran — qui comporteraient une clause autorisant le vendeur à relever ses prix unilatéralement — l'augmentation nouvelle représente un gain de plus de 330 millions de dollars.

D'autre part, l'Arabie Saoudite s'apprêtait à réduire la part de pétrole qu'elle vend à l'Aramco (Arabian American Oil Company), consortium composé d'Exxon, de Mobil, de Texaco et de la Standard Oil of California. Sans diminuer sa production — qui resterait fixée à 8,5 millions de barils par jour — l'Arabie Saoudite ferait passer la part quotidienne de l'Aramco de 7 à 6,5 millions de barils.

« *Cette décision diminuera encore l'approvisionnement en « brut » des Etats-Unis* », dit-on dans les milieux pétroliers new-yorkais, où l'on ajoute : « *Cela a moins à voir avec l'économie qu'avec la politique* ». M. Larry Goldstein, de la Petroleum Industry Research Foundation, y voit une nouvelle manifestation du mécontentement de l'Arabie Saoudite à l'égard du rôle joué par les Etats-Unis dans la conclusion du traité de paix israélo-égyptien.

Alors que les Etats-Unis, qui importent 430 millions de tonnes par an de pétrole, ont un rôle déterminant à jouer dans les difficultés actuelles, le Congrès vient une fois encore de succomber « *aux intérêts locaux* », selon M. O'Neill, le speaker de la Chambre des représentants. Il a en effet rejeté dans la soirée du 11 mai, par 246 voix contre 159, le plan du président Carter, pour un rationnement national de l'essence en cas de pénurie.

Ce vote constitue un sévère échec pour le président qui avait du amender ce plan à deux reprises pour le faire approuver, le 10 mai, par le Sénat. M. Carter s'était engagé à ne mettre ce plan en vigueur qu'en cas de pénurie très grave, si les stocks de réserve de pétrole des Etats-Unis diminuaient d'au moins 20 %. Le président s'est abstenu de tout commentaire après cet échec, mais il pourrait soumettre très rapidement un nouveau programme de rationnement aux deux Chambres.

La lutte pour le pouvoir en Iran

L'ayatollah Khomeiny s'en prend violemment aux deux quotidiens indépendants de Téhéran

Le projet de Constitution de la République islamique d'Iran a été approuvé par le conseil des ministres et sera publié dans quinze jours, a déclaré jeudi 10 mai M. Yadollah Sahabi, ministre chargé de l'étude des projets révolutionnaires.

Entre-temps, la lutte pour le pouvoir s'accentue au sein de l'équipe dirigeante du pays. Comme l'expose notre envoyé spécial, l'ayatollah Khomeiny a jeté l'anathème contre les deux seuls quotidiens de Téhéran qui avaient su jusqu'à présent garder leur indépendance vis-à-vis des autorités religieuses.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Deux grands quotidiens, les derniers de la capitale iranienne, qui avaient réussi contre vents et marées à conserver leur autonomie, risquent de disparaître. L'ayatollah Khomeiny vient en effet de leur assèner un rude coup, peut-être fatal. Tout au long de la journée du jeudi 10 mai, la radio nationale a diffusé à intervalles réguliers le texte de deux communiqués émanant du bureau de l'imam qui, en quelque sorte, « *excommunient* » *Ayandegan* et *Peygham Emrouz* pour avoir publié le jour même de « *fausses nouvelles* ».

L'un des deux communiqués est explicite : il reproche à *Peygham Emrouz* d'avoir indiqué que l'imam envisageait de constituer un conseil national regroupant toutes les formations religieuses ou laïques, de droite ou de gauche. Pourtant, la nouvelle, dont nous avons fait état (*le Monde* du 10 mai), a été vérifiée aux meilleures sources et est incontestablement véridique. Contre toute logique, le bureau de l'imam juge que la publication de telles informations « *déviationnistes mine l'unité nationale* », termes qui laissent présager de sévères sanctions.

Le communiqué visant *Ayandegan*, journal à grand tirage, bien que vague dans les reproches formulés, est encore plus menaçant. L'imam déclare le texte, « *ne lira jamais* » ce journal « *hostile à la révolution et à la nation musulmane* ». En d'autres termes, il appelle au boycottage d'*Ayandegan*.

Cependant, l'ayatollah Khomeiny ne confond pas la « *clique* » de journalistes qui animent cette publication avec ses ouvriers et ses employés, qualifiés de « *bons musulmans* ». Selon les responsables de *Ayandegan*, cette distinction n'a d'autre objectif que de désigner les rédacteurs à la vindicte populaire. Au-delà d'accusations générales, le quotidien, toujours selon le communiqué, aurait commis le crime d'avoir reproduit, jeudi, « *des informations mensongères concernant l'assassinat de l'ayatollah Moutaheri* ».

Deux textes publiés en première page de *Ayandegan* évoquaient la tragique disparition de ce membre éminent du Conseil de la révolution et fervent disciple de l'imam. L'un était une synthèse de l'interview que nous avait accordée le « guide » de la révolution (*le Monde* du 10 mai), l'autre consistait en un ensemble de documents qui faisaient état de l'idéologie et de la politique de l'organisation Forghan qui a revendiqué l' « *exécution* » de l'ayatollah Moutaheri.

Un curieux comportement

Le dernier texte, qui a été remis au journal dans des conditions mystérieuses par des membres de Forghan, avait de quoi choquer l'ayatollah Khomeiny. L'organisation terroriste — dénoncée par l'ayatollah comme étant une officine d'agents étrangers — y est présentée comme un mouvement islamique authentique anti-impérialiste, anticommuniste et socialisant, ayant de surcroît un passé prestigieux, puisqu'elle aurait lutté avec autant d'énergie contre le chah que contre le régime du « *clergé obscurantiste* » instauré après la révolution, sous l'égide de l'imam. Il est vrai que *Ayandegan* avait pris nettement ses distances de ce texte publié « *à titre documentaire* » en le « chapeautant » d'un commentaire où il était dit que Forghan était probablement une organisation pseudo-musulmane constituée par des services étrangers.

Quant à l'interview au *Monde*, *Ayandegan* en a publié des extraits sous une énorme manchette indiquant que l'imam avait disculpé la gauche de l'assassinat de Moutaheri. Soucieux de ne pas reproduire une synthèse d'agence nécessairement incomplète, un responsable du journal avait pris contact avec nous pour obtenir les citations exactes des propos du « *leader de la révolution* ». Lequel des deux textes, celui du *Monde* ou celui de *Forghan* était-il incriminé par le communiqué du bureau de l'imam ? Des réponses contradictoires ont été fournies par des membres de l'entourage du patriarche de Qom.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6.)

Les condamnations de six jeunes gens arrêtés le 23 mars aggravées en appel

La dixième chambre de la cour d'appel de Paris s'est prononcée, jeudi 10 mai, sur le cas de six jeunes gens arrêtés après les violences commises, le 23 mars, lors de la marche des sidérurgistes. La cour a lourdement aggravé les condamnations de première instance.

Doutes

par PHILIPPE BOUCHER

L'homme n'est pas jugé par des machines, et c'est heureux. L'étant encore par d'autres hommes, il doit, comme par compensation, souffrir ce que leurs décisions peuvent présenter de contingent, d'imprévu, ou d'inique. La loi n'interdit pas cela, et ne le peut pas.

Le juge, dit la loi, prend en considération la personnalité de l'accusé, le cas échéant le degré de passion désintéressée, ou de déraison momentanée, qui étaient siennes au moment où a été commis l'acte répréhensible. Il se peut aussi que la passion habite le juge. Cela, la loi l'interdit — mais ne peut rien empêcher, en fait. Le juge « motive » son jugement, il n'en explique pas l'élaboration intime.

L'acte de juger comprend deux éléments principaux : la reconnaissance d'innocence ou de culpabilité, et, dans ce dernier cas, la définition d'une sanction. S'il n'est, en général, pas trop difficile, à partir des éléments de fait, de se faire une religion sur le bien-fondé d'une déclaration d'innocence ou de culpabilité, il n'en va pas de même pour l'importance de la peine prononcée.

On est là dans le domaine de l'impression, du sentiment, presque de l'irrationnel. On ne peut évidemment prouver que le taux de la peine retenue était le bon et le seul. Par sagesse et prudence réunies, le Conseil d'Etat, dans le même ordre d'idées, s'est toujours refusé à examiner le bien-fondé d'une notation lorsqu'il était saisi par un étudiant — ou un fonctionnaire — qui prétendait qu'on avait mal évalué ses qualités.

Dans ces matières, les commentaires ne peuvent guère aller plus loin que « *ils n'ont pas été durs* », ou bien « *ils ont cogné* ». Jeudi, à la dixième chambre, MM. Armand Kopp, Henri Leclache et Georges Moene, ont cogné.

(Lire la suite page 13.)

LIRE PAGE 10 :

LE DÉBAT EUROPÉEN

« LE CRI DES OIES » par FRANÇOISE GIROUD

« EUROPE, OU ES-TU ? » par MICHEL COINTAT

Inflation et chômage

par PAUL FABRA

Si le président de la République a annoncé il y a quelques semaines le lancement en octobre prochain d'un nouveau plan de deux ans en faveur de l'emploi des jeunes, c'est qu'il ne voit apparaître sur le marché aucune force spontanée suffisante pour diminuer le nombre des personnes privées d'emploi et qui en cherchent un. Le même désenchantement se retrouve à tous les niveaux et notamment à l'échelon international. L'O.C.D.E., dont la mission est d'analyser et de prévoir la situation économique pour les pays industrialisés, ne laisse, à l'horizon 1981 ou 1982, attendre aucune amélioration notable de la situation de l'emploi.

A ce pessimisme ambiant, on commence à s'habituer sans toujours prendre conscience de son caractère proprement extraordinaire, tant l'événement a vite fait de peser sur les modes de pensée. Qu'on se reporte seulement cinq ou six ans en arrière. Les mêmes économistes et les mêmes experts, qui expliquent gravement les causes structurelles du chômage, présentaient alors le plein emploi comme allant de soi. A les écouter, la science économique avait, notamment grâce à Keynes, fait des progrès décisifs depuis la grande crise de l'entre-deux-guerres ; on avait trouvé les recettes permanentes pour éviter le retour d'un chômage massif. Aujourd'hui, c'est tout juste si on ne présente pas le chômage comme un mal nécessaire dont il faut s'accommoder, comme à une donnée de la nature.

Renversement extraordinaire qui devrait pour le moins éveiller la méfiance quant à la fatalité des phénomènes économiques. La fatalité ne serait-elle pas plutôt le fruit de nos erreurs, à commencer par les erreurs d'analyse et, partant, de diagnostic ?

C'est vers la fin des années 50 que la plupart des économistes du monde occidental et, à leur suite (ce qui est plus grave), la plupart des responsables de l'économie et des politiciens s'étaient convertis à une nouvelle et étrange conception selon laquelle inflation et chômage étaient deux phénomènes liés entre eux par une relation inverse.

(Lire la suite page 38.)

LES ACCORDS SALT 2 SERONT SIGNÉS LE 15 JUIN

(Lire page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Mortes saisons

Après le discours de cinq heures que M. Marchais a prononcé à la tribune du vingt-troisième congrès du parti communiste français, les observateurs attentifs sont divisés sur l'interprétation qu'il convient d'en donner. Si nul ne se risquerait à annoncer un réchauffement, certains parlent de dégel et d'autres, au contraire, de glaciation.

Cette diversité des commentaires illustre les difficultés de la prévision météorologique en des temps où le secrétaire général insiste sur le bilan globalement positif des pays socialistes, et pas du tout sur les dernières atteintes aux libertés à Prague, où l'on n'en finit pas d'enterrer le printemps. Quand il n'y a plus de saisons, comment peut-on, en effet, savoir s'il fera beau demain.

BERNARD CHAPUIS.

« HAIR » OUVRE LE XXXII[e] FESTIVAL DE CANNES

L'Amérique de Milos Forman

C'était la fête, jeudi soir, à Cannes, pour l'ouverture du XXXII[e] Festival du film. Une vraie fête cinématographique. Sur l'écran, un bouillonnement d'images. De la musique, de la danse, de la joie, l'exaltation de l'amitié et toutes les insolences de la jeunesse. C'était la découverte — ou la redécouverte — de « Hair », la comédie musicale de Gérome Ragni et James Rado, cette saga des cheveux longs qui fit le tour du monde à la fin des années 60, ce « show » classé monument historique depuis que la génération qui l'inspira et le porta aux nues a pris de l'âge et dont Milos Forman, cinéaste tchèque naturalisé citoyen américain, nous restituait l'éclat et le pouvoir de séduction.

Mort le « Flower Power » ? assagis, assimilés par la société, les gentils vagabonds habillés de fringues extravagantes, les doux enfants de Rousseau et du Pepsi-Cola, qui offraient des fleurs et proclamaient que l'amour est toujours préférable à la guerre ? Oui, sans doute. Et la guerre du Vietnam n'est plus qu'un remords..

Alors, ce film, une habile entreprise de récupération ? Un spectacle confortable qui ne fait plus scandale ? Certains vont le dire. Pourtant ce n'est pas un regard passéiste, nostalgique, que Forman porte sur ses personnages.

De leur révolte, de leur foi en un monde différent où l'amour libre, la cholorophylle, l'herbe des champs et celle des « joints », pourraient apporter le bonheur, il ne sourit pas.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

JEUNESSE

Une dépolitisation apparente

par CLAUDE TAPIA (*)

DIFFERENTS périodiques ou quotidiens ont pris depuis quelques années l'habitude de consacrer une partie de leurs colonnes à la rubrique jeunesse, en dehors de toute actualité. L'impression que l'on retire de la lecture de ces articles est que les jeunes Français, après avoir connu entre 1968 et 1972 un haut degré de politisation, après s'être passionnés pour le débat ou les luttes politiques sous toutes leurs formes, s'en désintéressent depuis deux ou trois ans. Les conclusions d'enquêtes réalisées auprès de populations d'étudiants ou de lycéens, les commentaires de moralistes, de philosophes ou d'observateurs avertis, vont dans le même sens.

Toutes ces analyses soulignent la *démobilisation politique* actuelle de la jeunesse étudiante ou lycéenne, son « repli frileux » sur des préoccupations d'ordre matériel, *familial* ou *hédonistique*. « *C'est la mort des militants* » diagnostiquent certains ; « *une jeunesse qui s'en fout* » constatent d'autres ; « *une génération de matérialistes et d'irresponsables* » gémissent d'autres encore... Il faut se demander si la réalité n'est pas plus complexe.

Les observations sur les opinions et attitudes des jeunes proposées ici n'ont peut-être pas, quantitativement parlant, de bases plus solides. Du moins a-t-on essayé de pallier l'insuffisante représentativité des échantillons par un questionnaire plus approfondi, par une analyse plus fine des réponses et surtout par une mise en perspective historique des résultats. Le même outil *d'investigation a été utilisé* à huit ans d'intervalle (en 1969-1970 et 1977-1978) auprès de deux populations approximativement *de même importance et de même* structure (1).

Le conformisme progressiste

Pour mieux comprendre les attitudes et opinions actuelles de la « jeunesse moyenne » (lycéens et étudiants) — il n'est pas dans notre propos d'étudier ici les groupes marginaux — et en mesurer l'éventuelle évolution, il est indispensable de considérer l'ensemble des résultats des deux enquêtes et tout d'abord les résultats les plus marquants de la première étude.

1) *Une tendance assez forte à la politisation* transparaissait à travers les réponses : d'abord dans le pourcentage élevé (10/15 % selon les questions) de sujets contestant le thème de la recherche, la formulation de certaines questions ou... le principe même de toute enquête psychosociologique ; ensuite, dans la forme d'une fraction importante des réponses, qui attestait une certaine familiarité avec le langage politique en général, la terminologie marxiste en particulier ; *enfin, dans leur contenu* manifestant une tendance très nette à la globalisation des problèmes et à l'incrimination de la société ou des structures sociales dans les malheurs ou souffrances de telle ou telle catégorie de la population.

2) Contrairement à ce que pouvait donner à penser l'abondante littérature parue lors de la crise de mai 1968, les discours enflammés de certains leaders de groupes ou d'organisations politiques, la majorité des jeunes interviewés manifestaient plutôt qu'un rejet radical de la société industrielle *surdéveloppée*, de ses structures ou de ses valeurs, *une aspiration assez nette à l'intégration sociale, un désir de jouer un rôle*, dans le contexte social tel qu'il était, même si certains de ses aspects les rebutaient.

La presque totalité de l'échantillon admettait les idées de progrès, d'accélération du changement, qu'on pouvait supposer attachées à un univers de valeurs technicistes et productivistes.

Considérant la notion d'« *être adulte* », 94 % des jeunes interviewés l'appréhendaient comme une valeur sociale et non comme une norme biologique et lui *associaient des images ou des* connotations positives. La plupart aspiraient à accéder le plus rapidement possible au statut ou à la condition d'adulte, représentée comme un accomplissement ou une désaliénation.

Enfin, l'examen des réponses à la question visant à faire préciser les opinions sur l'« *héritage* » laissé par les générations antérieures *a montré que* la maporité des sujets aspiraient à l'assumer et à le faire fructifier, notamment dans le domaine scientifique, *culturel* et même *moral, religieux* ou technique.

3) Au-delà de ce désir d'intégration à notre *société* et de l'aspiration à y jouer un rôle, principalement un rôle transformateur dans le sens d'une plus grande valorisation de l'humain, transparaissait un « certain conformisme », notamment quand l'enquête sollicitait l'appréciation de normes sociales, comme celles du découpage de la vie humaine en grandes phases, celles de la répartition des tâches entre hommes et femmes, celles dictant la hiérarchie des responsabilités selon le savoir ou l'expérience ou *régissant les comportements* attachés à la vie professionnelle.

Ce conformisme s'établissait sur les positions d'une sorte de « progressisme réformiste » prôné par la *fraction* éclairée de l'élite dirigeante de notre société ; ce qui nous a autorisé à parler, d'une part d'une intégration socio-culturelle au sous-ensemble social caractérisé par un degré élevé d'information dans les domaines politique, économique, syndical, scientifique, d'autre part d'une intériorisation des idées et *des préoccupations majeures des* années 1968-1970 en France.

On peut ainsi conclure à une certaine politisation des jeunes *en 1968-1969-1970, mais une politisation en continuité et non en rupture avec celle des adultes installés dans le camp réformiste-progressiste* et sensibilisés aux effets de l'évolution des structures sociales, des formes de la production et de la gestion de la société.

Un plus grand scepticisme

Qu'en est-il aujourd'hui ? Ce qui frappe, lorsqu'on compare les résultats des deux enquêtes, c'est l'absence d'évolution spectaculaire. On relève cependant des variations de pourcentages, de modestes modifications d'équilibre dans la répartition des réponses, symptomatiques de changements de *tendances* qui ne sont pas sans intérêt. Parmi ces changements, retenons ceux-ci :

● *L'effacement de la notion de génération* comme catégorie de discrimination des comportements, des attitudes ou des opinions et l'extinction, chez les jeunes, du sentiment assez vif en 1968 de l'existence d'un conflit *de génération. Ce résultat* n'est pas étonnant, étant donné le changement entre 1968-1969 et aujourd'hui, non pas tant du climat politique que du mouvement des idées et des thèmes dominants du débat politique...

● *Une moins grande politisation des réponses*, dans l'ensemble, cette constatation s'appliquant aussi bien à leur coloration qu'à leur contenu, et, enfin, à *la* proportion des sujets critiquant au nom de positions philosophiques ou idéologiques l'enquête ou sa finalité. On relève, par exemple, une tendance beaucoup moins nette à la référence à la société comme source de difficultés pour les individus ou certains groupes sociaux et comme lieu de résolution de ces difficultés ou problèmes...

● *Une attitude plus sceptique à l'égard de certaines valeurs, vérités ou idées admises*, comme le progrès, la civilisation... Les sujets de cette enquête pensent dans une proportion significativement *plus importante que* ceux de la précédente, que l'on vieillit plus vite qu'autrefois et que le progrès de la médecine n'y peut rien. On relève, de même, une attitude beaucoup plus ambivalence concernant la « condition adulte ».

Ce scepticisme apparaît enfin dans différents commentaires sur les institutions sociales les plus importantes, comme l'école, l'armée, *l'Eglise, la famille*..., de même que dans les réponses aux questions sur les valeurs morales ou sociales de notre temps.

Ainsi, la relative dépolitisation évoquée ci-dessus se trouve comme compensée par une attitude *contestataire plus vive* à l'égard de certaines valeurs ou institutions de notre société...

● *Une attention plus grande accordée aux mœurs, au genre de vie ou à la qualité de la vie, aux rapports humains, à la vie du couple*, et plus généralement à tous les problèmes concrets de la vie quotidienne comme le travail, la consommation, les loisirs. Une sorte de jonction semble s'esquisser entre le traditionnel militantisme lycéen ou étudiant, pétri d'idéalisme, de collectivisme et de spontanéisme volontariste, et le souci nouveau et d'inspiration plus individualiste, de prise en charge de tous les aspects du banal quotidien. *(« Nous sommes de la génération de la prise de conscience de soi et de la libération de l'individu. »)*

Un autre visage

Que conclure de ces rapides remarques ?

Tout d'abord que le mythe de la jeunesse-classe sociale n'a pas plus de consistance aujourd'hui qu'hier. L'illusion que pouvaient créer en 1968-1969 la fraternisation de rue, la soudure, dans l'action, des couches jeunes d'origines sociales et d'âges différents, la proximité des hommes et des *organisations* politiques sur le thème de la jeunesse ou de la culture juvénile, l'importation massive d'idées nées sur les campus d'outre-*Atlantique*, *tend* à se dissiper. Le déclin des groupuscules politiques, l'instabilité ou l'insuccès des nombreuses communautés, mettant en pratique les idéaux et les valeurs qu'on disait attachés à la sous-culture ou à la contre-culture jeune, la naissance même des petits groupes anarchisants proclamant « *la mort de la politique* » et la satisfaction immédiate de leurs besoins, redonnent aux clivages socio-économiques et aux pesanteurs sociologiques toute leur efficacité, *c'est-à-dire* leur capacité de détermination des opinions, des attitudes et des comportements. Tous ces éléments peuvent contribuer à créer *l'impression* d'une certaine dépolitisation de la jeunesse, malgré une conjoncture économique et sociale plus explosive qu'en mai 1968.

Notre opinion est que « *cette dépolitisation* », constatée par certains observateurs, « *n'est qu'apparente* ». En fait, la jeunesse d'aujourd'hui (dans sa majorité silencieuse) n'est pas moins politisée qu'il y a une dizaine d'années. Simplement la politisation a pris un autre visage *et une autre cible*. En 1968-1969, elle était une politisation du langage, de l'effervescence de rue, de l'action collective plus ou moins organisée. En 1977-1978, elle semble devenir plus réfléchie, plus profonde et plus individualiste. Une enquête menée par l'un de nos étudiants, dans une université de province, a montré que (pour 40 % de sujets environ) *la défiance à l'égard des organisations* politiques ou, plus généralement, de la politique s'accompagne d'une recherche active de *nouveaux modes de relations* et d'expressions individuelles ou collectives, et d'une vive attraction pour la « *politique du quotidien* » et pour la « *démocratie directe* » (« *On a besoin de se sentir vivre totalement, ici et maintenant, et non abstraitement et ailleurs.* »).

En 1968-1969, la contestation visait les structures sociales trop figées, la rigidité de l'appareil d'Etat, la bureaucratie, la hiérarchie, l'indifférence des groupes *sociaux privilégiés à l'égard des* difficultés ou des malheurs des catégories sociales défavorisées. A présent, elle vise d'abord les *mœurs*, les valeurs et les institutions (la vie du couple, le mariage, les rapports hommes-femmes ou parents-enfants, le progrès, le changement, les organisations politiques...). La revendication porte moins sur la répartition du pouvoir ou du savoir que sur la qualité de la vie. Mais n'est-ce pas là un thème à la mode, sur lequel se rejoignent de nombreux groupes contestataires adultes, et ne peut-on conclure, comme en 1969-1970, à la connivence de la jeunesse avec « *réformisme progressiste* » d'une fraction de l'élite intellectuelle de notre société ?

Sans doute ! Mais le plus inquiétant ou le plus intéressant, selon le point de vue auquel on *se place*, est que *la dissidence* d'une partie de la jeunesse se fait à la fois de plus en plus culturelle et de plus en plus individuelle, *c'est-à-dire sans possibilité* d'expression collective rationnelle et sans moyen de négociation avec les « gestionnaires du système social » ou les représentants du système politique. Comme l'écrivait excellemment Pierre Viansson-Ponté : « *On ne peut prophétiser, mais on peut craindre...* (2). »

(1) Les résultats de la première enquête ont été publiés. Voir C. Tapia, « Les rapports de générations », revue *Praxis*, Lausanne, août 1971. C. Camilleri et C. Tapia, *Jeunesse française et groupes sociaux après mai 1968*, C.N.R.S., Paris, 1974. Les résultats de la seconde ont été présentés au Congrès international de psychologie, Munich, août 1978.

(2) Cf. *le Monde*, 21-22 mai 1978.

(*) Maître de conférences à l'université François-Rabelais de Tours.

Les enfants de Kandy

par GABRIEL MATZNEFF

LE mot éducateur n'a pas la cote. Son origine est pourtant belle, puisqu'il vient d'un verbe latin qui signifie « donner à manger ». Ernout et Meillet, dans leur superbe Dictionnaire étymologique de la langue latine *(1), rendent même hommage à Edusa, la déesse qui chez les anciens Romains présidait à la nourriture des enfants. Mais éducateur est devenu un terme suspect. A ce mot lourd d'ennui, nous préférons celui d'initiateur ou, mieux encore, celui d'éveilleur. Un jour, peut-être, ces mots à leur tour nous sembleront dévoyés et sans grâce. Mais aujourd'hui ils gardent toute leur fraîcheur lustrale.*

Voilà quelques jours, nous trouvant à Kandy dans le temple de la Dent — le Dalada Maligawa, un des hauts lieux du bouddhisme, — nous considérions avec émotion, un ami et moi, la ferveur familière des enfants allumant des veilleuses devant les statues du Bouddha, leurs gestes tendres pour déposer des fleurs rouges et blanches sur les autels. Cette beauté, cette douceur, cette suavité indicible, tout nous remettait en mémoire que Bouddha veut dire « l'Eveillé ». Ces enfants ceylanais nous donnaient l'exemple ; ils nous indiquaient le chemin à suivre.

Respecté et admiré entre tous

Dans un livre qui s'intitule précisément les Chemins de la sagesse *(2), Arnaud Desjardins — cet homme discret qui ne fait pas parler de lui dans les journaux, mais qui est, pour beaucoup d'entre nous, un contemporain essentiel — écrit :* « L'enfant indien, dès son jeune âge, voit ses parents servir le *shadou*, le religieux itinérant. L'homme entre tous respecté et admiré n'est pas la vedette de cinéma, le richissime businessman ou le politicien à la mode, mais l'homme le plus pauvre de tous qui n'a que son bol et sa robe. Devant lui, le petit enfant a vu son père et sa mère se prosterner avant de lui laver les pieds ou de lui servir à manger. »

Ce qu'écrit là Arnaud Desjardins s'applique semblablement aux enfants hindouistes et aux enfants bouddhistes. On aimerait pouvoir soutenir que cela vaut également pour les enfants chrétiens de nos riches pays d'Occident. Ce n'est, hélas ! pas possible. Chez nous, il y a déjà longtemps que le moine n'est plus le héros que nous proposons en exemple à nos enfants. Au reste, avons-nous encore quoi que ce soit à leur proposer ? Etre un éveilleur, un initiateur, c'est avoir quelque chose à transmettre. Or, dans notre Occident blasé, il est de mode de ne plus croire à la fécondité de la transmission. Transmettre une foi, une culture, un enseignement (au sens que Bouddha et Jésus donnent à ce mot), tout le monde, ou presque tout le monde, s'en fiche. Ici, les seuls héritages pour lesquels les gens s'excitent, sont ceux que l'on peut inscrire sur des comptes en banque.

A Paris comme à Kandy, les enfants ont besoin qu'on les aime, c'est-à-dire qu'on les initie aux secrets de la vie profonde. Gosses aux bras chargés de fleurs ou gosses aux mains vides, ils ont le désir d'une paternité qui les éclaire et qui les libère. Ils ont soif de rencontrer des éveilleurs.

(1) Editions Klincksieck.
(2) Editions de la Table ronde.

L'espoir européen

par PATRICE HALARY (*)

L'EUROPE a connu la guerre, elle vit aujourd'hui une ère de paix et de dialogue. Après la détresse, la souffrance et la mort, voici l'espoir.

Parler de l'avenir de la Communauté européenne c'est d'abord concevoir son évolution, dans les textes et dans la pratique. C'est ne pas oublier la mesure de *l'homme, dont l'engagement quotidien*, pour modeste qu'il soit, n'est pas vain. C'est reconnaître aux jeunes un droit d'expression et d'action aux côtés de leurs aînés : l'ardeur et l'expérience dès lors se compléteront.

L'approche du scrutin transforme le discours des chefs de parti. La philippique de bon ton prend l'aspect d'une insulte vinaigrée. Mais que de temps et d'énergies perdues en invectives. Nous assistons à une querelle qui tend à ramener la vie communautaire *aux dimensions de* l'Hexagone. La construction européenne est-elle une affaire d'intérêts partisans ?

Le débat qui s'est développé en France voile, par son caractère nationaliste, l'intérêt européen.

Défendre avec obstination notre existence française sans admettre la nécessité d'un transfert de souveraineté, aujourd'hui minime, tient du ridicule. Il n'est pas question de brader la France : les jeunes, les premiers, sont attachés à son indépendance. Mais notre volonté de progrès social ne serait rien si nous n'étions pas prêts à faire un effort national, politique et financier. L'intérêt de la France se place dans le cadre européen.

Le dialogue des nations européennes a permis l'ouverture des frontières, l'établissement d'une paix durable, la construction d'une puissance économique capable de rivaliser avec les Super-Grands et d'exercer une influence politique. Dans cet espace européen, la jeunesse trouve une plus large possibilité d'expression. L'associer à la réalisation future, lui promettre, dans l'élan des discours, un avenir paré des plus beaux atours, mais profiter de la force de ses bras et non de sa forme de pensée, cela est mensonger. Les vibrants appels laissent les jeunes indifférents à l'exercice politique. Il reste un simple phénomène qui s'amplifie en période électorale.

Seuls les actes prouvent une volonté et une capacité.

Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que « *l'élan de la jeunesse devienne l'élan de tout le pays* ». Grâce à l'abaissement de l'âge de vote à dix-huit ans, *les jeunes Français vont* apporter leurs voix à l'établissement d'un Parlement européen démocratiquement élu. Il aura fallu plus de vingt ans pour y parvenir enfin ! La question posée est de savoir si nous devons nous arrêter en si bon chemin.

Je crois que non. Il faut poursuivre la construction européenne avec acharnement. Mais surtout lui donner une *dimension* politique. Le travail doit être le fait des jeunes qui aspirent à participer à l'élan de la France pour que vive l'Europe.

(*) Etudiant en droit.

RÉPLIQUE A... BRUNO FRAPPAT

On y croit quand on est gosse...

VOUS terminez votre article : « On cherche des révoltés » (*le Monde* du 9 mars) par la constatation que « *la jeunesse occidentale manque d'être et de projet* ». *Enseignant* la physique à l'université Paris-VII, donc en contact presque permanent avec ladite jeunesse, *j'ai tendance à acquiescer. Mais* il y a des explications. Je vous en propose une, au moins valable en France.

Il est difficile de juger une génération sans se référer aux précédentes. La jeune génération du moment peut donc, selon l'humeur et le souvenir de l'auteur, être passive ou bien révoltée, amorphe ou agitée.

Personnellement, j'appartiens à la génération des trente-quarante ans qui passe pour avoir été révoltée, remuante, politique, écologique, etc. En tout cas active et remueuse d'idées. En revanche, vus de mes trente-quatre ans, les quinze-vingt-cinq ans actuels semblent mous, résignés et peu prêts à s'intéresser à des idéaux encore moins à se battre pour eux.

La raison en est sans doute à rechercher dans les événements qui ont eu lieu au cours des années 1940-1950 et 1950-1960, les années de l'enfance. Très grossièrement, bien sûr.

J'ai été élevé, et je ne *dois* pas être le seul, dans des idées simples et claires, dans un monde où les bons et les méchants, le bien et le mal étaient fermement *distingués. Du bon côté, les anti*-fascistes, les résistants, les fusils victorieux, le respect de l'homme, l'honneur, les Français, l'héroïsme, *la R.A.F.*, les Américains, les Russes, les trains qui sautent..., bref, à moins d'être totalement idiot, impossible de confondre avec le mauvais côté : la Gestapo, les collabos, les mouchards, les Boches, les Japs, la torture, le mépris de l'homme, les B.O.F...

Pas de nuances, ou si peu. Gendarmes et voleurs, cow-boys et Indiens.

En même temps, nous était promis un radieux avenir, un monde sans exploitation de l'homme (à condition de travailler dur, attention !). On y croit quand on est gosse.

Qu'ont-ils vu, entendu, ceux dont nous dénonçons l'absence de projet, d'idéal ? Les guerres d'Indochine, d'Algérie pour la France, la guerre *froide dans* le monde. Et quelle clarté dans les explications et les commentaires. Les notions se dédoublent, il n'y a plus un bien et un mal, mais deux de chaque. Qui occupe, qui résiste, qui torture, qui sont les braves ? Tiens, on trouve de tout chez les Français, chez les autres aussi d'ailleurs. Inutile d'insister, toutes les assurances simplistes dont avait été gavée ma génération *ont volé en éclats* à ce moment. On a vu l'image d'Epinal du général de Gaulle se transformer en politicien. Quel symbole !

Les enfants d'alors ont dû avoir l'impression que c'était bien difficile à comprendre, la vie. Et la vision du monde qu'ils ont dû en garder est sans doute floue, changeante et incompréhensible.

La conclusion est simple : nous passons une bonne partie de notre vie à essayer d'accomplir nos rêves d'enfance, encore faut-il que l'entourage les ait laissés se déployer.

Ma génération est partie vers l'action avec facilité et bonne conscience, la foi du charbonnier dans sa musette et une absence remarquable d'esprit critique à son propre sujet. Peut-être que les *vingt ans actuels* ressemblent à ces intellectuels dont la réflexion entraverait l'action. On ne saurait le leur reprocher, ils n'en sont pas responsables. D'ailleurs, leur réflexion, leur prudence supposées seront peut-être plus novatrices que notre agitation.

MARC WEILL,
(Igny).

LE TRAITÉ SALT 2 SERA SIGNÉ LE 15 JUIN

Le traité SALT 2 sera signé le 15 juin. Cette date est indiquée dans un message du président Carter remis par sa femme, Rosalyn, jeudi 10 mai, au président de la République italienne. En visite privée à Rome, Mme Carter était reçue en audience par le président Pertini. Annoncée de source italienne, la date du 15 juin a été confirmée par l'ambassade des Etats-Unis à Rome.

Le lieu du sommet Brejnev-Carter, pendant lequel sera signé le nouveau traité américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques, n'est pas encore fixé, mais un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a indiqué jeudi à un journaliste suédois que Stockholm lui paraissait souhaitable.

● A PEKIN, le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, interrogé par des journalistes américains sur la confiance que l'on pouvait accorder à l'U.R.S.S. sur le respect du nouvel accord SALT, a répondu : « Comme je l'ai dit à Washington et ailleurs, nous ne sommes pas opposés à un accord SALT, mais nous pensons que vous ne devriez pas placer une confiance aveugle dans un accord, non pas seulement celui-ci, mais tout accord, pour freiner l'expansionnisme de l'Union soviétique. »

● A BONN, M. Genscher, ministre des affaires étrangères, a estimé que SALT 2 constitue une très importante contribution à la stabilisation de la paix dans le monde ».

L'Union soviétique fait preuve de prudence et de discrétion

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont finalement annoncé, le jeudi 10 mai dans l'après-midi, la conclusion de l'accord SALT 2 par une dépêche laconique de l'agence Tass datée de Washington et rendant compte de la *conférence* de presse de M. Cyrus Vance. Cette tiédeur étonne d'autant plus que depuis des mois Moscou présentait SALT 2 comme une étape essentielle pour l'arrêt de la course aux armements, pour le renforcement de la détente et l'amélioration du climat international.

Peut-être les Soviétiques sont-ils mécontents que les Américains aient cru bon d'annoncer sans aucune solennité que l'accord était réalisé. Peut-être auraient-ils aussi préféré une déclaration commune, plus officielle, qui aurait également rendu publics la date et le lieu de la rencontre au sommet Carter-Brejnev. Ces explications de procédure restent cependant peu convaincantes. MM. Dobrynine et Vance auraient très bien pu s'entendre sur la manière dont le succès de leurs négociations pouvait être annoncé. Il convient donc d'envisager des raisons de fond au manque d'enthousiasme des Soviétiques. La première c'est que les dirigeants de Moscou comprennent qu'entre la signature du traité SALT 2 et sa ratification par le Sénat à la majorité des deux tiers il y a une marge et qu'il ne dépend pas seulement de la bonne volonté du président Carter que les sénateurs se prononcent en faveur de l'accord. Les Soviétiques se garderont donc de tout triomphalisme jusqu'à ce que le texte ait franchi le dernier obstacle.

La seconde raison, plus durable, c'est que l'accord sur SALT 2 n'a pas suffi en lui-même à rétablir la confiance entre Moscou et Washington.

Contrairement à ce que Moscou proclame depuis des mois, il n'est pas certain que la signature de SALT 2 marque une relance réelle des relations soviéto-américaines. Le refroidissement a commencé bien avant l'arrivée au pouvoir de M. Carter (exactement au moment de la chute de M. Nixon, que les Soviétiques ne cessent de regretter), mais il a été aggravé par ce que l'on considère ici comme *les « zigzags »* de la politique américaine. Le contentieux dépasse largement les problèmes bilatéraux (militaires ou commerciaux), mais touche en même temps la politique chinoise de Washington, ses actions au Proche-Orient qui visent à régler le conflit israélo-arabe en se passant des Soviétiques...

Le problème chinois

A propos des relations soviéto-chinoises, Moscou n'a pas encore rendu publique la note de Pékin remise le 5 mai et concernant l'ouverture de négociations entre les deux pays. Sans doute les dirigeants du Kremlin cherchent-ils, avant d'aller plus loin, à savoir avec certitude si la Chine a vraiment renoncé aux conditions préalables qu'elle posait jusqu'à présent pour l'ouverture de discussions approfondies. Rien ne paraît s'opposer, du côté soviétique, à la reprise des contacts. La position traditionnelle du Kremlin est qu'il n'existe *« aucun obstacle objectif au rétablissement des relations, non pas seulement bonnes, mais encore amicales* (avec la Chine), *à condition naturellement que celle-ci devienne plus raisonnable et pacifique »*, comme le déclarait au début de l'année M. Leonid Brejnev au magazine américain *Time*. A plusieurs reprises, l'U.R.S.S. a fait des propositions de normalisation, la dernière datant du 24 février 1978. Elle prenait ainsi le risque de se voir claquer la porte au nez — ce qui est arrivé maintes fois, — mais maintenant elle peut se prévaloir d'avoir été la première à manifester sa bonne volonté.

L'amorce d'un dialogue sino-soviétique présenterait pour les dirigeants de Moscou plusieurs avantages. D'abord il leur permettrait sinon d'intervenir indirectement dans le jeu politique intérieur chinois, du moins de peser sur les luttes de tendance en accentuant un éventuel clivage entre « réalistes » et « extrémistes », en donnant des arguments aux partisans de la réconciliation avec l'U.R.S.S., au sein de la direction chinoise (il y en a).

Les Soviétiques peuvent d'autre part souhaiter jeter le trouble dans l'esprit des Occidentaux et des Japonais trop pressés de considérer les Chinois comme des alliés. Si les Chinois traitaient avec Moscou après s'être acquis les bonnes grâces de l'Ouest en prônant la création d'un *« large front antisoviétique »*, quelle confiance pourrait-on leur accorder ? Nous n'en sommes naturellement pas encore là, mais il ne fait guère de doute que ces considérations ont leur place dans la tactique soviétique. M. Brejnev ne déclarait-il pas pour le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre : *« Certaines personnalités des pays capitalistes comptent ouvertement sur la perpétuation et même l'aggravation des contradictions et de la division actuelles entre la République populaire de Chine d'une part, l'Union soviétique et les autres pays socialistes, d'autre part. Nous pensons que c'est là une politique à courte vue, ces calculs pourraient bien se révéler faux. »* De même, les Soviétiques ont-ils toujours cherché à mettre en doute auprès des industriels occidentaux et japonais la solvabilité des Chinois.

Enfin, dans le monde tripolaire qui s'esquisse, chaque pôle a intérêt à pouvoir traiter avec les deux autres. Avec leur intervention au Vietnam, les Chinois ont fait une irruption brutale dans les rapports entre les grandes puissances. Que l'U.R.S.S. ait préféré poursuivre son duo avec les Etats-Unis paraît certain. Mais elle ne peut pas bon gré, mal gré, ne pas tenir compte de l'existence d'une troisième puissance qui l'a défiée en s'en prenant à l'un de ses plus proches alliés. Or jusqu'à maintenant, les Etats-Unis se trouvent dans une position de force dans le jeu triangulaire, dans la mesure où ils sont les seuls à pouvoir négocier à la fois avec Moscou et avec Pékin. Les deux autres puissances auraient théoriquement intérêt à négocier entre elles pour fermer le triangle.

Il serait cependant erroné de penser que l'ouverture d'un dialogue sérieux est possible ou proche et *a fortiori* que la normalisation des relations est en bonne voie. Sans compter le contentieux territorial qu'il faudra bien aborder, même si les Chinois ne faisaient plus du retrait des troupes soviétiques une condition préalable, Moscou et Pékin ont un différend plus immédiat et plus explosif en Indochine. Dans un article signé du pseudonyme Alexandrov, et donc émanant directement du comité central, la *Pravda* de ce vendredi 1 1mai dénonce la *« politique de diktat »* de la Chine vis-à-vis du Vietnam. Moscou, qui a mis quelque peu une sourdine à sa polémique antichinoise, concentre tous les efforts de sa propagande sur le conflit sino-vietnamien et sur l'Indochine, comme pour montrer que c'est là que se trouve actuellement son principal moyen de pression sur Pékin. Le maintien de cette double pression — chinoise sur le Vietnam, soviétique sur la Chine (par Indochinois interposés) — n'est d'ailleurs pas incompatible avec les tentatives de dialogue sino-soviétique. Prenant quelques libertés avec les faits, la *Pravda* écrit que *« faire asseoir l'agresseur à la table de négociations n'a pas été facile »* et que *« y avoir réussi constitue la grande réalisation politique du Vietnam »*. Que pour le journal soviétique cette phrase puisse s'appliquer aussi à d'éventuels pourparlers entre Moscou et Pékin ne semble guère faire de doute.

DANIEL VERNET.

La détente entre Moscou et Washington pourrait contribuer à l'amélioration des relations nippo-soviétiques

De notre correspondant

Tokyo. — La conclusion des négociations SALT 2 entre les États-Unis et l'U.R.S.S. va-t-elle contribuer à une certaine détente dans les rapports nippo-soviétiques ? Il est permis de le penser. C'est en effet mercredi 9 mai, le jour même de l'annonce à Washington de la signature prochaine de l'accord sur la limitation des armements stratégiques, que les Soviétiques ont fait savoir à Tokyo qu'ils acceptaient leur proposition, à plusieurs reprises réitérées depuis un an, de tenir des consultations à un haut niveau. Apparemment les choses ne doivent pas traîner puisque le vice-ministre des affaires étrangères soviétique, M. Firioubine, est attendu à Tokyo dimanche 13 mai.

Cette précipitation de la part du Kremlin, qui, parallèlement, a manifesté son intention d'entamer des pourparlers avec la Chine, se situe, selon les Japonais, dans le cadre d'une offensive diplomatique de Moscou : les Soviétiques cherchant à l'Est à parvenir à une situation qui équilibre la détente obtenue à l'Ouest et fasse contrepoids à l'amélioration trop rapide des relations de Pékin avec le Japon et les Etats-Unis.

Les relations nippo-soviétiques crispées depuis 1976, à la suite de l'affaire du Mig-25 dont le pilote demanda le droit d'asile au Japon, sont devenues franchement tendues à la suite de la signature en août 1978 du traité de paix et d'amitié sino-japonais, perçu à Moscou comme le premier pas vers un front tripartite (Etats-Unis, Chine, Japon) antisoviétique. C'est dans ce contexte que l'U.R.S.S. avait rejeté jusqu'à présent le projet de réunir le comité de consultations régulières, dont la création avait été décidée en janvier 1978, lors de la visite à Moscou de M. Sonoda, ministre des affaires étrangères.

Au cours de leur premier entretien à un haut niveau depuis un an et demi, Japonais et Soviétiques comptent faire un tour d'horizon des problèmes bilatéraux (économiques et politiques, notamment la question des quatre îles du Nord que Tokyo veut évoquer), mais aussi, et peut-être surtout, confronter leurs vues sur la situation en Asie et plus particulièrement en Indochine.

L'ouverture de Moscou en direction du Japon est en partie, pense-t-on dans la capitale nippone, le fruit de la politique d'apaisement envers l'U.R.S.S. qu'a tentée Tokyo depuis plusieurs mois. La modération des termes du communiqué concernant l'U.R.S.S., publié à la fin de la visite de M. Ohira à Washington, a été accueillie favorablement par les Soviétiques, estiment les experts nippons, qui notent que c'est sans doute le texte le plus nuancé sorti de la Maison Blanche depuis le départ de M. Kissinger. Bien que la conclusion prochaine de l'accord SALT ait pu en être la cause essentielle, les Japonais voudraient qu'on y voit surtout l'effet de leur souci de ne pas provoquer davantage Moscou.

Depuis la visite à Tokyo de M. Deng Xiaoping pour la ratification du traité sino-japonais, le ministère des affaires étrangères nippon s'est appliqué à marquer ses distances par rapport à Pékin, qui, très logiquement, entendait bien faire apparaître le Japon dans son camp face à l'U.R.S.S. Bien que Moscou ait dénoncé le « *soutien moral* » apporté par Tokyo à l'agression chinoise au Vietnam, les Japonais n'en pensent pas moins que les Soviétiques ont été sensibles à leur retenue dans cette affaire et peut-être encore plus à la décision de maintenir — malgré les critiques de Pékin — l'aide à Hanoï. Celle-ci est cependant suspendue à la condition que le Vietnam n'accordera pas de concessions portuaires à la flotte russe.

Les Japonais n'ont, en fait, pas perdu l'espoir de voir émerger une Indochine neutraliste et voudraient renforcer les possibilités de sa création. C'est dans ce sens également que Tokyo a récemment évoqué le projet d'une conférence internationale sur le Cambodge. Une initiative dont on peut se demander jusqu'à quel point elle sera rejetée par Moscou.

Des projets de coopération économique

On fait valoir au ministère des affaires étrangères nippon que finalement le Japon peut apparaître pour l'U.R.S.S. comme la meilleure garantie que ses intérêts seront respectés en Asie : Tokyo ayant montré qu'il ne comptait pas soutenir toutes les « aventures » chinoises, mais aussi qu'il pouvait, dans certains cas, se démarquer des Américains (en maintenant, par exemple, son aide au Pakistan alors que Washington a suspendu la sienne en raison du programme nucléaire de ce pays).

Sur le plan bilatéral, bien que le projet de mise en valeur de la Sibérie n'ait pas évolué aussi rapidement qu'on l'attendait — et que, notamment, celui concernant le pétrole de Tyumen qui est dans l'impasse, — il y a actuellement sept projets de coopération en Extrême-Orient soviétique (mise en valeur de mines de cuivres, exploitation forestière, construction d'usines de pâte à papier et d'aciérie), qui sont prêts d'aboutir. La détente entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., que consacre l'accord SALT, devrait, pensent les Japonais, élargir les possibilités de coopération économique en permettant des opérations trilatérales (avec les Américains) : c'est en partie en raison du refus de ces derniers de participer au projet de Tyumen que celui-ci a été abandonné par les Japonais (une autre raison étant de ne pas compromettre les relations avec Pékin).

Les rapports nippo-soviétiques n'en sont pas moins délicats. Il y a d'abord la question des quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles occupées par l'U.R.S.S. depuis la guerre. Un différend qui a été aggravé dernièrement par les activités militaires auxquelles se livrent les Soviétiques en renforçant leurs bases. Celles-ci représentant pour les Japonais une menace.

D'une manière générale, le renforcement de la flotte soviétique dans le Pacifique, l'apparition récente dans ces eaux du porte-avions Minsk, les négociations que, selon l'agence de défense japonaise, Moscou mène à Pyongyang pour obtenir davantage de concessions portuaires et la transformation de la mer d'Okhotsk en un « sanctuaire » pour les sous-marins nucléaires russes, sont autant de motifs d'inquiétude pour les Japonais. L'antisoviétisme traditionnel qui règne à Tokyo depuis la guerre est renforcée par ce sentiment de menace. C'est cette « menace » soviétique qui légitime en partie la modernisation actuelle du potentiel de défense japonais : tous les scénarios de riposte élaborés par l'agence de défense japonaise se fondent en fait, explicitement ou non, sur une attaque russe. D'une manière symptomatique, c'est vers le nord du pays que seront prochainement redéployées les divisions des forces d'auto-défense nippones.

De leur côté, les Soviétiques dénoncent régulièrement (comme le fit en des termes particulièrement vifs *La Pravda*, le 5 mai, le *« revanchisme, le militarisme, et l'anti-soviétisme nippon »*. Autant d'éléments qui *a priori* ne favorisent pas une détente nippo-soviétique. Celle-ci n'en paraît pas moins souhaitée par les deux parties. Les Japonais se sentent en effet trop engagés avec les Chinois pour que leur sécurité soit assurée du côté soviétique. Sur le plan stratégique, ils ont en outre le sentiment qu'ils sont le maillon le plus faible de l'alliance en pointillé qui les lient aux Etats-Unis et à la Chine.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Bénin

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE COLONEL MATHIEU KEREKOU, a de nouveau mis en cause *« certaines autorités haut placées »* dans la tentative de débarquement de mercenaires à Cotonou le 16 janvier 1977. Cette mise en cause est contenue dans une déclaration faite mardi dernier par le chef de l'Etat à M. Galley, ministre de la coopération, qui effectuait une visite officielle de trois jours au Bénin. Ce texte a été intégralement publié jeudi 10 mai dans la presse béninoise. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. HAROLD BROWN, secrétaire américain à la défense, sera les 16 et 17 mai prochains à Madrid, où il s'entretiendra avec M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, de la question des bases américaines en Espagne, a-t-on annoncé officiellement, jeudi 10 mai, dans la capitale espagnole. — *(Reuter.)*

États-Unis

● M. JIMMY CARTER, recevant jeudi 10 mai à la Maison Blanche le président panaméen, M. Aristides Royo, a déclaré qu'il ferait son possible pour que la « législation d'application » des traités sur le canal de Panama, qui fait actuellement l'objet de débats à la Chambre des représentants, soit *« compatible avec l'esprit et la lettre »* de ces traités. Un responsable du département d'Etat a, de son côté, affirmé qu'un vote dans un autre sens risquerait de *« provoquer la fermeture du canal »*. — *U.P.I.*

Namibie

● UNE GRANDE PARTIE DE LA NAMIBIE a été proclamée, jeudi 10 mai, *« zone de sécurité »* (security area) afin de faire face à la menace croissante des actions des guérilleros nationalistes de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain). Cette décision, annoncée par l'administrateur général sud-africain du territoire, M. Marthinus Steyn, affecte en particulier les districts urbains de Windhoek, Tsumeb, Outjo, Okahandja, Otjiwarongo et Grootfontein dans le centre et le nord de la Namibie. En vertu de cette mesure, les forces de sécurité sud-africaines pourront désormais procéder sans mandats à la fouille de personnes ou de locaux suspects. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

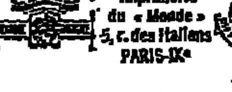
● SEPT PERSONNES, dont deux soldats ont été tués jeudi 10 mai, au cours d'affrontements entre la garde nationale et les guérilleros sandinistes, qui ont eu lieu en différents endroits du pays. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● L'ANCIEN CHEF DE LA POLICE OUGANDAISE, M. Kassim Obura, qui est détenu par les nouvelles autorités de Kampala, a déclaré, jeudi 10 mai, que l'archevêque anglican Janani Luwum et deux anciens ministres *« avaient été tués par le maréchal Amin au centre de recherche d'Etat de Nakasero »* (il s'agit des locaux de la police politique). A l'époque de leur disparition, en février 1977, la radio ougandaise avait affirmé que ces trois personnalités avaient été victimes d'accidents de la circulation. — *(Reuter.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]


1977

DIPLOMATIE

DEVANT LE CONSEIL DE L'EUROPE

M. Ecevit a été longuement interrogé sur Chypre

De notre correspondant

Strasbourg. — Le premier ministre turc, M. Bülent Ecevit, a fait, devant le Conseil de l'Europe, le jeudi 10 mai, un discours essentiellement consacré aux problèmes intérieurs et économiques de son pays, développant les thèmes qu'il avait abordés dans son interview au *Monde* (daté 10 mai).

Il n'a nullement évoqué la question de Chypre, mais a dû répondre pendant plus d'une heure aux questions des parlementaires à ce sujet. Celles-ci, émanant pour l'essentiel des députés grecs, portaient surtout sur l'occupation militaire à Chypre et le sort de quelque deux mille Chypriotes grecs disparus depuis l'action armée turque. M. Ecevit réitéra l'explication avancée depuis le début, celle d'une intervention humanitaire pour préserver le sort et les intérêts de la minorité turque et répondit, d'autre part, sur la disparition des Chypriotes grecs par l'évocation du sort de certains Chypriotes turcs.

Plusieurs députés grecs, parmi lesquels Mme Mélina Mercouri, qui siégeait pour la première fois à l'Assemblée depuis sa désignation en janvier dernier, se sont élevés dans un communiqué contre l'« *insuffisance* » et les « *subterfuges* » des réponses de M. Ecevit. Premier ministre déjà, rappellent-ils, quand se déroula l'intervention militaire turque à Chypre, il bafoue, selon eux, les résolutions de l'ONU demandant l'évacuation des troupes turques. Ils regrettent qu'il ait fait l'objet d'un accueil officiel au Conseil.

Questionné sur la suite du processus de paix entamé par l'accord égypto-israélien au Proche-Orient, M. Ecevit répondit que l'étape suivante aurait dû être en réalité un préalable, à savoir la reconnaissance des « *justes droits des Palestiniens* ». — J.-C. H.

Le président de la République a reçu les lettres de créance des ambassadeurs de Grande-Bretagne, du Japon, d'Albanie et du Zaïre

Le président de la République a reçu, jeudi 10 mai, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de Grande-Bretagne, du Japon, d'Albanie et du Zaïre.

Grande-Bretagne

L'ambassadeur britannique Sir Reginald Hibbert a exprimé son désir d'« *approfondir l'entente et de stimuler la coopération* » de son pays avec la France « *dans tous les domaines* ». Il a poursuivi : « *Un ambassadeur britannique peut se féliciter tout particulièrement d'arriver à Paris à une époque où cette action réciproque et mutuelle, installée depuis longtemps entre la France et le Royaume-Uni, a joué et jouera un rôle primordial dans la réalisation des nouvelles formules d'association, de coopération mutuelle et d'unification qui ont été édifiées en Europe et au-delà de l'Europe, et qui ont créé une nouvelle diplomatie multilatérale à côté de la vieille diplomatie bilatérale.* » La France et la Grande-Bretagne, a-t-il souligné, « *sont des partenaires très proches* » dans l'Europe des Neuf, l'alliance atlantique et aux Nations unies. « *Dans tous ces domaines*, a-t-il dit, *je me réjouis à l'avance d'apporter ma contribution au renforcement de la coopération européenne et internationale. Le meilleur moyen de l'accomplir, c'est de développer aussi loin que possible les relations bilatérales franco-britanniques pour fournir aux superstructures multilatérales une base des plus solides.* »

M. Giscard d'Estaing a salué en Sir Reginald Hibbert « *le représentant d'un pays qui est l'ami, l'allié et le partenaire de la Farnce* ». « *Qu'il s'agisse de l'organisation de l'Europe, de l'avenir de la détente ou du sort de la paix dans les zones troublées*, a poursuivi le président, *il n'est guère de problèmes internationaux auxquels nos deux pays ne se trouvent pas directement intéressés.* »

[*Le Monde* a publié, le 19 janvier, une biographie de Sir Reginald Hibbert.]

Japon

Devant l'ambassadeur du Japon, M. Katsuichi Ikawa, M. Giscard d'Estaing a souhaité que la France et le Japon portent « *au niveau de leurs capacités, des des relations commerciales qui demeurent marquées par un déséquilibre préoccupant* ». « *Nos deux pays*, a-t-il ajouté, *sont également intéressés aux grandes questions dont la solution commande pour l'avenir la prospérité et la paix internationales. La prochaine rencontre à Tokyo des principaux pays industrialisés nous donnera, en particulier, l'occasion de les évoquer et, je l'espère, de faire progresser à leur sujet notre concertation. La France le souhaite d'autant plus qu'elle apprécie la contribution croissante que le Japon est en mesure d'apporter à la gestion des grandes affaires du monde.* »

[*Le Monde* du 10 février a publié la biographie de M. Katsuichi Ikawa.]

Albanie

A M. Misto Treska, ambassadeur d'Albanie, M. Giscard d'Estaing a déclaré notamment : « *Comme l'Albanie, la France est jalousement attachée à sa liberté, à son indépendance. Pour elle le respect de la souveraineté des Etats et de leurs droits à déterminer leur destin est la question essentielle des rapports de détente et de coopération qu'elle emploie à préserver en Europe comme dans le reste du monde.* »

[Né en 1915, ancien élève du lycée français de Kortcha, M. Treska a fait des études supérieures d'histoire et de lettres et a participé activement à la résistance. Après avoir occupé diverses fonctions dans l'Etat et au Parti du Travail, M. Misto Treska était, depuis 1958, président du Comité des relations culturelles et amicales avec l'étranger.]

Zaïre

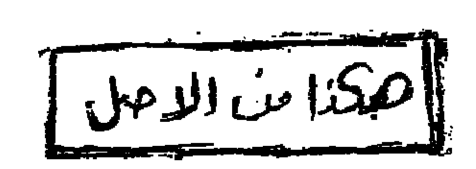
Devant M. Kititwa Tumansi Benga Ntundu, nouvel ambassadeur du Zaïre, M. Giscard d'Estaing a rendu hommage au président Mobutu, déclarant notamment « *qu'il a contribué de façon décisive au rétablissement d'un climat de paix dans cette région d'Afrique* ». « *Il a mis en œuvre*, a-t-il ajouté, *un programme de réformes notamment dans le domaine de la gestion de l'économie qui devrait recevoir l'appui des hautes autorités internationales et notamment celui du Fonds monétaire international, créant ainsi des conditions favorables à l'œuvre prioritaire du redressement économique et financier* ». « *La France*, a-t-il rappelé, *a décidé de contribuer sans plus attendre et de façon importante au plan Mobutu.* »

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES NEUF PASSENT LE WEEK-END DANS LE LOT

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne se réuniront samedi 12 et dimanche 13 mai, à l'initiative du ministre français, M. François-Poncet, au château de Mercuès, près de Cahors (Lot). Les neuf ministres des affaires étrangères ont l'habitude de tenir au moins deux fois par an des réunions privées, dites « *au coin du feu* », pour discuter sans ordre du jour et sans protocole des problèmes internationaux d'actualité. Commencés au déjeuner de samedi, les entretiens, qui ne donneront lieu à aucune communication officielle, se termineront dimanche au début de l'après-midi.

Cette réunion fournira au nouveau secrétaire au Foreign office, Lord Carrington, l'occasion de prendre un premier contact avec ses collègues de la Communauté.

Le nouveau ministre de l'agriculture britannique, M. Peter Walker, prendre lui aussi un premier contact avec ses collègues des Neuf au cours de la réunion qu'ils tiendront les 14, 15 et 16 mai à Perpignan.



ASIE

Les grandes révisions du système économique chinois

• Modernisation de l'agriculture sans mécanisation excessive • Priorité à l'industrie légère • Réduction des grands travaux d'infrastructure • Elévation du niveau de vie

De notre correspondant

Pékin. — Une réforme d'ensemble du système chinois de gestion de l'économie est en cours. Il s'agit d'une tâche à long terme, « *lourde et complexe* », exigeant « *des recherches et préparatifs soigneux* ». L'article publié en tête du numéro de mai du *Drapeau rouge*, qui donne cette information, indique que les réajustements en cours dans les projets de développement de l'économie nationale ont notamment pour but de « *créer les conditions nécessaires à cette réforme* ». Bien que peu de détails soient donnés sur les transformations envisagées, le même article apporte au moins deux indications. Les nouvelles structures devront d'abord permettre de faire fonctionner le système de gestion de l'économie chinoise dans le cadre de ce que *le Drapeau rouge* appelle « *les lois économiques objectives* ».

Dans le vocabulaire chinois, cette formule évoque en particulier les notions de rentabilité sinon de profit, de « *valeur* » des marchandises sinon encore de « *vérité des prix* ». On pense inévitablement aux orientations de la « *réforme Libermann* » qui fut tentée en U.R.S.S. pendant les années 60. La réforme projetée doit d'autre part se traduire par une « *déconcentration* » du pouvoir économique. Le comité central, lors de sa session plénière du mois de décembre 1978, avait effectivement critiqué « *une concentration excessive de l'autorité* » et recommandé que celle-ci soit transférée à « *des échelons inférieurs* » afin de leur donner « *de plus grands pouvoirs de décision dans la gestion, sous la direction unifiée de la planification d'Etat* ». L'idée n'est pas nouvelle, et il y a tout juste deux ans — c'est-à-dire avant le retour au pouvoir de M. Deng Xiaoping — que le projet de diviser la Chine en six régions économiques relativement indépendantes avait été annoncé. Mais il n'en avait pratiquement plus été question depuis lors.

La réforme du système national de gestion économique — qui touche aux mécanismes de planification, aux relations entre pouvoir central et autorités régionales, aux rapports interprovinciaux, aux procédés de financement — est tout à fait distincte de la « *réorganisation des entreprises* », qui est d'ailleurs évoquée par *le Drapeau rouge* comme une « *mesure parallèle* », indispensable, certes, puisque « *les entreprises sont le champ de bataille de la modernisation* », mais qui ne paraît pas à ce moment précis être au centre des préoccupations du régime. Aussi bien, sur ce plan, se réfère-t-on aux notions les plus classiques d'« *émulation socialiste* », de « *discipline* », de « *renforcement du travail idéologique* » et de la direction du parti.

Quatre principes pour réajuster le tir

Le Drapeau rouge apporte d'autre part quelques précisions sur les « *réajustements* » économiques qui doivent être prochainement annoncés. Il énumère à cet égard quatre principes :

● PRIMO : LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE DOIT SE FAIRE EN FONCTION DES CARACTERISTIQUES DE LA CHINE, c'est-à-dire en tenant compte d'une population nombreuse, de superficies cultivées réduites, d'un territoire très vaste et d'une « *base économique* » encore faible. Il n'est plus question de viser à « *une mécanisation pour l'essentiel de l'agriculture* » d'ici à 1985.

● SECUNDO : L'INDUSTRIE LEGERE DOIT BENEFICIER D'INVESTISSEMENTS ACCRUS ET RECEVOIR PRIORITE dans les livraisons d'énergie, de combustibles et de matières premières. Il s'agit à la fois d'assurer une meilleure satisfaction des besoins de la population et d'augmenter les capacités d'exportation. Cette mesure est sans doute la plus originale. Le 17 avril dernier, *le Quotidien du peuple* révélait en effet que depuis trente ans l'industrie légère n'avait bénéficié que de 2,04 % des investissements et que ce chiffre avait encore été fixé à 2 % pour les années 1977 et 1978.

● TERTIO : LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DOIVENT ETRE REDUITS ET LES EFFORTS SERONT CONCENTRES SUR UN NOMBRE LIMITE DE PROJETS MAJEURS. Selon *le Drapeau rouge*, la réalisation des projets actuellement en chantier dépasserait déjà les ressources disponibles en capitaux et en main-d'œuvre. Une partie d'entre eux devront donc être interrompus ou pour le moins ajournés.

● QUARTO : UN STRICT EQUILIBRE DOIT ETRE ASSURE ENTRE ACCUMULATION ET CONSOMMATION « *en vue d'améliorer le niveau de vie des populations sur la base d'un accroissement de la production* ». Il s'agit là d'une mesure d'ordre politique, *le Drapeau rouge* lui-même soulignant que ce problème affecte la « *stabilité* » du peuple.

L'organe mensuel du P.C.C. n'évoque que de manière incidente le sort de l'industrie lourde, dont le développement, dit-il, ne pourra être mené à bien que si les points un et deux sont acquis.

Les relations économiques extérieures sont en revanche l'un des premiers domaines où les nouvelles orientations commencent à se dessiner avec précision. *Le Quotidien du peuple* vient de leur consacrer un éditorial d'où se dégagent plusieurs idées directrices. L'importation de biens d'équipements et de techniques étrangères doit d'abord tenir compte de diverses limitations : il faut « *partir de la réalité chinoise* » et des capacités d'assimilation de l'appareil de production national ; l'objectif doit être d'importer moins d'équipements que de licences ou de technologies, en vue de renforcer le travail de recherche en Chine même, notamment dans le secteur des industries mécaniques (« *rien ne devrait être acheté à l'étranger de ce qui peut être fabriqué en Chine* », rappelle *le Quotidien du peuple*, qui ajoute qu'« *on est quand même parvenu à fabriquer sans aide extérieure des bombes « A » et « H » ainsi que des satellites artificiels* ») ; enfin les exportations devant financer les importations, c'est sur les premières qu'il faut actuellement mettre l'accent.

Une réorganisation des relations économiques extérieures est d'ailleurs en cours qui semble bien faire partie de la réforme du système de gestion annoncée par *le Drapeau rouge*.

Le Quotidien du peuple exprime simultanément le vœu qu'une « *direction unifiée* » prenne en main les échanges économiques avec l'étranger, qui souffrent actuellement de « *multicéphalisme* », de « *cloisonnement* », d'« *inefficacité* », et que les dirigeants locaux prennent dans le même domaine des responsabilités accrues. Ces deux objectifs ne sont pas contradictoires, comme en témoignent les indications les plus récentes recueillies auprès de firmes ou de missions commerciales étrangères qui traitent actuellement avec la Chine. D'une part, en effet, on assiste à l'apparition de « *sociétés* » chinoises dotées d'une certaine autonomie juridique, chargées de réaliser des opérations dont elles prennent la responsabilité, y compris financière. On signale l'existence à Shanghai d'une « *société de compensation* » et à Pékin de multiples marchés traités par des organismes dépendant de la municipalité. D'autre part, un effort de reprise en main est en cours, que traduit l'instauration, début avril, d'un contrôle des changes, l'ensemble du financier étant « *supervisé* » par la Banque de Chine qui devient indépendante de la Banque populaire de Chine et dont le directeur prend rang ministériel — sous la responsabilité suprême de M. Li Xiannian, membre du bureau politique, vice-premier ministre et qui fut ministre des finances pendant près de vingt ans. Ce rôle nouveau donné à la Banque de Chine exclut désormais que sa garantie soit directement accordée, sauf cas exceptionnel, à des contrats conclus avec l'étranger. Sa mission sera désormais de gérer l'ensemble des opérations de crédits extérieurs du pays.

Certains observateurs attribuent l'esprit d'économie manifesté par les autorités chinoises non seulement à un souci général de plus grande rigueur dans la gestion des affaires économiques mais aussi à des considérations pressantes d'ordre conjoncturel. Selon des sources dignes de foi, la Chine a, en effet, décidé de porter ses stocks stratégiques de céréales de 50 à 100 millions de tonnes d'ici à 1985. En dépit de récoltes satisfaisantes — l'agence Chine nouvelle vient de révéler que celle de 1978 avait dépassé les 295 millions de tonnes annoncées précédemment et qui n'équilibrent que de justesse la croissance démographique, — cet objectif de stocks stratégiques contraint à augmenter considérablement le volume des importations céréalières. Aussi ces dernières devraient-elles atteindre cette année le chiffre record de 14 millions de tonnes (contre 11 millions environ en 1977 et 1978 et entre 4 et 7 milloins de 1970 à 1975).

Au cours actuel, cela représenterait une sortie de devises de l'ordre de 2 milliards de dollars — soit 12 % du commerce extérieur chinois en 1978. Ces précautions, cette volonté de sécurité alimentaire expliquent les économies réalisées sur d'autres secteurs.

ALAIN JACOB.

ASIE

Chine

Pékin va libérer une centaine de prisonniers vietnamiens

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a décidé unilatéralement de libérer et de rapatrier un premier groupe d'une centaine de prisonniers de guerre vietnamiens. *Ceux-ci seront conduits,* le 19 mai, à la frontière dans le secteur de la passe de l'Amitié (au nord de Lang Son), accompagnés par des représentants de la Croix-Rouge chinoise. *La délégation de la Croix-*Rouge internationale, conduite par M. Marcel Nabille, qui se trouve en Chine depuis le début du mois, a été invitée à être témoin de l'opération.

Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhung Xidong, qui a annoncé, vendredi 11 mai, cette décision au cours d'une conférence de presse, a déclaré que la Croix-Rouge vietnamienne serait également invitée à se rendre le 19 mai à la passe de l'Amitié pour y recevoir le premier groupe de prisonniers et pour négocier la libération et le rapatriement de l'ensemble des prisonniers de guerre détenus des deux côtés. Cette offre doit être officiellement formulée lors de la quatrième session des négociations sino-vietnamiennes, qui se tiendra samedi matin à Hanoï.

Quelle que soit l'attitude des autorités vietnamiennes

En réponse à des questions, M. Zhung Xidong a affirmé que la Chine, pour sa part, était prête à libérer tous les prisonniers vietnamiens *qu'elle détient — et qui sont* au nombre d'un peu plus de mille six cents, a-t-il dit — quelle que soit l'attitude des autorités vietnamiennes. Il n'a pas précisé, toutefois, dans quels délais les groupes suivants seraient rapatriés.

« Le Vietnam, a-t-il encore indiqué, *déclare détenir environ deux cents prisonniers chinois, mais la Chine pense que ce chiffre n'est pas exact. »* M. Zhung Xidong a profité de l'occasion pour condamner sévèrement l'attitude des Vietnamiens qui, a-t-il rappelé, *« ont rejeté, le 4 mai, une proposition chinoise d'organiser des consultations entre la Croix-Rouge des deux pays en vue de préparer la libération rapide de tous les prisonniers ».* Il a qualifié d'*« hypocrite »* l'offre formulée, à la même époque, par le Vietnam de présenter une liste des noms des *détenus.*

La décision annoncée vendredi est bien dans la manière de la diplomatie chinoise et rappelle celle qui *avait été prise, également de manière* unilatérale, à l'issue du conflit de 1962 avec l'Inde, en faveur des prisonniers indiens, qui avaient de surcroît, dans leur cas, été rendus à leur patrie avec leurs armes.

Le vice-ministre chinois a d'autre part dénoncé une fois de plus le comportement de la délégation vietnamienne aux négociations de Hanoï qui, a-t-il dit, refuse obstinément d'aborder les *« problèmes fondamentaux »* et n'utilise les pourparlers que pour attaquer et calomnier la Chine. Il a de nouveau accusé le Vietnam de continuer les provocations sur sa frontière avec la Chine, de masser des troupes à proximité de la frontière *sino-laotienne, d'ouvrir des bases à « une superpuissance »* et, d'une manière générale, de poursuivre une politique *« expansionniste »* dans l'ensemble du Sud-Est asiatique. Il a cependant affirmé que, *« si difficile que soit le processus de la négociation »*, la Chine, pour sa part, poursuivrait ses efforts *« pour obtenir quelques résultats ».*

Il est assez remarquable que M. Zhung Xidong — qui, lors de sa dernière conférence de presse, le 26 avril, avait maintes fois accusé l'U.R.S.S. d'être « derrière » le Vietnam — n'ait pas une seule fois, vendredi, prononcé le nom de l'Union soviétique. Dans le contexte mouvant *des relations entre Pékin et* Moscou, cette omission pouvait difficilement être involontaire.

ALAIN JACOB.

Thaïlande

Les conflits indochinois nuisent au parti communiste

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Victime des conflits entre ses voisins communistes, de dissensions internes et d'une répression accrue de la part du gouvernement de Bangkok, le *parti communiste thaïlandais* (P.C.T.) traverse l'une des périodes les plus difficiles de son histoire. De tendance prochinoise dominante, il bénéficiait depuis 1975, à la suite des victoires communistes en Indochine, d'une aide multiforme de la Chine, du Vietnam, du Laos et du Cambodge et disposait de bases d'entraînement dans ces deux derniers pays. La *solidarité militante des « partis frères »* jouait alors à plein.

De plus, le coup d'État sanglant de 1976 à Bangkok avait jeté plusieurs milliers de militants de *la gauche dans* les *bras du P.C.T.*, lui donnant une dynamique et une base populaire nouvelles. Les autorités gouvernementales estimaient, en 1978, que le P.C.T. était plus ou moins implanté dans plus de quarante des soixante et onze provinces du royaume et qu'il gagnait du terrain. Cette position favorable, renforcée par les contradictions internes du régime militaire de Bangkok, *s'est érodée* à cause des conflits khméro-vietnamien et sino-vietnamien et des réalignements qu'ils ont provoqués. Pour des raisons tactiques, la *solidarité* entre partis communistes a cédé le pas aux relations de gouvernement à gouvernement. La Chine n'a pas retiré son soutien aux partis révolutionnaires d'Asie du Sud-Est, mais son rapprochement avec les régimes en place a entraîné une réduction des aides matérielles et de la propagande dont bénéficiaient ces mouvements.

Animés par le même souci de gagner des appuis gouvernementaux, les Vietnamiens ont officiellement annoncé, en 1978, le lâchage des mouvements insurrectionnels *(maoïstes)* du Sud-Est asiatique et cessé leurs diatribes contre les pays anticommunistes de l'ASEAN (1). Même si elles doivent être purement conjoncturelles, ces politiques de mise en veilleuse et de désaveu pratiquées par Pékin et par Hanoï ont considérablement affaibli les P.C. clandestins, renforçant du même coup les positions internationales des gouvernements de la région. Les Thaïlandais et les Malaisiens ont saisi l'occasion pour relancer les opérations militaires combinées de part et d'autre de leur frontière commune.

Du fait de sa situation géographique et de la diversité de ses aides extérieures, le P.C.T. a souffert plus que tout autre. Les difficultés internes engendrées par cette position d'écartèlement sont notamment confirmées par le fait que pas une seule fois depuis un an et demi la Voix du peuple thaïlandais, organe du P.C.T. qui émet du sud de la Chine, n'a fait allusion aux conflits entre communistes asiatiques, pas plus d'ailleurs qu'aux ouvertures diplomatiques de Pékin *et de Hanoï en direction des capitales* de l'ASEAN. Ce mutisme du P.C.T. tranche avec les prises de position violemment antivietnamiennes et antisoviétiques des P.C. malaisien et birman.

Vers la fin de l'année dernière, alors que le Vietnam se préparait à attaquer le Cambodge et que la querelle avec la Chine avait atteint un point de non-retour, les P.C. de Hanoï et de Vientiane ont renvoyé en Thaïlande les cadres du P.C.T. qu'ils formaient, fermé les bases mises à leur disposition et supprimé toute assistance : *trois conditions vitales* au développement de la guérilla.

En bonne logique, les Vietnamiens et les Laotiens considèrent désormais les partis se réclamant d'une affiliation chinoise comme des mouvements « réactionnaires ». Ils tenteraient de susciter l'émergence de cellules plus proches de leur conception de la révolution mondiale.

Ces actions, ajoutées à une politique de relative détente intérieure pratiquée par le gouvernement du général Kriangsak, ont provoqué la défection d'étudiants qui avaient fui en octobre 1976 pour les maquis et qui reviennent discrètement à Bangkok. Enfin, le long de la frontière khméro-thaïlandaise, où ils contrôlent des *zones* libérées, les *communistes* thaïlandais sont aujourd'hui pris entre les feux croisés des Khmers rouges, qu'ils soutiennent, des Vietnamiens et des forces armées de Bangkok. Il n'est pas impossible, estime-t-on ici de sources informées, qu'ils soient de plus en plus conduits, dans la phase actuelle, à réduire leurs activités antigouvernementales pour participer à la résistance contre la mainmise vietnamienne sur le Cambodge.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) *Association des nations de* l'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

Vietnam

HANOI DÉMENT LA MISE A L'ÉCART DE M. PHAM VAN DONG

Hanoï (A.F.P.). — Les rumeurs concernant la mise à l'écart du premier ministre M. Pham Van Dong (« le Monde » du 10 mai), sont « dénuées de tout fondement et tendancieuses », a déclaré jeudi à Hanoï le porte-parole du département de presse du ministère vietnamien des affaires étrangères.

« Le premier ministre Pham Van Dong est en bonne santé et il travaille normalement », a-t-il ajouté, en précisant que, depuis le 4 mai, M. Dong a reçu successivement le secrétaire général du parti socialiste norvégien, un représentant du parti communiste espagnol, une délégation de l'Association internationale des juristes démocrates et l'ambassadeur du Japon à Hanoï.

PROCHE-ORIENT

Iran

La lutte pour le pouvoir

(Suite de la première page.)

L'un d'eux a indiqué à des représentants d'agences de presse qu'il s'agissait de l'article du *Monde*. *En revanche, l'un* des conseillers les plus proches de l'imam Khomeiny nous a assuré dans les termes les plus catégoriques que le seul texte visé était celui de *Forghan*.

Il n'en reste pas moins que les journaux de jeudi soir, sous les instructions impératives du bureau de l'iman, ont publié une version édulcorée de l'interview *dans laquelle manquait* un passage significatif, celui qui disculpait la gauche de l'assassinat. Cette omission pourrait paraître superflue puisque ces mêmes journaux avaient mis en manchette la déclaration accusant les services américains d'avoir commis le crime, dégageant ainsi implicitement la responsabilité des formations progressites. Une telle *logique* n'est cependant pas de mise dans un pays où la question du pouvoir n'a pas encore été tranchée, où le moindre mot risque, du moins dans l'esprit des premiers intéressés, d'influer sur le cours des événements en modifiant le délicat équilibre de forces. Diverses hypothèses, qui pourraient être complémentaires, sont avancées dans les milieux politiques pour expliquer le curieux comportement des représentants de l'imam :

— Ces derniers ont du composer avec l'aile droite du clergé indignée *moins par les déclarations* de l'ayatollah au *Monde* que par la présentation qu'en a faite *Ayandegan*. Titrer sur l'innocence de la gauche dans l'assassinat de Moutaheri n'aurait d'autre objectif, aux yeux des mollahs conservateurs, qui ont orchestré les récentes manifestations anticommunistes — que de réduire à néant leurs efforts visant à assurer leur monopole politique dans la nouvelle République islamique. Leur stratégie consiste à discréditer les forces de gauche en laissant planer un doute sur leur *innocence. Plusieurs* représentants de cette aile du clergé, notamment l'ayatollah Mahdavi-Kani, chef de file des « comités de l'imam », tout en dégageant leurs responsabilités dans la formulation des slogans anticommunistes de ces derniers jours, soutiennent qu'il s'agit d'une *« réaction spontanée du peuple ». « La population,* nous déclarait encore l'ayatollah Mahdavi-Kani, *reconnaît ses ennemis et ceux de l'ayatollah Moutaheri, qui a consacré sa vie à lutter contre les marxistes. »*

Tenant compte tout à la fois de la stratégie de l'aile droite du clergé et des préoccupations des chefs religieux progressistes, l'imam Khomeiny avait tenté, dans les déclarations qu'il nous a faites, d'entretenir une certaine ambiguïté qui avait échappé aux journalistes de *Ayandegan*. D'une part, il dénonçait *« les agents de l'impérialisme américain »* et de l'autre il indiquait que certains parmi ces derniers se cachaient derrière divers « *masques* », l'un étant celui de l'organisation pseudo-musulmane Forghan, l'autre celui de la gauche.

M. Bazargan et les communistes

Cette thèse a de quoi satisfaire ceux qui soutiennent qu'il existe une *« convergence entre les intérêts de l'impérialisme et de la gauche »*. M. Bani Sadr, l'un des théoriciens de la révolution, par exemple, estime qu'il n'y a pas de *« vraie gauche »* en Iran, que les *« soi-disant progressistes »*, en raison de leur *« conception manichéenne et stalinienne »* ne sont rien d'autre qu'une *« droite camouflée »*. Leur comportement, notamment en alimentant des troubles parmi les minorités qui revendiquent l'autonomie, nous dit-il, *« contribue à la réalisation du complot américain »*. Cette thèse est très répandue dans les milieux islamiques. Le président du conseil, M. Bazargan, par exemple, nous déclarait jeudi : *« Les partis de gauche collaborent avec les partisans du chah, avec les impérialistes et les sionistes. »* Raison supplémentaire, à ses yeux, pour qu'ils *« ne se mêlent pas de la querelle »* qui oppose l'imam à *Ayandegan* et à *Peygham Emrouz*.

M. Bazargan est très sévère pour ces deux journaux, qui risquent de tomber sous les coups de l'imam. A l'en croire, ils seraient truffés d'agents de la SAVAK et du parti Toudeh (communistes orthodoxes), qu'il ne distingue d'ailleurs pas puisque les communistes, selon lui, s'étaient ralliés au régime du chah pour mieux le noyauter. *« Ils étaient partout : dans la presse, dans l'administration, au gouvernement, dans le parti unique Rastakhiz et jusque dans l'entourage immédiat du chah »*, nous dit-il avant d'insister :

« Croyez-moi, ils contrôlaient littéralement les journaux comme Ayandegan *et* Peygham Emrouz. » Quoi de plus naturel, dès lors, ajoute-t-il, que ces deux journaux se démasquent en menant une campagne anti-islamique ? Et il conclut tristement : *« Et nous ne possédons même pas des journaux dignes de ce nom pour neutraliser leurs mensonges et leur malveillance. »* Pour lui, du moins, la *cause est entendue.*

Enfin, selon une troisième interprétation, les accusations lancées contre les deux journaux ne seraient qu'un prétexte que l'on aurait *cherché* depuis un *certain* temps pour étouffer les dernières voix discordantes dans le concert de la presse iranienne. C'est la thèse du conseil de rédaction d'*Ayandegan*. *« On cherche à susciter en Iran un climat de terreur*, nous ont déclaré les animateurs du journal, *afin de faciliter la prochaine adoption d'une constitution antidémocratique. Ce complot fomenté au nom de l'imam, qui ignore ce qui se trame derrière son dos, risque de le discréditer aux yeux de l'opinion. »*

Des manifestations « spontanées »

Quoi qu'il en soit, la double *« excommunication »* d'*Ayandegan* et de *Peygham Emrouz* entraîne des conséquences qui pèseront lourd sur la liberté de la presse et partant sur le type de régime que l'on projette d'instaurer dans les prochaines semaines. Dans la pratique, la censure est désormais généralisée. Comme à l'époque du chah, le bureau de l'imam a dicté aux journaux un *texte* rédigé à l'avance, sa propre version de l'interview accordée au *Monde*, et leur a interdit de reproduire le document de *Forghan* publié jeudi par *Ayandegan*.

Le conseil de rédaction de ce dernier journal a tenu, ce vendredi matin, une réunion dans un lieu tenu secret pour déterminer son avenir. Les rédacteurs n'osent plus se rendre à leur bureau qui risque d'être pris d'assaut d'un moment à l'autre par des membres des comités de l'imam ou par des *« manifestants indignés »* par leur *« trahison »*. Le journal envisage de se saborder. Le boycottage décrété par l'imam, son appel indirect aux ouvriers typographes invités à se dresser *contre la rédaction*, les agressions probables contre les journalistes, incitent ces derniers à mettre un terme à leur publication et à remplacer celle-ci par des pamphlets et des tracts ronéotypés. Dès jeudi après-midi, des *« manifestations spontanées »* ont éclaté dans plusieurs villes de province où des militants du mouvement islamique ont empêché la distribution du journal.

Peygham Emrouz, pour sa part, continuera à être imprimé clandestinement. Son rédacteur en chef, M. Marzbam, estime que ce serait une grave erreur de saborder son journal ou de déclencher la grève générale de la presse que certains responsables de l'association de journalistes ont envisagé jeudi. *« C'est exactement ce que le clergé espère »*, nous a déclaré M. Marzbam, avant d'ajouter : *« Les tenants d'un régime islamique intégriste en profiteraient pour licencier les journalistes démocrates et les remplacer par des porte-plume... »*

ERIC ROULEAU.

● *Les ministres des affaires étrangères* assistant à la dixième conférence islamique qui se tient à Fès ont réaffirmé avec force le jeudi 10 mais leur détermination de *« libérer Jérusalem »* et leur soutien total à la lutte du peuple palestinien.

L'émir Saoud Al Fayçal (Arabie Saoudite) a fait adopter, au nom du roi Khaled, la création d'un comité supérieur composé des ministres des affaires étrangères et présidé par le roi Hassan II du Maroc pour étudier les moyens *« efficaces pour libérer Jérusalem »*.

Le comité soumettra son rapport au sommet islamique prévu à l'occasion de l'avènement du quinzième siècle de l'hégire (vers le mois de novembre 1981). — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tchad

N'DJAMENA SOUHAITE UN « GEL PROVISOIRE » DU RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES

Le Tchad demande à la France le *« gel provisoire »* du retrait des troupes françaises, a indiqué jeudi 10 mai le général Negue Djogo, vice-président du gouvernement d'Union nationale de transition, de passage à Paris à la tête d'une délégation ministérielle. *« Le problème de fond du retrait sera examiné en son temps,* a-t-il ajouté. *Nous nous trouvons dans une période où les problèmes se chevauchnet et nous connaissons d'énormes difficultés. Il est donc prudent de ne pas prendre de décission précipitée. »*

Le général Djogo a été reçu jeudi par M. René Journiac, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, avant de rencontrer M. Giscard d'Estaing. Il a indiqué que son pays souhaitait une assistance française dans les domaines diplomatique et économique, et précisé que le gouvernement auquel il appartient n'avait pas l'intention de *« monopoliser le pouvoir »*.

« Nous prévoyons l'ouverture à d'autres tendances, a-t-il poursuivi. *La commission d'enquête créée par la conférence de Kano II se trouve actuellement à N'Djamena pour déterminer la représentativité politico-militaire des tendances tchadiennes. Une fois qu'elle aura établi son rapport, nous chercherons une solution globale au problème tchadien »*, laissant ainsi entendre que N'Djamena n'est pas hostile à la convocation d'une troisième conférence de Kano. Enfin, il a indiqué que la situation était calme dans le nord du pays *« après l'offensive qu'on appelle libyenne »* et que N'Djamena *« avait l'intention d'envoyer une délégation en Libye ».* — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le roi Juan Carlos* et la reine Sophie ont commencé vendredi 11 mai à Abidjan leur premier voyage officiel en Afrique. Les souverains espagnols se rendront ensuite en Guinée et au Sénégal. — *A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Grenade

APRÈS LE COUP D'ÉTAT DU 13 MARS

La vie a repris un cours normal malgré les menaces qui pèsent sur le nouveau régime

La révolution qui a porté au pouvoir, le 13 mars dernier, dans la petite île caraïbe de Grenade, un jeune avocat, M. Maurice Bishop, semble peu à peu s'installer, malgré les menaces que font peser sur le nouveau régime les mercenaires que recruterait actuellement le premier ministre renversé, Sir Eric Gairy.

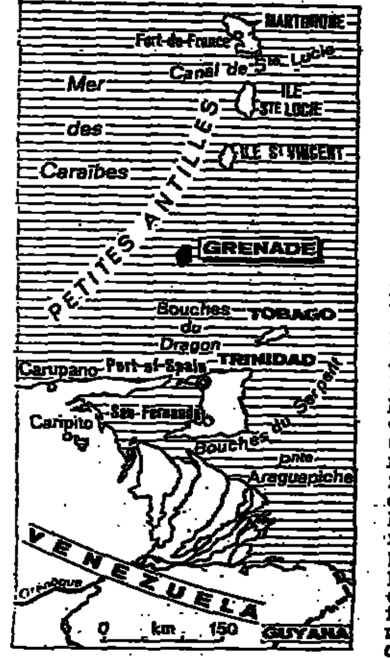
M. Bishop a accusé jeudi la C.I.A. de chercher à « déstabiliser » son gouvernement, dans une déclaration à la radio captée à Georgetown, en Guyana (l'ex-Guyane britannique). Le « plan » de l'agence américaine, selon M. Bishop, comprendrait une campagne destinée à décourager les touristes, puis le sabotage et l'assassinat de dirigeants.

Ce qui se passe à Grenade constitue la première expérience révolutionnaire dans une île anglophone de la région, où les traditions parlementaires de type britannique avaient toujours été respectées jusqu'à présent.

Correspondance

Saint-George. — Le petit avion qui effectue la liaison Trinité-Grenade transporte une majorité de Grenadiens. Ayant fui le régime précédent, un quart de la population de l'île aux épices (344 kilomètres carrés, 115 000 habitants) travaille à la Trinité, attiré par la richesse pétrolière. A l'aéroport, quelques soldats de l'armée révolutionnaire populaire montent la garde, armés de vieux fusils. Les étrangers sont systématiquement fouillés et interrogés.

La mauvaise route qui relie l'aéroport à la petite capitale de l'île, Saint-George, est déjà un indice de la situation économique déplorable de Grenade après onze ans de règne de celui qu'ici l'on surnomme à présent « le tyran des Caraïbes ». Plus de médicaments, de couvertures, de draps dans les hôpitaux ; des écoles qui tombent en ruine, plus d'électricité dans certains villages. L'île, minuscule caillou à l'extrémité de l'arc des Petites Antilles, à 200 kilomètres environ des côtes vénézuéliennes, tire ses ressources de l'agriculture — banane, cacao et noix de muscade, dont elle est le premier producteur mondial, — et du tourisme. Saint-George compte moins de 10 000 habitants. Blotti entre des collines verdoyantes où poussent de petites maisons au toit rouge, le petit port accueille en permanence une multitude de bâteaux de plaisance. « *La révolution du 13 mars n'a pas freiné l'afflux des touristes, au contraire* », affirme un responsable de l'information. « *Ils ont tout de suite su qu'aucun étranger n'a été molesté et que nous n'avons pas touché à leurs biens* ».



Grenade a connu l'histoire mouvementée de toutes les îles des Caraïbes. Découverte en 1498 par Christophe Colomb lors de son troisième voyage, elle n'a pas été colonisée tout de suite, les Indiens caraïbes opposant une résistance désespérée aux conquistadors. Certains se sont même jetés, par familles entières, du haut des « mornes » (petites collines) dans la mer afin d'échapper aux colons français qui venaient d'acheter l'île pour deux bouteilles de « brandy » et des colifichets. L'île changea de mains à de nombreuses reprises avant de revenir finalement aux Anglais en 1783. Toutefois, la majorité de la population est restée catholique.

L'histoire des trente dernières années est intimement liée à la personnalité de Sir Eric Gairy, ancien leader syndicaliste, qui, pendant longtemps, était très populaire auprès des agriculteurs. Revenu au pouvoir en 1967, à l'époque où la Grande-Bretagne accordait aux petites îles caraïbes anglophones une large autonomie, Sir Eric a régné sans partage, créant notamment une milice privée, les « mangoustes », version locale des tristement célèbres « tontons macoutes » de la famille Duvalier à Haïti. Ce pays de 115 000 habitants ne comptait pas moins de 1 500 soldats, policiers et miliciens. Leader mégalomane, à la fois mystique, millionnaire, amateur de sciences occultes et de soucoupes volantes, l'ancien premier ministre avait réussi à transformer ce paradis pour touristes en véritable enfer... pour la population. En 1973, il écrasait dans le sang les manifestations de l'opposition, tuant notamment Rupert Bishop, le père de l'actuel premier ministre, et blessant ce dernier. Voyant sa popularité fondre, Sir Eric décidait de demander l'indépendance pour Grenade, que la Grande-Bretagne accorda le 7 février 1974. Depuis, la situation économique n'a cessé de se détériorer.

Confondant les deniers publics avec sa fortune personnelle, Sir Eric Gairy possédait plusieurs night-clubs dans l'île et aux Etats-Unis. Il avait pu remporter de justesse les élections de 1976, entachées de nombreuses irrégularités, en terrorisant l'opposition, dont la principale composante était le JEWEL (Joint Endeavour for Welfare, Education and Liberation, le Mouvement uni pour le bien-être social, l'éducation et la libération) de M. Maurice Bishop.

Le gouvernement révolutionnaire issu du coup d'Etat du 13 mars ne semble vouloir tenir pour responsable de la situation passée que l'ancien premier ministre.

L'actuel cabinet, composé de sept membres, se réclame d'un socialisme non marxiste. « *Il nous faut maintenir les acquis de la révolution du 13 mars*, a déclaré l'un d'eux, *et nous battre pour la dignité, la démocratie, une réelle indépendance économique. Aucune nation riche et puissante n'a le droit de dire à Grenade ce qu'elle doit faire ni avec qui elle doit avoir des relations.* »

Cette dernière phrase s'adresse directement aux Etats-Unis, qui n'ont pas vu d'un bon œil l'ouverture de relations diplomatiques de l'île avec Cuba.

L'une des premières mesures prises par le nouveau régime a été de baisser le prix du riz, base de l'alimentation grenadienne. Il devrait bientôt décider un salaire minimum et l'égalité de salaire entre les hommes et les femmes. M. Maurice Bishop a également promis des élections générales avant la fin de l'année après une révision des listes électorales.

IAN HAMEL.

États-Unis

PRÉCURSEUR DU RAPPROCHEMENT EST-OUEST

Cyrus Eaton est mort

Le millionnaire américain Cyrus Eaton s'est éteint le 9 mai dans sa propriété des environs de Cleveland.

Mort à quatre-vingt-quinze ans, l'homme d'affaires américain Cyrus Eaton aura vécu assez longtemps pour voir ses idées tomber dans le domaine public. Idées simples s'il en fut. Elles revenaient à introduire le principe de la libre entreprise dans les relations entre l'Est et l'Ouest. Pour lui, le communisme n'était pas une aberration démoniaque condamnée à disparaître par la victoire inéluctable des forces de la lumière et du bien ; c'était un phénomène historique irréversible que l'on pouvait apprécier diversement, mais dont il convenait de s'accommoder pour éviter que les deux blocs ne s'affrontent en une collision mortelle pour le genre humain. L'accord sur SALT 2 intervenu le jour même du décès de Cyrus Eaton donne rétrospectivement valeur prémonitoire aux efforts qu'il déploya.

Car Cyrus Eaton ne se contentait pas de prêcher dans ce qui était alors le désert de la guerre froide et de ses séquelles. Il agissait, se faisant le commis voyageur d'une détente avant la lettre. C'est lui qui lança et finança au milieu des années 1950 les conférences de Pugwash, baptisées du nom du petit village de pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse (Canada) où il avait vu le jour le 27 décembre 1883. Elles réunissaient à intervalles irréguliers des savants atomistes russes et américains, ainsi que des experts en stratégie. Il n'hésitait pas à s'engager personnellement et à offrir ses bons offices. Il était en termes excellents avec de nombreux dirigeants soviétiques, dont MM. Khrouchtchev et Kossyguine, et reçut en 1960 le prix Lénine. Il se rendit en 1969 à Hanoï et en rapporta un « plan de paix », qui fut mis à la corbeille par le gouvernement américain, alors persuadé qu'il aurait le dernier mot sur le terrain — contrairement à la conviction maintes fois exprimée en public par Cyrus Eaton. En 1974, il rencontre Fidel Castro. Il se réjouit de la reconnaissance récente de Pékin par Washington.

On peut imaginer les soupçons et les calomnies qui pesèrent sur cette activité débordante. Il fut en butte aux chicanes du F.B.I., aux « dénonciations » de politiciens bien-pensants. Cyrus Eaton n'en avait cure. Il faisait front avec l'intrépidité du self-made man qui ne devait sa réussite qu'à son ingéniosité et à son labeur, du grand capitaliste parfaitement à l'aise dans le système qui lui permit d'amasser une fortune considérable (inchiffrable — plusieurs centaines de millions de dollars au minimum —), et que ne rongeait aucun de ces « complexes » envers le communisme, couramment attribués aux Etats-Unis aux positions dites « libérales ». C'est par réalisme, et non par sympathie idéologique, que Cyrus Eaton conduisait sa croisade solitaire. A ce titre, il restera un modèle de ce « robuste individualisme » qui s'inscrit dans la légende des pionniers américains. A. C.

EUROPE

Grande-Bretagne

RECEVANT LE CHANCELIER SCHMIDT

Mme Thatcher affirme que son gouvernement participe activement au développement de la C.E.E.

Londres. — A l'issue du dîner d'Etat donné jeudi soir 10 mai en l'honneur du chancelier Schmidt, en visite officielle à Londres, Mme Thatcher a affirmé que le nouveau gouvernement conservateur participerait activement et complètement avec ses partenaires européens au développement de la Communauté européenne. Mais elle a souligné que contrairement à certaines ru-

De notre correspondant

meurs, le gouvernement ne montrerait aucune faiblesse dans la défense des intérêts britanniques. *« Nous serons juges des intérêts de la Grande-Bretagne et nous serons fermes pour les défendre »*, a dit le premier ministre en ajoutant que si un mauvais fonctionnement de la Communauté avait des conséquences fâcheuses pour un ou deux de ses membres, il était essentiel de procéder à des changements. *« Mais il ne s'agirait pas seulement d'un acte de charité ou de justice mais de la bonne santé et du bien-être de la Communauté dans son ensemble. »*

Mme Thatcher qui prononçait son premier discours de politique étrangère depuis son accession au pouvoir a bien insisté sur son désir de *« réduire et non d'élargir les divergences de vue »*. Elle a souligné que son gouvernement, à l'inverse de celui de son prédécesseur, ne se considérait pas *« à contrecœur »* membre de la Communauté, ajoutant que l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun avait été *« une bonne chose pour l'Europe et pour la Grande-Bretagne »*.

Le premier ministre a repris les revendications fondamentales de la Grande-Bretagne, en précisant les points sur lesquels elle espérait un changement, à savoir : un accord sur la pêche qui reconnaîtrait les intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne, la fin d'un système obligeant le pays à dépenser de l'argent pour stocker ou se débarrasser des surplus agricoles, une opération *« énormément coûteuse »* imposant à la Grande-Bretagne un *« fardeau inacceptable »*.

Elle a ajouté que la Communauté doit prendre conscience que ses propres intérêts coïncident avec ceux de la Grande-Bretagne. *« En faisant des changements, nous n'affaiblirons pas la Communauté, qui sera mieux en mesure de servir l'intérêt commun et d'être équitable, juste et raisonnable envers tous ses membres. »* Mme Thatcher a demandé aux partenaires européens de la Grande-Bretagne de faire preuve de *« compréhension »* et de *« bonne volonté »*.

Avant le dîner, Mme Thatcher s'était entretenue durant une heure avec le chancelier Schmidt et M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères. Ce dernier avait eu également des conversations particulières avec lord Carrington, et sir Joseph Howe, chancelier de l'Echiquier, qui s'était entretenu avec son collègue, M. Matthœfer. La discussion très générale a porté sur les relations Est-Ouest, le sommet économique de Tokyo, ainsi que sur les problèmes du Proche-Orient et de l'Afrique australe. Les problèmes de la défense européenne auraient été également abordés à la lumière de l'accord SALT 2. Selon certaines informations non confirmées, les Britanniques seraient maintenant disposés à accepter l'installation sur leur sol de rampes de lancement des engins de l'OTAN, comme le souhaiteraient les Allemands, qui aimeraient ne pas être les seules cibles éventuelles des engins soviétiques. En contrepartie, les Britanniques espèrent que Bonn favorisera au sein de la Communauté les revendications de la Grande-Bretagne concernant la pêche et les prix agricoles.

D'autre part, M. Heath a fait savoir, dans une interview accordée à un journal local du Kent, qu'il n'était pas disposé à accepter un poste à l'étranger qui l'obligerait à quitter les Communes. M. Heath, qui doit faire une longue tournée à l'étranger au cours des prochains mois, y compris en Chine, a l'intention de rester dans la vie politique britannique.

HENRI PIERRE.

Irlande du Nord

« L'IRA PROVISOIRE POURRAIT ACQUÉRIR DES MISSILES SOVIÉTIQUES » estiment les services de renseignements britanniques

Belfast *(A.F.P.)*. — L'IRA provisoire pourrait acquérir prochainement des missiles soviétiques sol-air AM-7, indique un rapport confidentiel des services de renseignement britanniques dont un exemplaire est tombé entre les mains de l'armée clandestine irlandaise, qui l'a diffusé jeudi 10 mai.

Un porte-parole du ministère de la défense a confirmé l'authenticité de ce rapport.

Ce document, daté de décembre 1978, laissait prévoir notamment une recrudescence du terrorisme de la part de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA), groupe dissident de l'IRA officielle (marxiste) qui a revendiqué l'assassinat le 30 mars dernier du porte-parole conservateur pour l'Irlande du Nord, M. Airey Neave.

Sur le plan politique, le rapport de l'armée britannique estime que l'administration directe de la province par le gouvernement de Londres doit être prolongée au moins jusqu'en 1983.

Espagne

LE GRAPO REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA SURETÉ

Le GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre), une organisation terroriste qui se réclame de l'extrême gauche, a revendiqué l'attentat commis lundi 7 mai contre l'ancien directeur de la sûreté générale, M. Emilio Rodriguez Roman, qui a été grièvement blessé (*le Monde* du 8 mai), a affirmé jeudi le quotidien madrilène *Ya*. Dans un communiqué à la presse, le GRAPO affirme qu'il s'agit de *représailles après la mort* d'un de ses militants tués à Madrid par les forces de l'ordre.

Une organisation jusqu'ici inconnue, le Front de libération de l'Andalousie, a, d'autre part, *revendiqué l'attentat* qui a coûté la vie mercredi soir à un policier en faction devant le consulat de France à Séville. Un autre policier avait été grièvement blessé.

Huit membres présumés de l'organisation *séparatiste* basque ETA, tous des jeunes gens, ont été arrêtés mercredi par la garde civile dans les provinces de Navarre et du Guipuzcoa, apprend-on à Madrid.

D'autre part, un détenu de la prison de Carabanchel, dans la banlieue de Madrid, a été tué et treize autres blessés, dont quatre gravement, au cours d'une émeute à l'intérieur de la prison. Les prisonniers, des Espagnols, des Maghrébins et des Sud-Américains, se seraient battus entre eux à coups de barre de fer et de couteau avant que la police n'intervienne, selon les autorités pénitentiaires. — *(A.F.P., Reuter.)*

[La situation dans les prisons espagnoles est, de l'avis des responsables eux-mêmes, désastreuse, en raison de la vétusté des installations et du surpeuplement des locaux. Maintenant les gardiens n'interviennent plus et font appel à la police ou à la garde civile pour réprimer les troubles qui s'y produisent.]

Tchécoslovaquie

Après une intervention des autorités autrichiennes

L'archevêque de Prague a été autorisé à se rendre à Salzbourg

De notre correspondante

Vienne. — L'intervention énergique du gouvernement autrichien auprès des autorités tchécoslovaques a porté ses fruits : le cardinal Frantisek Tomasek a finalement été autorisé à se rendre à Salzbourg pour participer aux cérémonies du deux cent cinquantième anniversaire de la béatification de saint Jean Népomucène (*le Monde* du 11 mai). Le cardinal Tomasek, qui est arrivé par avion à Salzbourg jeudi 10 mai dans la soirée, y restera trois jours.

Dans l'après-midi de ce même jeudi, l'ambassade de Tchécoslovaquie à Vienne avait fait savoir au ministre autrichien des affaires étrangères, M. Willibad Pahr, et au président fédéral, M. Kirchsläger, qu'*« aucune difficulté ne s'opposait au voyage du cardinal Tomasek »*, qu'il s'agissait de *« malentendus désormais dissipés »* et que les autorités tchécoslovaques voulaient *« éviter tout affront à l'Autriche »*. Le refus, soudainement signifié, à la veille de son départ, au prélat de Prague par les autorités de son pays, avait en effet été interprété comme un affront par Vienne, dans la mesure où le président Kirchsläger, lors de sa visite officielle en Tchécoslovaquie, il y a deux mois, avait personnellement invité le cardinal Tomasek à participer aux cérémonies commémoratives de Salzbourg.

A son arrivée, le cardinal Tomasek, accueilli par l'archevêque de Salzbourg, Mgr Karl Berg, a confirmé à la télévision autrichienne qu'il y avait bien eu des *« difficultés et des incertitudes »* à propos de son voyage. Le prélat a indiqué qu'il aurait des entretiens avec le président fédéral autrichien et avec le cardinal Kœnig. A la question de savoir si lors de ces conversations il soumettrait à ses interlocuteurs des *« cas concrets »* de dissidents poursuivis ou emprisonnés en Tchécoslovaquie, Mgr Tomasek a répondu qu'il *« n'en avait pas l'intention pour le moment »*. Comme on lui demandait si le prochain voyage du pape en Pologne pourrait avoir une influence bénéfique sur la situation de l'Eglise catholique dans les pays de l'Est, il s'est contenté de dire : *« Je le souhaite. »*

ANITA RIND.

OCÉANIE

La visite du président de Nauru souligne le regain d'intérêt de la France pour le Pacifique du Sud

Le chef Hammer de Roburt, *président de la République de* Nauru, en visite à Paris à l'invitation du gouvernement français, est ce vendredi 11 mai l'hôte d'honneur d'un dîner offert au Quai d'Orsay par M. Jean François-Poncet. Au cours de son séjour, le chef de l'Etat de cette île du Pacifique, a été reçu par M. Giscard d'Estaing. Il quitte Paris samedi pour se rendre en Suisse et en Grande-Bretagne.

Le but principal de la visite du chef Hammer de Roburt est de renforcer les relations entre son pays et la France. Il souhaite, en particulier, nous a-t-il dit, obtenir de nouvelles facilités d'escale pour la compagnie aérienne Air Nauru, dans les territoires français du Pacifique et aux Nouvelles-Hébrides. Le chef de l'Etat voudrait, d'autre part, développer les relations économiques de l'île avec les territoires français *de la région*.

Cette invitation montre le regain d'intérêt de la France pour le Pacifique du Sud, à un moment où nombre d'îles et d'archipels parviennent à l'indépendance. Ce sera le cas cet été des îles Gilbert et, l'an prochain, du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides. Si certains pays de la région n'ont pas caché leur souhait de voir la France accorder l'indépendance ou le droit à l'autodétermination à ses territoires, M. de Roburt pour sa part, se défend de vouloir s' *« ingérer dans les affaires intérieures »* des autres pays. Il ne cache toutefois pas sa sympathie personnelle pour *« l'indépendance des peuples »*. *« Nous ne pouvons pas dire que celle-ci est bonne pour Nauru et pas pour les autres »*, nous a-t-il déclaré.

Un micro-Etat

Indépendant depuis le 31 janvier 1968, Nauru est conscient du rôle limité que peut espérer jouer un micro-Etat dans un monde dominé par les *« super-puissances »*. Le chef de Roburt gouverne un atoll de 22 kilomètres carrés, peuplé de moins de 8 000 habitants, situé au cœur du Pacifique, juste au sud de l'équateur (1). Nauru ne siège pas aux Nations unies, n'est que membre spécial du Commonwealth et, bien que se sentant « non aligné », n'a pas rejoint ce mouvement. Nauru a quelques représentants seulement à l'étranger, en particulier dans les anciennes puissances de tutelle, Australie, Grande-Bretagne et Nouvelle-Zélande. La France y est représentée par son ambassadeur en Nouvelle-Zélande.

M. de Roburt ne se fait guère d'illusion. Il est conscient que de petits pays comme le sien sont *« indéfendables »*. Il se souvient que, pendant la guerre du Pacifique, en dépit des engagements des Etats de tutelle, Nauru ne *fut pas défendu contre l'invasion* japonaise. Le chef de Roburt fut un des mille deux cents Nauruans, déportés vers l'île de Truk en Micronésie. Seuls sept cent trente-sept survécurent. C'est pourquoi il préconise *une sorte* de « fédération » d'« union » des archipels de la région. *« Il serait logique*, ajoute-t-il, *d'envisager une représentation commune pour nous. »*

Nauru aurait peut-être à gagner à un tel regroupement. C'est sans doute le pays le plus riche de la région. L'île est, en effet, une gigantesque carrière à ciel ouvert de phosphates les plus purs du monde et en exporte entre 1 et 2 millions de tonnes par an, en particulier vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Comme les réserves doivent être épuisées d'ici à une quinzaine d'années, M. de Roburt nous a expliqué que son pays avait créé un fonds alimenté par la plus grande partie des royalties des phosphates. Les sommes sont placées et leur revenu ne pourra être utilisé avant l'épuisement des gisements. *Il servira à assurer la subsistance* d'une île pauvre dans le domaine agricole.

Pas de parti politique

Nauru a aussi fait des opérations immobilières comme, par exemple, l'immense Nauru House à Melbourne et souhaiterait investir dans le tourisme, dans les territoires de la région, dont la Nouvelle-Calédonie. Autres ressources de Nauru : sa compagnie aérienne et sa compagnie de navigation. L'industrie de la pêche est aussi en voie de développement, en collaboration avec le Japon.

De telles ressources font, des Nauruans, des gens aisés. Ils ont un revenu minimum annuel garanti par habitant de plus de 10 000 F. Ce qui n'empêche pas leur président de rester modeste. *Ce chef* de tribu, ancien instituteur de cinquante-six ans, au caractère placide, venu à la politique dans les années 50, est en fait le « père de l'indépendance » de Nauru qu'il a gouverné presque sans interruption jusqu'à aujourd'hui, disposant de la majorité à l'Assemblée de dix-huit membres, élue tous les trois ans. *« Il n'y a pas de parti politique à Nauru, nous n'en avons pas les moyens »*, dit-il. Il a toutefois dû céder sa place de décembre 1976 à avril 1978 à un rival, M. Bernard Dowiyogo. *« Ce n'était pas une affaire politique, mais plutôt un conflit de générations »*, assure-t-il.

PATRICE DE BEER.

(1) Le drapeau national est bleu, barré de jaune et frappé d'une étoile à douze pointes symbolisant les douze tribus de l'île.

Le Monde le débat européen

L'EXTRÊME DROITE CONTRAINTE A UNE « ENTENTE DE RAISON »

Le Front national et le P.F.N. restent réservés sur les prolongements éventuels de leur accord électoral

Nécessité oblige : à l'extrême droite de l'éventail politique — comme cela vient d'être le cas à l'extrême gauche, — le barrage institué par la loi électorale du 7 juillet 1977, limitant le champ d'expression des partis politiques, a forcé les formations rivales à conclure, pour la compétition européenne, une alliance de circonstance. Faute de pouvoir prétendre recueillir séparément le minimum des 5 % de suffrages requis pour être représentés à l'Assemblée européenne et bénéficier du remboursement de la caution de 100 000 francs exigée de chaque liste, le Front national (F.N.) et le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) — comme Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire — ont ainsi décidé de mettre une sourdine à leurs divergences et de constituer une liste commune qui s'intitulera, en définitive, « Union française pour l'Eurodroite des patries » (UFEP).

C'est de bonne grâce que MM. Jean-Marie Le Pen, président du F.N., et Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du P.F.N., tous deux anciens candidats à la présidence de la République, ont accepté le choix fédérateur, comme tête de liste, de l'écrivain Michel de Saint-Pierre, lequel compte de nombreux amis personnels au sein de chacune des deux formations. Aussitôt, les hebdomadaires de droite, notamment *Minute* et *Rivarol*, qui avaient mené campagne pour l'union, ont salué cet accord comme une victoire. « *Nos vœux sont exaucés* », écrit cette semaine *Rivarol*.

Le F.N. et le P.F.N. se présenteront donc « unis » au scrutin du 10 juin alors qu'ils étaient partis divisés à la bataille des législatives en 1978. Mais ce *modus vivendi* réaliste, dicté par les contraintes électorales, peut-il réellement déclencher une dynamique unitaire au sein de l'extrême droite ? On est fondé à en douter si l'on considère que, derrière ce compromis de façade, le désaccord entre le Front national et le Parti des forces nouvelles reste entier sur la stratégie à suivre pour faire sortir la « *droite nationale* » de la marginalisation où elle se trouve aujourd'hui réduite.

Dans *Aspects de la France*, organe de l'Action française, Pierre Pujo exprime, le 10 mai, de « *sérieuses réserves* » sur la possibilité de « *rassembler la droite* », dont il souligne le manque d'homogénéité.

Volontiers intransigeants quand il s'agit de défendre leurs idées, M. Le Pen et ses amis affirment assumer seuls l'héritage de la « *vraie droite* », tandis que, depuis sa création il y a cinq ans, le P.F.N. milite pour une « *nouvelle droite* », moderniste dans son langage et ses thèmes, quitte à soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing en 1974 ou à se rapprocher de M. Chirac aux municipales de 1977.

Les polémiques qui ont émaillé les relations des deux formations ont créé entre elles un lourd contentieux. La principale des conditions posées par Michel de Saint-Pierre à son engagement a d'ailleurs été la fin des querelles ouvertes.

Les principaux intéressés ne contestent pas le caractère purement « *conjoncturel* » de leur entente électorale. Ainsi M. Le Pen estime-t-il que le manifeste commun présenté à la presse par Michel de Saint-Pierre (*le Monde* du 8 mai) n'est que « *le plus grand commun dénominateur et le plus petit commun diviseur* » de l'extrême droite. Au P.F.N., on ne parle pas un langage différent : « *C'est plus une alliance de raison que de cœur* », déclare M. Alain Robert, ancien secrétaire général d'Ordre nouveau, membre du bureau politique.

La campagne électorale de la liste de l'UFEP sera animée essentiellement par Michel de Saint-Pierre, mais pour l'instant le F.N. et le P.F.N. œuvrent séparément, cette dernière formation le faisant sous le signe de l'Eurodroite, dont la constitution a été vivement critiquée par M. Le Pen. La cible, toutefois, est la même : la « *bande des quatre grands partis* » (P.C., P.S., R.P.R., U.D.F.).

Un comité de coordination ?

En fait, les conséquences de l'accord intervenu le 26 avril seront fonction des résultats de la consultation.

Le F.N. et le P.F.N. voient un signe encourageant dans les résultats obtenus aux élections cantonales par leurs candidats qui ont recueilli en moyenne, dans les cantons où ils étaient présents, environ 4 % des sufrages exprimés, réalisant en différents endroits des scores supérieurs à ceux des formations minoritaires de gauche.

L'extrême droite non monarchiste souligne, d'autre part, que la personnalité de Michel de Saint-Pierre, son absence de passé politique, son influence dans les milieux catholiques traditionnalistes, devraient permettre à la liste de l'UFEP de « *ratisser large* » dans l'électorat. Le Front national et le Parti des forces nouvelles ont également accueilli avec satisfaction l'annonce que le C.N.I.P., s'adressant à la même « clientèle », ne présentera pas de liste.

Enfin, et surtout, les deux formations estiment que le mode de scrutin proportionnel devrait inciter l'électorat droitiste à s'exprimer ouvertement. « *D'habitude nos électeurs préfèrent, au scrutin majoritaire, voter utile dès le premier tour*, explique M. Le Pen. *Cette fois nous allons leur dire qu'ils peuvent en même temps voter utile et agréable en affirmant leurs convictions.* »

L'extrême droite ne prend ainsi à rêver d'un score important, supérieur à celui réalisé par M. Tixier-Vignancour à l'occasion de l'élection présidentielle de 1965 (5,31 %).

Selon Michel de Saint-Pierre, la liste de l'« Union française pour l'Eurodroite des patries » pourrait attirer « *au moins deux millions d'électeurs, huit à dix pour cent des suffrages exprimés, si le pays veut bien s'exprimer* ».

Le F.N. partage cet optimisme. Les dirigeants du P.F.N. sont moins enthousiastes : « *5 %, c'est faisable, mais, à partir de 3 %, ce serait un succès pour la droite et son avenir.* » Evoquant le résultat obtenu à l'élection présidentielle de 1969 par M. Michel Rocard (3,66 %), ils font observer qu'il ne leur en faudrait pas davantage pour obliger ensuite la majorité actuelle à composer.

De part et d'autre, on admet qu'un résultat de cet ordre créerait au sein de la « *vraie droite* » une situation politique nouvelle qu'il conviendrait alors d'analyser. Pour l'heure, cependant, personne ne paraît se préoccuper réellement, ni au F.N. ni au P.F.N., de l'après 10 juin. « *Si la barre des 5 % n'est pas franchie, sans doute, hélas, chacun reprendra ses billes pour un combat militant symbolique*, affirme M. Le Pen. *Si notre objectif est atteint, en revanche, la dynamique sera forte.* » Le président du F.N. exprime son ambition : « *Aboutir à un grand parti conservateur moderne* ».

Le P.F.N., pour sa part, entend préserver sa personnalité : « *Il pourrait y avoir, après le 10 juin, un comité de coordination de la droite, notamment pour éviter les polémiques, mais pas de fusion, pas de constitution d'un parti nouveau* », indiquait MM. Alain Robert et Pascal Gauchon, membres du bureau politique. « *Nous avons deux approches et deux électorats différents, la fusion serait la paralysie.* »

Une chose est sûre : quels que soient les résultats de l'élection européenne, le parti unique, ce vieux rêve de l'extrême droite, n'est pas pour le 11 juin.

ALAIN ROLLAT.

L'Europe sur TF 1 et Antenne 2

A partir du 14 mai, sur Antenne 2, et du 17 mai sur TF 1, la télévision consacre plusieurs émissions spéciales à l'Europe.

Antenne 2 propose dans ses journaux de 12 h. 45 et de 20 heures une série d'émissions destinées à présenter et à expliquer les élections européennes, avec en particulier un lexique ou manuel pratique des élections.

D'autre part, le magazine « C'est la vie », à 18 h. 35, aura pour thème la vie quotidienne en Europe, et, le 4 juin, après l'Allemagne et la Grande-Bretagne, Antenne 2 présentera un magazine d'une heure sur l'Italie.

Dans le journal de la mi-journée, de 13 h. à 13 h. 30, une série de débats sera organisée sur « Les Français et l'Europe ». Ces débats seront ouverts aux leaders de toutes les listes, y compris celles des partis qui ne sont pas représentés au Parlement. Ils traiteront d'un sujet différent chaque jour et « *permettront une information pluraliste respectant les règles d'équité et d'objectivité définies par le président et le conseil d'administration d'Antenne 2* ».

Enfin, au cours des soirées, « Spéciale élections européennes », organisées avec Europe 1, Jean-Pierre Elkabbach et Etienne Mougeotte, entourés de journalistes d'Antenne 2 et d'Europe 1, intervieweront successivement, le 21 mai, à 20 h. 30, François Mitterrand et Simone Veil ; le 23 mai, à la même heure, Jacques Chirac et Georges Marchais.

TF 1, en collaboration avec RTL, organise un débat entre MM. Chirac, Marchais, Mitterrand et Mme Simone Veil le 17 mai (20 h. 30) et un face-à-face entre MM. Debré et Mauroy le 18 mai (20 h. 30). M. Mitterrand le 21 mai, M. Chirac le 22, M. Marchais le 23 et Mme Veil le 25 s'exprimeront au journal de 13 heures. Un débat opposera le 25 (20 h. 30) MM. Deniau et Fiterman.

● *M. Claude Estier*, membre du secrétariat national du parti socialiste, estime dans *l'Unité*, organe de ce parti, que le temps d'antenne accordé à « *la liste Barre-Veil est une tricherie giscardienne* », d'autant plus que « *les interventions de M. Giscard d'Estaing au cours de ses voyages en province vont amplifier un martelage qui tend à donner à la consultation un caractère plébiscitaire* ».

DES GAULLISTES D'OPPOSITION PRÉCONISENT L'ABSTENTION OU LE VOTE BLANC

Le général Binoche, compagnon de la Libération, conseiller municipal de Nice, et MM. Jean Charbonnel, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès, Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur, président de l'Union démocratique du travail, Bernard Farbmann, ancien secrétaire général du Front travailliste, Bernard Fournier, président de l'Union des jeunes pour le progrès, ont créé un Comité national pour le refus (1) qui, dans une déclaration, juge le scrutin européen « *inopportun* ».

Les signataires ajoutent : « *Gaullistes de fidélité et de progrès, n'ayant de goût ni pour la fuite en avant ni pour la mystification, nous refuserons d'entrer dans un jeu qui n'est ni celui de la France ni celui d'une Europe authentique, c'est-à-dire indépendante et confédérale. De ce fait, il nous sera impossible de soutenir aucune des listes en présence. (...) Aussi invitons-nous toutes celles et tous ceux qui veulent bien nous faire confiance à marquer leur désapprobation à l'égard de cette opération électorale, en s'abstenant d'y participer ou en votant blanc.* »

(1) S'adresser à M. François Bes-lon-Derouet, 17, rue Alexandre-Parodi, 75010 Paris, ou à la F.R.P., 105, rue de Grenelle, 75007 Paris.

● *M. Raymond Barre* présidera le lundi 21 mai, à 18 heures, dans le hall des expositions du parc des sports d'Annecy (Haute-Savoie), la deuxième réunion de sa campagne d'explication en province sur la politique européenne du gouvernement. Le premier ministre a été invité.

M. Chirac à Lyon : une autre politique est possible

Pour la première fois dans le cours de la campagne européenne, MM. Chirac et Debré ont participé ensemble à un meeting, jeudi 10 mai à Lyon, devant plus de cinq mille personnes réunies au palais des sports.

M. Chirac, qui s'est gardé de toute attaque personnelle, a été applaudi lorsqu'il a renouvelé son offre de débat en tête à tête à Mme Veil, estimant que celui-ci était « *indispensable* ». Auparavant, interrogé au cours d'une conférence de presse sur une éventuelle confrontation avec M. Lecanuet, il avait répondu : « *C'est Mme Veil qui exprime une synthèse, c'est elle qui doit en réalité s'exprimer. S'il n'y a pas moyen de la convaincre de cette nécessité, à ce moment-là, il faudra qu'une autre confrontation permette de clarifier les choses à cet égard.* »

Dans son discours M. Chirac a également déclaré : « *Lorsque nous disons que l'objectif prioritaire doit être la résorption du chômage, nous ne commettons aucun « crime de lèse-majorité ».*

» *Nous pensons que la situation de la France dans le monde justifie, plus même, nécessite une politique fondamentalement novatrice qui ne repose pas sur le mythe de la stabilité monétaire mais sur l'expansion.*

» *Comme on le voit, il s'agit de tout autre chose qu'une querelle de personnes. Il s'agit de dire à nos concitoyens qu'une autre voie est possible, au cas où l'on devrait renoncer à la politique actuelle. Que le dilemme n'est pas entre cette politique de « croissance douce » ou le chaos du collectivisme.* »

Un risque de rupture

Le président du R.P.R. a évoqué le « *caractère officiel accentué de liste de Mme Veil, soutenue, jour après jour, par des membres du gouvernement* ».

M. Michel Debré a repris ce thème en parlant d'une « *liste quasi gouvernementale* » et d'une « *liste-paradis* ». Il a évoqué l'attitude des ministres originaires du R.P.R. en disant :

« *S'ils s'engagent en faveur de la liste officielle, ce que je n'imagine pas, alors il n'y aurait plus de doute que tout l'appareil de l'Etat, y compris le chef de l'Etat, après le premier ministre et les ministres U.D.F., serait engagé dans la bataille. Il y aurait là un phénomène politique majeur, qui constituerait une sorte de rupture de la majorité et qui aurait des conséquences incalculables.* »

● *M. Pierre Lefranc*, président de l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle, a estimé, le 10 mai à La Garenne-Colombes, que « *la demi-Europe qu'on nous propose ne sera ni cohérente, ni indépendante, ni européenne. Cette demi-Europe sera une succursale de Wall Street et un avant-poste du Pentagone* ».

● *M. Pierre Bas*, député R.P.R. de Paris, a déclaré, le 10 mai, au Bourget : « *Nos partenaires européens appuyés par les organes communautaires à commencer par la Commission, ne veulent pas d'une France forte. Ce qu'ils veulent, c'est une France obéissante, influençable, docile, parce que affaiblie, et certains bons esprits vont même jusqu'à la vouloir éclatée en morceaux, en préconisant une Europe des régions. Il faut dire non à tout cela, construire l'Europe, oui, mais sans détruire la France qui doit puiser dans ses ressources propres et fournir son popre effort pour assue son destin national.* »

LE DÉBAT EUROPÉEN

TRIBUNE DU 10 JUIN

Europe, où es-tu ?

par MICHEL COINTAT (*)

LA campagne électorale pour l'Europe commence. Nous connaissons maintenant les candidats des quatre grandes formations politiques : les communistes, comme d'habitude, proposent une liste d'opposition systématique contre l'Europe, contre le gouvernement, contre tout ; les socialistes offrent un savant mélange de tendances contradictoires, où les mécontents trouvent refuge sans trop savoir pourquoi ; *l'U.D.F. regroupe des modérés d'un peu partout,* un peu de centre, un peu de gauche, un peu de droite, et même un R.P.R. ; quant au Rassemblement pour la République, il aligne *l'équipe probablement* la plus *homogène.* Mais elle apparaît comme anti-européenne, avec une marque essentiellement parisienne.

Les semaines qui viennent seront l'objet d'une belle empoignade sur la politique intérieure, sur l'emploi, sur l'inflation et sur quelques grands principes.

Mais parlera-t-on vraiment de l'Europe ? Ce n'est pas sûr. L'Europe est pourtant l'unique enjeu de la compétition.

Ce n'est pas sûr, parce que, pour présenter convenablement quelque chose, il faut en bien connaître les tenants et les aboutissants. Or quels sont ceux qui sont capables de se retrouver dans le labyrinthe de l'organisation de la Communauté européenne, et surtout d'apprécier dans leurs limites exactes les compétences de l'Assemblée qui sera élue le 10 juin prochain ?

Les états-majors des partis ont désigné des personnalités politiques, mais combien de candidats, d'aussi bonne volonté soient-ils et quelle que soit leur étiquette, seraient-ils capables de répondre immédiatement dans un face-à-face en direct à quelques questions essentielles du genre de : *Quelle est la différence entre l'Assemblée européenne et le Conseil de l'Europe ? Comment calcule-t-on les fameux montants compensatoires ? Qu'est-ce que la préférence communautaire et la solidarité financière ?* Ou *encore, qu'est-ce que la marge de manœuvre,* le taux maximum et les dépenses non obligatoires, les prélèvements et les restitutions ?

Personne, à part quelques initiés généralement silencieux, et ceux qui seront prisonniers d'un « tourniquet » d'un an encore moins que les autres.

Alors, dans cette ambiance de méconnaissance, les idées s'exacerbent, les affirmations deviennent intransigeantes. Quand on ne connaît pas un problème, on crie plus fort, on s'en tient aux grands principes et, fatalement, on devient extrémiste en perdant le bon sens *et la raison.*

En définitive, le résultat est que, dans les arènes européennes, on ne voit s'affronter que les tenants de la supranationalité — qui est la négation des Etats — et les tenants de l'intransigeance hexagonale — qui est la négation de l'Europe.

Il n'est pas suffisant de présenter l'Europe, soit à la manière du *Grand Mesulnes* comme un rêve irréalisable, soit à la manière des héros de Corneille comme le début de l'Apocalypse.

Dans tout cela, quel est le choix de l'électeur, qui ne pourra pas panacher et qui est confronté à un cocktail d'opinions contradictoires *intimement mélangées dans chaque liste ? Ce choix est impossible.*

Nos compatriotes sont à la fois confusément pour l'Europe et profondément français. Nous sentons tous que l'Europe est une nécessité. De même que les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les P.M.E., sont obligés de se grouper, de s'organiser, pour lutter contre les grandes surfaces, les multinationales, les grosses exploitations, de même la France, grand pays par la culture, petit pays économique, est conduite à s'associer avec ses voisins pour ne pas être mangée par les Super-Grands.

L'Europe, *qu'on le veuille ou non,* est notre seule chance de pouvoir sauvegarder notre indépendance nationale.

Bien entendu, cela n'est possible que si l'on construit une Europe des réalités, concrète, pragmatique, patiente, progressive, *au rythme lent des saisons, une Europe indépendante,* avec une règle du jeu précise, en respectant l'âme des nations, comme le souhaitait, dès 1959, le général de Gaulle, en obtenant la politique agricole commune.

Cela suppose de la vigilance, de la volonté, mais aussi de l'audace. Dans les meilleurs ménages, il y a des brouilles, des scènes et des disputes, mais il y a la compréhension mutuelle.

L'Europe, c'est défendre, certes avec la plus grande fermeté, les intérêts de son pays, mais c'est aussi comprendre les difficultés des autres. C'est le propre d'une communauté.

Si les neuf Etats membres, se drapant dans une intransigeance totale, décidaient de refuser toute concession aux autres, la construction européenne serait impossible.

Il est temps que le bon sens et la raison habillent les esprits. Il est temps que les gaullistes européens — respectueux de l'enseignement qui leur a été dispensé depuis plus de trente ans — réagissent pour faire cesser ces querelles idéologiques inutiles, ces procès d'intention, ces dissensions entre les responsables, qui désorientent et affligent les citoyens, afin d'envoyer à Strasbourg une équipe d'hommes capables de poursuivre la construction d'une *Europe des réalités, contribuant à la fois à la prospérité des Etats* membres et à l'équilibre du monde.

(*) Ancien ministre, député R.P.R., maire de Fougères.

Le cri des oies

par FRANÇOISE GIROUD

Pourquoi quatre listes et quatre seulement ?

Puisque personne ne se propose de déchirer le traité de Rome, qui a fondé la Communauté européenne, ni même d'en réviser les dispositions, en quoi la présence, à l'Assemblée européenne, d'un représentant des *régionalistes,* des féministes, des fédéralistes, des écologistes, ou de tout autre groupe de citoyens refusant de se diluer dans l'un des quatre partis « officiels » serait-elle dommageable, et à qui ?

En théorie, rien ne s'y oppose. En *pratique,* les verrous ont été mis. Au scrutin proportionnel, cette présence eût été acquise, en effet : un député sur quatre-vingt-un vaut 1,2 % des voix.

Mais le *premier* lot ne s'achète que par quatre. Les initiateurs de toute liste qui ne réunirait pas 5 % des suffrages ne seraient pas remboursés par l'Etat des 3 millions et demi de francs qu'il leur faut avancer pour payer les bulletins de vote et textes *légaux obligés,* à l'exclusion de tous frais de campagne proprement dite.

Cette forme moderne du suffrage censitaire ne serait que choquante si elle ne revenait à rejeter dans la marginalité éventuellement violente — et pour l'immédiat dans une probable abstention — ceux pour *qui l'Europe de l'avenir, c'est* d'abord leur avenir dans l'Europe.

N'en prenons qu'un exemple : les écologistes.

S'il y a une affaire européenne, *c'est l'énergie nucléaire.* Qu'une centrale se fissure en France ou en Allemagne, du côté du Rhin, et la *radio-activité,* meurtrière pour des générations, ne s'arrêtera pas poliment aux frontières.

Que l'Europe renonce à toute utilisation de l'énergie nucléaire, et les conséquences ne seront pas *négligeables* non plus.

Cependant, devant les manifestations de rejet qu'elle provoque, l'Allemagne fédérale a dû freiner sensiblement en baisse les objectifs qu'elle s'était fixés en 1974, et le chancelier Schmidt vient de demander « *que l'on prenne au sérieux les craintes d'autrui* ». En Autriche, le chancelier Kreisky s'est solennellement engagé à ne plus construire de centrales et *doit, semble-t-il,* à cette attitude son *éclatante victoire électorale.*

Qui s'oppose, partout, à la prolifération des *centrales nucléaires ?* La partie de la population la plus conservatrice, la moins dynamique, la plus portée par son âge à se montrer frileuse à l'égard des progrès de la *technologie ?* Non. Celle-là est, en gros, *résignée.* Elle en a tant vu...

C'est la jeunesse qui s'insurge contre la société de gaspillage associée à la désinvolture de la société nucléaire.

« Les jeunes, disait Louis Armand, *sentent les craquements de la société comme les oies sentent les tremblements de terre. On n'a jamais trouvé de sismographes qui remplacent les oies. Celles-ci ne savent que crier pour annoncer un tremblement de terre, mais c'est déjà quelque chose ! »*

Les quatre chefs de file des listes actuellement admises à être en présence peuvent *dormir sur leurs huit* oreilles.

A *moins* d'un sursaut qui ferait miracle, *le cri des oies* ne viendra pas perturber à la télévision, ni plus tard à Strasbourg, leurs discours *d'un autre temps.*

La population de la France n'a jamais été aussi riche de jeunesse. Que son expression la plus vivace dans tant de domaines nouveaux soit éliminée par l'argent, *beau programme pour l'Europe de l'avenir,* n'est-il pas vrai ?

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le soutien de l'investissement productif industriel

Jeudi 10 mai, l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif au soutien de l'investissement productif industriel. Ce texte, explique M. Icart, rapporteur général de la commission des finances, vise à consolider la croissance de cet investissement par un nouveau dispositif de soutien « modéré dans son ampleur, et propre à encourager les créations d'emplois ». S'ajouteront donc à l'attribution de prêts à conditions avantageuses (leur volume est porté de 2,5 à 4 milliards de francs) trois mesures fiscales qui font l'objet du présent projet :

— la première donne en 1979 et en 1980 un effet fiscal à la réévaluation des bilans en le liant à l'effort des entreprises en matière d'investissements productifs, mesure pouvant être prolongée au-delà de 1980 en fonction de la conjoncture ;

— la seconde associe pour 1979 et 1980 un avantage fiscal à l'attribution de certaines aides de l'Etat ;

— la troisième institue une aide fiscale permanente à la recherche grâce à une accélération du rythme d'amortissement des équipements de recherche scientifique et technique.

Dans son intervention à la tribune, M. Icard redoute notamment qu'une fois épuisés les effets de ce nouvel encouragement les entreprises ne retombent à nouveau dans l'expectative en attendant un nouvel effort du gouvernement. En conclusion, il s'interroge sur les conséquences du dispositif prévu sur la situation de l'emploi. Après avoir écarté toute relance de la consommation, qui aboutirait, selon lui, « *à une inflation incontrôlable et à une aggravation de la situation de l'emploi* », il s'attache à démontrer que l'encouragement de l'investissement et la modernisation de l'appareil productif n'entraînent pas une réduction des effectifs.

M. PAPON, ministre du budget, dégage ensuite les deux caractéristiques essentielles du texte en discussion :

1) Le choix d'un moment approprié : « *La situation financière des entreprises s'est nettement améliorée en 1978. Aujourd'hui, les intentions d'investir existent à un niveau satisfaisant. C'est donc le moment d'intervenir pour en assurer la réalisation concrète.* » Le ministre indique que le gouvernement a décidé d'agir rapidement afin de compenser immédiatement l'effet déflationniste des hausses pétrolières ;

2) Le choix de moyens adaptés : « *Les moyens sont adaptés à la situation budgétaire difficile. Il ne s'agit pas d'une relance globale qui irait à l'encontre de la lutte contre l'inflation et du maintien de notre équilibre extérieur. Il s'agit d'aider les entreprises dynamiques, non de se substituer à elles ; de soutenir une reprise durable, non de créer des mouvements artificiels.* »

M. Papon conclut : « *Ce dispositif fiscal, modéré mais loin d'être négligeable, n'est pas une panacée miracle mais une incitation.* »

Dans la discussion générale, M. ROYER (non-inscrit, Indre-et-Loire) estime que le texte n'est pas à la mesure des difficultés actuelles, qui requièrent notamment, à son avis, un allégement important des charges des entreprises.

Pour M. COMBRISSON (P.C., Essonne), « *le gouvernement continue sa fuite en avant en s'opposant toujours, par exemple, à toute relance par la consommation* ». Constatant que l'effet réellement incitatif du dispositif paraît incertain, M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) déplore le caractère conjoncturel marqué du texte et estime que les véritables problèmes de l'entreprise restent à poser.

Pour M. EMMANUELLI (P.S., Landes), deux conditions sont nécessaires pour la relance des investissements : la reconstitution de la capacité financière des entreprises et l'existence de débouchés, c'est-à-dire d'une demande suffisante, c'est-à-dire d'un pouvoir d'achat. Pour M. JOUVE (P.C., Haute-Vienne), qui supplée M. RIGOUT, « *les nouvelles ressources financières drainées vers les grandes sociétés industrielles sont dégagées au prix d'un nouveau et scandaleux pillage de l'épargne des ménages* ». M. MESMIN (U.D.F., Paris) traite du problème des investissements opérés sous forme de location-bail.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) suggère d'exonérer temporairement de la taxe professionnelle les investissements nouveaux et les salaires correspondant aux emplois supplémentaires créés.

Enfin, M. GANTIER (U.D.F., Paris) émet notamment des doutes sur le mode de calcul de l'avantage fiscal donné à la réévaluation des bilans.

Répondant aux orateurs, M. PAPON précise que les entreprises déficitaires pourront opérer la déduction au titre de l'aide et qu'elles pourront répartir leur déficit sur cinq ans. Il justifie également la décision du gouvernement d'écarter du système les investissements financés par le crédit-bail.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse d'abord plusieurs amendements de l'opposition instituant notamment un impôt annuel et progressif sur le capital des sociétés privées et nationalisées, supprimant l'avoir fiscal, réévaluant le SMIC et révisant les modalités de l'amortissement.

Après que le groupe communiste eut proposé sans succès de supprimer l'article premier, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement évitant que soient pénalisées les jeunes entreprises qui ont réévalué leur bilan.

M. DE BRANCHE (U.D.F.) propose d'inscrire à un compte de réserve le bénéfice excédentaire provenant du mécanisme d'aide. « *Cette aide,* explique-t-il, *ne doit pas être détournée de son sujet et augmenter le bénéfice effectif distribué.* » Les sommes concernées seraient donc maintenues pendant au moins cinq ans dans l'entreprise. Pour M. PAPON, « *cela reviendrait à pénaliser l'effort des entreprises* ». L'Assemblée adopte néanmoins l'amendement.

Le groupe socialiste propose sans succès d'exclure du dispositif les entreprises qui auraient procédé en 1979 et 1980 à une réduction de leurs effectifs.

A l'initiative de la commission, l'Assemblée décide de limiter aux seuls investissements réalisés en France le régime d'amortissement immédiat de 50 % du prix de revient des équipements de recherche, régime dont bénéficieraient les entreprises autonomes de moins de deux mille salariés.

Pour terminer, l'Assemblée refuse d'exclure de la loi, à la demande du groupe socialiste, les sociétés cotées en Bourse et d'en réserver le bénéfice aux seules entreprises françaises.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre. — P. Fr.

L'ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES

La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

● *Mardi 15, mercredi 16, après les questions au gouvernement, et jeudi 17 mai :* projet, adopté par le Sénat, aménageant la fiscalité directe locale ;

● *Vendredi 18 mai :* questions orales.

● *M. Raymond Tourrain* (R.P.R., Doubs), rapporteur de la commission de la défense sur le projet de loi créant un établissement public national chargé de gérer les participations qui lui sont dévolues par l'Etat dans deux sociétés de constructions aéronautiques (Avions Marcel Dassault et SNIAS), a conclu, le 9 mai, au rejet de ce texte s'il n'est pas modifié par les amendements qu'il envisage de déposer. A son avis, l'établissement envisagé serait inutile car « *on ne peut assurer une coordination sans disposer de pouvoirs* ».

● RECTIFICATIF. — C'est au poste *d'adjoint* au général commandant régional de la gendarmerie à Metz, et non au poste de commandant régional, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 11 mai, qu'a été nommé le général de brigade René Omnes. D'autre part, nous avons omis de signaler que le colonel de gendarmerie Henri Bagnouls est promu général de brigade et maintenu dans ses fonctions actuelles.

Les députés de la majorité imposent la dissolution de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie

Jeudi 10 mai, en séance de nuit, l'Assemblée nationale examine en troisième et dernière lecture le projet de loi modifiant les modes d'élection de l'Assemblée du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

Le désaccord subsistant avec le Sénat, le gouvernement demande, en effet, aux députés de statuer définitivement. M. PIOT (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, indique que cette dernière propose finalement de retenir le dernier texte adopté par l'Assemblée nationale modifié par une partie de l'amendement voté par le Sénat. Cet amendement, adopté par les sénateurs (189 voix contre 109) au cours de leur séance de l'après-midi, était dû à l'initiative de M. DAILLY (Gauche démocratique, Seine-et-Marne). Il avait pour mérite principal aux yeux de son auteur et du rapporteur M. CHERRIER (R.I., Nouvelle-Calédonie), de laisser à l'exécutif (et non au Parlement) la prérogative et la responsabilité de la dissolution éventuelle de l'Assemblée territoriale.

M. MILLAUD, sénateur de la Polynésie (Union centriste), exprimant le vœu de la majorité du Sénat, avait néanmoins adjuré le gouvernement de ne pas dissoudre l'actuelle Assemblée territoriale. M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, s'était seulement engagé à présenter à l'Assemblée nationale l'amendement sénatorial. « *Mais,* avait-il précisé, *je dois à l'honnêteté de dire que je maintiens entièrement l'opinion du gouvernement : il faut dissoudre l'Assemblée territoriale.* »

L'amendement sénatorial stipule notamment que le ministre chargé des territoires d'outre-mer peut suspendre les conseillers de gouvernement par mesure individuelle ou collective pour une période ne pouvant excéder deux mois. L'Assemblée territoriale et le conseil peuvent être dissous par décret en conseil des ministres. Les élections doivent avoir lieu dans les trois mois. En cas de suspension ou de dissolution du conseil, el haut commissaire assure seul l'administration territoriale, sous réserve des compétences de l'Assemblée. Toutefois, par dérogation à ces dispositions, la commission des lois maintient sa décision de voir procéder au renouvellement de l'Assemblée territoriale dans les soixante jours suivant la promulgation de la présente loi.

Dans la discussion générale, M. LAFLEUR (R.P.R., Nouvelle-Calédonie) insiste sur l'urgence des décisions requises par la gravité de la situation dans le territoire et sur la nécessité de dégager une majorité claire à l'Assemblée territoriale. Il dénonce ceux qui s'opposent à toute solution « *de nature à restaurer la confiance* ». « *Le recours au suffrage universel,* réaffirme-t-il, *ne peut être qualifié d'acte arbitraire.* » M. BRIAL (R.P.R., Wallis et Futuna) se prononce également pour la dissolution qu'il estime indispensable pour redresser la situation économique du territoire.

Pour M. PIDJOT (N.I., Nouvelle-Calédonie), « *le R.P.R., qui a récupéré M. Dijoud, veut sortir vainqueur de ce coup monté et le gouvernement ne veut pas perdre la face* ». A son avis, la dissolution est une mesure « *condamnable et dictatoriale* ». Aussi votera-t-il contre le projet. M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) observe que derrière l'apparence du droit se cachent des menées « malsaines ». Il estime que la dissolution, question d'administration courante, n'est manifestement pas du domaine de la loi, mais de la responsabilité du gouvernement.

M. DIJOUD : l'indépendance n'est pas possible

M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, explique que la dissolution est inévitabel et que les Calédoniens doivent être clairement consultés. A son avis, le problème de l'indépendance est « *un faux problème* ». « *Celle-ci,* affirme-t-il, *n'est pas possible dans un territoire aussi divisé où seule la présence de la France garantit l'ordre public.* »

M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, insiste sur l'accord du Parlement sur la nécessité de dissoudre l'Assemblée actuelle et de procéder rapidement à de nouvelles élections « *Seul demeure,* constate-t-il, *un problème de procédure.* »

En scrutin public, la demande de renvoi en commission, réclamée par les socialistes, est repoussée par 278 voix contre 199.

M FRANCESCHI (P.S.) évoque le déroulement des débats et parle à ce sujet de « *véritable pantalonnade d'où le marchandage n'était pas absent* ». Il ajoute : « *Le Sénat, en modifiant le statut du territoire, vous a autorisé à dissoudre à votre guise. Mais il va faire un marché de dupes, car la majorité des députés entendent maintenir la dissolution anticipée à laquelle il s'était opposé. Prenez garde aux conséquences de votre coup de force,* conclut-il à l'intention de M. Dijoud. *Vous risquez de tourner la page sur la Nouvelle-Calédonie française.* »

M. DIJOUD juge ces propos « *déplaisants et démagogiques* » et voit dans cette intervention « *un tissu de contre-vérités et d'erreurs juridiques* ».

« *Le Conseil constitutionnel tranchera* », déclare M. FRANCESCHI.

M. DIJOUD confirme le caractère exceptionnel de la dissolution. Il observe que rien ne prévoit la consultation de l'Assemblée territoriale sur les amendements à un projet de loi.

Finalement, l'assemblée adopte les propositions de la commission des lois, l'opposition votant contre.

AU SÉNAT

- Strict contrôle des explosifs
- Assouplissement de la vaccination antivariolique obligatoire
- Mesures en faveur de l'accession à la propriété

Le Sénat a adopté, jeudi 10 mai, en première lecture, avant l'Assemblée nationale, un projet de loi tendant à réprimer le défaut de déclaration de la disparition de produits explosifs. « *Il est déclaré chaque année,* a indiqué le rapporteur, M. GIROD (gauche dém., Aisne), *1 tonne et demie d'explosifs volés alors qu'il en disparaît 3 tonnes et demie.* » « *Ce texte,* a souligné M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, *nous est malheureusement imposé par les circonstances. Il y a eu six cent trente-sept attentats par explosif en 1978, et la réaction de ceux à qui ces explosifs ont été dérobés est classique : la passivité, par crainte de complications qu'entraînerait la déclaration de vol.*

» *Le décret que nous avons pris en 1978 n'a pas suffi à renforcer le sens des responsabilités chez les détenteurs d'explosifs.* »

L'article premier du projet fixe notamment que : « *Sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à un an et d'une amende de 2 000 F à 40 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement, toute personne détentrice d'une autorisation de fabriquer, d'acquérir, de transporter ou de conserver en dépôt des produits explosifs qui n'aura pas effectué une déclaration auprès des services de police ou de gendarmerie dans les vingt-quatre heures suivant le moment où elle a eu connaissance de la disparition de tout ou partie de ces produits.* »

Les sénateurs ont ensuite adopté, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi supprimant partiellement l'obligation de la vaccination antivariolique (rapporteur : M. ROBINI, gauche-démocratique, Alpes-Maritimes). « *Ce projet,* a dit M. HOEFFEL, secrétaire d'Etat à la santé, *pose le principe de la suspension de la vaccination antivariolique, suspension qui concerne exclusivement les vaccinations effectuées pour la première fois, c'est-à-dire chez les jeunes enfants, dans l'une des deux premières années de la vie. L'obligation de revaccination est maintenue en effet pour les sujets déjà vaccinés et la vaccination antivariolique des personnels des services de santé reste obligatoire.* »

Le Sénat a enfin voté le projet de loi tendant à favoriser les opérations d'accession à la propriété réalisées par les organismes d'H.L.M. Ce projet, a précisé le rapporteur, M. LANCOURNET (P.S., Haute-Vienne), vise à supprimer les « blocages » qui ont été constatés dans l'application de la loi de 1975. Il doit permettre aux petites sociétés d'H.L.M. dont l'activité était quasiment arrêtée, de fonctionner à nouveau. Sur initiative de M. CHAUVIN, président de l'intergroupe U.D.F., le seuil d'application du texte a été relevé : Il ne devait initialement s'appliquer qu'aux sociétés d'H.L.M. ayant accordé moins de trois cents prêts en dix ans.

Son champ d'application s'étendra à toutes les sociétés ayant accordé moins de mille prêts en dix ans.

A. G.

POLITIQUE

Le vingt-troisième congrès du P.C.F.

Les communistes sont invités à développer leur action dans les luttes sociales

Les délégués qui ont pris la parole, jeudi 10 mai, au congrès du P.C.F., ont expliqué et illustré la politique du parti communiste dans presque tous les domaines mentionnés, la veille, par M. Georges Marchais. Cependant, les luttes sociales ont occupé la première place, notamment dans les interventions de MM. Alain Amicable (Meurthe-et-Moselle) et André Sainjon (Seine-Saint-Denis), consacrées à la sidérurgie.

Les communistes ont été appelés à jouer un rôle « de pointe » dans la lutte des travailleurs de la sidérurgie contre la restructuration de cette industrie. C'est là un terrain à plusieurs égards privilégié pour le P.C.F., comme on l'a vu depuis le début de l'année et, en particulier, lors de la marche des sidérurgistes sur Paris, le 23 mars. D'une part, le parti communiste et la C.G.T. entendent montrer qu'ils sont les seuls à refuser catégoriquement toute mesure de démantèlement et, sur ce point, ils accusent le P.S. de « double langage » ; d'autre part, en prenant la défense d'une branche d'activité essentielle, le P.C.F. donne une application concrète de sa politique de lutte contre le « déclin de la France » et contre l'intégration européenne.

Le Marché commun a été critiqué également par des délégués du sud de la France, qui ont insisté sur ses conséquences néfastes pour les agriculteurs et sur la menace que constitue l'entrée des pays méditerranéens dans la C.E.E. Là encore, l'ambiguïté des positions du P.S. a été dénoncée et les communistes *ont été invités à intensifier leur activité dans* les organisations agricoles.

Les problèmes des *femmes* ont été évoqués à plusieurs reprises, Mme Gisèle Moreau, député de Paris, affirmant que le P.C.F. est « le parti de la libération de la femme ». M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, a confirmé, jeudi soir, sur France-Inter, que le nombre de femmes siégeant au comité central sera augmenté. On s'attend, d'autre part, que leur représentation soit accrue au bureau politique, où pourrait entrer Mme Moreau.

Les intellectuels devraient aussi occuper une plus grande place dans les instances dirigeantes. Cette sensibilité s'est exprimée, jeudi, dans l'intervention de M. Claude Frioux, seul délégué qui ait émis certaines critiques contre la politique du P.C.F. M. Roger Fajnzylberg, maire de Sèvres, qui, au cours de la conférence fédérale des Hauts-de-Seine, s'était déclaré en désaccord, sur plusieurs points, avec la direction, a adressé une *lettre à la délégation* de ce département, dont il faisait partie, pour indiquer qu'il ne siégera pas au congrès.

M. Frioux a mis en garde les communistes contre la tentation d'adopter, sur la question des pays socialistes, un point de vue simplificateur. Cette remarque vaut autant pour les militants critiques que pour ceux qui adhèrent à la formule du « bilan globalement positif » des pays de l'Est. M. Frioux a souligné la persistance, dans ces pays, de « phénomènes organiques » qui expliquent certains faits critiqués par les communistes français.

La politique du P.C.F. vis-à-vis des intellectuels a été expliquée par MM. Jack Ralite, député de Seine-Saint-Denis, et Lucien Sève (Hauts-de-Seine). Insistant sur l'entreprise de normalisation de la pensée qui accompagne l'offensive du capitalisme pour sortir de la crise, le P.C.F. s'affirme comme le parti de la résistance face aux « naufrageurs de l'espérance », et comme celui de la diversité de pensée. Le discours de M. Sève, dont la liberté de ton a provoqué l'enthousiasme des délégués, a donné un exemple de ce que pourrait être la « fermeté » du parti, qui est à l'opposé, a-t-il dit, de toute « fermeture ».

PATRICK JARREAU.

La séance du vingt-troisième congrès du parti communiste s'ouvre jeudi matin 10 mai sur une intervention de M. Alain Amicable (Meurthe-et-Moselle), qui traite de la situation dans la sidérurgie. Il dénonce la politique gouvernementale qui, selon lui, sape les bases de l'économie régionale. Il explique que la lutte engagée vise notamment à empêcher des suppressions d'emplois. Il indique au passage que « *le rôle dirigeant de la classe ouvrière est une conquête permanente* ».

Mme Catherine Margaté (Hauts-de-Seine) récuse l'idée que le P.C.F. est déchiré ou en proie à la contestation. Elle explique que, dans le débat préparatoire au congrès, le problème de l'union de la gauche a dominé la discussion. Elle relève que certains ont reproché au parti d'avoir fait preuve d'« *opportunisme* » après la signature du programme commun. Or, selon elle, les communistes ont, au contraire, fait porter l'essentiel de leurs efforts sur la vulgarisation du contenu de ce programme et ont mené une lutte « *contre le réformisme et pour faire avancer les idées révolutionnaires* ».

M. Claude Mazauric (Bouches-du-Rhône) traite de la « *guerre idéologique déclenchée contre le parti communiste* ». Il explique qu'il convient de faire face et de sortir vainqueur car l'enjeu, c'est la voie démocratique au socialisme pour la France.

Il s'en prend ensuite, sans les nommer, à MM. Althusser et Elleinstein, en dénonçant par exemple « *la sainte alliance de ceux qui croyaient que la dictature du prolétariat était une idée neuve et de ceux qui protestaient contre le rôle dirigeant de la classe ouvrière* ». Selon lui, ce « *cartel des non* » qui a rassemblé « *les docteurs de la* [illegible] » et des « *politiciens télévisuels* » a « *roulé pour le P.S.* ». Ces contestataires, explique-t-il, « *ont fait la manche pour le parti socialiste pour le tirer d'une mauvaise passe* ».

M. Jean-Claude François (Lot-et-Garonne) *estime*, à *propos* de l'élargissement de la Communauté économique européenne, que M. Valéry Giscard d'Estaing « *est descendu dans l'arène* », et il reproche au président de la République de recourir « *aux mensonges et à la démagogie* ».

M. Claude Frioux (Paris), l'un des auteurs de l'ouvrage *l'U.R.S.S. et nous*, souligne à propos de critiques adressées au système socialiste : « *Rien ne serait plus dommageable pour notre crédibilité que de confondre la nécessaire fermeté avec un repli sur un schématisme simplificateur.* » « *Il faut à la fois*, estime-t-il, *refuser l'idée de modèle* » mais aussi « *dégager des composantes universelles* » du socialisme. Il estime que « *des résultats importants économiques, politiques et humains ont été obtenus par la voie socialiste* », et il observe à ce propos que c'est grâce à ce système que « *la Chine n'est pas aujourd'hui au niveau de l'Inde* ».

« *Le projet de résolution* — dit-il — *consacre avec éclat notre abandon d'une conception hégémonique et dirigiste du parti d'avant-garde.* » Il est nécessaire d'autre part, d'éviter « *que notre propagande ne fasse appel trop souvent à des formules réductrices* ».

« Le verrou du profit »

Il regrette que la réflexion qui se poursuit au sein du parti « *n'ait pas pu disposer d'une expression régulière entre deux congrès* », et il estime que des initiatives comme celle de la rencontre de Vitry entre le secrétaire général du P.C.F. et les intellectuels « *sont insuffisantes* ». Au sujet des pays socialistes il note encore « *la persistance de phénomènes organiques qui ont rendu possible tel ou tel épisode* » comme celui de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Mme Danièle de March (Var) critique l'idée que le CERES se différencierait du reste du parti socialiste.

M. Jack Ralite, député de Seine-Saint-Denis, s'élève contre « *la caricature hargneuse* » que la presse veut donner de la politique intellectuelle du parti communiste. Il met également en cause la télévision « *entièrement contrôlée par l'Elysée* ». Il souligne divers aspects de la pénétration culturelle américaine et critique notamment la production cinématographique. Les films-catastrophes qui, explique-t-il, traduisent l'inquiétude de la crise, des productions comme *Superman* qui valorisent l'homme providentiel ou les films de *John Travolta* qui prêchent la résignation.

Pour ce qui concerne les livres, il constate que la distribution privilégie des auteurs comme Michel Poniatowski, Bernard-Henri Lévy ou Jean Daniel qui, selon lui, ne développent que les thèmes de la désespérance, du doute, du repliement sur soi et de l'anticommunisme. Face à cette « *tentative d'embrigadement des intellectuels* », il dénonce le « *verrou du profit* ».

En résumé, M. Jack Ralite estime que le secteur privé impose à la pensée « *un uniforme, fût-il celui d'Arlequin* ».

Dénonçant toujours la pénétration culturelle américaine, il s'élève contre le projet de développement du bilinguisme. Citant Elsa Triolet, il explique qu'être bilingue, c'est un peu être bigame. « *Quel est celui que je trompe ?* » demande-t-il, et il répond : « *Valéry Giscard d'Estaing trompe le peuple français.* »

M. Claude Masson (Paris) s'élève, lui aussi, contre l'idéologie de la résignation, contre le consensus du moindre mal. Il estime que le parti communiste ne doit pas hésiter à s'engager dans le combat idéologique. Renoncer à le mener reviendrait à renoncer au changement. En ce qui concerne les pays socialistes, il estime « *que le socialisme existe et que son bilan est globalement positif* ». Il récuse enfin l'idée selon laquelle la fédération de Paris du P.C.F. aurait connu une crise.

M. Marcel Guintard (Vendée) décrit l'évolution politique récente de son département et en particulier « *la dynamique syndicale* ». Il déclare : « *Le décrochage de la droite a profité principalement au P.S. Ce n'est pas surprenant mais ce n'est pas irréversible.* » Il souligne que le P.C. « *talonne le P.S. dans de nombreuses communes* ».

M. Alain Teissèdre (Creuse) critique l'élargissement du Marché commun et évoque les luttes des agriculteurs contre cet élargissement. Mme Andrée-Marie Boissonat (Hérault) insiste sur le caractère national de la crise et sur les possibilités d'action qui existent pour y faire face. Elle indique que dans son département « *les expériences d'union à la base ont obtenu des résultats positifs, par exemple, chez les pêcheurs de Sète* ».

Mme Gisèle Moreau, député de Paris déclare : « *Les femmes font une irruption ample et combative dans les luttes populaires.* » Elle rappelle les principales étapes de la politique du P.C.F. au sujet des femmes et affirme qu'il est « *le parti de la libération de la femme* ». Elle insiste sur le fait que « *les femmes ne constituent pas une catégorie homogène* » et que les différences sociales se traduisent par des sensibilités diverses à la crise.

M. Jean Garcia, sénateur, secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, indique : « *Nous reculons dans plusieurs villes, même s'il est vrai que nous amorçons un redressement aux dernières élections cantonales.* » Il estime nécessaire d'en finir « *avec une idée tenace selon laquelle la Seine-Saint-Denis serait un bastion d'une banlieue rouge* ». Il estime que cette idée répandue par la propagande de l'adversaire se trouve aussi « *pour de toutes autres raisons et sous de toutes autres formes, dans la tête des militants et des électeurs communistes* ». Cela a pour conséquence une mobilisation insuffisante des militants, qui ont tendance à s'en remettre aux élus. Il note que le P.C.F. progresse électoralement dans les villes dont il a récemment conquis la mairie et recule dans celles qu'il administre depuis longtemps.

Il souligne que ce phénomène a pour cause objective le renouvellement de la population dans certaines villes, le recul de la *population ouvrière et l'augmentation* du nombre des immigrés. « *Ces conditions*, ajoute-t-il, *ne doivent pas masquer les défauts et les faiblesses de notre activité.* » Il insiste en conclusion sur le fait que dans son département « *le parti communiste se porte bien* ».

Mme Anne-Marie Ladevèze (Nord) évoque les conditions de travail des femmes à l'entreprise Trois Suisses. M. Philippe Herzog (Hauts-de-Seine) critique la politique économique du gouvernement et déclare : « *On nous sert l'alibi du pétrole, qui n'entre que pour 13 à 14 % dans les importations.* »

M. Robert Semper (Pyrénées-Orientales) évoque les conditions néfastes qu'aurait pour les agriculteurs de ce département l'élargissement du Marché commun.

Mme Eliane Hulot (Val-de-Marne) déclare que la libéralisation de l'avortement et la promotion de la contraception telles qu'elles ont été mises en œuvre « *touchent aux mœurs mais non aux réalités économiques et sociales* » dans la mesure où le remboursement n'en est pas assuré. Elle voit là « *les limites des concessions que le pouvoir est prêt à faire* ».

M. Antoine Poletti (Corse-Sud) souligne l'importance des aspirations régionalistes et déclare : « *Un authentique patriotisme régional est né.* » Pour lui, il est nécessaire de « *créer un État unitaire décentralisé* », et il est indispensable, dans cette perspective, « *de lier luttes sociales et luttes régionales* ». M. Gustave Ansart, député du Nord, explique que les candidats communistes à l'élection européenne veulent aller à l'Assemblée de Strasbourg « *pour défendre la France, ses industries, ses régions, avec l'appui des travailleurs en lutte* ».

ces- 'con cmf

M. André Sainjon (Seine-Saint-Denis), secrétaire de la Fédération de la métallurgie C.G.T., estime que le P.S., les radicaux de gauche, F.O., et la C.F.D.T. « *se retrouvent sur le même terrain pour chanter les louanges* » de la politique de démantèlement de la sidérurgie menée par le gouvernement. « *C'est*, dit-il, *l'union sacrée à l'échelle nationale et européenne.* » Il souligne que les communistes « *doivent se situer en pointe* » dans la lutte contre cette politique. M. Jean Colpin, membre du bureau politique, annonce alors que le bureau du congrès a décidé de verser une somme de 1 million de francs au fonds de solidarité des sidérurgistes.

M. SÈVE : combattre les naufrageurs de l'espérance

M. Lucien Sève (Hauts-de-Seine) déclare que la « *guerre idéologique* », dirigée contre les communistes « *est un aspect organique de l'offensive déclenchée depuis 1974 et qui s'inscrit dans un cadre international* ». Il rappelle que dès 1976, le P.C.F. s'est inquiété de l'encadrement de l'information et affirme, évoquant les « *campagnes idéologiques obsédantes comme celles que nous connaissons sur la prétendue fatalité de la crise* », il estime que ces campagnes visent à « *tuer l'espoir même du changement* ».

Pour M. Sève, les commentaires qui ont précédé l'ouverture du vingt-troisième congrès du P.C.F. relèvent de ce type de campagne. Il ironise sur les métaphores « *glaciaires* » employées par plusieurs moyens d'information et déclare : « *Des banquises entières flottent dans les médias à notre sujet.* » Mais, selon lui « *ce qui fait froid dans le dos* », c'est ce qu'il appelle « *l'industrie du surgelé idéologique qu'on voudrait nous imposer en lieu et place du débat d'idées* ». Il relève que les communistes ne sont plus seuls à s'élever contre cette évolution et cite des déclarations de MM. Noam Schomsky, Jacques Gouveresse et Régis Debray.

M. Sève évoque enfin, au *sujet* des Editions sociales dont il est le directeur, « *les difficultés sérieuses traversées l'an dernier par notre dispositif dans ce domaine* » et déclare que ces difficultés ont été surmontées. En conclusion, il invite les communistes à « *répondre de façon combative et ouverte aux grandes manœuvres des naufrageurs de l'espérance* ».

M. Isaac Bernard (Seine-Maritime) évoque les luttes sociales dans son département et les problèmes qu'ont rencontré les communistes dans leur alliance avec les socialistes. Il souligne les acquis électoraux de la période du programme commun et indique que la conférence fédérale de son département a adopté à la quasi-unanimité un amendement au projet de résolution, insistant sur la nécessité d'une union forgée dans les luttes.

Le message de la Charte 77 adressé au vingt-troisième congrès

Voici le texte du message adressé par le porte-parole de la Charte 77 au vingt-troisième congrès du P.C.F. et dont le Monde a fait état dans ses éditions du 11 mai :

« Chères déléguées, chers délégués,

» La Charte 77 n'est pas un regroupement oppositionnel ni un groupe politiquement homogène. Il y a parmi nous des hommes d'opinions très différentes, communistes inclus. Nous sommes une libre association de citoyens qui ont décidé de s'efforcer d'agir pour l'application et le respect des droits de l'homme, droits civiques et sociaux, inscrits dans la Constitution tchécoslovaque, et reconnus par les conventions internationales et l'Acte final de la conférence d'Helsinki.

» Au moment où se tient votre congrès, il y a en Tchécoslovaquie, dont les représentants proclament leurs idéaux communistes, des milliers de citoyens qui sont, avec leur famille, exposés à la répression policière et judiciaire, aux interdictions de poursuivre des études et à toutes sortes d'autres persécutions, uniquement parce qu'ils s'obstinent à exiger le respect de leurs droits garantis par la loi, ou tout simplement expriment librement leurs opinions. Un certain nombre de citoyens tchécoslovaques ont été, en fin de compte, condamnés à des peines de prison uniquement parce qu'ils ont adressé aux administrations tchécoslovaques compétentes des lettres privées contenant des réclamations ou des critiques.

» Nous voudrions attirer tout particulièrement votre attention sur les cas concrets de quelques citoyens innocents qui sont en prison en Tchécoslovaquie ou qui sont poursuivis pénalement, peut-être surtout parce qu'ils ont été pendant de longues années membres et hauts dirigeants du parti communiste. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, ancien membre du P.C.T., vous est suffisamment connu. Il est en ce moment emprisonné, et sa peine doit être ces jours-ci prolongée de dix-huit mois encore, qu'il n'a pas purgés (suite à sa précédente condamnation politique à six ans et demi) (lire ci-dessous).

Le docteur Josef Danisz, qui, en tant qu'avocat, a défendu avec courage et opiniâtreté Sabata, a été exclu du barreau. Il est actuellement accusé, en rapport avec la défense qu'il assurait, d'avoir outragé un représentant de l'autorité publique, — ce qui peut lui valoir une année de prison. Le journaliste tchécoslovaque Jiri Lederer, bien connu, se trouve déjà en prison depuis trois ans pour avoir fait passer à l'étranger des œuvres littéraires d'auteurs tchécoslovaques. Contre Ladislav Lis, permanent durant de longues années aux Jeunesses communiste et au parti, à cause de sa participation à la Charte 77 et au comité des personnes injustement poursuivies, on a fabriqué des accusations artificielles, y compris celle de faux témoignages (en ce qui concerne des actes illégaux de fonctionnaires de la sûreté). Il risque trois ans de prison et il a déjà fait deux mois de détention.

» A plusieurs reprises, vous vous êtes déjà prononcés sur l'idée que socialisme et liberté étaient indivisibles. Pour ces raisons, nous vous prions de prendre position contre la continuation et l'extension de la répression illégale contre les citoyens tchécoslovaques qui pensent librement. Nous apprécierons tout particulièrement que votre congrès se solidarise publiquement avec ces quatre citoyens illégalement poursuivis, dont trois sont vos camarades, sur lesquels nous avons attiré ici votre attention. ....

» Nous vous saluons et vous souhaitons un congrès fructueux. »

M. SABATA RESTERA EN PRISON JUSQU'EN JANVIER 1981

M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charte 77, restera en prison jusqu'en janvier 1981, a décidé jeudi 10 mai le tribunal de Prague 6, qui a annulé le sursis de dix-huit mois dont l'ancien responsable du P.C. de *Brno* bénéficiait *sur* une condamnation prononcée en 1972 pour « *subversion* ».

M. Sabata purge actuellement, depuis le mois d'octobre, une peine de neuf mois de prison pour « *insulte à agents de l'autorité* ». Il est astreint, malgré son mauvais état de santé, à des travaux pénibles. Seuls ses deux enfants ont été admis, jeudi, à pénétrer dans la salle d'audience devant laquelle attendaient de nombreux signataires de la Charte 77. Le président a fait dire aux deux correspondants occidentaux présents que « *la salle était pleine* ».

UNE MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE DE TCHÉCOSLOVAQUIE A PARIS

Une délégation composée de militants critiques de l'Union des étudiants communistes et du Comité international pour le soutien de la Charte 77, dont le siège est à Paris, a manifesté jeudi vers 18 heures devant l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, pour obtenir la libération de M. Jaroslav Sabata.

La délégation, conduite par Mme Hélène Parmelin, membre du P.C.F., écrivain, M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, et M. Paul Goma, écrivain roumain exilé, a demandé la grâce du leader tchécoslovaque pour raisons humanitaires (M. Jaroslav Sabata, handicapé à 50 %, serait gravement malade). Les membres du comité ont confirmé l'envoi d'un télégramme à M. Gustav Husak, chef de l'État.

Après le dépôt d'une gerbe à la mémoire de Jan Palach, les manifestants ont fait une déclaration vivement critique à l'égard du P.C.F., auquel ils reprochent de ne pas dénoncer suffisamment les atteintes aux droits de l'homme dans les pays de l'Est. Le porte-parole de l'ambassade, qui n'a pas voulu recevoir la délégation, a précisé : « *On discute avec ses amis, mais pas avec les traîtres ni avec les provocateurs.* »

Mme PARMELIN : c'est la première fois qu'une opposition interne n'est pas clandestine

Divers courants critiques au sein du P.C.F. se sont associés, jeudi 10 mai, pour tenir une conférence de presse, au cours de laquelle ils ont rendu public le message que les porte-parole tchécoslovaques de la Charte 77 ont adressé au vingt-troisième congrès du P.C.F. Mme Hélène Parmelin a indiqué que MM. Edouard Pignon, Jean Elleinstein, Raymond Jean et Mme Christine Buci-Glucksmann s'associaient à cette manifestation.

Après le récit de l'interpellation de deux des trois militants communistes qui s'étaient rendus à Prague et des vexations qu'ils ont subies de la part de la police locale, les organisateurs ont souhaité que le P.C.F. affirme sa solidarité avec les membres de la Charte 77 et exigent l'application, pour ce pays aussi, des accords d'Helsinki. Ils se sont étonnés, en s'appuyant sur l'exemple de la Tchécoslovaquie, que leur parti puisse parler d'un « *bilan globalement positif* » pour les pays de l'Europe de l'Est.

Mme Hélène Parmelin a déclaré sur ce point : « *Ces pays dits socialistes ne sont pas socialistes. Il n'existe aucun socialisme dans le monde.* » S'interrogeant sur le point de savoir si l'attitude des communistes critiques favorise les campagnes anticommunistes, elle a ajouté : « *C'est la vérité des pays socialistes qui nourrit ces campagnes.* » « *La contestation existe en profondeur au sein du parti*, a-t-elle ajouté, *même si elle est silencieuse. C'est la première fois qu'une opposition interne n'est pas clandestine.* »

M. BÉRÉGOVOY (P.S.) : les incertitudes d'un parti qui doute de son avenir

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., qui représente ce parti au vingt-troisième congrès du P.C.F., a déclaré, jeudi 10 mai, sur Europe 1, que le rapport présenté mercredi par M. Georges Marchais « *ferme les portes de l'avenir pour l'union de la gauche* ».

« *L'union à la base*, a déclaré M. Bérégovoy, *doit se faire avec les travailleurs communistes et socialistes. Comment pratiquer cette union si les socialistes étaient tels que les décrit M. Marchais ? Comment parvenir à ce rassemblement majoritaire, quireste, dit-il, son objectif ? Tout cela témoigne des incertitudes d'un parti qui doute de son avenir.* » Evoquant l'attitude du P.C.F. vis-à-vis des pays socialistes, M. Bérégovoy a ajouté : « *Sur tous les points chauds de l'actualité mondiale, on assiste à un alignement à peu près complet des dirigeants du P.C. sur la politique extérieure soviétique.* »

LE CONFLIT ENTRE ÉTUDIANTS COMMUNISTES S'EXACERBE A VILLETANEUSE

MM. Michel Renard et Jean-Charles Venturini, respectivement secrétaire du cercle histoire et du cercle droit de l'Union des étudiants communistes à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), ont diffusé jeudi 10 mai un texte dans lequel ils s'élèvent contre la convocation, le 8 mai, d'un de leurs camarades dans les locaux de la police « *sur plainte d'un responsable national de l'U.E.C.* ». Il s'agit d'une suite des élections de janvier 1979 aux CROUS. Deux des listes qui s'opposaient comportaient des adhérents de l'U.E.C. MM. Renard et Venturini expliquent :

« *Les candidats de la direction de l'UNEF, certains de perdre ces élections (ils ont obtenu le plus mauvais résultat à l'université), tentèrent une diversion en provoquant les deux camarades critiques les plus connus à Villetaneuse, puis se précipitèrent au commissariat pour porter plainte contre eux.* »

Ils ajoutent : « *La criminalisation de l'« opposition » semble prendre le relais des armes classiques contre les militants de l'U.E.C. qui n'ont jamais accepté la normalisation. Car, depuis trois ans, tous les moyens ont été employés : sabotage du débat avec Althusser à la Sorbonne, reprise en main brutale et antidémocratique des secteurs de Clermont-Ferrand, Grenoble et Bordeaux, agression violente contre les rédacteurs de la revue* Position *à la fête d'Avant-Garde, en juin 1978, manipulations bureaucratiques lors de la réunion du secteur Tolbiac, coups portés contre Yves Rouquette, secrétaire du secteur Paris-I.* »

Le Monde

société

La cour d'appel aggrave les peines de six manifestants du 23 mars

Dans un Palais de justice protégé par d'importantes forces de police, la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Armand Kopp, assisté de MM. Henri Leclache et Georges Moene a lourdement aggravé, jeudi 10 mai, les peines des six manifestants arrêtés le 23 mars, lors de la « marche » sur Paris des sidérurgistes. Ces condamnations vont de un an d'emprisonnement ferme à douze mois, dont six avec sursis. En première instance, les peines s'étageaient de quinze mois dont sept avec sursis à six mois, dont trois avec sursis.

La cour n'a pas examiné la situation juridique d'un septième prévenu, M. Georges Croissant, étudiant en arts plastiques, que la vingt-troisième chambre correctionnelle avait souhaité voir comparaître devant la cour d'assises (« le Monde » du 5 avril). Ses avocats, Mes Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen se sont, à l'audience, désistés de leur appel de cette décision afin que continue une instruction qu'ils estiment favorable à leur client.

Au moment où comparaissaient les sept inculpés, de petits groupes de manifestants, étroitement surveillés par la police, se réunissaient devant Notre-Dame et à la station de métro Arts-et-Métiers. Une manifestation de solidarité réunissant mille cinq cents personnes a également eu lieu à 18 h., place de la Bastille.

« Casseurs » et « charognards »

On a eu l'explication de l'appel *a minima* réclamé par le parquet pour les six condamnés lorsque l'avocat général, M. Gilbert Ginsburger, a déclaré : « *Il faut défendre l'Etat contre les tenants de l'anarchie.* » A quoi Me Henri Leclerc a répliqué qu'on demandait à la cour de rendre la justice, pas autre chose. L'enjeu était clair : d'un côté, le ministère public, persuadé (ou feignant de croire) qu'il tenait de vrais « casseurs », ceux-là mêmes qui, le 23 mars, avaient mis le quartier de l'Opéra à feu sinon à sang ; de l'autre, la défense, exigeant que l'on s'en tienne aux faits et à eux seuls. D'un côté, une hantise : celle de voir peu à peu s'installer le « désordre » ; de l'autre, la conviction qu'il ne s'agissait que de « lampistes ».

Gilles Desraisses et Pierre Le Gall étaient accusés d'avoir, au cours des échauffourées, lancé des pierres contre les policiers. Le premier, élève au lycée Paul-Valéry, à Paris, est, selon son proviseur, un garçon « *calme, tranquille et aimable* ». Deux de ses amies, qui l'accompagnaient à la manifestation, opposent comme lui un démenti formel à ces accusations. Trois policiers sont tout aussi formels : c'est bien lui. Les Jeunes communistes, qui prennent un soin extrême à distinguer les vrais manifestants des « casseurs », avaient demandé sa relaxe.

Le second, agent hospitalier à l'hôpital Laennec, était venu seul, en sabots, à la manifestation. Difficile, en apparence, de retenir contre lui l'un des éléments constitutifs du délit d'infraction à la loi « anti-casseurs » : l'intention de commettre des violences. Dix-huit mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis. Même peine pour Desraisses, qui, comme lui, avait été condamné en première instance à quinze mois, dont sept avec sursis.

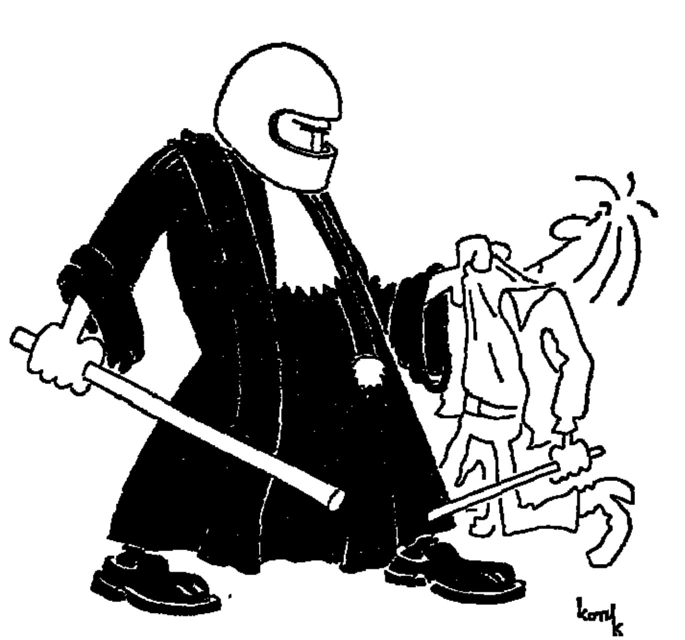
Accusé comme eux de jets de pierre, Philippe Genet, chef de rang dans un restaurant, a un handicap supplémentaire : non politisé, sans amis sachant se faire entendre, il n'a pas bénéficié, comme les deux précédents, d'une mobilisation lycéenne et syndicale. Bon garçon, passionné de moto et poète à ses heures, il était venu à la manifestation par curiosité, cherchant dans la foule une banderole de la Chiers, où travaille un membre de sa famille. Douze mois d'emprisonnement, dont six avec sursis (contre huit mois dont cinq avec sursis en première instance).

Un dossier bâclé

Avec Joseph Wazin, tailleur de pierre, originaire de la Côte-d'Ivoire, Mohamed Metboul, Algérien, chômeur, et Mohamed Abdelsalam, Egyptien en visite en France, on passe à ce que l'avocat général appelle les « *charognards* ». Les deux premiers ont ramassé par terre trois pantalons, trois chemises et deux tee-shirts. Le troisième un abat-jour de chez Lancel. Aucun comité de soutien ne s'est créé en leur faveur. Moins à l'aise que les précédents, ils butent sur les mots (l'un d'eux est assisté d'un traducteur), se font morigéner par le président, dont le ton, tout à coup, a changé, et expulser sans ménagement du box au moment du verdict, qu'ils accueillent avec des protestations. Dix mois pour les deux premiers et un an pour le troisième, contre six mois dont, respectivement, deux et trois mois fermes, en première instance. Aucun des six condamnés ne l'avait jamais été auparavant.

Georges Croissant, accusé d'avoir blessé un policier avec une gouge de sculpteur dont il se sert pour son travail, n'ira peut-être pas devant les assises. L'instruction de son dossier, bâclée avant l'audience de la vingt-troisième chambre correctionnelle, où il comparaissait le 3 avril en flagrant délit, ferait apparaître certaines « faiblesses » qui pourraient conduire les magistrats à le renvoyer devant le tribunal de grande instance. Il y aurait alors « contrariété de jugement » entre les juges de la vingt-troisième chambre et ceux qui décideraient de cette comparution. Un conflit qui, en principe, devrait être tranché par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Tout cela prendrait du temps, ce dont les avocats comptent tirer profit pour demander la mise en liberté de leur client.

BERTRAND LE GENDRE.



(Dessin de KONK.)

Doutes

(Suite de la première page)

Ils ont cogné à partir de réalités incertaines pour plusieurs des dossiers examinés. C'est une litote de le dire. La décision des magistrats à propos des prétendus « casseurs » est douteuse parce que bâtie à partir d'éléments douteux. De deux séries d'affirmations, les unes d'innocence (les témoins), les autres de culpabilité (les policiers), la Cour a choisi les secondes. On s'en serait... douté.

Mais ce doute que chacun relève ou relèvera ne peut rester sans conséquences. Il est d'abord patent que si ces jeunes gens n'étaient pas habités de l'esprit de révolte, on peut à présent tenir la chose pour acquise après les peines qui ont fondu sur eux. On l'a, à bon droit, déjà observé, même à droite.

Il faut ensuite redire que se trouve encore une fois mise en cause, par ces parodies judiciaires, la légitimité des jugements en flagrant délit. N'y aura-t-il donc jamais place, pour la justice, entre ses langueurs et sa fébrilité ? Entre les procédures interminables et précautionneuses accordées aux affaires financières, et le pas de charge réservé à ces jeunes gens ? Entre la liberté de principe pour les uns, la prison pour les autres ? Ne voit-on pas que le doute devrait automatiquement emporter l'ouverture d'une instruction ?

Ne nous y trompons pas. Il ne s'agit pas de rendre la justice, il s'agit de ramener l'ordre ; il s'agit de compenser une violence publique par une violence judiciaire d'égale intensité. Toujours la justice-catharsis, l'exorcisme.

Au bénéfice de qui, cet exorcisme? De l'opinion, au plutôt d'une partie d'elle, assurément. Mais aussi au bénéfice de la police, on ne saurait l'oublier. Pour faire perdre de vue son comportement plus qu'étrange lors de la manifestation du 23 mars, comportement qui avait étonné (encore une litote) à peu près tout le monde. L'ordre des facteurs est alors inversé. Ce n'est pas la police qui est l'auxiliaire de la justice, c'est l'inverse.

Une telle conduite mine la justice, qui, dès lors, est responsable de ses mécomptes, des critiques qui pleuvent sur elle. Juger, qui, en soi, est un étrange métier (Malraux le disait déjà), est aussi parmi les plus difficiles. Juger, on nous le répète assez, c'est s'envelopper de sérénité. Ce n'est pas ce qu'on vient de voir.

PHILIPPE BOUCHER.

UN APPEL DE CENT DEUX PHYSICIENS FRANÇAIS

Défendre aussi les droits de l'homme en France

Cent deux physiciens membres du Comité des physiciens français pour la défense de Iouri Orlov ont signé une pétition intitulée « La liberté s'use quand on ne la défend pas », à propos des arrestations et des condamnations consécutives aux incidents du 23 mars. Ils indiquent que ce texte « *n'engage pas le comité en tant que tel* », mais, ajoutent-ils, « *il a paru aux signataires difficile de continuer à défendre les droits de l'homme dans des pays étrangers tout en restant muets face à des pratiques inquiétantes qui se déroulent sous leurs yeux, en France* ».

Ils déclarent notamment :

« *Sera-t-il bientôt presque aussi risqué de manifester à Paris que sur la place Rouge ou à Buenos-Aires ? C'est parce qu'il nous semblerait imprudent de compter sur un éventuel comité soviétique de lutte pour les droits de l'homme en France que nous voudrions rappeler ce que, dans ce domaine, les trois derniers mois nous ont apporté.*

» *Le pouvoir exécutif s'est livré à plusieurs reprises, et notamment lors des manifestations des 23 mars et 1er mai, à des arrestations arbitraires. Certaines ont donné lieu à des inculpations sur la base de témoignages fantaisistes ou faux. Toutes, en ces circonstances et sauf erreur de notre part, ont été effectuées à l'occasion de provocations et de violences physiques exercées par les forces chargées du maintien de l'ordre.*

» *Le législatif s'est engagé dans une série de lois, votées ou devant l'être, limitant le droit de grève (télévision), limitant le droit à l'affichage (jusqu'à 15 000 francs d'amende par jour et pour chaque exemplaire !). De plus, le droit d'expression est limité à l'occasion de la campagne électorale du 10 juin.*

» *Mais c'est peut-être dans le domaine judiciaire que la dégradation est la plus spectaculaire. Des magistrats aux ordres utilisent à outrance la procédure de flagrant délit au mépris des règles élémentaires. Ils bafouent la présomption d'innocence, méprisent les droits de la défense, s'appuient sur des faux témoignages flagrants. Enfin, ils n'hésitent pas à appliquer abusivement la loi « anti-casseurs », qui en elle-même constitue déjà une sérieuse atteinte au principe de la responsabilité individuelle. Alors que la lettre de cette loi dispose qu'elle n'est applicable que si la préméditation est établie, elle est, lors d'audiences de flagrants délits, utilisée pour condamner des manifestants arrêtés au hasard. Dans le même temps, le recours fréquent du parquet à la procédure d'appel a minima témoigne d'une volonté de condamner pour l'exemple.*

La duplicité du pouvoir

» *Bien sûr, ce n'est pas le fascisme, ce pourrait cependant être un pas de plus vers le meilleur des mondes ; c'est parce que nous sommes convaincus qu'il ne faudrait pas, même de loin, s'en approcher que nous prenons la parole. La duplicité est devenue la règle de conduite du pouvoir. Alors que le président de la République se réclame de la tolérance et du libéralisme, la pratique du gouvernement qu'il dirige s'inscrit « a contrario ». Des ministres, et notamment celui de la justice, qui semble prendre encore la Chine pour modèle, appellent à la répression, nourrissent de concert avec les médias la psychose d'insécurité qu'aucun des grands courants politiques ne juge utile de combattre. Il est pourtant inquiétant que, dans une passivité générale qui a le goût amer des années 40 et de celles de la guerre d'Algérie, puissent avoir lieu les fouilles que chacun voit dans le métro. Cette pratique, véritable atteinte à la dignité individuelle dont les travailleurs immigrés sont les premières victimes, ne peut que nourrir le racisme dans les corps de police. Ce n'est pas impunément qu'on recommande la chasse au faciès.*

» *Nous n'ignorons pas que la crise sociale constitue un terrain favorable au développement de la psychose d'insécurité et à la recrudescence du racisme. Pas plus que d'autres, nous n'avons de solution miracle à proposer ; c'est bien pourquoi il nous semble essentiel de ne pas admettre de restrictions à nos libertés.*

» *Nous réclamons donc la mise en liberté de tous les emprisonnés à la suite des manifestations, et la révision des procès intentés à tous les condamnés des 23 mars et 1er mai qui en feront la demande ; un individu, quoi qu'il ait fait par ailleurs, a droit à un procès correct. Nous demandons aussi l'abrogation des textes législatifs exorbitants qui ont été les instruments privilégiés de ces caricatures de justice : la procédure de flagrant délit et la loi « anti-casseurs. »*

[Ce texte a été signé par quatorze professeurs et maîtres de conférence, quinze directeurs et maîtres de recherche au C.N.R.S., quarante-neuf chercheurs au C.N.R.S. et au C.E.A., vingt-quatre enseignants, etc. Parmi les signataires, on relève les noms de A.-C. Cohen-Tannoudji, J.-P. Mathieu, J.-M. Lévy-Leblond, J.-L. Motchane, D. Saint-James, P. Kessler, I. Solomon, etc. Aux cent deux physiciens se sont associés une trentaine de personnalités parmi lesquelles MM. F. Bresson, P. Vidal-Naquet, J. Chesneaux, J. Dallemagne, R. Godement, D. Lacombe, R. Pagès, P. Noailères, E. Lederer, P. Halbwachs, J.-P. Vernant, A. Laude, J.-J. Label, etc. Les signatures sont recueillies par MM. Schott ou D. Saint-James, tour 23, université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05.]

L'AMI TUÉ

(De notre correspondant.)

Toulon. — *Pour se venger des brimades dont il était sans cesse l'objet de la part de son ami Edouard, quinze ans, le jeune Christian, du même âge, l'a tué avec sang-froid d'un coup de feu à bout portant dans la nuque. Le drame a eu lieu au Val, petit village situé à proximité de Brignoles (Var).*

Une amitié sincère liait apparemment les deux adolescents, appartenant tous deux à des familles nombreuses. Ils se connaissaient depuis plusieurs années et fréquentaient le même collège. Mais Edouard, sûr de lui, d'un caractère entier, dominait nettement Christian, garçon doux, timide, très secret, qui subissait jusque-là, en silence, cette domination.

Mercredi après-midi, les deux adolescents avaient décidé d'aller pêcher au bord d'un petit lac. Christian alla au rendez-vous fixé, mais il portait, dissimulée sous un blouson, une carabine dont il avait scié le canon et la crosse, comme il l'avait vu faire à la télévision. Dans un chemin de terre, Edouard marchant devant lui, il lui tira à bout portant un coup de feu dans la nuque. Le garçon s'écroula, grièvement blessé. Il l'acheva d'un second coup de feu. Il regagna ensuite la villa de ses parents, jeta les douilles dans un puits et dissimula l'arme dans la cave, puis se rendit chez les parents d'Edouard avec lesquels il passa le reste de l'après-midi.

Christian n'a avoué qu'après plusieurs heures d'interrogatoire. — C. G.

Faits et jugements

Vins de Bourgogne : inculpation de M. Grivelet.

M. Bernard-Noël Grivelet, négociant en vins à Chambolle-Musigny (Côte-d'Or), vient d'être inculpé de fraude et d'infraction à la législation sur les appellations d'origine contrôlée par M. Jean-François Perrin, juge d'instruction à Dijon. Il a été laissé en liberté. Le 25 avril, le parquet de Dijon avait ouvert une information à la suite des rapports déposés au mois de mars par les inspecteurs du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité (*le Monde* du 28 avril). L'Union générale des syndicats pour la défense des producteurs des grands vins de Bourgogne a annoncé son intention de se constituer partie civile. *(Corresp.)*

● *Pas de mise en liberté pour deux militants basques.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a refusé, mercredi 9 mai, la mise en liberté des deux militants basques, Martin Apaolaza Azcargorta et Miguel Goicoechea Elorriega, dont l'extradition est demandée par le gouvernement espagnol.

« *Il demeure difficilement tolérable*, avait dit l'un des avocats, Me Jean-Claude Sebag, *qu'une décision de justice française* [la cour avait donné un avis défavorable à l'extradition] *soit mise en échec par un pouvoir politique étranger au moyen d'artifices de procédure qui permettent de maintenir les deux militants en détention.* » La cour a renvoyé l'examen de l'ensemble de l'affaire au 16 mai. Les deux intéressés ont repris leur grève de la faim. *(Corresp.)*.

● *Tous les magistrats du département de la Mayenne* ont tenu à exprimer publiquement, dans une motion, leur mécontentement « *face aux réformes actuellement en cours concernant le statut et le recrutement dans le corps judiciaire* ».

« *Les projets actuels de la chancellerie*, précisent-ils, *tendent, sous prétexte de rationaliser la gestion du corps des magistrats, à ne plus créer de nouveaux postes pendant plusieurs années et à tarir le recrutement par concours (cent cinq magistrats en 1979 contre deux cent dix en temps normal) pour favoriser l'intégration directe dans le corps judiciaire de diverses personnalités dont la compétence et l'indépendance n'apparaissent pas garanties en raison même de leur mode de sélection et de l'absence de toute formation professionnelle préalable.* » — *(Corresp.)*

Création d'un comité étudiant pour le respect des droits de l'homme.

Des étudiants viennent de créer le « comité Antigone », comité étudiant pour le respect des droits de l'homme, qui affirme rassembler plus de mille cinq cents personnes, et a organisé une première réunion publique mercredi 9 mai, 156, rue de Vaugirard, à Paris (15e). De nombreuses personnalités ont apporté leur soutien, notamment MM. Jean-Marie Benoist, Wladimir Boukowski, Pierre Daix, Jean-Marie Domenach, Jean Elleinstein, Pierre Emmanuel, Jean-Jacques de Félice, Wladimir Jankélévitch, Emmanuel le Roy-Ladurie, Bernard-Henri Lévy, Leonid Pliouchtch...

A l'occasion de la récente visite du président de la République en Union soviétique, le comité avait remis à M. Giscard d'Estaing une pétition réclamant la libération de huit prisonniers politiques « *que leur état de santé met en danger de mort* ». « *Conscients de la caution qu'apporte la passivité au non-respect des droits de l'homme et indépendamment de toutes races, religions et idéologies*, expliquent les étudiants du comité, *nous demandons au gouvernement concerné la libération de : Ingrid Sidaravicius (Argentine), Mario Leiva (Chili), Armando Valladares (Cuba, poète emprisonné depuis 1960), Bangoura Karim (Guinée), Abdel Atif Laabi (Maroc), Daniel Choumouk (U.R.S.S., emprisonné depuis trente-deux ans), Jaroslav Sabata (Tchécoslovaquie) et Nguyen Dinh Toan (Vietnam).* »

● *Après l'attentat contre M. Lourdez*, l'un des responsables du service d'ordre de la C.G.T., le comité intersyndical du livre parisien C.G.T. et les délégués syndicaux de la presse parisienne « *tiennent à élever une énergique protestation contre l'attentat à caractère fasciste revendiqué par un soi-disant Réseau honneur de la police* ». Ils exigent *du gouvernement que la lumière soit faite le plus rapidement possible sur cet acte criminel pour connaître les véritables auteurs et savoir à qui profite cette montée de violence dans le pays. Le ministre de l'intérieur, M. Bonnet, doit prendre toute disposition pour assurer la sécurité des citoyens, et s'il s'avère incapable de le faire il se doit de démissionner.* »

Les affaires de trafic sur les métaux

L'associé de M. Lascorz a été interpellé

M. Georges Latève, juge d'instruction au tribunal de Paris, a notifié, jeudi 10 mai, de nouvelles inculpations dans une affaire de trafic sur les métaux (*le Monde* des 10 et 11 mai). M. Michel Coëncas, associé à M. Charles Lascorz, dit Charly, qui avait, comme lui, pris la fuite, a été interpellé dans l'après-midi du jeudi 10 mai au Salon des antiquaires. Il a été inculpé d'escroquerie, d'infraction à la législation sur les chèques, de faux et usage de faux et de recel et placé sous mandat de dépôt. M. Coëncas aurait, entre autres, vendu sous le couvert de sociétés-écrans 400 tonnes de nickel (stocké, semble-t-il, en barils dans un entrepôt des Magasins généraux d'Aubervilliers, dans la Seine-Saint-Denis), à la société Sica-Worms, filiale du groupe Creusot-Loire.

Le magistrat a aussi inculpé et écroué, pour complicité des mêmes délits, M. José Carcy, responsable du département des métaux non ferreux de la Sica-Worms. M. David Zakine, coursier au service des sociétés S.C.P.S. et Fritsch, élevé au rang de gérant (de paille) de la société Cuprofer, a été inculpé et laissé en liberté.

« CHARLY »

M. Charles Lascorz, aujourd'hui recherché par les services de police, est ce qu'on appelle communément un cheval de retour. Agé de cinquante-sept ans, ancien proxénète, tenté par l'extrême droite, membre du SAC (Service d'action civique) et exclu de cette organisation gaulliste en 1968, il s'était trouvé au centre d'une affaire de trafic d'influence au début des années 70. « Charly » était, alors, le principal animateur d'une société d'études techniques et commerciales, l'ETEC, dont la vocation n'était autre que d' « arranger » des affaires financières délicates grâce à des relations dans les ministères et à des méthodes brutales (1).

Sous le coup d'un mandat d'arrêt, en décembre 1971, M. Lascorz réussissait à s'enfuir, enfermant dans sa cave les policiers venus l'arrêter... L'animateur de l'ETEC devait cependant être appréhendé en Espagne, à Madrid, le 23 janvier 1972, puis extradé pour se retrouver le 28 mars, incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé. Inculpé pour trafic d'influence, chantage, extorsion de titres et de signatures, détention d'armes et de munitions, « Charly » devait être jugé au mois de juillet 1972 devant le tribunal correctionnel, ainsi que plusieurs complices, et condamné à trois ans d'emprisonnement, dont un avec sursis. La peine, en appel, fut alourdie : quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

Le 2 avril 1973, M. Lascorz bénéficiait d'une libération condi*tionnelle. Un trait était ainsi tiré sur une affaire où l'on vit* « un réseau de police parallèle user de procédés musclés et extra-légaux », *pour reprendre l'expression de M. Armand Kopp, magistrat.*

Depuis, « Charly » s'était recyclé. Il exerçait la profession d'agent commercial.

(1) Voir notamment *le Monde* du 14 décembre 1971 et du 22 juillet 1972.

● *Un jeune toxicomane*, Alain Raffault, âgé de dix-neuf ans, sans profession, a succombé à une « overdose » de drogue, mercredi 9 mai à Mulhouse. Dans l'après-midi, le jeune homme et un ami, avaient obtenu d'un médecin une ordonnance prescrivant un analgésique dérivé de la morphine. Peu après alors qu'il était en compagnie de trois amis, dont un mineur, Alain Raffault s'est injecté trois cachets de ce médicament. Il est mort dans la soirée. Les trois autres jeunes gens ont été déférés au parquet.

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

Trois erreurs pour une fausse réforme

Plusieurs centaines de professeurs de langues vivantes, représentant plus de cent lycées et collèges de la région parisienne, se sont rassemblés le 9 mai à la *Bourse du Travail de Paris* pour mettre au point une « tactique de défense » contre les projets de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation. Répondant à l'appel d'un groupe d'enseignants du lycée Carnot, les professeurs de langues se sont découverts tout à coup très nombreux à ne pas accepter ce que beaucoup appellent déjà le « massacre » de l'enseignement des langues ou la « mort des langues vivantes », surtout autres que l'anglais.

L'effet de stupeur passé après l'annonce, le 17 avril, à Strasbourg, des grandes lignes de la « réforme Pelletier » (« le Monde » du 19 avril), les enseignants se sont ressaisis et semblent maintenant bien décidés à « défendre chèrement leur peau », c'est-à-dire à obtenir la garantie que cette réforme ne verra jamais de commencement d'exécution.

Il y va à la fois, estiment-ils, de l'emploi des enseignants, de la mission de l'école, de la pédagogie et aussi de l'avenir des langues pratiquées en France, donc d'un problème politique rendu plus aigu encore par le débat européen.

« Un sort pèse sur les langues vivantes. Une mauvaise fée, qu'on aura sans doute oubliée lors de la confection des programmes, leur a jeté le mauvais œil. Chaque fois qu'on s'occupe de l'enseignement des langues vivantes, on annonce invariablement des mesures énergiques... » Cette citation est extraite d'un respectable — et défunt — confrère, *le Journal des débats* du 6 mars... 1900.

Victime à son tour du mauvais œil, M. Jacques Pelletier n'a pas manqué à la règle séculaire : se saisissant du taureau par les cornes, il espère remédier à une situation préoccupante par quelques mesures techniques qui, si elles sont appliquées, feront autant de dégâts qu'elles sont censées en réparer.

Personne ne s'y est trompé : du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES), traditionnellement hostile au *« pouvoir giscardien »*, à l'Union nationale interuniversitaire (UNI), toutes les organisations syndicales d'enseignants ont poussé les hauts cris en prenant connaissance — par voie de presse — des mesures envisagées par le secrétaire d'Etat. A gauche, on n'admet pas de voir la deuxième langue réservée à une élite — ceux qui entrent au lycée. A droite, on proteste contre ce nouveau coup porté à l' « humanisme », dernier avatar de la « déculturation » de notre enseignement. M. Pelletier a réussi à faire la quasi-unanimité contre lui (1).

A moins de supposer que M. Pelletier, dans la perspective d'un prochain remaniement ministériel qui l'écarterait du gouvernement, ait seulement voulu attacher son nom à une réforme, force est bien de constater que le secrétaire d'Etat à l'éducation a commis trois erreurs.

Le mauvais exemple néerlandais

La première — la moins grave — est d'ordre tactique. On ne prépare pas la réforme d'un enseignement sans consulter ceux qui auront pour tâche de l'appliquer, c'est-à-dire les inspecteurs généraux et les enseignants, à travers toutes les organisations représentatives. Or M. Pelletier vient seulement de réunir les inspecteurs généraux pour qu'ils discutent une réforme déjà annoncée, et il a dû faire parvenir aux enseignants — par l'intermédiaire des établissements — une « lettre » expliquant que sa réforme n'était qu'un ensemble de *« pistes de recherche »* à débattre.

On n'annonce pas non plus une réforme mettant un terme à la « diversification » de l'enseignement des langues devant un colloque européen qui prône justement le « plurilinguisme »...

La deuxième erreur vient du diagnostic. La commission « informelle » qui a enquêté pendant six *mois pour le compte du secrétariat* d'Etat a conclu que les jeunes Hollandais, avec un choix de trois langues seulement, et les jeunes Allemands, avec une séquence de *quarante-cinq minutes chaque* jour, parlaient mieux les langues étrangères que leurs homologues français. Et elle a constaté que les élèves des sections bilingues, soumis en France à une « ingestion » quotidienne de langue étrangère, parlaient mieux que ceux qui y consacrent trois ou quatre heures par semaine...

De là à conclure que : 1) Il faut ramener le choix à trois langues maximum au collège ; 2) Il faut renforcer l'étude quotidienne de la langue choisie, et se cantonner à cette seule langue en attendant le lycée, il n'y a qu'un pas, que M. Pelletier a franchi allégrement.

Mais c'est vraiment faire peu de cas de la géographie. Si les collégiens hollandais n'ont le choix qu'entre trois langues, c'est simplement parce qu'ils n'ont que trois voisins linguistiques : Angleterre, Allemagne et France. Et s'ils parlent si bien les langues étrangères, c'est que, d'une part, le néerlandais n'est pratiquement *parlé* qu'aux Pays-Bas et en Belgique et que, d'autre part, la télévision leur apporte quotidiennement leur ration d'émissions en version originale *sous-titrée.*

Le cabinet de M. Pelletier semble oublier que la politique de diversification des langues, lancée en 1970, n'est pas seulement une mesure technocratique prise à la légère, mais la conséquence logique de la géographie particulière de la France, seul pays du monde à voisiner avec Quatre Grands sur le plan de la langue (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne), sans oublier les « poches linguistiques » dues à *l'immigration* (Pologne, Russie, Maghreb et aujourd'hui Portugal). Il n'est donc pas « anormal » que la France offre six langues au choix à l'entrée dans les collèges et une douzaine en option aux épreuves du baccalauréat.

Que la politique de diversification des langues enseignées ait échoué à entamer le quasi-monopole de l'anglais, c'est vrai, mais en conclure que la diversification empêche les élèves français de bien apprendre une langue est faux.

Séjour à l'étranger et formation des enseignants

La troisième erreur, qui découle du diagnostic, est le remède proposé. Croire que le « recentrage » sur deux ou trois langues et l'étalement sur cinq jours des quelques heures (trois, plus une de soutien) consacrées aux langues vivantes vont décupler les capacités des collégiens est une illusion, pour ne pas dire une naïveté.

Le report en seconde de l'apprentissage d'une deuxième langue va totalement à l'encontre du but prétendument recherché. *« Jamais l'étude d'une seconde langue vivante n'a empêché l'approfondissement de la première »*, notent deux enseignants de l'Essonne. « *Souvent*, explique un professeur agrégé d'espagnol, *les élèves dominent mieux leur deuxième langue que la première, et c'est justement cette deuxième langue salvatrice que l'on veut amputer !* ». On pourrait multiplier les témoignages d'experts : chacun sait qu'une langue est d'autant mieux maîtrisée qu'on en commence l'étude tôt. Beaucoup suggèrent aujourd'hui qu'une première langue soit enseignée dès l'école primaire, vers l'âge de huit ou dix ans, et que la seconde soit abordée dès l'entrée au collège, vers onze ou douze ans.

Pour tenter de lutter efficacement contre le monopole de l'anglais, certains proposent même d'en reporter l'étude — indispensabl· certes, mais relativement facile — dans un deuxième temps. On donnerait ainsi la priorité à la « vraie » langue étrangère, souvent plus difficile et longue à assimiler, et l'anglais international viendrait ensuite par surcroît...

Parmi les remèdes possibles dont M. Pelletier n'a pas soufflé mot — parce qu'ils demanderaient des moyens supplémentaires, — on doit mentionner deux éléments indispensables à toute véritable réforme de l'enseignement des langues : le séjour à l'étranger, même de courte durée, qui « débloque » l'élève en lui donnant une véritable motivation. En second lieu, la formation des enseignants, qu'on recrute *toujours selon des critères littéraires* et culturels même lorsqu'il s'agit d'enseigner les rudiments d'une langue dans un collège. Le jour où l'on exigera de chaque *professeur de langue qu'il fasse* son cours exclusivement dans la langue qu'il enseigne, beaucoup de collégiens et lycéens « décolleront ». C'est en entendant — et *en parlant — une langue qu'on* devient capable de la pratiquer, et non en entendant disserter sur elle.

De la même manière que, l'an *dernier, M. Jean-Pierre Soisson* avait « *relancé* » l'éducation physique, M. Jacques Pelletier se propose maintenant de relancer l'enseignement des langues vivantes. Sans aucun *moyen* supplémentaire. L'honnêteté serait d'admettre que, faute d'argent — ou de volonté d'en obtenir, — on se résigne à « redéployer » pour satisfaire tant bien *que mal* aux besoins.

ROGER CANS.

(1) Seuls le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) et la Fédération Lagarde des parents d'élèves ont enregistré des « aspects positifs ».

SCIENCES

Les scientifiques et le développement

La fin d'une conception mercantile des transferts de technologie ?

Les scientifiques pourront-ils se faire entendre à la prochaine conférence des Nations unies sur la science et la technologie au service du développement (U.N.C.S.T.D.) ? Rien n'est moins sûr. Cette conférence, qui aura lieu à la fin du mois d'août prochain, à Vienne (Autriche), a pour objet principal l'identification et l'élimination des obstacles de tous ordres (sociaux, *culturels, psychologiques,* politiques, économiques...) qui empêchent les pays en développement de bénéficier des progrès de la science et de la technique. Conférence intergouvernementale, elle réunira des délégations des Etats membres de l'ONU, et certains craignent de n'y entendre que des *diplomates* et des politiques. Ceux-ci ont, bien sûr, un rôle essentiel à jouer pour la solution de problèmes qui n'ont souvent rien à voir avec l'activité scientifique elle-même ; il n'empêche que les scientifiques ont certainement leur mot à dire.

Telle est du moins l'opinion *de M. Amadou-Mahtar M'Bow,* directeur général de l'UNESCO. *« J'avais suggéré,* a-t-il rappelé, jeudi 10 mai, au cours d'une réunion de presse, *que l'organisation de la conférence de Vienne soit confiée à l'UNESCO. » Cette opinion n'ayant pas été* prise en considération par le secrétariat général des Nations unies, l'UNESCO, seule organisation des Nations unies qui se soit explicitement vu confier un rôle pour le développement de la science (1), a néanmoins décidé de *coopérer* avec les *organisateurs de la conférence* de Vinne ; dans cet esprit, il lui a paru essentiel de s'associer à la communauté scientifique internationale.

Selon toute probabilité, les scientifiques, hormis ceux qui feront partie de leur *délégation* gouvernementale, ne seront pas *admis à participer à la conférence de Vienne. A fortiori,* les Institutions *scientifiques* internationales — comme l'International Council of Scientific Unions (ICSU) ou le mouvement Pugwah, qui, depuis Albert Einstein et Bertrand Russell, rassemble des scientifiques désireux d'agir *pour la paix — ne seront* pas entendues. Piètre consolation : plusieurs forums plus ouverts auront lieu avant la conférence.

Des conséquences bénéfiques ou maléfiques

Pour préparer la *conférence* de Vienne, l'UNESCO avait invité *une soixantaine de scientifiques* de toutes nationalités parmi les plus éminents à se rencontrer du 8 au 10 mai à Paris, à l'occasion d'une cérémonie à la mémoire d'Albert Einstein. Ils ont notamment insisté, ont indiqué, jeudi, plusieurs d'entre eux, sur la nécessité, pour les pays en *développement,* d'accroître leur capacité de recherche. *« Sans un noyau indigène, autochtone, la science ne peut pas se développer dans nos pays »,* a, par exemple, affirmé le professeur Carlos Chagas (Brésil), qui avait présidé, en 1963, la première conférence des Nations unies sur la science et la technologie. Celle-ci, a-t-il rappelé, avait surtout *été* une « *foire scientifique* » où les pays développés *« vendaient »* leur *technologie* aux pays moins favorisés.

Cette conception mercantile ne semble plus avoir cours aujourd'hui. *Telle est du moins l'opinion* de M. Jean-Franck Da Costa, *secrétaire général de la* conférence de Vienne. Ou bien *on considère la technologie* comme un bien, et il faut lever les barrières qui tendent à limiter le flux des *« transferts de technologie »* ; ou bien on la considère comme le fruit d'un ensemble d'interactions entre des facteurs sociaux, politiques, culturels, faisant référence éventuellement à tel système de valeurs. Dans ce cas, les transferts, les « importations » de technologie, peuvent avoir des conséquences bénéfiques ou maléfiques. Il faudra donc, estime M. Da Costa, *« régler les flux et, parfois même, y mettre des obstacles ».* C'est cette deuxième conception qui, estime-t-il, semble aujourd'hui prévaloir et commence à avoir une certaine influence sur la politique des gouvernements.

X. W.

(1) UNESCO est le sigle anglais pour l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

MÉDECINE

Le Congrès de la fédération des syndicats pharmaceutiques

L'exercice libéral en question

« L'exercice libéral de la pharmacie d'officine est-il un privilège archaïque et abusif que les pouvoirs publics, par faiblesse, n'osent pas retirer au pharmacien, ou, au contraire, une responsabilité grandissante qu'on lui conserve dans l'intérêt de la santé publique ? » Cette interrogation de son président, M. Pierre Peckre a été le thème de réflexion du congrès de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, qui a eu lieu à Versailles, du 6 au 10 mai. Cette fédération, qui a fêté cette année *ses cent ans d'existence,* regroupe la très grande majorité des pharmaciens d'officine. A cette question d'actualité, M. Pierre Peckre a répondu, sans ambage, lors de *son allocution prononcée en présence* du directeur de la pharmacie et des médicaments du ministère de la santé, M. Jean Weber, qui représentait Mme Veil. Abordant le coût croissant des dépenses de santé, le président a considéré que le pharmacien, par les conseils donnés, lorsqu'il reçoit le client dans son officine, est un frein à la boulimie pharmaceutique.

Le pharmacien a aussi, à côté de sa fonction *« de dispensation du médicament »*, un rôle social et éducatif étroitement lié au caractère libéral de son exercice. *« Il est de tous les experts celui qui donne le plus de conseils au public : plusieurs dizaines par jour et toujours sans rémunération, puisque son conseil n'est aucunement lié à l'achat d'un produit pharmaceutique par le client. »*

Pour M. Peckre, le libéralisme ne signifie pas la liberté de faire tout et n'importe comment et *l'engagement dans une politique* de conventionnement avec la Sécurité sociale et les sociétés mutuelles pour la gratuité du médicament, *« massif, franc et loyal »*, *le confirme. Un effort* va être fait, aussi, pour que l'ensemble des vitrines, qui ressemblent parfois à la devanture d'un commerce de produits cosmétiques, *fournissent une meilleure information* sanitaire au public.

Bien que l'exercice libéral de la pharmacie d'officine ne soit pas remis en cause actuellement *pour le gouvernement,* les pharmaciens montrent une certaine inquiétude devant une éventuelle menace de « nationalisation », élément jugé néfaste à une bonne *organisation des soins,* et qui n'est souhaitée que par une petite majorité des utilisateurs, si l'on minorité des utilisateurs, si l'on en croit un récent sondage réalisé par l'IFOP, alors que 92 % d'entre eux sont satisfaits des services du pharmacien.

Dr. Ph. L.

RELIGION

● *L'abbé Jacques Briend* vient d'être élu directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de théologie et de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris. Il remplace le Père P.-A. Liegré, décédé le 9 février. Théologien et exégète, l'abbé Briend a dirigé entre 1976 et 1978 le chantier de fouilles de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem.

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Il est mis fin provisoirement au sursis à exécution du permis de construire de la centrale de Belleville-sur-Loire

A la suite de la délivrance, par le préfet du Cher, d'un permis de construire en vue de l'établissement d'une centrale nucléaire à Belleville-sur-Loire (Cher), l'association pour la défense de la qualité de la vie du Val-de-Loire, la commune de Boulleret et M. Vacher-Desvernais ont demandé au tribunal administratif d'Orléans d'annuler ce permis de construire et d'ordonner, en attendant, qu'il soit sursis à son exécution. Estimant que le préjudice résultant de la construction de la centrale serait difficilement réparable et que l'un, au moins, des moyens invoqués par les requérants paraissait sérieux en l'état de l'instruction, le tribunal avait, par un jugement du 13 avril 1979, ordonné le sursis à exécution du permis de construire (1).

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a fait appel de ce jugement devant le Conseil d'Etat. Il a également demandé au président de la section du contentieux de mettre fin immédiatement et à titre provisoire au sursis à exécution ainsi ordonné, comme le lui permet l'article 9 du décret du 30 septembre 1953. Par une ordonnance en date du 10 mai 1979, le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, statuant dans le cadre des pouvoirs juridictionnels qui lui sont conférés par cette disposition, a mis fin à titre provisoire au sursis ordonné par le tribunal administratif jusqu'à ce que le Conseil d'Etat se soit prononcé sur l'appel du ministre par un arrêt d'une formation contentieuse collégiale.

Cette ordonnance a ainsi pour effet de permettre à E.D.F. d'utiliser le permis de construire délivré le 5 janvier 1979 par le préfet du Cher et de reprendre éventuellement les travaux en attendant la décision du Conseil d'Etat sur le sursis. Le tribunal administratif d'Orléans reste, pour sa part, saisi de la demande d'annulation du permis de construire.

(1) *N.D.L.R.* — Voir le reportage paru dans *le Monde* du 21 avril.

DES MANIFESTATIONS ANTINUCLÉAIRES SE DÉROULERONT LE 3 JUIN DANS SEPT PAYS D'EUROPE

Les mouvements antinucléaires réunis récemment à Fribourg (R.F.A.) ont décidé d'organiser, le 3 juin prochain, une semaine avant les élections européennes, une journée de protestation contre les programmes nucléaires de leurs pays respectifs. Des manifestations pacifiques sont prévues en Allemagne fédérale, en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne, aux Pays-Bas et en Suède. Pour la France, quatre sites ont été sélectionnés, où se tiendront des réunions : Nogent-sur-Seine (Aube), Cruas (Ardèche), Cattenom (Moselle), avec les écologistes belges et allemands, et La Hague (Manche). A Nogent-sur-Seine, la C.F.D.T. et la FEN s'associeront à la journée organisée par les écologistes. Elle prendra le caractère d'une « foire aux énergies nouvelles ».

D'autres marches, rassemblements et fêtes sont prévus à Chinon (Indre-et-Loire), Plogoff (Finistère) et Braud-et-Saint-Louis (Gironde). Sans attendre ces manifestations « européennes », les écologistes, marins-pêcheurs et agriculteurs, à l'appel des partis de gauche et des syndicats, défileront, samedi 19 mai, à travers les rues de Dieppe (Seine-Maritime) pour protester contre la construction de la centrale de Paluel et la mise à l'enquête publique de celle de Penly.

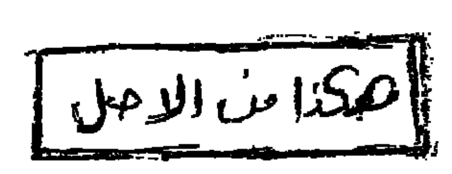
Aux Etats-Unis

PLUSIEURS RÉACTEURS NUCLÉAIRES arrêtés après l'accident de Three-Mile-Island seraient prochainement remis en service

Washington (*A.F.P.*). — Sept réacteurs nucléaires américains construits, comme ceux de Three-Mile-Island, par la société Babcock and Wilcox, pourront être remis en service prochainement, a indiqué, jeudi 10 mai, la commission fédérale de réglementation nucléaire (N.R.C.). Les travaux d'amélioration et de modification des systèmes de refroidissement et de contrôle des réacteurs se sont déroulés beaucoup plus vite que l'on ne l'escomptait, les compagnies exploitantes n'ayant pas attendu de recevoir par la voie officielle les ordres de la N.R.C. à ce sujet. Ces remises en service auront probablement lieu avant le 1er juin. Seuls resteront arrêtés les deux réacteurs de Three-Mile-Island, celui qui a été endommagé et son jumeau, qui n'a pas été détérioré, mais qui partage avec le premier certains équipements annexes.

De source industrielle, on indique que d'ici à six mois le réacteur de Three-Mile-Island qui n'a pas été touché par l'accident pourrait fonctionner de nouveau et l'ensemble de la centrale d'ici deux à trois ans.

● *Le rapport établi* par des experts de la commission européenne sur l'accident nucléaire de Three-Mile-Island a été communiqué mercredi 9 mai au Parlement européen. Il relève notamment les six erreurs ou défaillances qu'a notées la commission de réglementation nucléaire. Il souligne que certaines décisions prises au début de l'accident étaient probablement erronées. Il estime nécessaire d'accorder une importance accrue à la qualification des opérateurs et à l'inspection des installations nucléaires. Il recommande en conséquence la création d'équipes d'assistance technique qui pourraient être envoyées immédiatement dans une centrale en difficulté pour aider l'exploitant à prendre ses *décisions.*




Mai 1979.
Le magnétoscope Panasonic
à quartz
arrive en France.
VHS

UNESCO

POINT DE VUE

La politisation de l'Organisation et les fouilles de Jérusalem

Le conseil exécutif de l'UNESCO a inscrit à l'ordre du jour de sa 107e session, qui a lieu à Paris jusqu'au 18 mai, la question des fouilles archéologiques à Jérusalem. Le conseil examine, ce vendredi 11 mai, un rapport sur la mise en œuvre d'une résolution de la dernière conférence générale au cours de laquelle l'Etat d'Israël avait été condamné pour sa politique culturelle dans les territoires occupés (« le Monde » du 17 novembre 1978).

M. André Lwoff, président du Comité international pour l'universalité de l'UNESCO, prix Nobel de médecine, qui combat depuis plusieurs années la « politisation » des grandes organisations internationales et l'attitude systématiquement anti-israélienne qui en découle selon lui, expose ici son point de vue sur ces fouilles à Jérusalem.

par ANDRÉ LWOFF

C'EST sur la terre d'Israël que sont nées les religions juive, musulmane et chrétienne. Juifs et Arabes sont des sémites, et les uns comme les autres se veulent descendants d'Abraham. Il n'est pas étonnant que la capitale du royaume de Juda, la Ville sainte, ait, de tout temps, attiré les archéologues. Entre 1863 et 1967, il y a eu à Jérusalem quarante-six campagnes de fouilles et neuf entre 1967 et 1973. Dominicains et franciscains fouillent, les Arméniens fouillent. Des écoles américaines, anglaises, suédoises, ont fouillé.

Aucune critique n'a jamais été formulée contre les fouilles, à l'exception toutefois de celles réalisées sous l'autorité du gouvernement israélien. Celui-ci a fait l'objet de nombreuses plaintes émanant de pays arabes, en particulier de la Jordanie et du Maroc, qui ont reproché aux fouilles de mettre en danger des monuments musulmans. Le rapport du professeur Lemaire, délégué par le directeur général de l'UNESCO, fait justice des accusations portées contre les fouilles israéliennes. Le fait important, c'est qu'aucun monument — musulman ou non — n'a été endommagé ni même mis en danger du fait des recherches.

Les fouilles ont conduit à de nombreuses découvertes. Découvertes relatives au premier et au deuxième temple, remontant à vingt-sept siècles. Découverte de plans de villes *romaines et byzantines.* Découverte d'un bâtiment du temps des croisades. Découverte d'une église du sixième siècle dont la construction avait été décidée par Justinien. Découverte de bâtiments musulmans construits par Abd El Melik. Découverte d'un mur permettant le tracé de la première enceinte de Jérusalem. Suivant les termes d'un représentant du directeur général de l'UNESCO (rapport 19 C 113), les fouilles ont été techniquement et scientifiquement bien menées par des spécialistes connaissant leur métier.

Une assemblée générale de l'UNESCO a d'ailleurs reconnu que les fouilles ne représentent pas un danger pour les monuments. La résolution 3 427 proclame, en effet, que les fouilles *« constituent un danger par suite de l'occupation illégitime »* de Jérusalem. On ne saurait être plus clair, involontairement.

Le rôle de l'UNESCO est de promouvoir la science et la culture et les fouilles de Jérusalem correspondent à l'esprit même de sa constitution.

La question des fouilles archéologiques a été discutée au cours des négociations de la convention de La Haye en 1954, *mais la discussion n'a pas abouti à un accord.* La « recommandation » concernant les principes internationaux en matière de fouilles archéologiques, adoptée par la conférence générale de l'UNESCO, en 1956, ne saurait être considérée ni comme un « amendement » ni comme un « complément » à la convention de La Haye. *La procédure* prévue dans la convention de La Haye pour des changements ou des amendements n'a pas été mise en œuvre.

D'ailleurs, le représentant du directeur général déclarait au cours de la dix-huitième session (1974) : *« Il convient tout d'abord de remarquer que la convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels ne contient aucune disposition expresse interdisant les fouilles archéologiques en territoire occupé. Il est exact, cependant, qu'une disposition figurant dans une recommandation adoptée par la conférence générale recommande aux puissances occupantes de s'abstenir de procéder à des fouilles en territoire occupé. Il n'appartient pas au directeur général ou au secrétariat d'interpréter ces textes. »*

Les assemblées générales qui ont suivi n'ont tenu aucun compte de ces remarques. La résolution de 1956 a servi de base aux nombreuses résolutions et recommandations ultérieures, et de prétexte aux condamnations qui en ont résulté. *Or, en aucun cas, une résolution ou une recommandation d'une assemblée de l'UNESCO, fût-elle générale, ne saurait se substituer à une convention internationale.* Il n'empêche que, depuis 1974, Israël a fait l'objet de sanctions répétées et que toute assistance de l'UNESCO dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture lui a été supprimée. La dix-neuvième conférence (Nairobi, 1976) et la vingtième (Paris, novembre 1978) ont à nouveau voté des sanctions. Cependant, absurde contradiction, tout en condamnant et en sanctionnant Israël, l'assemblée générale lui demande sa collaboration, *par exemple, pour ce qui* concerne l'éducation dans les territoires occupés.

L'UNESCO a accouché d'une pyramide de résolutions, de recommandations, de condamnations et de sanctions, les unes et les autres dépourvues de toute base légale, de tout fondement juridique. La pyramide repose sur sa pointe, qui prend appui sur le vide.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 mai 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant l'article 5 du décret du 11 décembre 1975 pris en application de la loi du 10 juillet 1975 portant création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ;

● Modifiant certaines dispositions du code de la route.

Stages

● *Les stratégies antirécession.* — Tel sera le grand thème de la neuvième rencontre internationale de management organisée par le Comité international d'étudiants (I.S.C.). Celle-ci aura lieu à l'École des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, en Suisse, les 14, 15 et 16 mai prochain.

● *Billet touristique à la R.A.T.P.* — Le billet touristique valable deux jours que la R.A.T.P. vient de créer sera mis en vente le 20 mai. Ce billet, qui coûtera 25 F, permettra de circuler en 1re classe sur tous les réseaux (métro, R.E.R., bus), comme c'est déjà le cas pour les billets touristiques valables quatre et sept jours.

LOTO — TIRAGE N° 19 DU 9 MAI 1979

9 — 17 — 24 — 40 — 41 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 6

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3 525 854,90 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	146 910,60 F
5 BONS NUMEROS	7 475,30 F
4 BONS NUMEROS	130,60 F
3 BONS NUMEROS	10,80 F

SUPER CAGNOTTE

10 000 000 F

TIRAGE DU 3ème ANNIVERSAIRE LE 16 MAI 1979

VALIDATION JUSQU'AU 15 MAI 1979 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 mai à 0 heure et le samedi 12 mai à 24 heures :

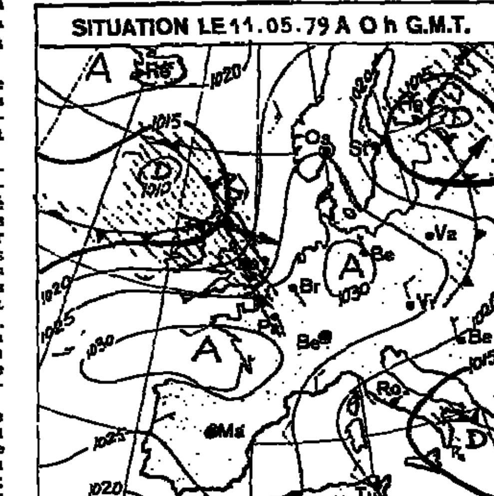
L'air chaud d'origine océanique achèvera d'envahir la France, tandis qu'une zone anticyclonique persistera sur le sud-ouest de l'Europe et le proche océan.

Samedi 12 mai, le temps sera souvent brumeux le matin, en particulier sur l'Aquitaine et la moitié nord de la France. Des brouillards ou des nuages bas pourront persister localement sur les régions côtières du Nord-Ouest et du Nord. Les vents seront modérés de secteur nord près du golfe du Lion, de secteur ouest près de la Manche et en mer du Nord.

Vendredi 11 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,8 millibars, soit 769,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mai ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 4 ; Dijon, 19 et 5 ; Grenoble, 22 et 6 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 19 et 5 ; Marseille, 24 et 11 ; Nancy, 16 et 2 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 13 ; Pau, 19 et 6 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 19 et 3 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 20 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger 20 et 6 degrés ; Amsterdam, 13 et 8 ; Athènes, 26 et 12 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 12 et 0 ; Genève, 19 et 4 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 24 et 7 ; Moscou, 24 et 16 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 23 et 7 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 10 et 1 ; Téhéran, 18 et 13.



PRÉVISIONS POUR LE 12.5.79 DÉBUT DE MATINÉE

1025 — 1030 — Bo — To — Ma — Aj

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 381

HORIZONTALEMENT

I. Endroit où l'on sert les noirs aussi bien que les blancs ; Peuvent être brisés par le bourreau. — II. Qualifie un choc qui se produit sur un billard ; Vaut de l'or. — III. En tête de liste ; Vus comme dans un rêve. — IV. Des poètes qui se moquaient de tout ; Héros d'une épopée. — V. Peut finir par faire une moitié quand elle est petite ; Trouvées dans des roches volcaniques. — VI. N'est pas toujours commune. — VII. Peuvent représenter le patron ; Se lança dans la contestation ; Est souvent traitée de punaise. — VIII. Ne portait pas toujours la culotte ; Souris en Indochine ; Evoque un joli cœur. — IX. L'eau avec laquelle on a lavé les pipes ; N'est pas arrêté facilement quand il est fou. — X. Dans une série d'interdictions ; Sorte d'huile quand elle est grosse ; Point de chute pour un projet. — XI. Le dernier appel ; Nom qu'on peut donner à celui qui est resté sans connaissance ; Utile en cas d'embarras. — XII. Qui se présente comme de la soie ; Préparer un poulet, par exemple. — XIII. Morceau de savon ; Nombre qui peut évoquer un ménage ; Avoir en main. — XIV. Façon dont peut marcher un bidet ; Sert pour fabriquer des tours ; Peut faire une chute. — XV. Qui sont donc restées derrière ; Point ; Abréviation pour un élu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II											■		■		
III			■		■										■
IV									■		■				
V					■		■								
VI		■		■		■								■	
VII							■				■				
VIII				■							■		■		
IX								■	■					■	■
X	■			■							■	■			
XI		■				■				■					
XII						■		■							
XIII			■						■						■
XIV					■							■			
XV		■							■				■		

VERTICALEMENT

1. Peut faire la navette ; Ramassée quand on est étendu. — 2. Est tout ce qu'il y a de stupéfiant ; Désigne les lieux quand il est petit ; Véhicule. — 3. Pronom ; Tenu par ceux qui vont ranimer la flamme ; Peuvent former un sac. — 4. Nourriture pour un oiseau ; N'est pas libre si elle est grecque. — 5. Symbole ; Qualifie un bras capable de frapper. — 6. Peut se déclarer dans le vestibule ; Sous une feuille de fougère ; Figure sur un jeu. — 7. Sert de révulsif ; Qui n'apporte aucun agrément. — 8. Nom qui désigne une sorte de blanc ; Point de départ ; Lancé quand ça va mal. — 9. Un dieu beau comme un astre ; Fit sortir de la pièce ; Endroit où l'on trouve des lames. — 10. Qualifie un régime généralement amaigrissant ; Nom qu'on peut donner à l'essence. — 11. Ensemble de pulsions pour les psychanalistes ; Sont souvent l'objet d'associations. — 12. Parler en maître ; Peut évoquer une pomme. — 13. Greffée ; Exprime une plainte. — 14. Détruite ; Forme un delta ; Rendis plus perçant. — 15. Qui fait donc partie des bagages ; Agir en partie ; Amène à la raison ; Première d'une série.

Solution du problème n° 2 380

Horizontalement.

I. Débilité. — II. Economiste. — III. Sou ; TP ; Ta. — IV. Tutu ; Et. — V. Itératif. — VI. Teintures. — VII. Léré ; Ro. — VIII. Tel ; Eu ; Mû. — IX. Iles ; Suer. — X. Ou ; Tuer. — XI. Nécessité.

Verticalement.

1. Destitution. — 2. Ecoute ; Elue. — 3. Bouteille. — 4. In ; Urne ; Ste. — 5. Lot ; Atre ; Us. — 6. Impétueuses. — 7. Ti ; Tir ; Uri. — 8. Est ; Ferme. — 9. Eau ; Sourde.

GUY BROUTY.

Dans le Bryce Canyon (Utah).

En Amérique, voiture à la semaine kilométrage illimité 500 F. Décors compris.

500 F pour une voiture très confortable et aller par monts et par vaux. Flâner en voiture aux États-Unis, c'est en fait s'offrir des spectacles surprenants et variés pour 500 F seulement, par semaine.

Venez aux États-Unis et vous verrez comme il est facile et peu coûteux d'y vivre et de s'y déplacer. Par exemple : l'avion de New York à San-Francisco 600 F - forfait de 2 semaines, kilométrage illimité, 700 F en bus, 800 F en train — forfait entrées pour les 37 parcs nationaux 50 F — 160 F la nuit d'hôtel pour un couple — le repas de 25 F à 60 F.

Quant au voyage pour l'Amérique : 1700 F seulement l'aller et retour Paris-New York !

Votre Agent de voyages est là pour vous fournir tous les renseignements et vous expliquer comment vous pouvez dépenser moins d'argent en achetant les prestations nécessaires en France et en francs.

Vous pouvez également demander conseil en écrivant à l'Office du Tourisme des États-Unis, ou retourner le coupon ci-contre pour recevoir gratuitement une documentation complète. Les vacances sont déjà proches. Ne tardez pas.

Découvrez l'Amérique, elle ne fait pas payer sa beauté.

Bon pour une documentation gratuite.

Oui, je voudrais découvrir l'Amérique. Merci de m'envoyer gratuitement votre documentation complète sur les Etats-Unis.

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

Code postal ________ Ville ____________

Bon à retourner à :

OFFICE DU TOURISME
AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS
75382 PARIS CEDEX 08



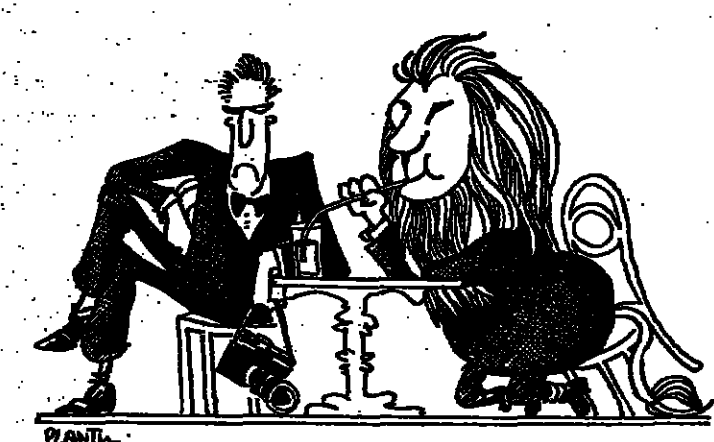
Le Monde des loisirs et du tourisme

UN VERRE A LA MAIN DANS LA NUIT

KENYA : Tableaux de chasse sur livre d'or

« SIR, it's a good picture. » Le chauffeur du minibus est sans conteste un guide confirmé. Il a placé son véhicule de telle sorte que l'éléphant, toutes oreilles déployées, soit éclairé par le soleil couchant. Oui, vraiment, avec cet acacia-parasol légèrement à gauche, et la masse du Kilimandjaro en surplis neigeux, la photo plaira lors de projections hivernales de diapositives. Certes, les fusibles du minibus grillent régulièrement et il faut les entourer avec des enveloppes de paquet de cigarettes en aluminium. Il y a aussi cette note affichée qui demande aux chauffeurs d'en faire un peu moins, l'un d'eux ayant écrasé la patte d'un guépard en cherchant à l'approcher au plus près. Malgré ces anicroches, le touriste éprouve au cours d'un safari au Kenya une impression de bonne organisation assez rarement ressentie en Afrique. Même si elle affadit par moment les joies de la découverte...

En effet, l'hôte du Kenya mérite fort peu les paysages et le bestiaire. Il passe un nombre respectable d'heures dans le petit car qui transporte six ou sept personnes de parcs en réserves. Ce pays est grand comme la France et les zones de protection de la faune sont situées à plusieurs centaines de kilomètres les unes des autres. Parvenu dans les sanctuaires de la vie sauvage, le voyageur n'aura pas le loisir d'utiliser ses jambes pour autre chose que pour se rendre à sa chambre. La tournée du parc est organisée, à l'aube et à la brune, en minibus décapoté. Interdiction formelle de mettre un pied par terre. Le reste de la journée s'écoule au bord de la piscine ou sur la terrasse du lodge (1). Interdiction formelle de se promener hors de la cage réservée aux humains.



(Dessin de PLANTU.)

Du sel pour les acteurs

Ultime avatar des cabanes construites jadis dans les arbres pour tirer les fauves, Mountain Lodge — comme The Ark ou Treetops — est un exemple réussi de la spécialisation zootouristique du Kenya. Les visiteurs arrivent à 16 heures dans ce lodge niché dans la forêt qui monte à l'assaut du mont Kenya. Altitude : 2 000 mètres. Le bâtiment en bois est composé de deux étages de chambres. Au centre, une balustrade couverte où sont alignés les fauteuils. Le bar tout proche. Au pied, une mare boueuse attire les animaux pendant la saison sèche. L'attrait de l'eau disparaissant pendant la mousson, les responsables du spectacle répandent du sel pour attirer les « acteurs ». Un souterrain relie le lodge à un poste d'observation avancé qui permet de guetter au ras du sol et à moins de dix mètres les impalas graciles et les buffles boueux sous leurs cornes en forme de chapeau de torero.

Après avoir déposé leurs bagages dans les chambres, les spectateurs se carrent dans les fauteuils, face à la mare, un verre à la main. Le livre de bord du lodge enregistre le « tableau de chasse ». Les hôtes y notent les bêtes qu'ils admirent dans un silence impressionnant : un troupeau de buffles, un éléphant, dix cobes Defassa, quinze guibs harnachés, deux civettes, trois mangoustes à queue blanche, etc.

Le dîner expédié, tout le monde reprend la pose. Le chant des crapauds-buffles a remplacé celui des tourterelles. Des projecteurs éclairent la scène, où se produisent le monstrueux rhinocéros blanc et l'hyène, dont le hurlement humain empêchera nombre de spectateurs de dormir. Ceux qui estiment n'avoir pas eu leur comptant de fauves peuvent demander au veilleur de nuit de les réveiller lorsque paraîtra la pièce manquant à leur collection toute visuelle. Le léopard, par exemple. Les visiteurs abandonnent les lieux le lendemain matin.

La plus grande partie des lodges se révèle moins rustique que Mountain Lodge. Leur architecture les camoufle dans la brousse sous l'aspect d'un village masaï ou derrière des toits de chaume. Le confort et le service y sont remarquablement anglais, c'est-à-dire soignés. A Samburu Lodge, le personnel installe les moustiquaires pour la nuit comme au temps des explorateurs de Sa Gracieuse Majesté. A noter que le vieil empire britannique continue de s'habiller pour le repas du soir. Sahariennes ou chemises militaires sur shorts, accompagnés de chaussettes, seront les bienvenues.

Nulle part on ne souffre du vacarme glacé de climatiseurs : les groupes électrogènes, qui s'arrêtent souvent à minuit, n'y résisteraient pas. Le silence surprenant de la brousse pénètre tout entier dans la chambre, que protège un fin grillage. Les panoramas des lodges ont toujours été choisis avec soin par les architectes. La palme en la matière pourrait revenir à Kilaguni Lodge, niché au milieu du parc de la Tsavo-Ouest. Le toit, qui descend très bas, maintient dans la pénombre et la fraîcheur les visiteurs, qui découvrent, comme projeté sur un gigantesque écran, de gauche à droite, le Kilimandjaro, des marabouts goitreux perchés, des gazelles de Grant buvant sous les acacias et un chapelet de cônes volcaniques dégorgeant un fleuve sombre de scories. Un superbe cliché qu'aucun objectif n'emprisonnera jamais.

(1) L'équivalent du campement en Afrique francophone. En fait, un hôtel.

Un bouquet de girafes

D'ailleurs, de clichés ou de souvenirs la moisson ne peut qu'être abondante. Grâce aux bêtes d'abord : ce crocodile « épié » dans le parc de Samburu, à 2 mètres à peine, enseigne qu'un os de 50 centimètres de long peut être avalé sans mâcher si on l'oriente dans le sens de l'œsophage. L'aigle serpentaire prend son envol en courant comme un vulgaire échassier. Gris étain sur l'herbe vive de la mousson, cet éléphanteau tête sa mère avec une persévérance bruyante, tandis qu'un de ses contemporains exerce sa trompe au jeu passionnant de la gadoue. Un bouquet de cinq cous de girafe se dresse au milieu de la piste. Le dik-dik, minuscule antilope, fuit éperdument devant le minibus. Quatre lions digèrent le gnou qu'ils viennent de dévorer, tout de même agacés de recevoir dans le mufle des gaz d'échappement.

Des hommes aussi habitent ce pays. Notamment les Masaï, pasteurs et guerriers drapés comme des princes dans leur simple couverture couleur de latérite. Ce peuple combattant n'a été arrêté dans sa marche vers le sud que par les Zoulous. Ses hommes et ses femmes au port de pharaons nègres conservent la lance et les traditions. Les adolescents circoncis — les morans — habitent dans des camps réservés où ils apprennent à razzier les troupeaux et où ils rêvent de tuer, comme leurs ancêtres, le lion à la lance. Nourriture : lait, sang frais tiré de la jugulaire d'une vache et viande du troupeau. Jamais de venaison, ni de végétaux. Dans le manyatta — le village, — les femmes au crâne rasé attendent infiniment, parées de multiples colliers de perles bleues, blanches et rouges. Le lobe de l'oreille est percé et distendu par des ornements chamarrés. Ces seigneurs de la brousse vivent au milieu de nuages de mouches qui leur collent aux paupières et aux lèvres. Chaque soir, ils s'enferment avec le bétail dans leur case de boue séchée, dont la forme et l'obscurité évoquent celles d'un bunker. On discute, au Kenya, pour savoir s'il convient de sédentariser cette ethnie de 150 000 âmes à coups de béton, de subventions, de tourisme et de services sanitaires. Certains estiment qu'il serait plus respectueux de continuer à les laisser migrer avec la pluie, les gnous et les lions. N'appartiennent-ils pas à la brousse ?

ALAIN FAUJAS.

● *Plutôt qu'un séjour balnéaire banal* sur l'océan Indien où pullulent Français, Suisses, Italiens et Allemands, pourquoi ne pas emprunter un petit avion charter pour se rendre dans l'archipel de Lamu, situé non loin de la frontière somalie ? L'islam y règne en maître depuis des siècles. Ruelles étroites où des ânes trottinent entre de hauts murs, portes de bois sculptées dans le style de Zanzibar. Lamu est constitué de jardins suspendus dans lesquels escaliers, bananiers, papayers et arbres à khât partent à l'assaut des étages et des terrasses. Les lits sont de corde et de coussins. Ici, ce n'est pas l'hyène qui réveille le dormeur sous les étoiles, mais la mélopée du muezzin.

De 4 750 F (10 jours) à 9 150 F (17 jours).

Pour tous renseignements sur les circuits possibles au Kenya :

— Office du tourisme du Kenya, 5, rue Volney, 75002 Paris. Tél. : 260-66-88.

— Africatours, 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 723-78-59.

— Jet Tours, toutes agences de voyage.

— Kuoni, toutes agences de voyage.

— Planète, 45, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 296-10-50.

— Tropicatours, 35, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. : 723-78-25.

— Touropa, 2, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 233-44-60.

— Visit Africa Servi·, 3, rue Meyerbeer, 75009 Paris, tél. 824-73-22.

Qu'est-ce qu'un « consommateur » de voyages ?

UN Centre de recherche et d'action pour le développement du voyage et des vacances (CREADEV) a été constitué le 2 mai en association à but non lucratif. Les membres fondateurs en sont Air Inter, Airtour-Euro 7, le Club Méditerranée, Crédit mutuel Voyages, Daro-Voyages, Elvia, Europ Assistance, la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, Havas-Voyages, Itinera Banque populaire, Jet-Tours, Mondial Assistance, les Relais du soleil, le Syndicat national des chaînes d'hôtels, Tourarc, Touring-Vacances, l'Union nationale des caisses d'épargne de France, Villages-vacances tourisme, Voyages-Conseil et Wagons-Lits tourisme.

Le CREADEV est présidé par M. Pierre Amalou, président de Voyages-Conseil. Il a décidé de s'attaquer aux freins qui empêchent le développement des voyages en France et à l'étranger. Pour mener à bien cet objectif, trois documents vont être mis en chantier : une radiographie de Français devant le voyage et les vacances, une radiographie de l'étranger pendant son transit ou ses vacances en France et une charte du consommateur de voyages et de vacances organisées.

Il faut voir là une contre-attaque du Crédit agricole (Voyages-Conseil), des caisses d'épargne, des banques populaires et du Crédit mutuel face au refus du Syndicat national des agents de voyages que les établissements bancaires puissent vendre des vacances au forfait. Dans l'attente de la réponse du Conseil d'Etat, qui dira si les banques possèdent ce droit, le CREADEV représente un gage et un organisme de concertation pour ceux qui pensent que l'agence de voyages traditionnelle est dépassée par la croissance effrénée de la civilisation des loisirs.

L'ami du guépard

« JAMBO ! Bonjour ! Dépêchez-vous. » *Le chauffeur d'un minibus d'United Touring Company, le jovial Patrick, houspille ses six clients encore engourdis par le sommeil. Les bêtes n'aiment pas le jour, et il sait où sont remisés les lions à 7 heures du matin.* « Pressons. » *Lorsqu'il les découvre dans les herbes, il a le triomphe modeste.* « J'ai de la chance. » *Il bataille avec son volant pour approcher les rives boueuses où il déniche un hippopotame ahuri.* « J'ai de la chance. » *Il suit le vol des garde-bœufs qui lui indique où se trouvent les éléphants. Il regarde avec fierté ses clients photographier à qui mieux-mieux et démarre dès que le dernier déclic aura retenti dans le minibus...*

Patrick Muchoki Musa, cinquante-trois ans, est un Kikuyu de Kiambu, localité située au nord de Nairobi. Six enfants, dont l'un suivra peut-être ses traces, et huit ans de métier. Il fait partie de la confrérie des chauffeurs de safari sans lesquels les touristes passent à côté des merveilles animales.

Volubile et chaleureux, c'est un personnage haut en couleur. Son animal préféré ? « Le guépard, parce qu'il tue merveilleusement. La mère ouvre le ventre de l'antilope et laisse ses petits se rassasier avant de manger à son tour. Elle s'occupe beaucoup de sa progéniture. » *Vieille passion africaine pour la famille. Patrick aime la loi de la jungle.* « C'est terrible de voir le guépard sortir des fœtus de sa proie. Les Européennes crient d'horreur. Moi, je trouve que c'est naturel. »

Quelles réserves le séduisent le plus ? « D'abord celle de Masaï-Mara. Les animaux migrent par millions en juin et en décembre à la recherche de l'herbe que la pluie fait pousser en Tanzanie. Ensuite, je placerai le parc d'Amboseli en raison du Kilimandjaro et de la grande variété d'espèces qui s'y trouvent. Malheureusement, on y souffre de la poussière pendant la saison sèche. »

Il rit beaucoup lorsqu'on lui demande si les Kényanes seraient capables de piloter les touristes. « Non, c'est trop dur pour elles. Elles auraient tendance à s'occuper d'un seul client et délaisseraient les autres. Lorsqu'il y a des ennuis, les femmes n'osent plus rien faire. »

Et les braconniers qui ont pratiquement anéanti les rhinocéros dans le parc de la Tsavo, les connaît-il ? Silence. « Je ne veux pas en parler. Ils sont de la même tribu que moi. Ils vendent la corne du rhino aux Chinois. » *Pourquoi ?* « Pour les femmes, *dit-il en baissant pudiquement les yeux.* Sorry ! » *Ses vertus supposées aphrodisiaques ont en effet contribué aux malheurs du mastodonte. Heureusement, le nouveau chef de l'Etat, M. Arap Moi, est en train de changer ces mœurs.* « C'est un bon chrétien. »

A-t-il été sollicité de participer au trafic des braconniers ? « Oui, mais je n'y ai pas intérêt. Je touche 3 000 shillings (1 800 F environ) par mois, plus le pourboire que vous, touristes, me laissez. Je gagne autant qu'un membre du Parlement. Inutile de perdre cet argent, n'est-ce pas ? »

Patrick le cabotin, mais Patrick l'avisé dira négligemment au moment des adieux : « Si vous revenez au Kenya, vous n'avez qu'à me demander. Beaucoup de Blancs font ainsi. Bye Sir ! »

AL. F.

FAITES VOS COMPTES

DIRECTION PORTUGAL

Nous avons publié au fil des semaines des informations pratiques sur des séjours à New-York, à Londres, aux Baléares, à Rome, dans les grandes villes d'Allemagne, à Copenhague, à Jersey, en Israël, en Egypte et en Autriche (« le Monde » des 25 novembre, 2 et 9 décembre 1978, 3 et 17 février, 3, 10, 24 et 31 mars, 14, 21 et 28 avril 1979). Voici le Portugal, véritable Finistère de l'Europe, qui réserve à ses hôtes la douceur de son climat et la gentillesse de ses habitants.

Comment s'y rendre ?

Le trajet aller-retour entre Paris et Lisbonne par le train coûte 622 F en deuxième classe et 934 F en première classe. Tous les vendredis — et à partir du 21 juin tous les jours, — un train autos-couchettes relie les deux capitales. Il quitte Paris à 8 h. 59 et arrive à Lisbonne le lendemain, à 9 h. 30.

Par avion, le prix du billet aller simple s'élève à 1 060 F. L'aller-retour coûte le double lorsque la durée du séjour est inférieure à six jours, mais 1 610 F seulement au-delà. En première classe, l'aller simple coûte 1 360 F et l'aller-retour 2 720 F.

Où s'y loger ?

Une chambre simple avec bain dans un hôtel de la plus haute catégorie revient, sans petit déjeuner, entre 200 et 250 F. Les pousadas, hôtels d'Etat équivalents des paradores espagnols, pratiquent des tarifs nettement inférieurs : de 90 à 120 F la chambre avec petit déjeuner pour une personne ; de 95 à 135 F la chambre avec petit déjeuner pour deux personnes.

Comment s'y déplacer ?

Excursions de la journée et de la demi-journée en autocar : L'Estoril, Peniche, Nazare, Arrabida, Fatima et Lisbonne, de 45 à 130 F.

Circuits en autocar de 3, 4, 5 et 6 jours sur les plages du Sud, dans les forêts centrales, dans les vignobles du Nord, de 500 à 2 000 F.

★ Claras Turismo Avenida Casal, Ribeiro 18. Tél. 57-77-15-68 (Lisbonne).

La location d'une voiture de petite cylindrée revient aux alentours de 45 F par jour, auxquels il convient d'ajouter 0,45 F du kilomètre. La formule du kilométrage illimité (7-13 jours) est facturée au prix de 85 F par jour.

Quelques exemples de séjours

● American Express et La Méditerranéenne de voyages proposent dans l'Algarve des séjours *de huit jours dans des villas luxueuses. Les tarifs comprennent le logement et le billet d'avion Paris-Lisbonne aller-retour. A partir de 1 725 F par personne et par semaine.*

★ American Express, 38, avenue de Wagram, 75008 Paris. Tél. 227-58-80.

★ La Méditerranéenne de voyages, 24, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. 296-14-12.

● Jet Tours *vend des séjours de huit jours dans l'île fleurie de Madère selon des prix variant de 1 410 à 3 150 F voyage compris selon la catégorie de l'hôtel retenu.*

★ Toutes agences de voyage.

● Jumbo. *A partir de 1 190 F, comprenant l'avion aller-retour Paris-Lisbonne, le bus jusqu'à l'hôtel, deux nuits d'hôtel et 100 F de jumbochèques pour acheter une prestation au choix.*

A partir de 1 550 F : avion aller-retour Paris-Lisbonne, le bus jusqu'à l'hôtel, sept nuits à l'hôtel.

A partir de 1 780 F : avion aller-retour Paris-Lisbonne, le bus jusqu'à l'hôtel, sept jumbotels (chaque jumbotel vaut une nuit en chambre double avec petit déjeuner), sept jours de location de voiture en kilométrage illimité, assurance tous risques et taxes comprises.

★ Toutes agences de voyage.

● Lagrange-Voyages. *Location de villas et d'appartements. Les loyers varient selon la taille et le type de la résidence : 3 375 F en juillet ou en août pour un trois-pièces dans un village de pêcheurs ; 3 750 F par semaine pour une maison avec piscine dans l'Algarve.*

★ 34, rue Pasquier, 75008 Paris. Tél. 266-16-65.

● Listind International *propose un forfait comprenant l'aller-retour Paris-Lisbonne en avion et la location d'une voiture pendant une semaine (kilométrage illimité). A partir de 1 465 F par personne sur la base de deux personnes.*

★ 13, rue Auber, 75009 Paris. Tél. 073-15-15.

● Plaisirs et Voyages. *Séjours aux Açores : à partir de 2 810 F. Prix comprenant le voyage en avion aller-retour, le logement en hôtel, la demi-pension et les transferts.*

Séjour à Madère : à partir de 2 715 F, prix comprenant le voyage en avion aller-retour, le logement en hôtel, la demi-pension et les transferts.

★ 34, rue Legendre, 75017 Paris. Tél. 227-60-16.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office du tourisme du Portugal, 7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 742-59-81.

Moto

PETITS CUBES

AVEC trente-cinq mille points de vente répartis dans cent seize pays et une production annuelle de sept cent cinquante mille véhicules, Piaggo est le quatrième constructeur mondial de motocycles. La Vespa, c'est Piaggo, ainsi que deux « cyclos » déjà célèbres, Ciao et Bravo, auxquels vient s'ajouter un nouveau modèle, le SI, qui offre plusieurs particularités intéressantes.

En effet, sur une structure de base commune à tous les modèles, il sera possible d'adapter plusieurs types de fourches avant, de selles, de suspensions arrière ou de roues : des combinaisons d'éléments permettant de « fabriquer » plus de vingt modèles différents.

La structure est constituée par deux demi-coques en tôle embouties et soudées, formant cadre et réservoir et servant de support au moteur. Sur cette structure, on peut adapter deux types de fourches, dont l'une est directement dérivée de la technique moto, ainsi que deux types de suspension arrière ; l'une de type Cantilever, l'autre, plus classique, faisant appel à deux amortisseurs hydrauliques. Roues à « bâtons » ou à rayons, selle courte ou longue, le SI devient ainsi à volonté engin de ville, de route ou de campagne, ce qui est nouveau pour un cyclomoteur.

Une belle finition, un compteur de vitesse et kilométrique, un feu arrrière avec « stop » et un porte-bagage télescopique doteront tous les modèles. — Ph. J.

★ Deux versions actuellement vendues en France, respectivement 2 200 F et 2 450 F.

● *Un casque pour les cyclomotoristes signé Motobécane.* — Tout récemment apparu sur le marché, le A 2001, qui est vendu pour la somme de 145 F, a été réalisé à partir des indications du docteur Claude Tarrière, spécialiste des questions de sécurité.

Au nombre de ses caractéristiques, on notera sa légèreté (840 grammes, écran compris), puisqu'il est en fibre de verre et polyester, et son efficacité : l'épaisseur de protection 32 millimètres) est satisfaisante, et renforcée encore par sa forme aérodynamique orientée et une fixation triangulée. Le casque est doté, en outre, d'une boucle de fermeture automatique et d'un anneau destiné à l'accroche-casque antivol.

★ Concessionnaires de la marque et grands magasins.

CARNET DE VOYAGES

Chez l'habitant au Mexique et au Sri-Lanka

Jumbo propose aux amateurs de vacances insolites de séjourner pendant une ou deux semaines chez l'habitant dans des pays où cette formule d'hébergement est peu répandue, comme le Mexique ou Sri-Lanka Histoire de mieux comprendre le pays. Exemple : le Sri-Lanka, sept jours, départ Paris, avion aller-retour, transferts, assistance-relais, 3 790 francs.

★ Jumbo, 72, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. 033-74-35.

Les petites campanules d'Écosse

Les jardins de la Grande-Bretagne sont parmi les plus attachants, et chacun sait qu'un jardinier sommeille dans le cœur de tout Britannique. Du 2 au 9 juin, un voyage de découverte des plus beaux jardins d'Ecosse, d'Edimbourg à Inverewe, dans les Highlands, via l'estuaire de la Clyde. Une semaine de Paris à Paris, tout compris, 3 200 francs par personne.

★ Preval Sibon Voyages, 19, rue Martel, 75010 Paris, tél. 770-81-23.

L'Irlande et ses « nuits blanches »

C'est une nouvelle formule très économique que propose Aer Lingus, du 7 juin au 30 septembre : un vol hebdomadaire destiné aux noctambules qui ne craignent pas de partir de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, à 4 h. 30 du matin, pour arriver à Dublin à 5 h. 10 (tous les jeudis). Le retour s'effectue aussi le jeudi, à 1 heure du matin de Dublin, pour arriver à Roissy à 3 h. 35. Au prix de ce petit effort, il ne vous en coûtera que 650 francs aller-retour.

Ce tarif intéressant requiert toutefois certaines conditions : il faut réserver son billet aller et retour avant de partir, il ne peut être combiné avec d'autres prestations et ne peut être échangé. Il faut voyager sur ce vol de nuit uniquement à l'aller comme au retour, mais on peut rester en Irlande de six jours à deux mois. Enfin, il n'y a pas de prestations à bord de l'avion (seule une vente de boissons est assurée).

★ Aer Lingus, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-12-50.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	165 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ACCIDENTS DE SKI

Le coût de la casse

Le ministre des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, s'est félicité récemment à Grenoble des « retombées » économiques très importantes enregistrées au cours de la dernière saison de ski, notamment pendant les vacances de Pâques. L'« industrie » de la neige demeure, en effet, une activité en pleine expansion (10 % à 15 % d'augmentation par an) selon les responsables gouvernementaux. Elle attrait, d'autre part, l'énorme avantage de créer de nombreux emplois et de drainer vers la France des devises.

Une thèse de doctorat de troisième cycle, soutenue par M. Jean-Pierre Guercin, au mois de mars 1979, devant un jury de l'université des sciences sociales de Grenoble, tempère quelque peu cette euphorie. L'étude porte notamment sur le coût social et économique des loisirs en montagne.

Si les responsables du tourisme parviennent, quelques semaines seulement après la fin de la saison de ski, à évaluer le nombre de skieurs ayant fréquenté les stations alpines et pyrénéennes, les pouvoirs publics, qui disposent pourtant de très importants moyens statistiques, n'arrivent pas à dénombrer le nombre des skieurs victimes d'accident au cours d'un hiver.

Aucune étude d'ensemble n'a, semble-t-il, été réalisée jusqu'à présent sur ce sujet. Le secrétariat d'État au tourisme évaluait, en 1970, le nombre de skieurs accidentés à neuf mille.

Trois millions de personnes pratiquaient alors ce sport. Le Service national de la sécurité civile fournissait pour sa part une donnée d'ensemble des accidents pour la saison hivernale 1973-1974 : 11 104 accidents de ski. Pour sa part, le Centre de documentation et d'information de l'assurance prévoyait en novembre 1978 : « *Quelque quarante mille skieurs se blesseront plus ou moins sérieusement au cours de la prochaine saison de sports d'hiver.* » Ce chiffre paraît beaucoup plus près de la réalité que les statistiques officielles. Si l'on se réfère au seul département de l'Isère, dans lequel une enquête a été menée à l'issue de la saison 1976-1977, le nombre total des skieurs victimes d'accidents et évacués par les pisteurs des stations ou les organismes de secours en montagne serait compris entre 3 150 et 3 400. Ce département reçoit 11 à 12 % de la clientèle des stations françaises de sports d'hiver.

La thèse de M. Jean-Pierre Guercin analyse, à partir des données statistiques recueillies dans l'Isère, l'importance des coûts des accidents de ski du point de vue des dépenses pour l'évacuation et le traitement médical et des coûts sociaux (perte de production, notamment). *L'évaluation* moyenne pour l'évacuation d'un skieur est estimée à 1 000 francs (elle comprend le transport en traîneau (200 francs), l'acheminement en ambulance vers un hôpital ou une clinique (300 francs), le transport vers la résidence de l'accidenté (500 francs).

Fractures, entorses et luxations...

Le coût médical pour un accident de ski peut varier de 250 F pour un accident bénin (35 % des accidents dans l'Isère) à 12 000 F, coût moyen pour une fracture du membre inférieur qui nécessite quinze jours d'hospitalisation. Pendant la saison 1976-1977, les fractures ont représenté 48,74 % des conséquences corporelles des accidents ayant nécessité une évacuation.

Contrairement à une opinion assez largement répandue dans le public, les skieurs victimes d'entorses ou de luxations doivent le plus souvent faire l'objet d'un traitement thérapeutique sérieux. Leur coût est estimé à environ 10 000 F en cas d'intervention chirurgicale (dans 30 % des cas) et à 3 350 F pour la réduction d'une entorse ou d'une luxation sous anesthésie générale après radio et examens divers.

Le préjudice subi à la suite d'un accident de ski ne se limite pas aux seuls frais d'évacuation, d'hospitalisation et de soins. Il s'y ajoute les frais de rééducation, mais aussi la perte résultant de l'interruption de travail : cent jours en moyenne pour une fracture d'un membre inférieur, vingt jours pour une fracture d'un membre supérieur, quarante-cinq jours pour une luxation ou une entorse grave. Enfin, selon la Société d'études médicales et le Centre de documentation et d'information de l'assurance, 10 % à 11 % des accidents de ski donnent lieu à la reconnaissance d'une incapacité permanente partielle dont le taux moyen est de 12 %. On estime à 28 500 F en moyenne le montant de la réparation du préjudice subi à l'occasion des accidents de ski donnant lieu à une indemnité pour I.P.P.

Pour la saison 1977-1979, M. Jean-Pierre Guercin estime à 50 350 000 F le coût total des accidents de ski dans l'Isère. Cette somme représente 72 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des remontées mécaniques de ce département pour la même année. L'Isère recevant 12 % des skieurs, on peut évaluer à 420 millions de francs la « facture » nationale des accidents de ski. L'auteur de la thèse fait observer que « *la confrontation de ces chiffres prive les exploitants de leur argument habituel selon lequel les remontées mécaniques constituent un large marché économique dont tirent bénéfice non seulement les entreprises, mais aussi la collectivité locale, voire départementale* ».

CLAUDE FRANCILLON.

LIVRES

« Chine 79 »

« *J'ai bien le sentiment de vous faire parcourir la Chine en zigzag, dans le temps et dans l'espace. Mais c'est ainsi que je l'ai ressentie : trop immense pour être appréhendée autrement que par bribes...* », écrit — très justement et très honnêtement — Yvon Samuel dans sa *Chine 79*. Aussi, laissant à d'autres le soin de signer de gros livres doctes et définitifs, a-t-il choisi, en bon grand reporter qu'il est, de nous livrer ses impressions nées de choses vues et entendues qu'il a écrites comme autant de « papiers » — seize au total, — dont chacun est centré sur un fait, une anecdote, une rencontre, une conversation.

Comme il n'a pas les yeux dans les poches et qu'il sait laisser traîner l'oreille, ce reportage au jour le jour peut contribuer à éclairer d'un jour nouveau, comme le feraient de petits coups de projecteur au hasard de l'obscurité, ce monde en mouvement incessant qu'est la Chine d'aujourd'hui.

« *Une brèche s'ouvre dans la Grande Muraille*, écrit Yvon Samuel à la dernière page de son livre. *Il était intéressant d'être là à l'ouverture. C'est ce que j'ai voulu montrer. Et non démontrer...* »

J.-M. D.-S.

★ *Chine 79*, par Yvon Samuel. Jean-Claude Simoën, éditeur. 194 p. Prix : 44 F.

VENISE AUX PIEDS FROIDS

« VENISE. Venise »... ville peu sûre. Faut savoir. Jamais partir comme ça à l'aventure complète. Se renseigner avant. Toujours une surprise, par exemple, d'apprendre que le campanile de la place Saint-Marc aurait pu vous tomber sur le râble si vous aviez traîné vos guêtres dans l'endroit par ce sombre matin de juillet 1902, le 14. L'ingénieur-pompier en chef Gasperi tonne : *« Débarrassez la place, le clocher s'écroule ! »* Il était 9 h. 30, et c'était vrai. Pendant six mois, au Florian, on sucra son café à la poussière de brique.

Qu'est-ce qui avait fait se ramasser le noble édifice ? La fatigue, une certaine difficulté d'être. On n'a jamais vraiment su. Bien évidemment, le campanile a été relevé. Le conseil municipal en avait fait le serment dans les heures qui suivirent le changement de décor : *« Com'era, dov'era. »* (« Comme il était, là où il était. ») Il est là. A ce propos, n'allez pas dire à un Vénitien que cette jolie tour n'est pas dans le module de la place. Il se fâche, avec un geste de l'avant-bras. Et si vous l'imitez, vous ferez disparaître le campanile du champ de vision et c'est vrai, sans lui, c'est plat. Avec de l'eau, c'est autre chose.

∴

Le nouveau *long drink*, un peu sérieux, à Venise, le voyageur avisé le boira au bar de Monaco : *gin, limone, zucchero, spumante Montelera, ciliegia, ma senza nocciolo*. Commandez un « G.S.A. » — le monogramme du patron, — la cerise est au fond, *« ma senza nocciolo »* (« mais sans noyau »). « G.S.A. »

La tête de Giorgio S. Alaimo justement quand la météo vient de lui apprendre qu'il va falloir déménager le pianiste et le piano pour cause de haute marée. Le sirocco, qui prend le Grand Canal dans le mauvais sens, ce n'est jamais une partie de plaisir pour le directeur de cet hôtel d'où Casanova lançait ses raids amoureux — il habitait par là le fameux « maraudeur aquatique », comme aurait dit Valéry.

Voisin de palier, dans la même ruelle et logé à la même enseigne, le Harry's Bar. Hier soir, on y chassait à coups de sourires les derniers faux habitués qui ne savaient qu'à Venise on se couchait tôt depuis déjà très longtemps ; pour l'instant, on prend des dispositions contre l'arrivée de la lagune. Place Saint-Marc, on dispose des passerelles à piétons.

Au Monaco, jamais vraiment un drame (18 heures-minuit et demi, 1,10 mètre à l'endroit le plus profond pour la dernière crue). Le personnel reste un peu plus longtemps ; on fait passer les rhumes de cerveaux avec des primes à l'inondation. Combien de fois cette année la haute mer chez le barman ? Il ne savait plus très bien, G.S.A., le nombre exact de fois, de fois où il avait maudit d'être si joliment installé, mais aussi près du rivage. Enfin, de chez lui — l'hôtel est très remarquablement situé, en face de la Dogana, — au moins, on voit passer les bateaux ; on peut même y entrer en bateau... Et quand on sait la passion des Vénitiens pour tout ce qui touche à l'art de manier la rame.

∴

Les emmerdeurs à Venise — pas d'autres termes, — ce sont les canots automobiles. Le clapot presque permanent provoqué par ces zigomars, tout le monde le sait, a accéléré le processus de dégradation des fondations de la Sérénissime. Les gondoliers déclenchent régulièrement des grèves pour protester contre le sans-gêne de ces furieux, mais, inexorablement, leur nombre augmente. C'est comme ça.

Pourtant, cet amour qu'ont les Vénitiens pour l'adresse et la force qu'on tire de la science des rames est restée intacte. Tout particulièrement pour ce monsieur de Carli qui, à la terrasse du Quadri, nous montrait — *modestamente* — ses paumes de main. Les galères... Ses loisirs, c'est avec des avirons qu'il les passe. On l'a vu remonter en gondole jusqu'au Danube avec des doux dingues de la godille. L'exploit. Mais, pour l'instant, il s'entraîne dur à une compétition dont on commence à parler à Venise : la Vogalonga.

Défense et illustration de la propulsion naturelle. Il y a seulement quelques années que cette fête nautique a été lancée, mais on se demande déjà comment on va réussir à maîtriser les ardeurs. Trente kilomètres autour de la ville, de San-Marco à San-Marco ; sur le bateau de son choix avec ou sans compagnon. L'empoignade se déroule en mai. La dernière rassemblait plus de seize cents embarcations, cinq mille participants. Venise contre le reste de l'Europe : du petit gars d'Oxford au pilote de Hambourg, du canotier des bords de Marne au Viking à moustaches. Fureurs sur les lagunes. Du ciel, accroché au bastingage du Bucentaure, les doges ouvrent des yeux comme des soucoupes devant de pareils bouillonnements. Sans vraiment y croire ils se demandent si Venise redeviendrait Venise et retrouverait cet appétit pour l'attaque de la vague ? Un moment de foi retrouvée. Ils se demandent...

∴

Sainte-Justine avec dessus ses entrées les scellés des maisons de mauvaises rencontres. Que penser d'une cité qui met des cadenas aux portes de l'église qu'elle avait dédié à l'une de ses patronnes ? Qu'en dites-vous, mon cher professeur, de cette infamie ? L'honorable Piero Frosini, qui fouille dans les lacis de sa ville depuis vingt ans et qui sait que beaucoup de mystères vont encore lui échapper, ne dit rien. Faut comprendre : cent trente-quatre églises, quatre cent vingt-trois ponts, cinq mille palais ; forcément toujours un peu de casse.

Il travaille en énergie pourtant le professeur Frosini pour que tout ça ne prenne pas trop de gîte. Tenez, récemment il avait réussi à faire placer dans l'église Saint-Marc des panonceaux pour calmer les cordées des visites : *« Toute personne qui se tiendra mal sera sortie par la peau du dos. »* (Surtout pour les écoliers cet avertissement.) Quinze jours plus tard, les pancartes avaient disparu ; pour formulation trop brutale, expliquera la municipalité.

Vraiment rien ne marche dans cette sainte ville ; heureusement qu'il y a les Vénitiens. Heureusement qu'il y a moi, pourrait-il dire, pour faire restaurer les cloîtres à l'abandon, écrire ce qui peut encore être écrit, pister les célébrités. Le travail que ça lui a demandé pour remettre la main sur l'église où avait été baptisé Vivaldi. Formidable ! Mais maintenant, il y a une plaque. On sait de quoi on parle.

Pourquoi tous ces efforts, cher professeur ? Venise va disparaître ; c'est une question de temps. Des bobards d'experts tout ça. C'est encore très solide, vous savez, et plus alors très souple, très élastique. Lors du tremblement de terre du Frioul en 1976, rien ici n'a vraiment souffert. Des fondations pareilles. Et puis je vais vous dire pourquoi je me remue autant : c'est pour vous. Pour vous les fins visiteurs, les délicats, les chroniqueurs de l'œil. Pour vous qui sentez qu'il y a du charme dans tout ça, mais qui ne savez pas comment vous en sortir. Une idée à moi : Venise l'hiver.

Venise aux pieds froids ? Oui, oui, l'hiver ici c'est délicieux. On a réussi à convaincre votre compagnie nationale de poser ses ailes sur les pistes de Marco Polo. Ça a été un gros succès. Il faudra revenir ; dans les brumes, les couleurs, les émois. Vous verrez.

∴

Chers Vénitiens, on n'en finirait pas de vous entendre raconter vos histoires, toutes vos peines, vos joies, tous vos malheurs, et le cocasse d'être Vénitien. Les amoureux viennent ici pour s'envoyer en l'air ; ceux qui ne le sont pas font semblant ; ceux qui ne le sont plus racontent que c'était quand même encore très bien. Terrible comme envoûtement ! Et terrible aussi comme public. Il y a ceux qui repartent avec du faux Vuitton bidon, serré sur le cœur et ceux qui pourront — parce qu'ils l'ont mesuré — dire que Venise cesse de s'enfoncer sous la ligne d'horizon. Mais quelle importance. Vous, vous habitez la ville la plus belle et la plus étrange du monde. Et ça vous suffit.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

UN IRLANDAIS, PATRON DE L'ADONET

COMME elle le fait tous les deux ans, l'Association des offices nationaux étrangers de tourisme (ADONET) vient de se donner un nouveau président. Ainsi, M. Barry Mayburry, directeur de l'O.T. de l'Irlande, succède-t-il à M. Walter Rotach.

Groupant quarante-sept pays du monde entier, qui sont, comme se plaît à le rappeler le nouveau président, *« un moteur très important de développement du tourisme international par la publicité et la promotion qu'elle permet »*, l'ADONET a un grand rôle à jouer.

Ce rôle, M. Barry Mayburry aimerait *« le voir s'affirmer, comme un élément-clé du monde du tourisme et des loisirs »*. Comment entend-il y parvenir ? *« En favorisant des échanges d'informations de toutes sortes entre nos membres, d'une part, et, d'autre part, en nous ouvrant plus, en tant que groupe, aux grands courants et transformations des professions touristiques »*, ce qui implique notamment des rapports plus suivis que par le passé entre l'ADONET et les professionnels. Dans cette optique, Barry Mayburry va inaugurer des déjeuners de travail, où des personnalités du tourisme seront invitées à parler de tous les sujets dictés par l'actualité et la conjoncture.

Bolivie profonde

Incallacta, citadelle des marches de l'empire

HIER pays de l'argent, aujourd'hui pays de l'étain, la Bolivie reste en marge du grand flux touristique drainé vers l'Amérique du Sud par des facilités de déplacement croissantes. Certes, des voyageurs s'y arrêtent pour goûter fugitivement la beauté austère du haut plateau autour de La Paz, et le Titicaca, lac sacré entre tous, voit défiler bien des amateurs de dépaysement.

Mais pour se donner vraiment, la Bolivie exige du temps, et une patience quasi infinie : le réseau routier, bien que fort amélioré au cours des dernières années, laisse encore beaucoup à désirer, et la compagnie aérienne nationale, responsable de tous les vols locaux, a des horaires tellement irréguliers qu'un retard de plusieurs heures n'étonne plus personne. On ne saurait non plus oublier que, pour l'essentiel, la vie citadine de Bolivie se déroule entre 2 600 mètres (Cochabamba) et 4 000 mètres (Potosi), en passant par La Paz (3 600 mètres), Oruro (3 700 mètres) ou encore Sucre, la capitale officielle, à 2 700 mètres. L'air se raréfie à ces altitudes, et il faut savoir en tenir compte. En revanche, une fois le corps adapté à ces changements, quelles découvertes et quels émerveillements au gré des jours, des haltes dans les villages perdus et des rencontres placées sous le signe du hasard !

Sans parler de Tihuanaco, aussi célèbre qu'enveloppé d'un halo persistant de mystère, ni de la cordillère Royale, qui ourle de ses sommets enneigés l'horizon au bord du lac, ni même du sanctuaire vénéré de la Vierge noire de Copacabana, hors des chemins fréquentés, la Bolivie recèle de véritables surprises, et la joie du coup d'œil vaut largement l'effort pour l'obtenir. Ivres de la mauvaise fièvre de l'or, les conquérants espagnols ont édifié de fières cités coloniales aux abords immédiats des mines d'où les Indiens réduits à l'esclavage leur apportaient les richesses de la terre. Une fois retombée l'avidité dévastatrice des premières années, les villes sont restées, tout en dépérissant lentement. Témoin d'une splendeur révolue, Potosi sommeille au pied du fabuleux Cerro Rico. Mais cette soif de biens matériels immédiats a préservé d'autres trésors, qu'il aura fallu des siècles pour redécouvrir.

Pour saluer l'astre du monde...

Ainsi Incallacta, dite aussi forteresse de Pocona, une citadelle incaïque à quelque 130 kilomètres de Cochabamba, sur la route qui relie la ville andine à Santa-Cruz-de-la-Sierra, la remuante cité des terres basses brusquement tirée de sa torpeur tropicale il y a une quinzaine d'années par la ruée vers le pétrole. S'y rendre prend des allures de petite expédition. En quittant Cochabamba, nulle difficulté : il suffit de suivre l'asphalte jusqu'au kilomètre 119, et, là, ouvrir l'œil pour ne pas manquer le chemin pierreux qui s'enfonce abruptement sur la droite. Au premier regard, cette voie boueuse semble mener nulle part : au premier virage tout proche, les montagnes paraissent se refermer sur la vallée et bloquer définitivement le passage. Pourtant, le chemin continue, se faufile en sentier entre les parois rocheuses et s'élargit soudain près d'une maisonnette d'*adobe* (1) au toit de paille. La flaque d'eau se révèle être un petit étang, que seul un véhicule à deux ponts franchit sans encombre.

Aucune indication dans la vallée qui s'ouvre et se fait plus accueillante sous un rayon de soleil. Dans les champs étagés sur les flancs de la montagne comme au temps de l'Inca, des paysans ramassent des pommes de terre ; des moutons paissent une herbe maigrichonne. Nous n'avançons pas, nous progressons plutôt sur un chemin boueux qui finit par se perdre dans les taillis. Un ruisseau joue les torrents, la rivière plus loin se montrera moins accommodante, et après avoir traversé de justesse le troisième rio, débouchant dans une clairière, c'est fini, plus de route. Certes, on avait bien tenté d'emprunter un autre sentier, mais il s'était achevé en précipice. Et pourtant, nous savons que nous ne sommes plus loin du but : Incallacta doit être là, quelque part, dans les alentours immédiats. Il nous a fallu plus d'une heure et demie pour venir à bout des dix derniers kilomètres. Et si près, se perdre de la sorte, presque toucher au but et s'en retourner bredouille ?

Ce jour-là sans doute, le dieu Soleil était de bonne humeur : il a braqué l'un de ses rayons à 500 mètres au-dessus de nos têtes pour balayer un rocher tout rond qui se confondait avec la montagne. Ce n'était pas un simple rocher, c'était l'observatoire d'Incallacta, l'endroit précis où aux solstices le grand prêtre venait saluer l'astre du monde. Du coup, on pouvait deviner le reste. A travers fourrés, taillis, cactus et fleurs sauvages, guidés par un petit berger sorti on ne savait d'où, l'ultime raidillon fut gravi avec impatience. Parvenu à la terrasse surmontée d'un haut mur triple encore debout, impossible de décider ce qu'il faut d'abord admirer : les proportions impressionnantes de la forteresse, lisibles sous nos yeux comme une carte en relief, ou l'ouverture du paysage se dégageant au-delà des vallées, vers les montagnes bleues des Andes ?

Citadelle des marches de l'empire, Incallacta fut vraisemblablement construite vers 1460-1470, sous le règne de l'Inca Tupac Yupanqui, pour défendre la vallée fertile de Pocona des incursions répétées des Indiens chiriguanos et guaranis, particulièrement belliqueux. Edifiée selon les normes alors en vigueur à Cuzco, capitale du Tawantinsuyo, la forteresse garde des traces évidentes de cette parenté. Le site archéologique actuel couvre quelque 25 hectares, représentant un vaste plateau fortifié adossé à la montagne, également fortifiée. L'édifice principal, majestueux avec ses 81 mètres de long sur 27 mètres de large, situé au nord-est de l'ensemble, a été tout d'abord assimilé à un temple. Mais ses énormes proportions en feraient le plus grande de tout l'empire inca. Etait-ce bien nécessaire pour une forteresse-garnison ? D'autres spécialistes inclinent aujourd'hui à penser qu'il servait plutôt de théâtre fermé ou de lieu de réunion.

Non loin de la place centrale se trouve l'Acllahuasi, ou maison des femmes choisies, épouses des dignitaires locaux, flanquée d'autres demeures sans doute seigneuriales. Comme d'autres cités incaïques, Incallacta compte quelques casernes, mais pas de maisons pour le menu peuple : il est probable que leurs masures d'argile ou d'*adobe* n'ont su résister aux siècles. Des vestiges de nombreux greniers ou *collcas* ont été mis au jour, où avaient été stockés armes et vivres. Quant à la tour astronomique au sud-est, elle laisse supposer que, parmi les habitants, prêtres et officiants du Soleil jouaient un rôle important. Vers 1525, Incallacta a été assiégée et pillée par des Indiens guaranis, menés par un aventurier portugais venu de Santa-Catarina, au Brésil. Le dernier Inca, Hayna Kapac, envoya de Quito l'un de ses généraux qui reprit la forteresse avec des troupes fraîches recrutées sur l'Altiplano. Mais la conquête était commencée, et un voile d'oubli tomba sur la citadelle de l'Inca.

En un sens, le sort d'Incallacta ressemble à celui de Machu-Picchu, au Pérou. Quel dut être l'étonnement de l'explorateur suédois Erland Nordenskiöld en découvrant ces ruines imposantes en 1914 ! Exception faite de quelques allusion des chroniqueurs Bernabé Coto et Sarmiento de Gamboa, tout de suite après la conquête, la vieille forteresse demeurait ignorée. Seuls les rares habitants des alentours y passaient parfois en transhumant avec leurs troupeaux, et quelques chercheurs de trésors s'y étaient intéressés.

Aujourd'hui, Incallacta, déclarée monument national en 1929, continue de frôler l'oubli. De temps à autre, un voyageur plus curieux ne recule pas devant l'aventure et tente la découverte. Il sera récompensé de son opiniâtreté par la prenante profondeur du silence, juste animé par le ruissellement des cascades et le chant des oiseaux un instant dérangés. Libre à lui d'imaginer alors la citadelle au temps de sa splendeur, quand les niches étaient illuminées et qu'hommes et femmes vaquaient à leurs occupations coutumières. Libre aussi à lui d'imaginer les batailles, les veillées d'armes, les revers et les victoires, puis l'oubli. Incallacta n'a peut-être pas la majesté orgueilleuse de Machu-Picchu, mais cette forteresse ignorée depuis si longtemps garde intacte la fulgurance poignante de la solitude des Andes. Incallacta, ou un certain temps retrouvé.

CLAUDE B. LEVINSON.

(1) Brique crue séchée au soleil.

Entre Dieppe et Brighton

Le bateau qui vole

En attendant le tunnel sous la Manche, les touristes peuvent utiliser, depuis le 27 avril, entre Dieppe et Brighton, un nouveau moyen de transport : l'hydroptère — « le bateau qui vole ». Ce bateau — le Jetfoil » conçu par la société d'aviation américaine Boeing, ne glisse pas sur la surface de l'eau, mais la survole sur des ailerons en acier escamotables, entièrement immergés, commandés par un ordinateur. Celui-ci tire ses informations de palpeurs à ultrasons mesurant la hauteur au-dessus de l'eau et de gyroscopes couplés d'accéléromètres qui mesurent la tendance du bateau à rouler ou à tanguer. Ce système permet d'adapter la hauteur du bateau en fonction de l'état de la mer (10 cm à 4 mètres). Si les cent minutes de traversée à 80 kilomètres-heure se déroulent d'une manière agréable et confortable, il est difficile de confirmer les propos du constructeur, selon lesquels, par un vent de force 8 et avec des vagues de 4 mètres de haut, les passagers peuvent se déplacer aisément sans renverser le contenu d'un verre.

La compagnie Jetlink Ferries, qui vient de mettre en service cette liaison, propose chaque jour trois départs de Dieppe (8 h., 12 h. 15 et 18 h.) et de Brighton (9 h. 05, 14 h. 45 et 19 h. 10). Afin d'offrir un voyage sans interruption à leurs passagers entre Paris et Londres, la compagnie a affrété des trains spéciaux à la S.N.C.F. Un service de car a été prévu pour relier la Marina de Brighton à la gare Victoria.

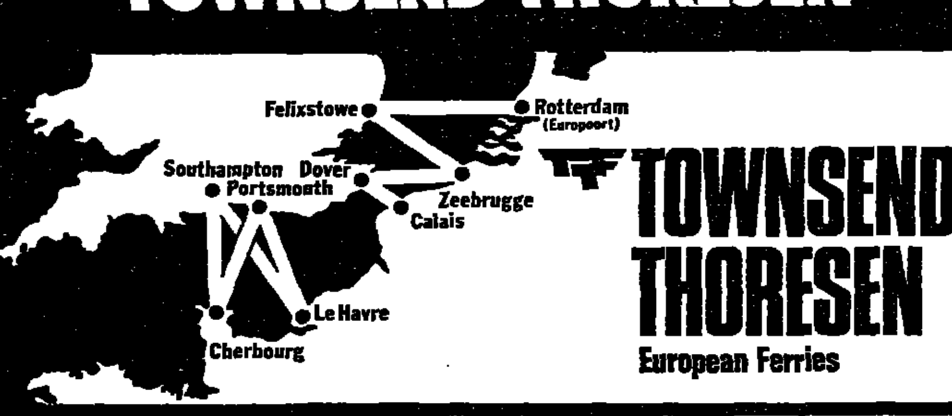
En se lançant dans la bataille des traversées de la Manche, la compagnie Jetlink Ferries estime que deux cent cinquante mille personnes utiliseront sa nouvelle ligne en 1979 et prévoit, pour la première année, un trafic de quatre cent mille passagers. Elle rejette toute idée de concurrence avec la compagnie Sealink, dont le car ferry dessert Newhaven, puisque son Jetfoil ne prend ni véhicule ni fret.

★ Renseignements : Seajet, 8, bd Charles-de-Gaulle, Dieppe. Tél. : (35) 82-82-82.

● **Festival du film maritime.** — Une présentation du onzième festival international du « Film maritime et d'exploration » aura lieu le 21 mai, à 21 heures, à Paris, salle Iéna. Soixante-six films sont actuellement inscrits au programme du Festival qui se déroulera à Toulon, du 18 au 24 juin.







Hippisme

Les courses de numéros

LE spectacle est, ce samedi, côté pelouse autant que côté piste. A l'occasion du Grand Prix d'Evry, la Société de sport de France essaie de ressusciter la tradition des grandes fêtes hippiques populaires de jadis, celle du temps (antérieur à la télévision) où, par exemple, le Grand Prix de Paris rassemblait à Longchamp cent mille spectateurs en liesse, ayant traversé le bois de Boulogne devant un déploiement de camelots et de baraques foraines. Cette tradition ne subsiste plus qu'à Epsom, où le Derby a, du côté de Tattenham Corner, des allures de Foire du Trône, avec manèges, lutteurs, loteries, galeries des monstres et baraques de strip-tease. Les ambitions d'Evry sont, pour cette année, plus modestes. Cependant, le programme de la journée comporte : une « course d'obstacles » motos contre poneys, un défilé de tacots avec passagères en costumes d'époque, une exhibition de voltige par des cavalières et des apprentis jockeys, une course d'ânes, ceux-ci étant associés à de fines cravaches, etc. Comme il n'y a pas de fête des yeux sans satisfactions de l'estomac, on pourra faire ripaille à bon compte : le programme précise que *« le prix pratiqué pour le buffet campagnard, avec cochonnailles et viandes froides, sera de 4 francs... »*.

Il ne s'agit pas uniquement, par ces festivités marginales — pardon, employons le vocabulaire du jour : par cette « animation », — d'accroître la fréquentation, donc la masse des enjeux, donc la recette. L'objectif est plus large et à plus long terme. Avec le tiercé, les courses françaises se sont développées dans l'abstraction. Sur les cinq millions de personnes qui font queue le dimanche matin devant les guichets du P.M.U., quatre millions et demi d'entre elles ne sont jamais allées aux courses et quatre millions n'ont jamais vu galoper un cheval ailleurs que sur leur écran de télévision. Les cent vingt joueurs qui ont « touché » le tiercé dimanche ne se souviennent, aujourd'hui, qu'ils ont gagné grâce à *El Condor*, *Prince Ten* et *Natchitoches*. Tout ce qu'ils ont retenu, c'est qu'ils avaient joué le 8, le 9 et le 12, et que c'était la bonne combinaison.

Il y a au moins deux inconvénients majeurs à une telle déviation, on pourrait dire : à un tel détournement. Le premier est que, si l'abstraction des chiffres suffit à entretenir, voire à accroître, la recette, elle ne suscite pas de nouvelles *vocations de propriétaires*. Souvent, le spectateur sera propriétaire si, un jour, sa situation financière le lui permet. La mutation est infiniment moins probable avec le joueur de numéros. Or, à un moment où l'on a vu les effectifs des chevaux à l'entraînement fondre de 15 % en trois ans et où des épreuves importantes de Longchamp n'ont réuni que quatre partants (voir le Prix de Fontainebleau), les courses ont autant besoin de nouveaux propriétaires que de public. A cet égard, la situation semble s'améliorer : actuellement, presque tous les gagnants des *« réclamers »* sont achetés ; mais le phénomène reste fragile et à la merci d'un nouveau fléchissement, même mineur, de la courbe économique.

Le second inconvénient du détournement des courses de chevaux vers des courses de numéros réside dans des convoitises, encore discrètes mais qui risquent de s'affirmer, des pouvoirs publics. L'Etat, comme la nature, a horreur du vide. Or il y a souvent moins de cinq mille spectateurs à Longchamp pour des courses qui sont, cependant, le point de mire de tout l'univers hippique, de Hongkong au Kentucky, en passant par l'Australie, l'Amérique du Sud et, bien sûr, les pays européens. A Evry, il arrive que la fréquentation tombe à moins de deux mille personnes. Situation éminemment dangereuse alors que les hippodromes constituent les derniers grands terrains libres aux portes de la capitale. Les courses ont déjà, voilà dix ans, été expropriées du Tremblay. Auteuil n'a obtenu le renouvellement de son bail qu'à la condition de construire une piscine souterraine pour les scolaires et d'ouvrir ses pelouses à ceux-ci. On sent d'autres appétits s'aiguiser. Le meilleur moyen de n'être pas mangé : constituer une trop grosse bouchée, par exemple vingt mille spectateurs au lieu de cinq mille. Le nouveau slogan des sociétés de courses est donc, à peu près : *« Le P.M.U., c'est bien ; les courses, c'est mieux. »*

Dans le même temps où Evry organise sa journée-kermesse, Saint-Cloud offre des entrées à prix réduit aux titulaires d'une « carte vermeil » et les dirigeants d'Auteuil songent à une carte d'abonnement qui comporterait l'octroi de plusieurs avantages. D'autres idées sont dans l'air, surtout, précisément, à Auteuil, où les nouvelles tribunes vont être achevées. Pourquoi, par exemple, ne pas envisager l'attribution, une fois l'an, à l'un des futurs abonnés, d'un cheval qui rejoindrait la jeune écurie du dernier en date des jockeys devenus entraîneurs ? A l'attrait pour les spectateurs s'ajouterait le crédit d'un encouragement à un débutant.

Mais cela est pour demain. Aujourd'hui s'appelle *Le Marmot* et *King of Macedon*.

Le premier a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui en s'adjugeant, à la parade, le Prix Hocquart. Trois longueurs entre lui et *High Sierra*, facile vainqueur du « Noailles », et six autres longueurs entre ce *High Sierra* et son suivant, *Royal Hussar*. Ce *Marmot* est-il un géant ? Le voici, en tout cas — en attendant de connaître les projets de *Irish River* et les aptitudes à la distance que celui-ci pourra révéler dans le Prix Lupin, — favori du Jockey-Club.

La pouliche *Sigy*, phénomène de vitesse l'an passé, semblait devoir ne faire qu'une bouchée des quatre seuls présomptueux qui l'affrontaient dans le Prix de Saint-Georges. L'un de ces présomptueux, la pouliche *Glafki*, l'a été au point de disputer le commandement du petit groupe à la favorite dès l'ouverture des « boîtes ». *Sigy* et *Glafki* se sont ainsi entr'égorgées, quatre à cinq longueurs devant les autres, pendant 700 mètres. A ce moment, *King of Macedon*, troisième larron, n'a plus eu qu'à surgir pour les laisser sur place. Belle performance du cheval, mais aussi du jockey, Maurice Philipperon : il a montré que, même sur 1 000 mètres, on peut monter une parfaite course d'attente.

LOUIS DÉNIEL.

Tauromachie

LE JEUNE HOMME ANDALOU

ARLES... La dernière fois que je l'avais vu, voici deux ans à Saint-Gilles, il avait à peine quinze ans. La publicité le présentait comme le « Mozart de la tauromachie ». Lui ne disait pas comme l'autre : « M'aimez-vous ? » *Mais sortant de l'arène :* « Serai-je rentré à temps à Séville pour ma composition de mathématiques ? » *Sa gracilité, dans son costume blanc et or de chevalier à la rose, émouvait, ses gestes avaient une grâce de fleur, mais une épée dans une main à peine adolescente, ce sang autour de cette enfance.*

Cet après-midi-là, c'est de noir et d'or que s'est paré Emilio Muñoz pour entrer dans les arènes d'Arles tapissées d'une foule énorme, entre les deux maîtres les plus antithétiques de la tauromachie vivante, le Viti et Rafael de Paula. La silhouette, de gracile s'est faite gracieuse : le visage brun et mat s'est cuirassé de quelques arêtes, le nez s'est busqué, et les yeux n'ont pas, de l'amande, que la forme. Quelque chose de vert luit dans cette eau noire. Bref, avant même qu'il ait ouvert sa cape, on a envie d'être séduit.

On le sera. Séville n'est pas la seule ville andalouse qui donne des toreros au monde. Mais qui, hors les garçons venus en espadrilles de ces faubourgs qui s'appellent Camas ou Triana, sait donner à la grande cape rose l'envol tempéré qu'exige la demi-véronique, la soyeuse exactitude que réclame la chicuelina ? Emilio Muñoz exécute celle-ci et celle-là, dans le soleil qui fait mûrir la pierre du vieux cirque provençal, avec une si savoureuse authenticité, si proche de ces maîtres que nous aimions au temps où l'Espagne s'essayait à la démocratie, un Manolo Bienvenida par exemple, que tout Séville est là d'un coup, la feria, la maracana, la maestranza et le barrio de Santa-Cruz. Olé ! si tu ne vas pas à la feria sévillanne, Séville vient à toi...

Les défauts, il n'en manque pas, ce jeune homme. On dirait presque : heureusement. Surgi dans sa perfection, à dix-sept ans, sans prétendre à mieux, c'est un risque, une sorte de malédiction qui aura pesé sur la carrière de Paco Camino, le niño sabio, l'enfant savant qui, dès ses premiers pas sur le sable d'une arène, connaissait tout de son art et promena vingt ans durant cette satiété magistrale face à mille paires de cornes.

Emilio Muñoz ne court pas le risque de n'avoir plus rien à apprendre, sitôt né. On l'a vu devant un premier adversaire médiocrement imposant se faire déborder au cours de la mise en suerte devant le cavlier. On l'a vu, devant le second, beaucoup plus respectable, ne pas retenir des mouvements de retraite du corps qui, bien compréhensible, ne sont pas pour lui assurer, dans les années qui viennent, la maîtrise sur les bêtes qu'il sera appeler à affronter. Quant au maniement de l'épée, on voit bien qu'il sait ce qu'il faut faire. Il lui reste à le vouloir plus fermement, et à le pouvoir.

Mais là, on entre dans cette zone mystérieuse de la conscience du torero, où se combinent la connaissance et le courage, ou plus encore la confiance, le savoir-qu'on-peut. Il est un instant bref, dit « de la vérité », où le torero comme l'homme d'Etat ou l'alpiniste sait qu'il peut « y aller », et que le risque traverse sa phase de chance la plus large, bien qu'infime. Emilio Muñoz, de Séville, n'est pas encore à dix-sept ans, celui qui a, de cela, une conscience claire. Mais il a pour lui la grâce, une science déjà peu banale, du courage (on dirait brutalement des « tripes »). S'il ne reçoit pas trop tôt et trop méchamment l'intolérable leçon des cornes, il est promis à un beau rôle d'enchanteur andalou.

JEAN LACOLTURE.

Plaisirs de la table

DANS LE BLEU

MONTE-CARLO, c'est le désert gourmand. Septime envolé, qui était fou mais bon cuisinier, nous sommes tombés sur un... Bec. Je veux dire qu'il est remplacé par le *P'tit Bec*, annexe du *Bec rouge* (lequel, malgré son étoile Michelin, ne vaut pas même le voyage depuis l'*Hôtel de Paris*). Reste alors le grill dudit hôtel, panoramique et sur le toit (tél. 50-80-80) avec ses poissons « à la braise » et ses viandes « au feu de bois ». Je m'y suis régalé d'un gigot d'agneau de lait, après des beignets de moules et de supions. Le grill est fermé le lundi, excellente occasion pour prendre un bain « rétro » en dînant au restaurant de l'hôtel, dans son cadre de pièce montée. D'autant que le plat du jour, ce jour-là, est souvent un pot-au-feu « à la flamande », abondant et amusant.

Menton, c'est (presque) le désert gourmand aussi. Mais si vous avez le courage (ou la voiture) pour monter sur la colline de l'Annonciade, vous découvrirez là du neuf, *Les Santons* (tél. 35-94-10), dans un cadre gentil, devant un panorama merveilleux, abritent un jeune couple, M. et Mme Simon. Lui, élève du bon André Guillot que nous connûmes à Marly-le-Roi (et que j'ai eu la joie de retrouver pour voisin de table), est devenu un as du feuilletage léger. Savoureuse hure de mer aux agrumes, ragout de rivière, zéphyr de ris de veau, beaux fromages, beaucoup de desserts et un menu « prestige » à 75 F net.

A Roquebrune, une gentille maison, *Le Roquebrune* (100, corniche inférieure, tél. 35-00-16). Marina en cuisine, Patricia à la salle, Mama Marinovitch pour surveiller le tout qui est d'une grande fraîcheur, non seulement des produits, mais d'âme et de gentillesse. Terrasse charmante. Poisson admirablement cuit. Un plat du jour et des desserts... de femme. Menu à 80 F.

Ah ! Eze

J'ai retrouvé *la Chèvre d'or* solidement attachée au piquet du succès. J'ai la passion d'Eze-Village, de ses rues étroites, de son histoire. M. Ingold, lui aussi, aime ce nid d'aigle et fait de son « Relais-Château » un coin à part sur la Côte. Confort des chambres, piscine, charme du bar, un restaurant panoramique, une carte sage, classique, juste ce qu'il faut, avec un chausson de langouste au beurre de cerfeuil, une blanquette de mer à l'étouffée, un pigeonneau aux gousses d'ail en chemise, etc. Un menu à 110 F. Un bon sommelier, Jean-Pierre Buffo. Cela n'ôte rien des mérites de *la Couletta* (place de Gaulle, tél. 41-05-23) que j'ai signalée l'an dernier. Seulement, il faudra que M. Ferri fasse attention à ses prix. J'ai vu arriver à *la Chèvre d'or* (tél. 41-12-12) un Belge tout courant d'affolement d'avoir vu compter 30 F une assiette de légumes (frais, il est vrai) !

A Beaulieu, pour consoler *la Réserve* d'avoir perdu une de ses deux étoiles (cela eût dû être fait l'année dernière pour changement de direction et non cette année, le chef Picard n'ayant pas démérité), les deux barmen, Claude et Michel, ont remporté la finale du challenge des Barmen de la Côte d'Azur. Et j'ai retrouvé *le Métropole* tel qu'en lui-même.

Le Métropole (15, bd Gal-Leclerc, tél. 01-00-08) devenu cette année « Relais et Châteaux » est un palace de poche. Le plus précieux, le plus reposant, le plus satisfaisant qui soit avec une terrasse dominant la mer, où la carte et le menu (125 F) prennent allure de fête gourmande. Et quel service ! Invisible et présent, attentif et rapide ! On songe à André Gide signalant, chez les Noailles le « *fonctionnement si parfait de tout l'outillage des aises* ».

Il faudrait un « papier » entier pour Nice, j'y reviendrai. Il faut aussi rappeler les classiques de la Côte, la bourride du cher Guerguy (*Guerguy – La Galère*, à Théoule, tél. 38-96-71), dont la maison reste l'oasis du bonheur, de la gentillesse d'accueil, de la simplicité vraie. *L'Oasis* de La Napoule (rue du Riou, tél. 38-95-52), *le Moulin de Mougins* (tél. 75-78-24) et son *Amandier* (tél. 90-00-9-), *la Bonne Auberge*, enfin.

Jo Rostang est philosophe et ne récrimine point pour cette troisième étoile méritée qu'il n'a pas eue pourtant. Mais, de reste, à quoi lui servirait-elle ? Sa *Bonne Auberge* de La Brague (Antibes, tél. 33-36-65) demeure le haut lieu de la Côte : cadre, accueil, confort, cuisine... Je viens d'y découvrir cette fois la terrine d'agneau aux aubergines, une goujonnette de chapon (c'est un poisson) et langoustines aux choux verts époustouflante avant les desserts tentateurs.

J'oubliais Saint-Jean-Cap-Ferrat, j'oubliais *le Relais* de Mougins. Ce sera pour une prochaine fois !

LA REYNIÈRE.

Philatélie

N° 1583

NANTES : Un congrès musclé.

La semaine dernière, nous avons titré « Un espoir nouveau » à propos du congrès de la Fédération des sociétés philatéliques françaises qui vient de se tenir à Nantes.

Aujourd'hui chose faite, notre titre est la confirmation de notre espoir, ce fut vraiment un congrès, et même « musclé ».

Dès le premier jour, le président Gabriel Gourin étant démissionnaire avant les élections a été reconduit par 34 voix sur 36, et le bureau qu'il présenta aussitôt au suffrage a obtenu également les mêmes proportions par les « grands électeurs » du Conseil national.

Les preuves éclatantes d'un renouveau à la Fédération sont également les deux matinées du congrès, menées avec fermeté, pendant lesquelles les sujets « intérêt fondamentalement général » furent traités avec bon sens et intégrité, les discussions « confuses et stériles » n'étant pas de mise.

Donc, tout est rentré dans l'ordre au cours de ces deux séances, cependant il est intéressant de citer un exemple significatif, le seul vote à bulletin secret fut emporté par près de 80 % des suffrages, ce qui prouve la volonté d'une majorité de vouloir une Fédération solide et solidaire pour le plus grand bien de la philatélie et de tous les philatélistes.

N'oublions pas les trois sociétés nantaises qui ont eu la charge d'organiser la triple manifestation — congrès, exposition nationale et exposition aérophilatélique, — tous ont remporté un très vif succès auprès des philatélistes, du public nantais et de sa région.

Bureaux temporaires

⊙ 39100 Dole (salle des fêtes municipale), le 12 mai et (à la M.J.C.), le 13 mai.

⊙ 91490 Milly-la-Forêt (mairie), les 12 et 13 mai. — Cinquième centenaire des halles.

⊙ 83100 Toulon (quartier « Les Lices », boulevard du 112e-R.I.), le 13 mai.

⊙ 67350 Pfaffenhoffen (mairie), le 13 mai. — Première Foire alsacienne de cartes postales.

⊙ 77630 Barbizon (salle des fêtes), le 13 mai. — Jumelage avec la ville anglaise East-Bergholt.

⊙ 33270 Floirac (Maison des arts et loisirs), les 12 et 13 mai. — Centenaire de l'observatoire de Bordeaux.

⊙ 79300 Bressuire (au château), le 13 mai. — Première exposition philatélique.

⊙ 06130 Grasse (salle municipale, cours Honoré-Cresp), du 12 au 14 mai.

⊙ 67000 Strasbourg (Palais des congrès), le 17 mai.

FRANCE : Palais-Royal (1789-1979)

Parmi les émissions prévues au programme, sous le titre « divers », publié dans notre chronique du 20 mai 1978, il a été stipulé une figurine postale « Palais-Royal ». Jadis nommé Palais-Cardinal, construit en 1633 par Lemercier à l'intention de Richelieu. Vente générale le 21 mai (21e/79). — Retrait probable le 7 décembre 1979.

1,00 F, pourpre et violet.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Cécile Guillame, d'après une gravure ancienne de Hugot. Tirage : 7 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce : Atelier du Timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 mai, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la Galerie de Nemours, entrée cour d'honneur, à l'intérieur du Palais-Royal, place Colette, Paris-1er. — Oblitération « P.J. »

— Le 19 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● A cette occasion, une exposition « Paris à travers le timbre » se tiendra, sous le haut patronage de M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et le Club des Amis du Palais-Royal mettra en vente : une enveloppe 5 F, une carte maximum 5 F et un feuillet 9 F. Les commandes sont à adresser : M. R. Baze, président du club, 65, rue Sainte-Anne, 75002 Paris ; règlement par chèque, majoré de 1,20 F ou de 7 F (port recommandé), ou par C.C.P. (volets à libeller « B.N.P. » pour le compte du Club des Amis du Palais-Royal 062793-87).

Nouvelles brèves

● *HONGRIE : Les vingt-troisièmes championnats d'échecs 1978, de Buenos-Aires, 3 Forint.*

● *NIGER : sport traditionnel « le langa », 40 et 50 F. Offset, Cartor S.A., d'après J. Calfe.*

ADALBERT VITALYOS.

MIETTES

● *Au Salon des vins*, qui vient de se tenir à la Foire de Paris et qui fut cette année une réussite, on distribuait un petit guide des stands. Miracle, on y expliquait intelligemment que le mot « chambrer » est à prohiber, et on conseillait de boire les vins de Champagne de 4 °C à 6 °C, l'alsace à 7 °C, les blancs secs et les rouges légers de 9 °C à 11 °C, les bordeaux à 13 °C et les bourgogne de 14 °C à 16 °C.

● *Sir Charles Forte* (groupe hôtelier Trust Houses Forte) a reçu la médaille de vermeil de la Ville de Paris en son *Hôtel George-V* (dans l'avenue du même nom), dont André Sonier est le directeur général.

● *La nature sur votre table...* Jean Marc Jurine (tél. : 35-51-41, à Saint-Férréol-d'Auroure) est le champignonniste des prés et des bois (frais, secs ou en conserve). Une adresse que devraient bien noter les chefs usant abusivement des champignons dits de Paris. Parmi ses clients les Troisgros, Alin Chapel, et à Paris : Christiane Massia (*l'Aquitaine*, rue de Dantzig).

● *La bouteille du hit-parade champenois*, le Krug 1973, qui vient de sortir, assemblage de plusieurs crus sélectionnés qui est l'expression d'une double permanence : le type Krug à travers une vendange d'exception en une année d'équilibre et de vins fruités.

● *Patrice Dard (La Barrière Poquelin*, rue Molière*)* vient de reprendre les *Iles Marquises* (15, rue de la Gaîté), illustre maison de poissons, de coquillages et... de nuit.

● *Saison des huîtres* poursuivie chez *Petrus* (12, place du Maréchal-Juin, tél. : 754-53-52), où le célèbre banc d'huîtres et coquillages, le meilleur du quartier, reste ouvert.

● *Mon confrère Georges Prade* s'est ému d'entendre parler de « Lettre Confidentielle » à propos d'« Opinions gourmandes » et me rappelle que sa « Lettre Confidentielle » paraît depuis de nombreuses années déjà, reflètant tout l'actualité du monde gourmand.

Jeux

échecs N° 813

UNE BOTTE SECRÈTE DE KARPOV

TOURNOI « TERRE DES HOMM .S », Montréal, 1979

Blancs : J. TIMMAN
Noirs : A. KARPOV
Partie anglaise.

1. ç4		Cf6	17. ç×d6		C×g3 ! ! (q)
2. Cç3		é5	18. f×g3		D×d6 (r)
3. Cf3		Cç6	19. Rf2 (s)		Dh6
4. é3 (a)		Fé7 (b)	20. Fd4 (t)		Dh2+
5. d4(ç)		é×d4(d)	21. Ré1		D×g3+
6. C×d4 (é)		0-0	22. Rd2		Dg2
7. C×ç6 (f)		b×ç6	23. Cb2		Fa6
8. Fé2		d5	24. Cd3		F×d3
9. 0-0		Fd6 (g)	25. R×d3		Tb-d8
10. b3 (h)		Dé7	26. Ff1		Dé4+
11. Fb2		d×ç4 ! !(i)	37. Rç3		ç5 ! (u)
12. b×ç4 (j)		Tb8 ! (k)	28. F×ç5		Dç6
13. Dç1 (l)		Cg4 !	29. Rb3		Tb8+
14. g3(m)		Té8 !(n)	30. Ra3		Té5
15. Cd1 (o)		C×h2 !	31. Fb4		Db6
16. ç5 (p)		C×f1	32. Abandon (v)		

NOTES

a) Dans ce système des quatre C, les Blancs peuvent entrer dans une sorte de défense sicilienne avec un temps de plus par 4..., d4. Sont également jouables 4..., é4 et 4..., g3, cette dernière suite étant à la mode depuis plusieurs années. Le coup du texte prépare tranquillement l'avance du pion d.

b) 4..., d5 semble prématuré : 5. ç×d5, C×d5 ; 6. Fb5, C×ç3 ; 7. b×ç3, Fd7 (ou 7..., é4 ; 8. Cé5, Fd7 ; 9. C×d7, D×d7 ; 10. Tb1 ou 7..., é4 ; 8. Cé5, Dd5 ; 9. Da4, Fd7 ; 10. C×d7, R×d7 ; 11. Fç4, Dg5 ; 12. F×f7, D×g2 ; 13. Tf1) ; 8. d4!, é4 ; 9. F×ç6, F×ç6 ; 10. Cé5, Dd6 ; 11. 0-0, Fé7 ; 12. a4 avec avantage aux Blancs. 4..., d6 est faible : 5. d4!, Fg4 ; 6. d5, Cb8 ; 7. Fé2, Cb-d7 ; 8. 0-0, Fé7 ; 9. Cé1!, F×é2 ; 10. D×é2. A considérer est 4..., Fb4 qui permet aux Noirs de tenir la position équilibrée. La continuation 4..., Fé7, que l'on trouve rarement aujourd'hui dans les grands tournois, est connue pour ne pas donner aux Noirs un jeu satisfaisant. Pourquoi le champion du monde y a-t-il recours ?

ç) Une autre idée est 5. Fé2 pour jouer dans le style sicilien ; par exemple : 5..., 0-0 ; 6. 0-0, d5 ; 7. ç×d5, C×d5 ; 8. Dç2, Fé6 ; 9. a3, f5 ; 10. d3, Cb6 ; 11. b4, Ff6 ; 12. Fb2, a5 ; 13. b5, Cé7 ; 14. Ca4!, C×a4 ; 15. D×a4, Dd6 ; 16. é4! suivi de Tf-d1 - Ta-ç1 et de d4.

d) Meilleur que 5..., d6 qui laisse aux Blancs un jeu facile après 6. d5, Cb8 ; 7. é4 ou après 6. Fé2, 0-0 ; 7. 0-0, Té8 ; 8. b3.

é) Ou 6. é×d4, d5 ; 7. ç×d5, C×d5 ; 8. Fb5.

f) Empêcher l'avance d7-d5 par 7. Cç2 ne va pas à cause de 7..., Cb4! La suite 7. Fé2, d5 ; 8. C×ç6 ne représente qu'une simple interversion.

g) Supérieur à 9..., Fé6 ; 10. Da4, Dd6 ; 11. ç×d5, ç×d5 ; 12. b3, ç6 ; 13. Fb2, Cd7 ; 14. Tf-d1, Cç5 ; 15. Dd4, Ff6 ; 16. Dd2, Tf-ç8 ; 17. Ta-ç1, Df8 ; 18. b4! (Sokolsky-Dragunov, 1965, par correspondance) et à 9..., Ff5 ; 10. b3, Dd6 ; 11. Fb2, Tf-d8 ; 12. Tç1, Cé4 ; 13. ç×d5, Db6 ; 14. C×é4, F×é4 ; 15. T×ç6 (Mikenas-Antoschin, 1955).

h) Selon les analyses des théoriciens, le plan stratégique des Blancs repose sur le contrôle de la case é5 par le F-D en b2 et sur la pression exercée sur l'aile D après b3 - Fb2 - c×d5 - Tç1 et Ca4. Karpov connaît bien ce jugement de Mikenas confirmé par Taïmanov, mais ne semble pas s'en soucier. Si 10. Da4, Fd7 ; 11. Td1, Dé7 ; 12. Ff3, Dé5! ; 13. g3, Df5 ; 14. Fg2, Cg4 avec avantage aux Noirs.

i) Les analyses portent sur 11..., Tf-d8 ; 12. ç×d5, ç×d5 ; 13. Cb5, Fa6 ; 14. Cd4, F×é2 ; 15. D×é2 avec avantage aux Blancs en raison de l'affaiblissement de l'aile D des Noirs. Karpov est content de placer ici une amélioration préparée en vue de son match de Baguio-City contre Kortchnoï. Cette nouveauté fait ressortir la précarité des analyses antérieures, met fin au futur plan stratégique des Blancs (12. ç×d5) et met en évidence, selon une démonstration rigoureuse, ce qui aurait dû sauter aux yeux : la faiblesse de la défense du roque blanc.

j) 12. F×ç4 perd tout de suite après le sacrifice thématique 12..., F×h2+ ; 13. R×h2, Cg4+ etc. Il apparaît bien que le roque des Blancs n'est défendu que par le F é2.

k) Avec gain de temps, la T-D occupe la colonne ouverte.

l) Si 13. Tb1, Ff5.

m) Après 14. F×g4, F×g4 l'avantage des Noirs ne fait que grandir. Si 14. h3, Dé5 ; 15. g3, T×b2! ; 16. D×b2, C×f2! ; 17. T×f2, D×g3+ ; 18. Rf1 (ou 18. Tg2, Dé3+ ; 19. Rh1, D×h3+ ; 20. Rg1, Fç5+ ; 21. Rf1, Fd4 etc.), F×h3.

n) Dédaignant, bien sûr, la nullité par échec perpétuel : 14..., C×h2 ; 15. R×h2, Dh4+ ; 16. Rg1, F×g3 ; 17. f×g3, D×g3+ et menaçant mat en faisant suivre cette variante de 18..., Té5.

o) Renforçant la protection des pions f2 et é3, ouvrant la diagonale du Fb2 et menaçant surtout 16. ç5, Karpov, qui a vu plus loin que son adversaire, estime que les Blancs devaient tenter tout de suite 15. ç5

p) Le grand maître hollandais avait bien prévu ce sacrifice du C noir et pensait le réfuter, non par son acceptation (16. R×h2, Dh4+ ; 17. Rg1, F×g3 ; 18. f×g3, D×g3+ ; 19. Rh1, Té4! suivi du mat), mais par cette attaque du Fd6.

q) Une jolie pointe : si 18. d×é7, C×é2+ et 19..., C×ç1 et les Noirs se retrouvent avec une qualité et trois pions de plus.

r) Conservant, avec T et trois pions pour F+C, une forte attaque.

s) 19. Rg2 est probablement meilleur, bien que les Noirs puissent poursuivre par 19..., Dh6 ; 20. Cf2, T×é3 ; 21. Ff3, ç5.

t) Si 20. Ff3, Dh2+ ; 21. Fg2, Fh3.

u) La fin est simple.

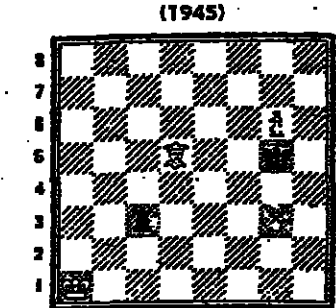
v) Les menaces 32..., Db×b4 mat ; 32..., a5 ; 32..., ç5 ; 32..., T×é3+ et 32..., Ta5+ forcent l'abandon.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 812
V. NESTORESCU
« Skhakhmatnaya M. », 1967.

(Blancs : Ra4, Té4, Ca3, Pb2. Noirs : Ra1, Tç8, Pç3 et b3.)

1. Rb3, ç×b2 ; 2. Té1+, Tç1 ; 3. Cç2+, Rb1 ; 4. Té2, Td1 ; 5. Cb4, Tf1 ; 6. T×b2+, Rç1 ; 7. Ca2+, Rd1 ; 8. Cç3 mat. (Ou 4..., Tg1 ; 5. Cé3, Ra1 ; 6. T×b2, Tg3 ; 7. Té2, Tg1 ; 8. Ta2+, Rb1 ; 9. Tb2+, Rç1 ; 10. Tç2+, Rb1 ; 11. Cd5, Tg2 ; 12. Cç3+, Ra1 ; 13. Tç1 mat.)

ÉTUDE
V. KIVI
(1945)



BLANCS (4) : Ra1, Fd5, Pg3, g6.
NOIRS (2) : Rg5, Tç3.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 810

ASSURANCE GRATUITE

Il est normal d'arriver au grand chelem, et ce n'est pas parce que le contrat a chuté à la plupart des tables à cause des distributions défavorables qu'il faut réviser ce jugement. D'ailleurs, il y avait une ligne de jeu qui assurait pratiquement le grand chelem.

♠ V 10 8 6
♥ 8 2
♦ A R 8 6 3
♣ R 8

Ouest : ♠ 7 5 3 — ♥ — — ♦ D V 9 7 4 2 — ♣ D V 4 2
Est : ♠ 2 — ♥ D 7 7 6 5 4 — ♦ 5 — ♣ 10 9 7 6 3

♠ A R D 9 4
♥ A R 10 9 3
♦ 10
♣ A 5

A plusieurs tables, les enchères ont été les suivantes :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♣	passe	4 ♦	passe
4 ♥	passe	5 ♣	passe
5 ♥	passe	5 SA	passe
7 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant fait l'entame de la dame de carreau pour le roi et le 5, *comment Henri Francis propose-t-il de jouer* pour gagner ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Il y a une ligne de jeu qui assure pratiquement le grand chelem. Le déclarant doit jouer en « mort inversé ». Après le roi de carreau, il coupe gros un carreau, remonte au mort en prenant le 4 de pique avec le 8 de pique, coupe gros une seconde fois carreau, retourne en Nord en jouant le 9 de pique, *coupe gros une troisième fois carreau* et remonte au mort grâce au roi de trèfle...

A différentes tables, où le grand chelem avait été déclaré, le contrat a chuté quand les déclarants ont cru pouvoir donner deux coups d'atout et jouer cœur... que Ouest a coupé.

Remarque : Si, au premier coup d'atout, Ouest ne fournit pas (quatre atouts en Est), il faut renoncer au « mort inversé » et tirer as et roi de cœur afin de couper deux cœurs...

LE BLOCUS INVISIBLE

Ce problème, composé par le fameux Anglais E. Pawle vers 1950, a été qualifié par les experts de « simple, original et très beau ». Quand il a été publié en France, il n'a guère recueilli qu'une cinquantaine de réponses exactes.

♠ D V
♥ —
♦ A R D V
♣ A 9 8 6 5 4 3

Ouest : ♠ 10 — ♥ V 10 9 3 — ♦ 8 7 4 3 — ♣ D V 10 7
Est : ♠ A R 8 7 6 5 4 — ♥ 7 6 5 4 2 — ♦ 10 — ♣ —

♠ 9 3 2
♥ A R D 8
♦ 9 6 5 2
♣ R 2

Ouest entame la dame de trèfle et Sud fait CINQ SANS ATOUT contre toute défense.

Note sur les enchères :

Il est évident que le contrat de « 5 SA » ne se conçoit que pour les besoins du problème. Quel serait alors le contrat final dans un coup de bridge normal si Nord est donneur ?

Voici une séquence :

Nord	*Sud*
1 ♣	1 ♥
2 ♦	3 ♦
4 ♣	4 ♥
5 ♦	

Nord n'ayant pas, sur « 4 ♥ », déclaré « 4 ♠ », Sud sait qu'il n'a pas de contrôle à pique et qu'il y a donc deux piques à perdre.

Courrier des lecteurs

Le Hérisson (n° 799) :

« *Ce problème,* écrit Mme Kernes, *est le prototype du problème ennuyeux par suite du grand nombre de cas à résoudre.* »

« *Pourquoi,* écrit R. Delioux, *ne nous donnez-vous pas plus souvent d'aussi beaux problèmes ?* »

Que vont-ils penser du *Blocus invisible ?*

Réduction interdite (n° 802) :

« *La solution du déclarant pour gagner « 4 ♥ » est logique,* écrit P. Schaffhauser, *mais Sud aurait dû répondre seulement « 2 ♦ » quand le partenaire a fait un contre d'appel sur l'ouverture de « 1 ♠ ». Il a seulement :*

♠ V 4
♥ A R 3 2
♦ V 10 9 6 4
♣ 7 3

Sud dirait « 2 ♦ » avec as roi de cœur en moins ! Il faut donc faire une différence entre une main positive et une main nulle. Avec d'autres lecteurs (Rouault...), notre correspondant fait une remarque intéressante sur le jeu de la carte : « *Si Est avait débloqué sa dame de pique au second tour, Ouest aurait pu faire chuter le contrat en continuant à jouer* une quatrième fois pique... ».

C'est exact à cartes ouvertes, mais, à la table, même si Est a le courage de débloquer la dame, Ouest aura du mal à imaginer cette défense mortelle dans coupe et défausse après le saut à « 3 ♥ » de Sud...

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 93

LA PREMIÈRE FOIS

Match Israël - Pays-Bas.
Jérusalem, décembre 1978

Blancs : Z. Palaria (Israël)
Noirs : T. Sijbrands (Pays-Bas)

Ouverture Barteling

1. 33-28		18-23	13. 26×17		11×31
2. 39-33		20-24 (a)	14. 36×27		9-14 (h)
3. 44-39		15-20	15. 46-41(i)		4-9 (j)
4. 34-29		23×34	16. 41-36 (k)		24-29 !! (l)
5. 39×30		20-25(b)	17. 33×24 (m)		20×29
6. 40-34 (c)		10-15	18. 34×23		25×34
7. 31-27		5-10	19. 40×29		18-22 ! (n)
8. 50-44		13-18	20. 28×17 (o)		19×28
9. 37-31		9-13	21. 32×23		12×41 !
10. 44-40		3-9 (d)	Abandon (p).		
11. 41-37		17-21 (e)			
12. 31-26 (f)		14-20 (g)			

NOTES

a) Ex-champion du monde, le conducteur des Noirs va s'efforcer de dérouter son adversaire en pratiquant un jeu différent des variantes classiques qui font suite à l'ouverture Barteling.

b) Les Noirs ont déjà l'initiative. Le coup du texte peut être interprété comme la volonté d'affaiblir l'aile droite adverse en dégarnissant son tric-trac.

c) Quelque peu téméraires, les Blancs s'exposant à l'immobilisation à terme de leur aile droite si, envisageant un tel objectif, l'ennemi ne venait pas occuper la case 23, occupation qui permettrait alors aux Blancs de se dégager en se regroupant grâce au pionnage 34-29.

d) Les Noirs temporisent pour contraindre l'adversaire à développer, contre toute logique positionnelle, son aile gauche, son aile droite étant clouée par les pions à 24 et à 25.

e) Menaçant maintenant de bloquer l'aile gauche en poursuivant par (21-26).

f) Forcé pour éviter la paralysie.

g) Et non (11-17?), les Blancs disposant alors d'un coup de dame gagnant : 13. 28-22 (17×39) ; 14. 26×17 (12×21) ; 15. 38-33 (39×28) ; 16. 32×3 (21×41) ; 17. 46×37 B+, la dame ne pouvant être prise.

h) Sur (6-11?) ou sur (7-11?), coup double meurtrier : 15. 27-22 ! (18×27) ; 16. 32×21 (16×27) ; 17. 38-32 (27×29) ; 18. 34×3m (25×34) ; 19. 3×39 !+.

i) 15. ou encore 49-44, car les Noirs ne poursuivraient certainement pas par (24-29) ; 16. 33×24 !; i1 (20×29) ; 17. 34×23 (18×29) ; 18. 44-39 (25×34) ; 19. 39×30, égalité numérique, mais les Noirs auraient perdu leur avantage positionnel.

i1) Et non 34×23?, qui livre le coup de dame (25×34!); 17. 40×29 (16-21) 18. 26×16 (18-22; 19. 28×17 (19×50!) N+.

j) L'occupation du centre (case 23 pour les Noirs), recommandée dans d'innombrables types de parties, doit en revanche être différée si, comme dans ce combat, le camp qui en a la possibilité peut ainsi maintenir son avantage positionnel.

k) Si 16. 49-44 puis (6-11) 17. 37-31? est interdit en raison de (24-29!); 18. 33×24 k1 (20×29); 19. 34×23. (25×34!); 20. 40×29 (18-22); 21. 28×6 [la prise majoritaire est prioritaire] (19×48!) N+ après ce coup de dame.

k1) 18. 34×23 (25×34!), etc. N+ par une combinaison comme dans i1.

l) Les Noirs, après avoir temporisé par une série de coups justes [on pourrait d'ailleurs se demander si, depuis le premier temps, le conducteur des Noirs a joué un coup qui ne soit pas juste], vont concrétiser leur avantage positionnel dans cette partie d'un match qui, pour la première fois, opposait une équipe de maîtres néerlandais à une équipe de maîtres de la jeune Fédération israélienne du jeu de dames.

m) 34×23 s'imposait avec la suite immédiate (25×34) 18. 40×29 (20-24 m1); 19. 29×20 (15×24); [thème du coup de l'entrave], etc. égalité numérique après (18×29).

m1) ou encore (18-22); 19. 27×18 (13×22); 20. 28×17 (19×39); 21. 43×34 (12×21) égalité numérique toujours et jeu sensiblement égal.

n) Un mécanisme original mais connu, des joueurs de première force bien sûr et des problémistes de talent aussi.

o) Si 27×18 (13×24) N+1 et + probable à plus ou moins long terme.

p) Car N+1 et N+2 après 22. 42-37 (41-32) 23. 38×27 (13-19) et le pion blanc à 23 serait sans défense.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 92
(M. FAYET, 1946)

[Noirs : pions à 7, 8, 9, 10, 12, 16, 17, 18, 20 et 21. — Blancs : pions à 27, 28, 29, 32, 36, 37, 38, 42, 44 et 48] : 27-22 ! [la première phase d'un gambit se caractérise par le sacrifice d'un pion ou de plusieurs pions] (18×27) 29-24 (20×29) 28-23 (29×18) 37-31 !! [attaque décisive ou deuxième phase du gambit] et si :

a) (18-22) 32-28 (22×33) 31×15 ! +.

b) (17-22) 32-28 (22×33) 31×15 ! +.

Le gambit le plus connu de l'ancien maître français M. Fayet est placé dans la position suivante : Noirs : pions à 7, 8, 9, 13, 16, 18, 19, 20 et 24. — Blancs : pions à 27, 28, 29, 33, 38, 39, 40, 42 et 43. Les Blancs jouent et gagnent par : 29-23 ! (18×29) 27-21 (16×27) 28-22 (27×18) 39-34 !! et si :

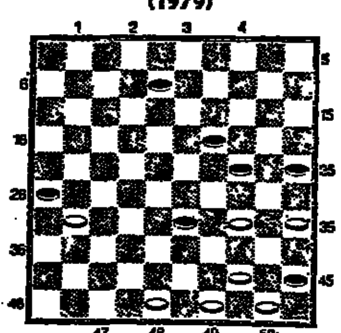
a) (18-23) [sur (19-23) suite analogue] 33-28 ! (23×32) 34×1 ! +.

b) (24-30) 34×14 ! +.

● Voici les quatre premiers temps : 44-40 ! (26×37) 48-42 ! (37×48) 50-44 (48×30) 44-39 ! etc. (solution complète dans la prochaine chronique).

● Pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodique officiel de la Fédération française du jeu de dames, clubs, compétitions), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « la Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui des réponses sont jointes deux opuscules conçus pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels).

PROBLÈME
G. MELIKIAN
(1979)



Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

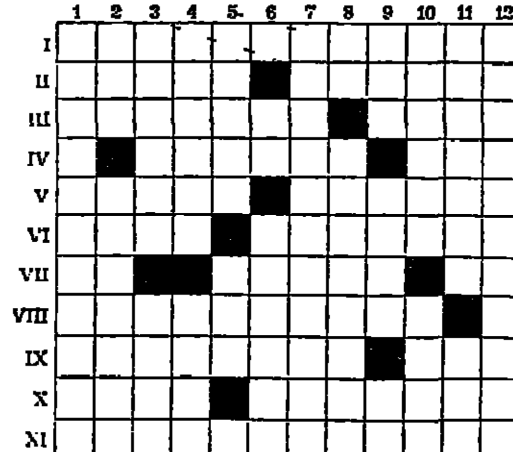
GRILLE N° 40

Horizontalement

I. N'est pas seulement bien reçue à Rome. — II. Un aperçu ; Pour l'art, c'est toujours un ouvrage et moins souvent une œuvre. — III. Sur la pièce ; Probablement une forte tête. — IV. Il vous bluffe ; Roumains. — V. Se met à flot ; Se remet à flot sans vains scrupules. — VI. Accroche ; Aubergine. — VII. A demi miss ou mistress ; Quand il ne s'agit que de grogne, ce n'est pas trop grave ; Préposition. — VIII. Est ici sans désordre, pour une fois. — IX. Ce qu'elles vous accordent, vous le leur rendrez ; Voyelles. — X. Elles préféreraient parfois rester sur leur faim ; Soulèvement. — XI. Drôles d'insolences.

Verticalement

1. S'il existait, il se passerait d'agence. — 2. Ce n'est pas nous ; Ou affermir ou désarçonner. — 3. La défaite, ils ne la connaissent pas ; C'est le propre des mauvais chevaux. — 4. Si elle est nationale, une seule suffit ; La sève coule ici en désordre. — 5. Produit de facteur ; Parfois tout petit. — 6. Patrie d'Abraham ; A servi sous les tsars. — 7. Double un homme, en quelque sorte. — 8. A servi sous Ike ; Plutôt science ès licences que licence ès sciences. — 9. Il est fait comme ça ; Loué à tort et à travers ; As. — 10. Flattai ; De bas en haut, c'est la société dans la société. — 11. Sa carcasse fut agitée ; Auxiliaire. — 12. Elles défient l'égalité.



SOLUTION DE LA GRILLE N° 39

Horizontalement

I. Carambouille. — II. Amusant ; Neim. — III. Lessivées ; Eb. — IV. Antan ; Scieur. — V. Mersey ; T.N.P. — VI. Ires ; Oe ; Uafs. — VII. Simultanés. — VIII. Et ; No ; Ui ; Dia. — IX. Urbanise ; End. — X. Sortes ; Doute. — XI. Epistolières.

Verticalement

1. Calamiteuse. — 2. Amener ; Trop. — 3. Rustres ; Bri. — 4. Assassinats. — 5. Main ; Monet. — 6. Bnv ; You ; Iso. — 7. Otes ; Elus. — 8. Ect ; Tiedi. — 9. Insinua ; Oe. — 10. Le ; Epandeur. — 11. Lieu ; Feinte. — 12. Embrassades.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 40

Horizontalement

1. AEGLNUR (+ 2). — 2. EOQRSTU (+ 2). — 3. ADDELOOR. — 4. AAEPRRSU. — 5. AEEIMNS (+ 5). — 6. AEEQSTUZ. — 7. AEELMNS (+ 1). — 8. DEEIRTU (+ 4). — 9. EINOPRT (+ 2). — 10. CNOORST (+ 2). — 11. AABEGRU.

Verticalement

12. ADEGLNO. — 13. AIOOORRT. — 14. AADLMNUU. — 15. DEEINST (+ 5). — 16. EEIPQRTU. — 17. DEEPRSU (+ 2). — 18. AEEGILS (+ 1). — 19. CEOORTY (+ 1). — 20. AGIMNPRT (+ 1). — 21. AEKOSSU. — 22. EEILOST (+ 2). — 23. ADERSTW. — 24. AEORRTU (+ 3). — 25. ACENNSU.

SOLUTION DE L'ANA-CROISÉS N° 39

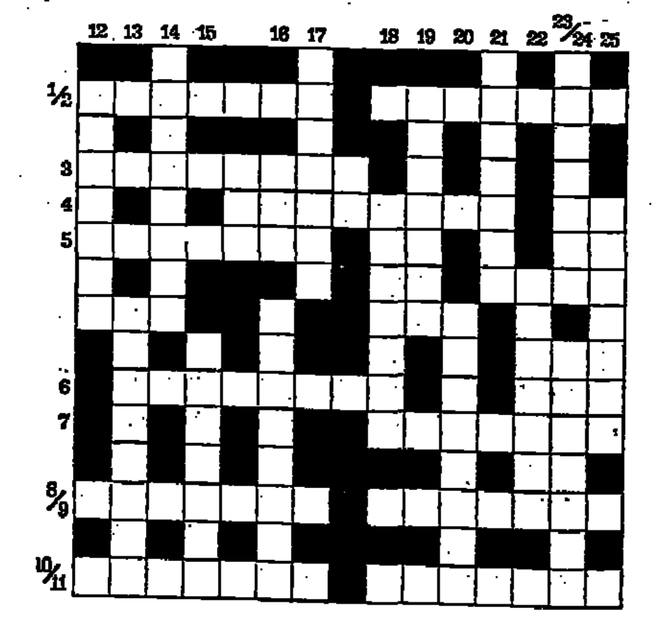
Horizontalement

1. CIRRHOSE (ROCHIERS). — POSTAGES (GESTAPOS). — 3. TACHERON (ARCHONTE ENROCHAT). — 4. EMBASES. — 5. EVASAIT. — 6. CAPRIER (CREPIRA). — 7. SKIIONS. — 8. CRISPAT. — 9. ROTULIEN. — 10. GRASSEYE. — 11. VENETTE. — 12. INJECTES.

Verticalement

13. CATHETER (TACHETER). — 14. ALCOOLE. — 15. RICHARD. — 16. IGNIFUGE. — 17. HIEMAUX (EXHUMAI). — 68. SAPRISTI ! — 19. SPOUTNIK. — 20. LISTING. — 21. TYMPANON. — 22. PUNIQUES. — 23. AGRAIRES (GARERAIS, RAGERAIS, REAGIRAS). — 24. OFFSETS. — 25. ASSENEE. — 26. RHAPSODE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(*) Jeu déposé.

SPORTS

FOOTBALL

Les clubs professionnels à l'heure des comptes

Dans moins d'un mois, le championnat de France de football sera terminé en première et en deuxième division. Dès le 15 mai, les présidents de clubs pourront officiellement prendre contact avec les joueurs en fin de contrat pour préparer la prochaine saison. C'est l'heure des bilans sportifs et financiers, qui remettent une fois de plus en question la survie de certaines équipes.

Les footballeurs professionnels de Troyes, qui n'ont pas perçu de salaire depuis la mi-février, ont décidé de ne pas jouer à Toulouse, ce vendredi 11 mai. Cette décision fait suite à celle, prise par leurs dirigeants, le 8 mai, de déposer devant le tribunal de commerce une déclaration de cessation de paiement, en demandant à bénéficier du règlement judiciaire pour essayer de sauvegarder le club, et en particulier son centre de formation et ses sections amateurs.

Si le tribunal de commerce de Troyes accepte, lundi 14, de nommer un syndic pour étudier les possibilités de survie du club, et si les joueurs perçoivent leurs salaires par l'intermédiaire de la Caisse de garantie mutuelle, les Troyens pourraient se déplacer à Toulouse, mercredi 23 mai, et terminer le championnat. Toutefois, cette formule, qui a permis un sursis jusqu'au 30 juin 1980, a peu de chance d'être applicable à Troyes. Menacé de relégation en troisième division, deux ans après avoir opéré au plus haut niveau, le Troyes-Aube-Football a perdu son public et n'a pratiquement plus aucun espoir de résorber son déficit depuis que, le 4 mai, M. Robert Galley, maire de la ville, a décidé de supprimer les subventions municipales qui s'étaient élevées, pour les dix dernières années, à 11 930 000 francs.

En règlement judiciaire depuis le 31 janvier 1978, le Stade rennais aurait pu disparaître définitivement ces jours-ci. Pour régler les salaires de fin de saison et faire face à ses échéances, le club avait besoin de 700 000 francs, demandés à la municipalité sous forme de subvention exceptionnelle. Le 20 avril, cette dernière avait fait connaître son refus. Toutefois, elle envisageait, si le Stade rennais continuait la compétition la saison prochaine, de porter sa subvention de 400 000 à 650 000 F. Dans l'immédiat, le salut est venu sous la forme d'un chèque providentiel de 400 000 francs donné par M. Bernard Lemoux, l'ancien président, dont les erreurs de gestion avaient précipité le déclin du club.

Confrontées à la crise économique et sociale, les municipalités, quelle que soit leur orientation politique, refusent de plus en plus souvent de subventionner à fonds perdus certains clubs dont la gestion leur paraît défaillante. C'est le cas à Valenciennes, où le maire, M. Pierre Carous (R.P.R.), qui avait déjà dû, la saison dernière, « boucher un trou » de 1 500 000 francs, exige cette fois la démission du président du club et du comité directeur actuel avant d'envisager de garantir à nouveau un déficit équivalent. C'est aussi le cas à Boulogne-sur-Mer, où l'équipe locale, qui a connu sept entraîneurs en un peu plus de deux ans, est aujourd'hui menacée de relégation en troisième division, avec un déficit de 650 000 francs.

Les clubs qui enregistrent de mauvais résultats sportifs ne sont pas les seuls à être confrontés à des difficultés économiques ou à des problèmes de subventions. Ainsi, à Brest, où l'équipe est en passe d'accéder à la première division, le maire socialiste, M. Gérard Le Blé, et le conseil municipal d'union de la gauche refusent de verser la subvention minimale de 750 000 F imposée par le Groupement du football professionnel (G.F.P.). Considérant qu'ils *devront* consacrer 1 500 000 F à l'amélioration des deux stades de la ville, ils ne veulent pas accorder une subvention de fonctionnement *supérieure* à 400 000 F. Si le conseil général du Finistère, sollicité par le club, refuse, le 21 mai, de voter les 350 000 F complémentaires, le Stade brestois risque de se voir ainsi interdire une accession obtenue sur le terrain.

Après sa brillante carrière dans la Coupe de l'U.E.F.A., on pouvait penser que le Sporting Club Etoile de Bastia serait, pour quelques saisons, à l'abri des problèmes financiers. Or, moins d'un an après avoir disputé la finale contre Eindhoven, les dirigeants bastiais ont dû transférer en cours d'année le Néerlandais Rijsbergen au Cosmos de New-York pour renflouer leur caisse. Devant la perspective d'un nouveau déficit de gestion la saison prochaine, le président, M. Paul Natali, a offert sa démission, afin que les candidats à sa succession puissent se manifester avant l'assemblée générale du 8 juin. S'il n'y avait pas de candidat, il serait fait appel à MM. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football, Jean Sadoul, président du G.F.P., et aux collectivités locales pour fixer l'avenir du club.

GÉRARD ALBOUY.

BOXE

Le généreux et l'économe

Ronald Zenon et Louis Acaries, ce sont les meilleurs poids mi-moyens français. Jeudi 10 mai, à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin, l'occasion leur était donnée de montrer de quoi ils étaient vraiment capables. Zenon boxait contre le Vénézuélien Guerrero Chavez, Acaries contre l'Argentin Costa Azevedo. Points communs entre les deux Sud-Américains : l'expérience, l'intelligence du ring, l'habitude prise au fil des ans de se sortir des plus mauvaises situations. De ce côté-là, à vrai dire, Chavez et Azevedo n'ont guère eu de souci à se faire, sauf Chavez, pendant peut-être une minute, le temps qu'il lui a fallu, à la troisième reprise, pour contrer, de quelques coups générosité de Zenon. bien appuyés, la trop grande

A terre dès la première reprise, presque au coup de gong, Zenon y est retourné pour le compte à la troisième. Il a cependant séduit ceux qui n'aiment pas la boxe à l'économie. Sur ce qu'on a vu et pour peu qu'il discipline son tempérament, Ronald Zenon pourrait aller plus loin que son K.O. ne l'indique.

La boxe à l'économie, au moindre risque, c'est la démonstration peu appréciée qu'a sans doute voulu offrir Louis Acaries. A force de ne donner aucun coup, de s'en tenir à une extrême prudence en guettant la faute d'Azevedo, un vétéran de trente-cinq ans pourtant rompu à ce jeu du chat et de la souris, Acaries a laissé passer sa chance de remporter un combat à sa portée. On ne peut être chat sans sortir les griffes et montrer qu'on a de la patte. Il n'a servi à rien à Acaries de se rendre compte que les choses étaient mal engagées à la huitième reprise. Il n'en restait que deux pour refaire le terrain perdu. De toute évidence, c'était trop tard. Azevedo a laissé passer l'orage.

Entre Zenon, le battu par K.O., et Acaries, le battu aux points, le public, en tout cas, a fait son choix. Zenon a gagné. On les reverra très bientôt, peut-être l'un contre l'autre, si ceux qui dirigent leurs carrières l'entendent ainsi.

FRANÇOIS JANIN.

POLICE

Au vingt et unième congrès du Syndicat des fonctionnaires en tenue de province

La Fédération autonome prise entre ses « réformistes » et ses « révolutionnaires »

De notre envoyé spécial

Limoges. — Le syndicalisme policier autonome doit-il reposer sur la concertation ou sur la contestation ? Deux semaines après que les « Parisiens » du Syndicat général de la police (S.G.P.) eurent opté pour la seconde voie, une autre organisation adhérente à la Fédération autonome des syndicats de police, le Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.) des polices urbaines de province, vient de confirmer, au cours de son vingt et unième congrès qui a commencé le 9 mai à Limoges, qu'il restait fermement attaché à la première option. Le rapport d'orientation de son secrétaire général, M. Henry Buch, concluant en ce sens, a en effet été adopté à l'unanimité.

La guerre entre « réformistes » et « révolutionnaires » au sein de la FASP devient de plus en plus sévère, chacun paraissant décidé à camper sur ses positions jusqu'au congrès fédéral qui, à Rennes, en juin, devra bien trancher entre la politique de l'affrontement et celle de la diplomatie.

Sans attendre ce rendez-vous capital pour l'avenir de la fédération, on peut noter qu'aucun rapprochement n'est perceptible sur le fond et que, de surcroît, le ton et la passion ont sensiblement monté en deux semaines. Au S.G.P. dénonçant une politique stérile et ambiguë de concertation avec l'administration et un « gouvernement » fédéral reposant sur des « *majorités de circonstance* », le congrès de Limoges vient de répondre avec des mots à peine mâchés. Prenant la parole à l'ouverture des travaux, M. Roger Cousin, secrétaire général adjoint de la FASP (et, d'autre part, secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S.), a stigmatisé un « *esprit hégémonique* » du S.G.P. et a jugé sévèrement son attitude. « *La première des choses à faire est de participer à l'action quotidienne avant de critiquer à trois jours du congrès*, a-t-il dit. *Il eut été préférable, de notre point de vue, que les critiques se fassent jour autour de la table et « au charbon » afin que nous puissions, puisqu'on nous reproche aujourd'hui de n'avoir pas fait grand-chose, obtenir d'autres résultats que ceux que nous avons obtenus. (...) On ne doit pas rester chacun dans son coin, en accusant l'autre de tous les maux. Où est le raisonnement dans tout cela ?* »

Il appela ensuite les contestataires à la raison, jugeant « *aberrant* » de vouloir « *détruire en dix minutes* » ce qui a été construit en dix ans. Postulant que « *l'intelligence humaine a des limites et que la bêtise n'en a pas* », M. Cousin a demandé à tous de renoncer aux « *querelles de chapelle* ». Après avoir affirmé qu'une scission du S.G.P., au cas où ses thèses seraient repoussées, desservirait les intérêts de ce syndicat autant que ceux de la Fédération et signifierait « *sa propre mort* », M. Cousin a vertement rappelé à l'ordre ceux qui, sur le papier du moins, demeurent tous ses alliés. « *Il ne s'agit pas de menacer, parce qu'il est bien connu que le petit chien qui aboie reçoit automatiquement un coup de pied au c...* »

En termes plus nuancés, M. Buch a estimé que les deux attitudes qu'on cherche à apposer ne sont pas incompatibles, « *mais on doit poursuivre la concertation avant d'en arriver à la contestation* ». C'est ce qui va se produire le 17 mai avec la participation de la FASP aux manifestations prévues dans la fonction publique. « *Mais*, ajouta-t-il, *il est dangereux d'user inutilement le potentiel syndical, car on risque de lasser nos camarades si on n'obtient pas de résultats. L'administration et le gouvernement se réjouiraient de nous trouver dépourvus de troupes constantes.* »

M. Buch s'est également expliqué sur les « *majorités arithmétiques* » ou de « *circonstance* », qu'on l'accuse de cultiver. « *La Fédération*, explique-t-il, *est essentiellement constituée de trois syndicats, ce qui oblige nécessairement deux d'entre eux au moins à s'allier pour gouverner. Une majorité est toujours arithmétique.* »

M. Henri Buch a annoncé qu'il se représenterait au poste de secrétaire général de la Fédération autonome, ce qui promet à Rennes un duel féroce avec M. Bernard Deleplace, secrétaire général du S.G.P., lui aussi postulant à la fonction suprême de la FASP.

JAMES SARAZIN.

AUTOMOBILE

La 505 Peugeot : du classique

Sans prendre de risques et avec la conviction qui convient, Peugeot lance sur le marché sa série 505 : trois moteurs, six finitions, des boîtes manuelles à quatre ou cinq rapports, une transmission automatique...

Sans prendre de risques, car la 505 n'est pas autre chose qu'une 504 améliorée tout aussi familiale, tout aussi sûre et probablement aussi endurante, mais dans laquelle on recherchera tout autant en vain quelques traces de frivolité.

Avec la conviction qui convient, car Peugeot veut imposer ses nouveaux modèles et, à cet effet, fait sortir en même temps six versions différentes de la gamme : deux à carburateurs (GR et SR), deux à injection (RI et STI), deux diesels (GRD et SRD). Ce qui donne une gamme qui va de 70 ch à 110 ch DIN, pour des puissances administratives de 9 à 11 CV. Une véritable relève en quelque sorte.

Extérieurement, la « continuité » est aussi manifeste : cylindres et capot sont quasiment ceux de la 504 avec toutefois un coffre proche de celui de la 604. La structure du véhicule est classique, le moteur est à l'avant, la transmission est à l'arrière et l'on a trois volumes.

Toutes ces 505 se sont révélées aussi homogènes et, bien entendu, chaque version répond au rôle que l'on veut faire jouer à une voiture. A la route, les modèles à injection, on ne s'en étonnera pas, offrent des agréments de conduite plus évidents. Ils ont un moteur moderne en aluminium avec arbre à cames en tête très proche du moteur de la Renault 20 TS. Ils ont une boîte manuelle à cinq rapports et sont les seuls à l'avoir sur l'étendue de la gamme. Ils ont enfin des freins à disque sur les quatre roues. Dans tous les cas, la tenue de route est celle d'une berline classique à moteur avant et transmission arrière, avec moins de poids à l'arrière qu'à l'avant. Le lestage parfait réclamerait donc quelques bagages dans le coffre. Aucune surprise désagréable pourtant n'était à attendre de ces voitures qui se conduisent... tout comme se conduisent les 504.

A vrai dire, comme on l'a noté pour les 304 remplacées progressivement par les 305, Peugeot juge aujourd'hui qu'il est temps de donner un coup de jeunesse à sa gamme moyenne. Il l'a fait en toute sérénité, l'image de marque aidant, et avec l'assurance de retrouver dans le créneau des deux litres une place honorable. En 1978, 189 000 unités de 504 ont été vendues en Europe pour un total de 1 408 115 véhicules vendus dans cette tranche de cylindrées. On ne voit pas pourquoi les choses évolueraient dans le mauvais sens.

Le coup au cœur ? Sûrement pas. Mais du classique et du traditionnel. C'est d'ailleurs bien cette carte que Peugeot joue une fois encore car, à Sochaux, on est plus enclin à faire du sérieux que de la fantaisie et l'on sait bien que le public attaché à la marque, craint avant tout les changements trop brutaux.

CLAUDE LAMOTTE.

GR/SR : 1 971 cm3 ; quatre cylindres en ligne inclinée 45° ; 96 ch à 5 200 t./min. ; 16 mkg à 3 000 t./min. Un carburateur double corps. Arbre à cames latéral. Boîte quatre rapports ou boîte autom. Disques à l'avant, tambour à l'arrière. Poids : 1 200 kilos, vitesse maxi : 164 km/h.

TI/STI : 1 995 cm3, quatre cylindres en ligne inclinée 12° ; 110 ch à 5 250 t./m. ; 17,4 mkg à 4 000 t./min. Injection. Arbre à cames en tête. Boîte cinq rapports ou boîte auto. Disque sur les quatre roues. Poids : 1 210 kilos. Vitesse maxi : plus de 175 km./h.

G.R.D./S.R.D. : 2 300 cm3 ; quatre cylindres en ligne inclinée 20° : 70 ch à 4 500 t./min. ; 13,4 mkg à 2 000 t./min. Pompe injection. Arbre à cames latéral. Boîte quatre rapports ou boîte auto. Disque avant, tambour arrière. Poids : 1 285 kilos. Vitesse maximale : 141 km./h.

Caractéristiques générales : longueur totale, 4,58 mètres ; largeur, 1,72 mètre.

Prix : entre 42 000 F et 52 000 F.

CARNET

Naissances

— Pierre BANZET et Martine DELTHIL
sont heureux d'annoncer la naissance de
Julie.
Paris, le 3 mai 1979.

— Marie-Christine Stérin et Jérôme CLÉMENT,
Sarah et Julien,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Elsa,
le 29 avril 1979.
27, rue Ledion,
75014 Paris.

— Victoria et Jean-Paul DUPONT
ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille
Céline,
le 4 mai 1979.
Immeuble Garonne.
Résidence Centre-Ville,
76300 Sotteville-lès-Rouen.

— M. et Mme François SCHAETZAL - MAUCOURT
Et Céline,
annoncent la naissance de
Nicolas.
Mexico, le 3 mai 1979.

Les obsèques de Pierre Viansson-Ponté

Les obsèques religieuses de Pierre Viansson-Ponté ont été célébrées jeudi 10 mai en l'église Saint-Séverin à Paris, par le Père Pierre Bellego, curé de la paroisse. Mme Viansson-Ponté et sa fille conduisaient le deuil. La cérémonie s'est déroulée devant une assemblée nombreuse dont le profond silence marquait le recueillement.

Le président de la République et le premier ministre étaient représentés par leurs porte-parole, MM. Pierre Hunt et Jacques Alexandre. On notait la présence de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, de MM. Alain Peyrefitte, Norbert Ségard, Olivier Stirn, membres du gouvernement, et de nombreuses personnalités politiques de la majorité et de l'opposition, parmi lesquelles MM. Gaston Monnerville, Olivier Guichard, Claude Estier, Léo Hamon...

Aux côtés de MM. Hubert Beuve-Méry, Jacques Fauvet et Jacques Sauvageot, la rédaction et l'administration du *Monde* étaient venues manifester leur amitié, ainsi que des journalistes anciens et nouveaux de *l'Express*, dont il avait été le rédacteur en chef, autour de M. Jean-François Revel et de Mme Françoise Giroud, et de l'Agence France-Presse, où il commença sa carrière, et que représentait M. Roger Bouzinac, son président-directeur général. On reconnaissait également MM. Jean d'Ormesson, Jean Daniel, Roger Garaudy, Jean Elleinstein, Jean Marin, Henri Noguères, André Frossard.

Nombre de confrères de Pierre Viansson-Ponté et aussi de ses *lecteurs étaient venus s'associer* à ce dernier hommage.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Bazoches-sur-Guyonne, dont Pierre Viansson-Ponté était conseiller municipal.

Mme Pierre Viansson-Ponté, Françoise-Charlotte Viansson-Ponté et « le Monde » remercient tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associés à leur peine à l'occasion du décès de
Pierre VIANSSON-PONTÉ.

Décès

— Mme Pierre-Charles Bastid,
son épouse,
M. et Mme Philippe Bastid,
M. et Mme Hubert Bastid,
ses enfants,
Anne, Pierre, Christophe, Florence, Olivier, Claire et Marc Bastid,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Pierre-Charles BASTID,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu, dans sa quatre-vingt-unième année, le 9 mai 1979.
Il était le père de
Pierre BASTID,
médaillé militaire,
croix de guerre,
mort pour la France en Indochine, en 1947.
La cérémonie religieuse sera célébrée, en l'église d'Auteuil, le samedi 12 mai, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation, dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Tropez.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Jean et Fanny BECKOUCHE
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille
Anne Sarah,
survenu, le 9 mai 1979, à l'âge de vingt ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
120, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
Christian BEY.
De la part de :
Mme Catherine Bey, son épouse,
M. et Mme Jean Bey,
M. et Mme Paul Levy,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées le jeudi 3 mai 1979.

— Le pasteur Pierre Ducros,
Jacques Ducros,
Christiane Johnson et ses enfants,
Pierre et Huguette Ducros et leurs enfants,
Jean-Marc et Monique Ducros et leurs enfants,
Florence et André Dunin,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 mai, de
Clary DUCROS,
leur épouse, mère et grand-mère.
17640 Vaux-sur-Mer.
78320 La Verrière-Le Mesnil-Saint-Denis.
5, place de Rungis,
75013 Paris.
38760 Varces.
40, avenue La Bruyère,
38100 Grenoble.
268, boulevard Raspail,
75014 Paris.

— M. et Mme Claude Dufloux et leurs enfants,
M. Michel Hanus et ses enfants,
M. et Mme Paul Gall et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean René Graff et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Graff et leurs enfants,
Les familles Schaller, Koechlin, Braun, Weisgerber, Amoudruz, Salina, Amiguet et Bon,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René GRAFF,
directeur honoraire
du Port autonome de Strasbourg,
ancien directeur du Port d'Alger,
président d'honneur
de la raffinerie de Strasbourg,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
croix du combattant volontaire,
commandeur des Ordres
de la couronne de Belgique
et d'Orange-Nassau,
grand-croix du Mérite
de la R.F.A.,
leur regretté père, beau-père, grand-père et parent,
survenu, dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 6 mai 1979.
Les obsèques ont été célébrées, le *9 mai 1979, en l'église réformée* Saint-Paul, à Strasbourg.
L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, à Stosswihr (Haut-Rhin).
31, allée de la Robertsau,
Strasbourg.

[Né en 1897 à Stosswihr, dans le Haut-Rhin, M. René Graff était ancien élève de l'Ecole poytechnique et ingénieur en chef des ponts et chaussées. Il commença sa carrière au service des ponts et chaussées du Bas-Rhin, puis fut directeur du Port d'Alger de 1941 à 1944. Il a occupé les fonctions de directeur du Port autonome de Strasbourg de 1938 à 1960, puis fut nommé président-directeur général de la Raffinerie de Strasbourg, poste qu'il occupa jusqu'en 1972. Il était, en outre, administrateur de plusieurs entreprises de l'Est, notamment des Grands Moulins de Strasbourg et du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine.
De 1945 à 1978, il a été commissaire de la France à la commission centrale du Rhin qui siège à Strasbourg.]

— Son épouse, Mme R. Maupaté,
Ses enfants, petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
René MAUPATÉ,
survenu le 1er mai 1979.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont été célébrées, dans l'intimité, le 8 mai 1979.

— Oran, Le Raincy.
Docteur A.J. Nouchi,
Brigitte Nouchi,
Familles Labboz et Nouchi,
font part du décès de
Mme Claude NOUCHI,
née Labboz.
30, allée des Hêtres,
93340 Le Raincy.

— Mme Gabriel Ramanantsoa,
Mme Monique Parienta et ses enfants,
M. et Mme Christian Ramanantsoa et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Ramanantsoa,
M. Gérard Ramanantsoa et sa fille,
La famille du médecin général Raymond Ramanantsoa,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
général de division
Gabriel RAMANANTSOA,
ancien chef du gouvernement
de la République malgache,
promotion Mangin (1929-1931),
survenu, le 9 mai 1979, à Paris.
Une chapelle ardente est dressée à l'hôpital d'instruction des armées Begin, 69, avenue de Paris, Saint-Mandé.
Une veillée funèbre aura lieu à l'ambassade de la République démocratique de Madagascar, 1, boulevard Suchet, 75016 Paris, le vendredi 11 mai 1979, à partir de 20 heures.
Un service religieux sera célébré, le samedi 12 mai 1979, à 9 heures, en la chapelle de l'hôpital Begin, et sera suivi de la levée du corps.
L'inhumation aura lieu au tombeau familial à Ambohimarina, Antananarivo (Madagascar).
Villa des Roses,
13, Lalana Joël-Rakotomalala,
Faravohitra Antananarivo.
26, avenue du Panorama,
92340 Bourg-la-Reine.
(*Le Monde* du 11 mai.)

— Mme Paulette Ramsay,
M. et Mme André Lagier,
Patricia, Christian, Sonia,
M. et Mme Jean-Pierre Ramsay,
Stanislas,
Mme Sonia Ramalho, Fabrina Ramsay,
M. et Mme Adolphe Berraondo,
Mercédès, Soledad, Guadeloupe et Véronique,
M. et Mme Jean-Pierre Pignal,
Stéphane, Clément,
Mme Roger Levi, Sylvie,
Mlle Cécile Bosque,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Robert RAMSAY,
survenu le 9 mai 1979.
L'inhumation aura lieu, au cimetière du Montparnasse, le 12 mai, à 11 h. 30.

— L'Amicale libre du 22e Bataillon de marche nord-africain
fait part du décès de
Jacques STEINER,
survenu le 2 mai 1979.
22e B.M.N.-A., 121, rue Réaumur,
75002 Paris.

Remerciements

— Mme Henry Noury et ses enfants,
M. et Mme Jean-Yves Noury et leurs enfants,
expriment leurs sincères remerciements pour les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Henry NOURY.
Résidence Foch-Gambetta,
7 bis, avenue Gambetta,
94160 Saint-Mandé.
22 bis, rue Y.-Bodiguel,
44000 Nantes.

Anniversaires

— Il y a un an nous a quittés
Jean-Claude LACROIX,
chercheur au C.N.R.S. à Grenoble.
Sa famille le rappelle au souvenir de tous ses amis et camarades.

— Pour le second anniversaire de la mort de
M. R. Ed. LAUSSU,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui gardent son souvenir.
De la part de :
Mme R. Ed. Laussu,
M. et Mme François Laussu.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
M. Ferdinand ROUGNON,
une messe sera célébrée à son intention, *le vendredi 18 mai*, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, mardi 15 mai à 18 heures, salle des commissions, M. Naghi Tologel : « Les effets de l'amnistie en droit comparé. »

— Université de Paris-V, mardi 15 mai à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Higgelé : « Utilisation de la théorie opératoire de l'intelligence en formation d'adultes. »

— Université de Paris-II, vendredi 18 mai 1979, à 13 h. 30, cabinet 3, M. Jean-François Chassaing : « L'enfance à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution, étude d'un discours. »

— Université de Paris-III, samedi 19 mai 1979, à 14 heures, grand amphithéâtre, M. Louis Lanoix : « Les burlesques anglais à l'époque augustaine, 1689-1743. Essai d'analyse de l'idéologie anglaise à travers l'imaginaire dans une catégorie littéraire. »

— Université de Paris-IV, vendredi 25 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Laurens : « Martial ou l'épigramme gréco-latine de l'époque alexandrine à la fin de la Renaissance (champ, structures et développement) ».

— Université de Paris-III, mardi 12 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Durand : « L'instituteur, personnage littéraire, du vécu personnel au stéréotype, l'homme de peine, l'émancipateur, un petit fonctionnaire ».

— Université de Paris-III, vendredi 15 juin, à 8 h. 30, salle Bourjac, M. Jean-Pierre Ravier : « Les relations industrielles sous un gouvernement travailliste majoritaire (1945-1970) ».

— Université de Paris-III, lundi 18 juin, à 14 h. 30, salle Bourjac, M. Mihail Vaglenov : « Iordan Iovkov, formation d'un écrivain bulgare, 1880-1937 ».

Communications diverses

— L'assemblée générale 1979 de l'Association amicale des ingénieurs I.E.N.-ENSEM, placée sous la présidence d'honneur de M. Marcel Boiteux, président d'Electricité de France, aura lieu, le 12 mai 1979, à 14 h. 30, à l'Hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris (près de la porte Maillot), tél. : 758-12-30, *et non au* Grand Hôtel, comme annoncé antérieurement, en raison d'une grève du personnel de cet établissement.
Nous vous prions de nous excuser pour ce changement de lieu.

— Fondation Simone et Cino del Duca, 10, rue Alfred-de-Vigny, Paris-8e :
Le jeudi 17 mai 1979, à 21 heures, *dialogue sur* le thème : « Le monde de l'enfance peut-il être préservé dans la société moderne ? », entre le professeur Alfred Kastler et le professeur Michel Cépède.

— La Caisse nationale des monuments historiques et des sites organise, à l'occasion d'un week-end « portes ouvertes » à l'hôtel de Sully, une vente exceptionnelle, les samedi 12 mai et dimanche 13 mai, de catalogues d'expositions, de revues d'art et d'architecture.
Entrée libre, de 10 heures à *19 heures. Hôtel de Sully, 62, rue* Saint-Antoine, 75004 Paris.

Visites et conférences

SAMEDI 12 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., sortie métro Louvre : « Le Louvre » (Arcus).
15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais » (Mme Barbier).
15 h. 15, métro Hôtel-de-Ville : « Curiosités du passé et chapelles souterraines autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., métro Sully-Morland, Mme Just : « Les salons de la bibliothèque de l'Arsenal et l'affaire des poisons » (Mme Hager).
15 h., Musée des monuments français : « Jeanne d'Arc en son temps » (Histoire et Archéologie).
16 h., 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche), entrées limitées.
15 h., 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus » (Mme Ferrand).
15 h., métro Saint-Paul - le Marais, Mlle Candami : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).
15 h., métro Bac : « Nobles hôtels du Pré-aux-Clercs » (Paris inconnu).
15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée. Le souk. Le café maure » (Tourisme culturel).
15 h. 15, cour Carrée, porte de l'Horloge : « Le palais du Louvre » (Visages de Paris).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 9 h. 30, Nouvelle Acropole, 147, avenue de Malakoff, M. F. Schwarz : « La religion égyptienne ».
14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Cluzel : « Télé violence » ; Mme G. Juramie : « Mme de Staël, première Européenne » ; Me P. Bompard : « Coup d'œil sur la politique française » (Club du Faubourg).
15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, M. et Mme Ernst : « Essai de catéchèse basée sur les « Grandeurs de Jésus » du cardinal de Bérulle » (Fondation Teilhard-de-Chardin).
16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de la vie » (entrée libre).

DIMANCHE 13 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Mme Barbier).
15 h. 30, 5, rue de la Légion-d'Honneur à Saint-Denis : « Maison de la légion d'honneur » (Mme Camus).
15 h., boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 12, rue Monsieur : « L'hôtel de Bourbon-Condé » (Histoire et Archéologie).
14 h. 45, entrée avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche).
15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « *Monastère* du Val-de-Grâce » (Mme Ferrand).
15 h., métro Saint-Paul - Le Marais : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).
15 h., métro Falguière : « Hôtels et couvents rue du Cherche-Midi » (Paris inconnu).
15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Tourisme culturel).
15 h., devant l'église Saint-Pierre de Montmartre » (Visages de Paris).
16 h., 3, rue Maiher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 10 h., Nouvelle-Acropole, 147, avenue de Malakoff : « Art et culture islamique).
15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

Le Monde

culture

Musique

Tout Satie salle Favart

L'intégrale de la musique d'Erik Satie en deux soirées — douze heures de musique environ, — cela paraissait tout de même un peu trop ; arrivé à mi-chemin, on se demandait s'il fallait vraiment retourner écouter la suite (le Monde du 9 mai). Mais l'occasion était trop belle de tout entendre au moins une fois dans sa vie, et le second spectacle, en faisant heureusement contrepoids au premier, est venu rétablir l'équilibre en rupture, de sorte qu'on s'en retourne chez soi fatigué mais content.

De la première soirée, consacrée en grande partie aux œuvres pour piano, on retiendra la chorégraphie, si riche d'invention et de poésie, de Moses Pendleton, les interventions inopinées des comédiens, venant ex abrupto *offrir quelques sentences bien choisies parmi les écrits savoureux du maître d'Arcueil, la mise en scène toujours ingénieuse d'Humbert Camerlo, les éclairages de John Davis, plutôt que l'enchaînement forcé de tant de petites pièces qui n'étaient pas faites pour cela : ni pour se succéder ainsi ni pour accompagner un spectacle.*

Bien sûr, Satie, le premier, a parlé de « musique d'ameublement »*, mais s'il a créé le terme en réaction contre la musique qui s'écoute la tête entre les mains, il n'en a guère écrit lui-même. La véritable musique d'ameublement, celle qu'on entend dans les couloirs et les ascenseurs d'hôtels ou les magasins à grandes surfaces, a été inventée beaucoup plus tard, et ses ambitions n'ont que fort peu à voir avec ce refus du sentimentalisme et cet idéalisme qu'Erik Satie sollicitait à sa façon. C'est pour cela que sa musique a pu parvenir jusqu'à nous quand tant d'autres plus célèbres alors ont disparu.*

Malgré l'aspect hâtif de certaines parties du travail de régie, on lui a fait honneur salle Favart, et c'est curieusement alors la musique qui, bien souvent et à tort, semble faible. Ce n'est pas le cas de Relâche *dont la chorégraphie nouvelle de Moses Pendleton rehausse la verve comique, ou du film de René Clair,* Entr'acte*, qui, retrouvant sa musique d'origine, gagne en intensité. Mais pour* Socrate *il aurait mieux valu conserver l'idée de mise en scène du compositeur :* « Quatre femmes en robe blanche Directoire se rencontrent dans un salon et relisent tout haut la traduction de Victor Cousin »*, car elle correspond mieux à cette espèce de distance prise par rapport au texte qu'une tentative malheureuse de transformer de ravissantes chanteuses en philosophes barbus de l'Antiquité.*

L'interprétation musicale, dans l'ensemble, est très satisfaisante, elle réunit trop d'excellents artistes pour qu'on ne se montre pas injuste en ne citant que les plus connus. On aimerait, bien sûr, que les chanteurs articulent un peu mieux ou que les orchestres, même en formation « de brasserie », prennent Satie plus au sérieux. Cette dernière réserve n'est que de principe, car les musiciens de l'Orchestre Colonne venus jouer Parade *et* Relâche *sont déjà si nettement supérieurs à ceux de l'Opéra qui les avaient précédés pour* le Marchand de Venise*, qu'on craint presque d'avoir mal entendu.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Premier programme, les 11 et 12 mai ; deuxième programme, les 14 et 16 mai, à partir de 18 heures.

Intermèdes chorégraphiques

Une certaine musique de Satie, celle des *Gymnopédies*, a le pouvoir de susciter chez les danseurs des poussées de narcissisme exacerbé. On pouvait craindre une offensive de ce genre. On pouvait, en revanche, espérer une proposition de danse inattendue venue d'un autre solitaire, Merce Cunningham, à qui le drame symphonique de Satie, la *Mort de Socrate*, a inspiré une de ses chorégraphies les plus personnelles. La solution choisie est un moyen terme, une danse en situation qui illustre à la fois les gags sonores du musicien et ses écrits littéraires.

L'ermite d'Arcueil aurait sans doute apprécié les évolutions balourdes des pompiers de Paris, les intermèdes chorégraphiques ou les mises en espace de chansons où la danse ne prétend jamais prendre le pas sur la musique. Ainsi, Jean Guizerix a-t-il composé des séquences aux gestes simples comme *la Danse de travers*, ou encore les *Trois Sarabandes*, une charge de poses-clichés de l'*Après-midi d'un faune* démultiplié à l'infini.

Mais c'est surtout à Moses Pendleton que revient le succès chorégraphique de ces soirées. Une filiation naturelle existe entre le groupe Pilobolus, auquel il appartient, et les *Embryons desséchés* et autres *Morceaux en forme de poire* qu'il a mis en scène avec une veine imaginative délirante. Les danseurs de l'Opéra entrent volontiers dans ses vues non conformistes et s'amusent beaucoup. Il triomphe personnellement dans une interprétation burlesque et gaillarde de *la Belle Excentrique*, sortie tout droit d'un film de Méliès. Un peu trop sollicité, il tient bien la distance, mais sa chorégraphie de *Relâche* s'essouffle un peu. Après le film de René Clair, *Entracte*, on pourrait en rester là.

Le nom de Satie est inséparable de *Parade*, sorte de feu d'artifice créé en 1917 sur un livret de Cocteau. C'est un ravissement de découvrir le rideau de scène et les costumes de Picasso et la chorégraphie de Massine, disparu juste au moment où il venait remonter ce chef-d'œuvre de l'époque cubiste. — M. M.

LES BOITES DE MARC MONNET

A trente-deux ans, Marc Monnet est un des jeunes compositeurs français dont on commence à parler. Elève de Kagel dont procédait sa Pièce pour bouche et quelques objets *(le Monde du 9 mars 1976), il en a gardé sans doute le goût des titres baroques, mais se fraie un chemin bien personnel, si l'on en croit le festival de ses œuvres que lui offrait, mercredi, Harry Halbreich à l'ARC (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).*

Trois partitions appartenaient à son cycle des « boites ». J'ai cru comprendre que « la boite », espace clos, est l'image du système de composition qui fixe la musique. Mais « la musique est volatile : c'est tout ce qu'on ne peut pas noter ». Elle devrait donc s'envoler de la boite ?...

C'est en tout cas l'impression que donnent ces œuvres : Boite(s) en boite à musique à système *pour deux pianos (J.-F. Heisser et J. Koerner) combine des accords simples piqués, frappés, répétés, qui s'engrènent plus ou moins bien, selon des temps différents ; les pianos jouent avec beaucoup de diversité et de finesse des jeux instables et perfides, qui reposent sur ce schématisme rigoureux et s'en évadent parfois avec une sorte de robuste équilibre rappelant certains grands pianistes de jazz.*

Eros Machina *pour deux guitares électriques (M. Amoric et F. Dariscuren) évolue derrière les grilles de deux « métronomes », apparemment inexorables (sur bande magnétique), mais qui en réalité changent souvent de tempo ; les guitares grattent des formules souples ou sèches, comme des accompagnements qui ne survole aucun chant, et tout à coup s'épanchent brièvement en une belle échappée sonore, mais l'on reste le plus souvent derrière les barreaux.*

Avec Succédané spéculatif de boite *pour clavecin, l'oiseau mécanique devient de plus en plus un véritable et bel oiseau. Le principe est le même, mais les canevas simples et abstraits, les notes piquées et répétées, les sauts, les gruppetti rapides, les trilles, les claudiquements de rythmes, les dessins sages et les explosions en saillies, les sonorités en lames de couteau ou magnifiquement lumineuses, tout cela est si perpétuellement varié que l'œuvre accroche sans cesse l'attention et pique le goût, surtout avec une interprète aussi exceptionnelle qu'Elisabeth Chojnacka.*

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, avec Du bas et du haut, ou du haut et du bas *pour treize instruments, Marc Monnet sort de sa boite... Il cherche « une organisation plus évolutive », une systématisation plus poussée des hauteurs et une structuration du temps. On y retrouve le même type de fondement mécaniste de sa musique, les superpositions de durées différentes, les engrenages qui roulent harmonieusement ou se coincent, mais avec une collection bien plus fournie d'événements, des couleurs, des divertissements qui s'évadent, des cadences, des épisodes goguenards. Pourtant, en renonçant parfois à ses chaînes, le discours semble tout à coup plus gratuit...*

Il faut réentendre cette œuvre curieuse, fort bien jouée par l'Ensemble 2e2m de Paul Mefano. Mais, dès maintenant, Marc Monnet a un ton qui n'est qu'à lui, et on l'écoute.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le seul premier prix, décerné cette année au Concours international de musique électro-acoustique de Bourges, a été attribué à un Américain, John Melby.

■ Le « Drouant d'or », nouveau prix de peinture fondé par Danièle Druant en souvenir d'Armand Drouant, qui a découvert et lancé de nombreux artistes au cours de sa carrière de marchand de tableaux, a été décerné, le 26 avril, à Jean Bertholle. Le lauréat a reçu un pinceau en jade, cristal et or spécialement conçu par Cartier.

Jean Bertholle, né le 26 juin 1909 à Dijon, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Paris depuis 1965, prépare une exposition pour le 6 juin à la galerie Drouant et, pour la fin de l'année, une rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Cinéma

Le Festival de Cannes

L'AMÉRIQUE DE MILOS FORMAN

(Suite de la première page.)

Si *Milos Forman* a récrit l'histoire (devenue celle d'un jeune paysan mobilisé pour le Vietnam et que prend en charge, à New-York, une bande de hippies), il n'en a pas changé l'esprit, ni altéré la virulence, l'optimisme et la fraîcheur naïve. « Ce que montre « Hair » existe toujours » affirme-t-il (« le Monde » du 10 mai). La « bombe » a conservé toute sa force explosive. Simplement, au détour de certaines séquences, un clin d'œil narquois, une notation inattendue, nous rappellent que Forman est resté l'observateur attentif et malicieux que nous avaient révélé ses premiers films.

La clé

L'intégration de la musique (Galt Macdermot) ou récit est la clé du film, l'explication de son succès. C'est autour d'elle que tout s'ordonne et s'articule. Et d'abord la suite de ballets (réglés par Twyla Tharp) au cours desquels nous entendons les airs du « show » original. Les hippies reprenant en chœur « Manchester, England » près de la Bethesda Fountain, Treat Williams (absolument remarquable) jetant la confusion dans une réunion mondaine en chantant « A got life », John Savage imaginant sous l'influence de la drogue et de « Hare Krishna » son mariage avec sa bien-aimée et la voyant s'envoler dans les airs en compagnie de la Vierge, vingt mille figurant rassemblés au Lincoln Memorial de Washington et entonnant « Let the Sun shine in » : ce sont là de beaux moments de cinéma, des séquences où l'accord de la musique, de la chorégraphie, de la mise en scène, et de l'interprétation provoque une griserie heureuse.

Milos Forman a même réussi sa conclusion. Une conclusion à la fois dramatique et dérisoire qui, brusquement, projette le pur divertissement dans une réalité que l'Amérique ne peut oublier. Après l'éboulissement, l'émotion. Après la joie, la tristesse. Mais toujours la musique, la danse et le chant. Toujours cette expression lyrique d'une espérance.

Pour prendre son élan, le trente-deuxième Festival de Cannes ne pouvait utiliser meilleur tremplin que ce film chaleureux, généreux, et si merveilleusement vivant. Trois qualités que, sous une forme ou une autre, on aimerait bien retrouver dans les films qui nous attendent.

JEAN DE BARONCELLI.

« UN ET UN », de Ingrid Thulin Erland Josephson et Sven Nykvist

Deux acteurs et un directeur de la photographie, qui ont souvent travaillé avec Ingmar Bergman, qui font partie de son cinéma, de sa « famille », ont produit, écrit et réalisé ensemble ce film, qui fut présenté l'an dernier, au Festival de Cannes, à la fois à la Semaine de la critique et à la Quinzaine des réalisateurs.

Le thème de *Un et Un* (l'histoire d'un homme et d'une femme de quarante, quarante-cinq ans, qui ne parviennent pas à former un couple, malgré l'initiative de la femme) est dû à Erland Josephson, interprète d'oncle Dan, le vieux garçon qui a peur de la vie et de l'amour. Mais Ingrid Thulin a mis beaucoup d'elle-même et de ses conceptions « féministes » dans le personnage d'Yiva. Sven Nykvist ne s'est pas contenté de régler les éclairages. Trois personnalités différentes, des idées communes : on peut oublier Bergman, malgré une certaine ressemblance thématique.

Loin des troubles métaphysiques et de la psychologie des profondeurs, une mise en scène simple et tranquille raconte un impossible rapport dans les rencontres et les malentendus d'un voyage. Ingrid Thulin inverse, en fait, l'idée de la femme selon Bergman, pour faire tomber les faux prétextes de la libération des mœurs, remettre en question la vie à deux comme habitude sociale imposée. Erland Josephson et elle jouent magnifiquement les relations d'oncle Dan, prisonnier de sa peur, et d'Ybva, prisonnière de la liberté bourgeoise, découvrant que l'amour d'un couple ne doit pas être une évasion, un refuge.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'Étrange Amour de Mania Becker » de Marianne Ahrne

Travaillant, à Paris, avec Simone de Beauvoir, la cinéaste suédoise Marianne Ahrne avait, en 1974, réalisé *Promenade au pays de la vieillesse*, reportage sur le troisième âge, avec détour du côté d'un hospice de vieillards (*le Monde* du 21 juin 1978). Dans *l'Etrange Amour de Mania Becker* (tourné en Suède, en 1976), elle a porté son regard sur l'univers d'une clinique psychiatrique mais il s'agit, cette fois, d'une fiction. Une jeune femme, Mania Becker, stagiaire dans cette clinique, s'intéresse particulièrement à un jeune homme qui refuse de parler. Le docteur Jaeger, responsable de ce malade, pousse Mania à lui tenir compagnie, à sortir avec lui. Elle s'engage affectivement dans cette expérience. Un jour, le garçon sort de son mutisme. Mais Jaeger, jugeant cette relation affective incompatible avec l'exercice de la psychiatrie, provoque une « rupture » qui plonge Mania dans la névrose.

Voir là une histoire d'amour au pays des malades mentaux, contrariée par le pouvoir d'une froide technique médicale, est trahir ce film d'une très grande subtilité où Marianne Ahrne a mis en jeu bien autre chose que des émotions sentimentales. En fait, elle a traité concrètement, et avec une sensibilité qui se garde aussi bien des effets romanesques que des considérations métaphysiques, ce grand problème de la « communication » qui hante tout le cinéma moderne depuis Antonioni et dans une certaine mesure, Bergman. La clinique psychiatrique étant un lieu où des barrières, des codes, sont élevés entre la « normalité » et la « folie », Mania, thérapeuthe inexpérimentée est, en somme, affrontée à elle-même.

Si Marianne Ahrne montre bien les lois établies des rapports médecin-malades, la part inévitable des réactions personnelles (Jaeger est jaloux comme médecin et comme homme de la relation privilégiée établie par la jeune femme avec son malade), elle s'attache surtout au cas de son héroïne qui, dans son dévouement amoureux et envahissant, veut se délivrer de ses propres tourments en croyant maîtriser un échange. La parole qui brise le silence n'est pas une véritable communication sans la liberté, la disponibilité intérieure de l'être. Jaeger essaie maladroitement, avec ses moyens de psychiatre, de le faire comprendre à Mania, mais c'est au malade qui a, en fait, choisi le mutisme, qu'elle devra, elle, de guérir et de renaître.

Ainsi — et c'est admirable — ce milieu fermé où rôdent des gens égarés devient-il la représentation de notre monde avec ses angoisses, langage, ses blocages. La fable langage, ses blocages. La fable psychiatrique renvoie à la simple vérité de l'individu s'arrangeant comme il peut de son existence. Tout cela est essentiellement exprimé par les visages de merveilleux acteurs en lesquels nous pouvons tous nous reconnaître. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

LE JARDIN DE CAROLINE MARCADÉ

Aux Bouffes-du-Nord, Caroline Marcadé ouvre un cycle de représentations données par le groupe de recherches théâtrales de l'Opéra, animé par Carolyn Carlson (1).

Toute seule, petite et menue, elle prend peu à peu possession d'un lieu redoutable, marqué par les outrages du temps. Comme un enfant qui s'installe pour jouer, elle marque son territoire d'objets magiques : un minuscule pupitre d'écolière, des coffrets mystérieux, une chaise à long dossier, un sanglier empaillé, une série de plantes vertes plus hautes qu'elle.

Caroline Marcadé a une façon bien à elle de s'affaler soudain sur le sol, d'écarter ses cheveux, de lancer des paroles en l'air comme des cailloux, de passer de la cocasserie à la gravité. Elle sait être drôle, elle peut être très belle, mais toujours avec l'apparence d'un lutin malicieux qui dormirait dans une coque de noix.

Accompagnée au violoncelle et au piano par Jean-Laurent Imianitoff et Denis Levaillant, elle tient la performance, même si la substance de son spectacle se révèle finalement assez ténue. Son jardin a le charme fragile et préservé du monde de l'enfance.

MARCELLE MICHEL.

(1) Bouffes-du-Nord, 20 h. 30, jusqu'au 12 mai. Ensuite, Dominique Petit et Jorma Uotinen jusqu'au 19 mai, avec la participation de Carolyn Carlson ; Peter Morin, du 21 au 26, puis Larrio Ekson du 28 mai au 2 juin.

Expositions

PIERRE LESIEUR PEINTRE DU BONHEUR

Peinture fraîche... Celle de Pierre Lesieur, plus profondément encore que naguère, nous plonge dans un bain d'éternité. Aucun goût de l'hyperbole n'inspire ce constat. Seulement, il faut bien se rendre à l'évidence et partager le sentiment des admirateurs qui faisaient confiance à un artiste déjà confirmé et ne sont pas surpris de le voir continuer sur sa lancée. En progrès constant, les toiles récentes offrent l'image parfaite du bonheur, du bonheur de peindre et de celui qu'elles procurent. Tant de fermeté (voilée) dans le dessin, tant de subtiles modulations dans la couleur concourent à cet état de grâce ; jusqu'au spectacle qui se joue dans un univers clos, en des lieux protégés. Sans doute le sujet est-il indépendant de l'émotion finale : un mur, un ustensile, une tache, à la lettre insignifiante la provoquent tout autant.

Les nus féminins diaphanes s'incorporent à leur environnement. Tel épiderme rosé chante à l'unisson de la carnation du mur, sur un divan dont un audacieux coussin noir, loin de la rompre, renforce l'harmonie. Cet autre, à plat ventre, s'encadre de lumineux tons rouges aux variations infinies. Souvent le décor se passe (fort bien) de personnages, prêt à accueillir le visiteur avec ses fauteuils rose, vert, bleu, pour une longue méditation, ou encore avec le vide vibrant d'un intérieur crémeux aux blancs qui se juxtaposent, se chevauchent en bonne intelligence. Tout est prétexte à enchantement : les poissons dans leurs aquariums qui composent une douce féerie chromatique ; les objets compartimentés sur des étagères aériennes ; cet homme trônant dans une ambiance très japonaise (le Japon n'est jamais loin) ; ou cette cafetière d'un jaune magique qui semble planer dans un espace sans perspective et qui escorte un siphon bleu, un pot ocre. Pierre Lesieur a besoin de la réalité, d'un point d'appui dont il choisit soigneusement les éléments : obsédantes présences transposées dans la peinture pure et ses chatoiements assourdis, son alchimie sensible qui, au-delà de toute velléité narrative, nous entraîne au royaume silencieux de la contemplation.

Luxe, calme et volupté, ce n'est plus seulement pour nous le titre (emprunté au poète) d'une toile de Matisse de 1904. C'est à toute une grande tradition de la peinture française, spécifiquement française, exclusive des sommets paroxystiques dans son exceptionnelle continuité qu'on est en droit de l'appliquer. Une tradition dont Pierre Lesieur, après Watteau et Chardin, après Corot et Bonnard, marque l'actuel aboutissement, en défi aux modes du jour. Un art de délectation, qui transcende d'ailleurs la sensation et anoblit la matière, la magnifique matière, ne saurait être taxé d'anachronisme. Pierre Lesieur s'en moque, qui persiste à exprimer, avec raffinement et sans préciosité, un monde enchanté.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.

Théâtre

« L'Enterrement du patron », de Dario Fo

La Compagnie de Mehmet Ulusoy (qui avait donné « Le nuage amoureux » présente sous un chapiteau, aux Halles, une pièce de Dario Fo, *l'Enterrement du patron*.

Des ouvriers occupent une usine. Un matin, les forces de police s'approchent, et le commissaire annonce qu'il va faire évacuer les bâtiments.

Afin de retarder les choses, les ouvriers improvisent une mascarade bruyante, bizarre, qui « surprend » la police : ils annoncent que le patron de l'usine vient de mourir, puis, vêtus en prêtre, veuve, médecin... ils miment son enterrement.

Farce violente, typique d'un théâtre d'intervention, d'agitation, très gros et coloré, à travers quoi Dario Fo met les pieds dans le plat pour rappeler des questions « pendantes », par exemple celle des accidents du travail.

Les intentions d'information et de critique forcent ici l'estime. Moins la réalisation, parce que la satire s'enlise trop souvent dans des redites inutiles, des détails douteux.

Peut-être, d'ailleurs, ces redites et ces détails « passent-ils » en Italie, dans la version originale, où ils sont sans doute de plain-pied avec une langue aux fortes accentuations, avec une gestuelle animée.

En France, dans l'adaptation de Valeria Tasca, dans la mise en scène de Mehmet Ulusoy, cette farce devient longue, pataude. Le texte est entièrement crié, c'est lassant. Mehmet Ulusoy use, comme à l'habitude, d'accessoires insolites qui sont à double tranchant, car s'ils éclairent des intentions, ils détournent aussi le spectateur vers des pensées inutiles.

Interprétation clownesque, caricaturale ; Dominique Bony (un ouvrier) et Keriman Ulusoy (une ouvrière) nous font considérer avec sérieux leurs personnages.

MICHEL COURNOT.

★ Forum des Halles, 20 h. 30, sauf le dimanche.

« Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720 » de Dominique Cier

Antonin Artaud, dans des pages célèbres du *Théâtre et son double*, a posé une interférence entre la peste et le théâtre.

Un jeune auteur du littoral méditerranéen, Dominique Cier, après la lecture de ces pages, a écrit une chronique dramatique à propos de la peste qui tua des dizaines de milliers de personnes à Marseille, en 1720.

Cet événement « radical » permet à Dominique Cier de dégager des rapports de force, de classe. Il montre comment les intérêts immédiats des marchands, des échevins (responsables municipaux) et même, à l'époque, des médecins, s'opposent à des mesures draconiennes qui limiteraient les décès, la famine — lesquels touchent surtout le peuple.

L'analyse est honnêtement conduite, les tableaux divers se succèdent dans la clarté. Mais l'auteur manque d'inspiration, de style. La mise en scène honnête de Françoise Chatôt reste trop illustrative, sans invention. L'interprétation donne une unité de ton d'ensemble, sans caractères particuliers. — M. C.

★ Centre Pompidou, 20 h. 30.

« La Vie secrète de Walter Mitty »

L'épouse de Walter Mitty était sûrement de ces femmes dont leur mari disait « mon gouvernement » et que les collègues de ce dernier ne manquaient pas d'éviter, non sans bougonner des qualificatifs peu affectueux pour la mégère style « grognasse redoutable », « Pauvre Walter », ajoutaient-ils.

Pauvre misère, en effet, que cette « Vie secrète de Walter Mitty », titre d'un roman à sarcasmes tout cousu de mots amers, où, de phrase acérée en trait d'esprit glacial, l'humoriste américain James Thurber — mort en 1961 — décrivait l'enfer d'un petit bonhomme banal, à l'étroit dans ses costumes élimés comme dans le carcan d'une conjugalité exaspérée.

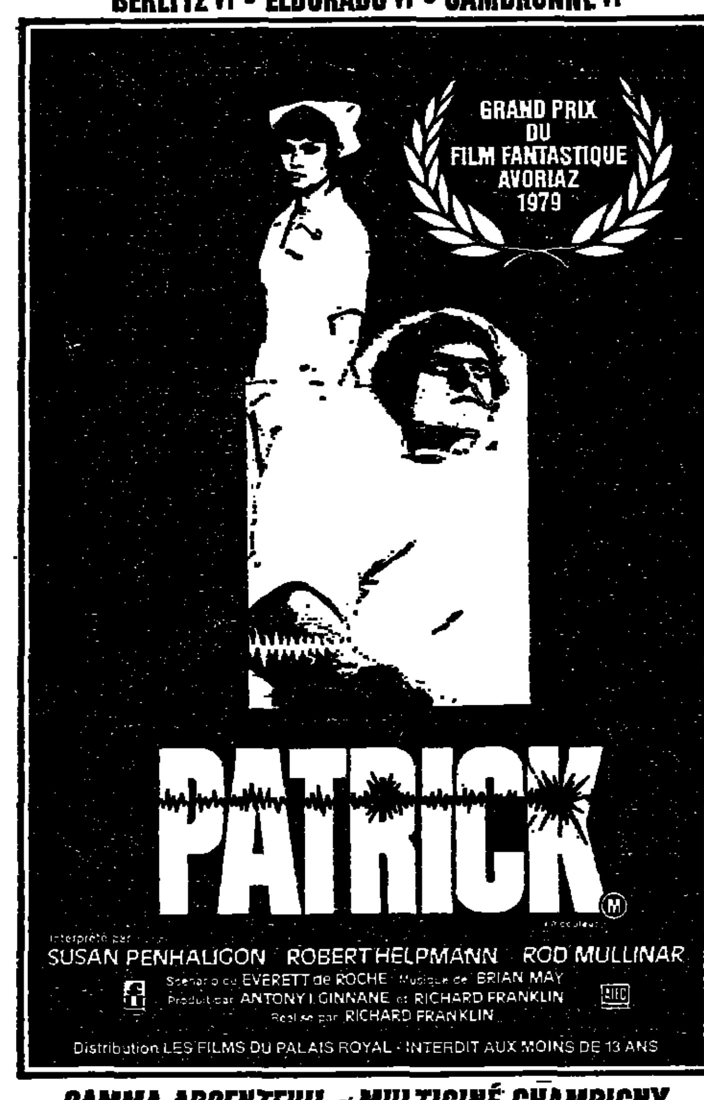
L'histoire a été portée à l'écran, et Danny Kay, en Walter, était irrésistible. Dans la pièce d'une heure et vingt minutes proposée par les Charmeurs réunis et la troupe du Théâtracide, Ubher Lulu est l'épouse de Walter, vêtue de simili peau de bête, une jambe dénudée, l'autre recouverte. Elle sait chanter façon vamp à micro. Un orchestre surplombant le plateau rythme la succession de cartoons vivants réglés par le metteur en scène Claude Krespin pour figurer les désarrois du héros, qui vagabonde dans des rêves pour échapper à son tyran domestique. D'ailleurs, c'est Claude Krespin lui-même qui s'est mis dans le rôle, tour à tour capitaine courageux ou martyr pour la patrie. S'il joue au chirurgien, on a droit à un sketch drôle de vrai café-théâtre.

Au total, soit que l'adaptation au théâtre n'ait pas été rigoureuse (il y a trop de clins d'œil à Paris 1979), soit que les divagations d'un esprit solitaire et malheureux soient plus malaisées à montrer qu'à suggérer, le spectateur « décroche » souvent du spectacle, pour songer par exemple à des moments de moins commune imperfection, quand les comédiens ne sont pas seulement « sympathiques » ou « corrects ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Plaisance, 20 h. 30.

ÉLYSÉES LINCOLN vo • QUINTETTE vo • 5 PARNASSIENS vo
BERLITZ vf • ELDORADO vf • CAMBRONNE vf

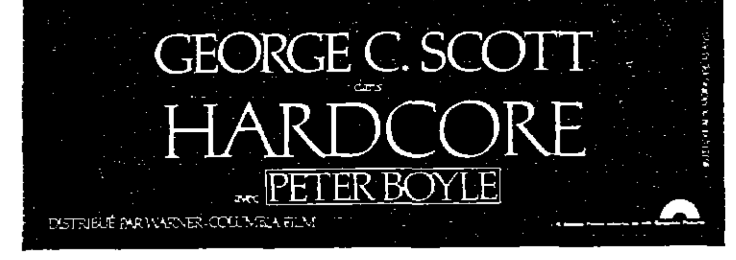


GAMMA ARGENTEUIL • MULTICINÉ CHAMPIGNY
FLANADES SARCELLES

LE MARAIS - STUDIO CUJAS - OLYMPIC-ENTREPOT



MARIGNAN vo • BERLITZ vf • ST-LAZARE PASQUIER vf • ST-GERMAIN VILLAGE vo
MONTPARNASSE PATHÉ vf • GAUMONT CONVENTION vf • 3 NATION vf
GAUMONT Evry



PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.) - PARAMOUNT ODÉON (v.o.) PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT BASTILLE - MAX LINDER PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GOBELINS - CONVENTION SAINT-CHARLES - PASSY - PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly - VILLAGE Neuilly - BUXY Boussy-St-Antoine - CYRANO Versailles



ROBERT POWELL DAVID WARNER
ERIC PORTER • KAREN DOTRICE • JOHN MILLS
"LES TRENTE NEUF MARCHES"
"THE THIRTY-NINE STEPS" Scénario de MICHAEL ROBSON d'après le roman de JOHN BUCHAN
Producteur exécutif JAMES KENELM-CLARKE - Produit par GREG SMITH - Mise en scène de DON SHARP

En v.o. : ÉLYSÉES LINCOLN - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
HAUTEFEUILLE - 5 PARNASSIENS - En v.f. : MADELEINE

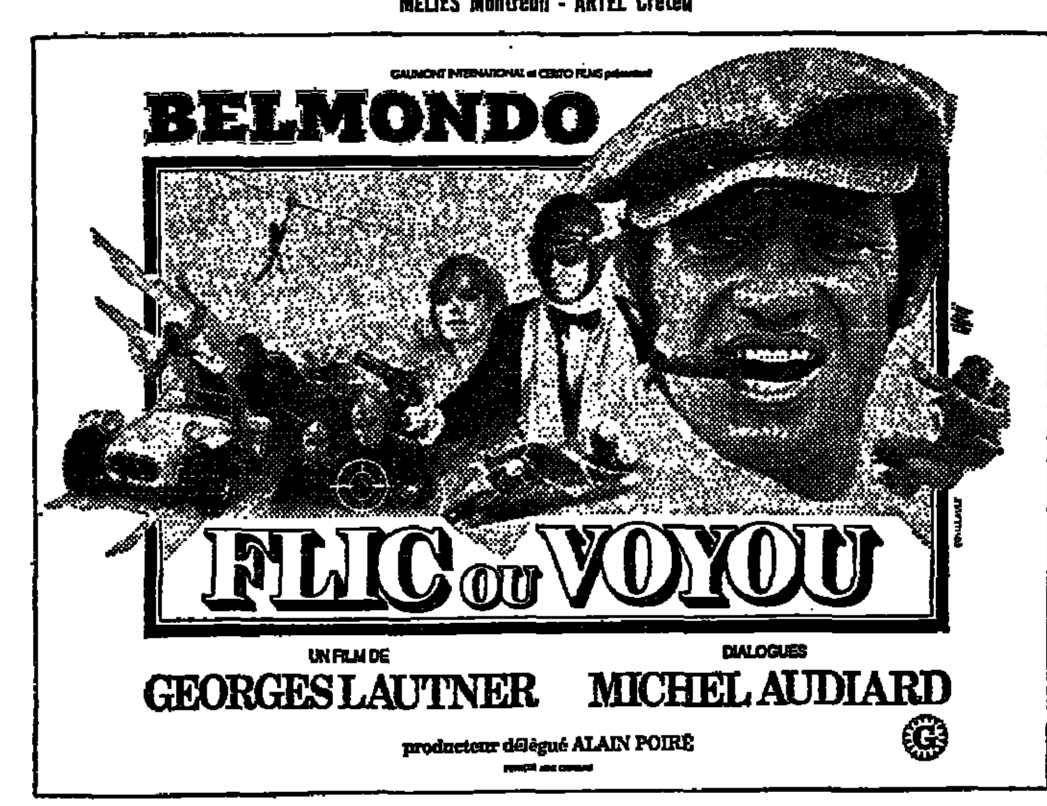


Toujours en exclusivité



au PALAIS DES ARTS
boulevard de Strasbourg

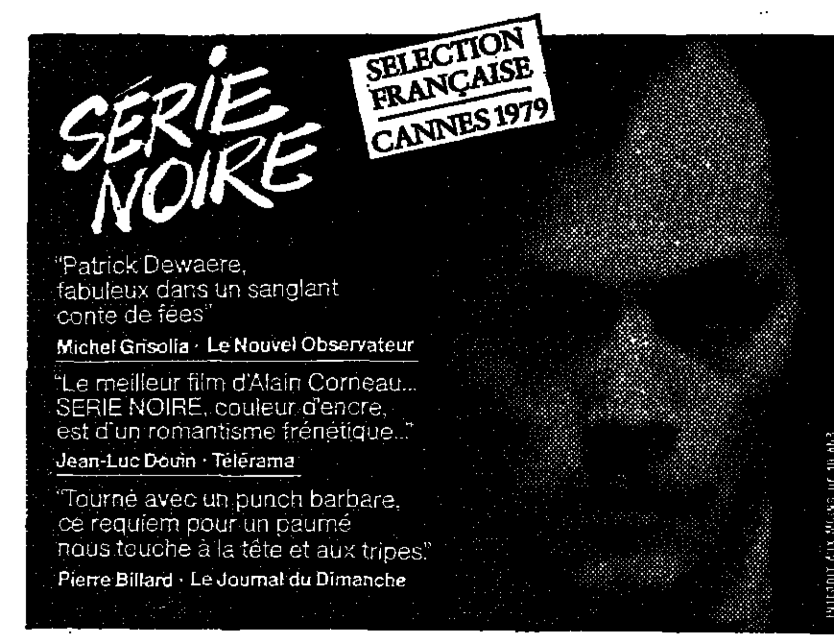
GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT RICHELIEU - DIDEROT - CLICHY PATHÉ - MONTPARNASSE PATHÉ
LE FRANÇAIS - GAUMONT SUD - PARLY 2
ULIS Orsay - BELLE ÉPINE Thiais - ARTEL Rosny - FRANÇAIS Enghien - BUXY Val-d'Yerres - ARTEL Nogent
MÉLIÈS Montreuil - ARTEL Créteil





PARAMOUNT ÉLYSÉES : 70 mm - Son stéréo - 6 Pistes
PUBLICIS ST-GERMAIN : Son stéréo - PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTPARNASSE
14 JUILLET BEAUGRENELLE





POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

14-JUILLET-BASTILLE - 14-JUILLET-PARNASSE



ELYSEES LINCOLN - HAUTEFEUILLE - 5 PARNASSIENS - UGC OPERA

ALBERTO SORDI · MICHEL SIMON · CHARLES VANEL · CLAUDE DAUPHIN · PIERRE BRASSEUR

La plus belle soirée de ma vie

ETTORE SCOLA

7ème SEMAINE

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi.
Salle Favart, 17 h. et 20 h. : Intégrale Erik Satie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Bruno Brel.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720 (théâtre).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Brenda Wootton ; 20 h. 30 : Ballet Rambert.

Les autres salles

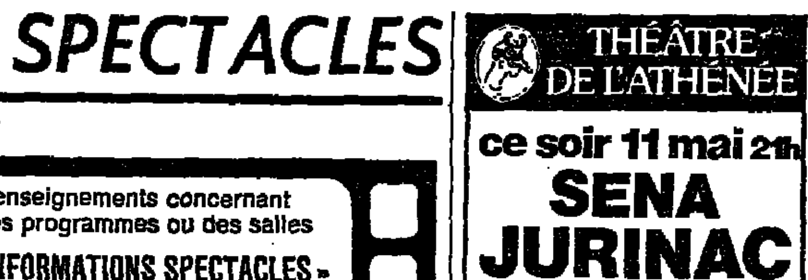
Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : la Fille d'Occitania. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé.
Centre culturel du XVII[e], 20 h. 45 : l'Ile des esclaves.
C.I.S.P., 20 h. 45 : le Motif ; Cœur à deux.
Cité internationale, la Resserre, 20 h. 30 : Tango. — La Galerie, 20 h. 30 : Faust.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 20 h. 30 : V. Hugo contre la peine de mort ; 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Un case de vida.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être ; 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles ; 22 h. : la Liberté d'être fou.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 22 h. : Amours de poisson.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du III[e] Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Zoo Story.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : Madame Rose est au parfum.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Triboulet ; 21 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 11 mai

Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : M. Morelli ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : Plume Latraverse ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : G. Verchère ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalbe ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Céline Hit ; 22 h. : Y a d' la joie. — II, 21 h. : Rétro Saint-Germain-des-Prés ; 22 h. 30 : Salut Paname.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tsvika, conteur.
La Tanière, 22 h. 30 : P. Garnier.

Les théâtres de banlieue

Athis-Mons, Salle des fêtes, 21 h. : Claude Bolling.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Zina.
Boulogne, T.B.B., 18 h. 30 : Pulcinella.
Champigny, Soleil-dans-la-Tête, 21 h. : Syrienx.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Choisy, Théâtre P.-Eluard, 21 h. : Woyzeck.
Cergy-Pontoise, C.C. A.-Malraux, 20 h. 45 : F. Lambert (Chopin, Ravel).
Clamart, Chapiteau, 20 h. 30 : Nouveau Cirque de Paris.
Corbeil, C.C. P.-Neruda, 21 h. : Ensemble 2E 2M (Cage, Tremblay, Denisov).
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : l'Orchestre.
Créteil, M.J.C. Mont-Mesly, 21 h. : Odd' Band, hard rock.
Elancourt, Maison pour tous, 21 h. : John Lee Hooker.
Evry, Agora, 21 h. : Ensemble Monteverdi.
Ivry, Studio, 20 h. 30 : la Ballade de Mister Punch.
Joinville-le-Pont, Centre J.-Prévert, 21 h. : Ubu.
Neuilly, Athlétic, 21 h. 30 : El Lobo, Cante y Alma Gitana.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Company.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Julos Beaucarne.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland, 21 h. : la Fête des fous.
Yerres, Studio 209, 21 h. : Concert des professeurs du Conservatoire.
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : Cohelmes Ensemble.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Hommage à L. Durey (Debussy, Honegger, Milhaud...) ; 21 h. : Duo J. Horeaux-J.-M. Tréhard (de Falla, Haendel...).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Jeunes Virtuoses et Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Haydn, Saint-Saëns, Haendel, Berlioz).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. V. Devetzy (Stravinski, Bach, Mozart, Haendel).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres da Camera, Jeunes Solistes de Radio-France (Mozart, Charpentier, Milhaud).
Athénée, 21 h. : S. Jurinac, V. Hokanson (Schumann, Brahms).
Espace Cardin, 20 h. 30 : Barbara Cook (Gershwin, Hart, Rodgers...).
Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : M. Podeur et B. Berstel, clavecin.
FIAP, 21 h. : Ensemble vocal et Quatuor C. Jannequin (Kodaly, de Lassus, Debussy...).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales, sol. A. Bernard (Bach, Mozart, Glück...).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : M. Nordmann, R. Parrot (Bach, Debussy, Britten).
Temple des Billettes, 21 h. : W. Christie, A. Haas (Dufly, K.P.E. Bach, Couperin...).

La danse

Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P. C. Marcade.
Ranelagh, 20 h. 30 : Poumi Lescaut.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Watercress Compagnie
Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Ballet de poche.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Dolphin Orchestra.
Caveau de la Huchette, 22 h. : Marc Laferrière.
Troglodyte, 22 h. : M. Lobko.
Galerie I. Duncan, 20 h. : H. Singer, B. Few, A. Silva, M. Ali.
Petit-Journal, 21 h. 30 : De Preissac Orchestra.
Le 28-Rue-Dunois, 23 h. : Alain Jean Marie.
Gibus, 22 h. : The Inmates.
Petit-Opportun, 23 h. : P. Galas, M. Fosset, F. Manzecchi.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Mal Waldron Trio.
Campagne-Première, I, 20 h. : National Health. — II, 18 h. : Wooden Car ; 20 h. : Salsa ; 22 h. : New Celest.
La Tanière, 20 h. 30 : Orpheus.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h., 18 h. et 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (16 h. : le Château des amants maudits, de R. Freda ; 18 h. : Chronique des pauvres amants, de C Lizzani ; 22 h. : Violence et passion, de L. Visconti ; 20 h., Hommage à S. McLaine : l'Encombrant M. John, de J. Lee Thomson.

Beaubourg, 15 h. : l'Argent, de M. L'Herbier ; 17 h. et 19 h. : Dada et le surréalisme ; 21 h., Vingtième anniversaire du cinéma cubain : la Première Charge à la machette, de M. O. Gomez.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (505-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; *Montparnasse 83*, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CYCLONE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18)

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), en soirée : Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Ternes, 17e (380-10-41).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées Point *Show*, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88)

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41)

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République, 11e (805-51-33).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).

LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE MAITRE NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94)

MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

QUINTET (A., v. o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

REBECCA (Réed., A., v.o.) : *Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

ROBERTE (Fr.), Le Seine, 6e (325-99-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (651-99-75).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), *Parnassien, 14e (329-83-11)*, V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33)

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v. o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *v. f.* : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-*Montparnasse*, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

UTOPIA (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) : voir séances spéciales.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).

VUES D'ICI (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

L'AMOUR EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e : (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en mat. : Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BUFFALO BILL ET LES INDIENS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CET OSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE (A., v.o.) : *Noctambules, 5e (033-42-34)*.

LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

EQUUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (883-64-66).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

FLESH (A., v.o.) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).

LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES *HAUTS DE HURLEVENT* (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, *14e (540-45-91) ; Paramount-Mont*martre, 18e (606-34-25).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) Daumesnil, 12e (343-52-97) (le 15 en soirée en présence de S. Gainsbourg).

JESUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A. v.o.) : *U.G.C.* Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MAHLER (A., *v.o.*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MARATHON MAN (A. v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LA MARINE EN FOLIE (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v. .) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-*Maillot*, 17e (758-24-24)

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85)

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-*Christine*, 6e (325-85-78).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).

SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

UN MILLION D'ANNEES AVANT J.-C. (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ZARDOZ (A., v.o) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Lilith.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Nuit des masques.

J. LOSEY (v.o.), *Dominique*, 7e (705-04-55) : Modesty Blaise.

HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : la Mort aux trousses.

JAMES BOND (v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : Vivre et laisser mourir.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Myra Breckinridge.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), 17 h. : Tex Avery Follies.

CHATELET-VICTORIA, Ier (508-94-14), v.o., I, 13 h. : Barberousse ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; *18 h., mer., jeu., ven. : Pourquoi* pas ? ; sam., dim., lun., mar. : Casque d'or ; 20 h. (+ sam. 0 h. 30) : Cabaret ; 22 h. (+ ven. 0 h. 30) : Orange mécanique. II, 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 15 : le Troisième homme ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 15 (+ sam. 0 h. 10) : Midnight Express ; vend., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

SERIE NOIRE (v.o.). — Action Christine, 6e (325-85-78) : Le tueur s'est évadé. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Panique dans la rue. — Boîte à films, 17e (754-51-50), 12 h. 30 : Bonnie and Clyde ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 + sam., 24 h. : Easy Rider ; *18 h. 10 : les Nouveaux Monstres* ; 20 h. 20 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. II, 13 h. 15 : Cool ; 15 h. 15 : Music Lovers ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Taxi Driver (+ ven., 24 h.) ; 21 h. 45 : Orange mécanique ; sam., 0 h. 15 : Yessongs. — Studio Galande, 5e (033-72-71), v.o. : 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 15 : Next Stop, Greenwich Village ; 20 h. 10 : Qui a peur de Virginia Wolf ? ; 22 h. 30 : Salo ; V.S. 0 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.

FELLINI. — Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Juliette des Esprits ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.

Les séances spéciales

L'ACROBATE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, *6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.*

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf dim.).

IF (Ang., v.o.) : *Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.*

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.).

LOLA (*Fr.*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sauf dim.).

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

LA SOURCE (Suéd., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

LE TRIO INFERNAL (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

Les films nouveaux

UN ET UN, *film suédois* de Erland Josephson ; v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SŒURS BRONTË, film français d'André Téchiné : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUP DU SINGE, film français de Ode Bitton et J.-P. Kalfon : le Seine, 5e (325-95-99)

PATRICK, film australien de Richard Franklin (x) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

ZOO ZÉRO, film français d'Alain Fleisher : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER, film suédois de Marianne Ahrne ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

CLAUDE FRANÇOIS, LE FILM DE SA VIE, film de montage de Samy Pavel : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, *6e (544-54-27)* ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PROF JOUE ET GAGNE, film *américain de Bud* Townsend ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

S.O.S. CONCORDE, film italien de R. Deodato ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

DEUX BONNES PATES, film italien de S. Citti : v. o. : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE, film italien de S. Massi ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée.

HAIR film américain de Milos Forman ; v.o. : Quartier-Latin 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) (v.o. sous réserves) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 11 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : les Pavés du ciel, d'A. Husson, mise en scène de C. Nicot, avec S. Jéhanneuf, C. Nicot, F. Pasquali et W. Sabatier.

Lasse d'être continuellement trompée, Luella, d'un coup de revolver, tue son mari. Comme il est victime d'une mort violente, il a droit à une métempsycose ; il donne son âme à un meuble, à un secrétaire Louis XV appartenant à sa femme.

22 h. 30, Sports : Sélections (gymnastique).
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (De Hollywood à Cannes).

Avec Mmes L. Bacall (Par moi-même), F. Ducout (Greta Garbo, la somnambule), MM. F. Courtade (la Malédiction du cinéma français), C. Frank (Josepha) ; G.-J. Philippe et F. Truffaut pour deux romans de J. Renoir (le Crime de l'Anglais ; Julienne et son amour).

22 h. 45, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM (cycle Hitchcock) : LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT, d'A. Hitchcock (1954), avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings, J. Williams, A. Dawson (rediff.).

Pour hériter de sa femme — amoureuse d'un autre — avant qu'elle ne demande le divorce, un homme machine un crime parfait dont elle devrait être la victime.

Etonnants rebondissements d'un suspense en lieu clos, d'après une pièce de théâtre. Démonstration de virtuosité technique.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Visa pour Moscou.

Un sondage réalisé par « Soir 3 » et l'Equipe (sur le thème : « Quelles sont les meilleures chances françaises de médailles aux Jeux olympiques de 1980 ? ») donne cinq « espoirs ». Michel Dhrey est allé les voir, les a filmés chez eux, au cours de leur entraînement.

21 h. 30, Téléfilm : Barbara de Lichtenberg, de P. Sonnendrucker et P. Planchon, dialogues de D. André-Lang, avec D. Guèble, Y. Stahl, P. Sonnendrucker, A. Pomarat, etc.

En Alsace, au quinzième siècle, un tribunal de sorcellerie, composé d'ecclésiastiques et de notables, siège depuis plusieurs semaines. L'accusée est dans une cage tant on l'estime dangereuse. C'est Barbara Vogel, une servante aux yeux noirs, la maîtresse d'un des seigneurs du pays.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, *Les grandes avenues de la science moderne* : observation de la Terre ;

20 h., La philosophie ailleurs qu'à *Paris* : aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Amérique latine et dans *les pays du tiers-monde* ; 21 h. 10, Entretien avec *le peintre* Cremonini ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : ces lecteurs qui ne lisent pas.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare : Telemann, Boccherini, Carulli, Straube ;

21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Jérôme Bosch Symphonie » (Nigg), « Concerto n° 3 pour piano *en ut mineur* » (Beethoven), « Petrouchka » (Stravinski) par l'Orchestre national de France, dir. S. Baudo, avec S. Bishop-Kovacevitch, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : « le Violon » ; 1 h., Epigraphes.

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 12 MAI

— *M. Jean François-Poncet*, s'exprime sur Sud-Radio, à 12 heu ministre des affaires étrangères, s'exprime sur Sud-Radio, à 12 heures ;

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., répond aux questions des journalistes de TF 1, à 13 heures.

DIMANCHE 13 MAI

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* participe à l'interview-événement de R.T.L., à 13 h. 15 ;

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

SAMEDI 12 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 16 h. 35, Océans secrets.

Nouvelle série documentaire avec Alain Bombard.

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Les exploits d'« Arsène » ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Dalida) ; 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers ; 22 h. 35, Sports : Télé-foot 1 ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Document de création : Sundance ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres (finale, en direct de Monte-Carlo) ; 22 h. 10, Sur la sellette ; 22 h. 55, Musique : l'ouverture de Tannhäuser, de R. Wagner, par l'Orchestre de Strasbourg sous la dir. d'A. Lombard. Avec M. Caballe ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (IV. — Une dernière fois, Catherine), d'après W. Irish, adapt. et dial. J.-P. Manchette, réal. P. Grimblat, avec M. Porel, E. Huppert, M. Auclair, J.-P. Darras.

Qui a tué la belle Catherine, et les chasseurs de la province auront-ils la peau de l'ombrageux Denis Braque qu'ils soupçonnent ? L'avocat trouvera-t-il assez vite le coupable ? Pas beaucoup de vrai suspense dans ce « mystère », mais de bons comédiens.

21 h. 25, Musique : La leçon de Slava, de F. Reichenbach.

Avec le London Philharmonic Orchestra dirigé par Carlo Maria Giulini. Au programme le Concerto en si mineur pour violoncelle et orchestre, opus 104, *d'Antonin Dvorak.*

22 h. 40, Ciné-regards : Paul Newman.
23 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h., Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Islam ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... M. Roche ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Le Sud tunisien ; 16 h. 20, Concours international pour quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Pour mémoire : la Cour des comptes (redif.) ; 19 h. 30, Sciences : la France minérale (la Bretagne) ;

20 h., « Boom crack a bien vieilli », de M. Schilovitz ; avec : Armontel, D. Lebrun, P. Trabaud, etc. ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « le Roi Arthur » (Purcell) ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus : « Iberia », intégrale (Albeniz) ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées : concert donné en l'église Saint-Louis en l'Ile : « Dies irae » et « Te Deum » (Lully), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant (J. Griffin, D. Gordon, Stone Alliance) ; 0 h. 5, Concert de minuit : hommage à Olivier Messiaen.

DIMANCHE 13 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Vallauris (Alpes-Maritimes), préd. Père Marc Joulin ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Sports première (et à 17 h. 10) ; 16 h., 25e anniversaire de l'Eurovision à Montreux.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Emilie contre Frédéric), réal. M. Camus. Avec D. Manuel, C. Dauphin, M. Sarcey, R. Carel... ;

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA FEMME MODELE, de V. Minnelli (1957), avec G. Peck, L. Bacall, D. Gray, S. Levene, T. Helmore, M. Shaugnessy, J. White.

Un journaliste et une dessinatrice de mode se rencontrent à Hollywood et se marient sur un coup de foudre. Mais, quand ils doivent vivre ensemble, à New-York, ils s'aperçoivent que tout les sépare.

Une des plus belles œuvres de Minnelli. Comédie très brillante où s'affrontent et s'opposent deux milieux différents. Magnifique interprétation.

22 h. 30, Magazine : La leçon de musique de Maurice Bourgue.

Ce film, consacré au hautbois, présente l'instrumentiste français Maurice Bourgue, (chez lui, où il donne une leçon, à l'IRCAM avec Luciano Berio) et le Suisse Heinz Holliger.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal.

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche (Le tragédien malgré lui) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35 Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett, réal. E. W. Swackhamer :

Troisième et dernier épisode de l'enquête menée par le détective Hamilton Nash (joué par James Coburn).

22 h. 15, Documentaire : Des hommes (les couvreurs).

Les compagnons-couvreurs appartiennent à une corporation qui ne connaît pas le chômage, car ils sont devenus rares. Travaillant souvent sur des monuments historiques, ils possèdent un sens artistique très développé.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : La vie associative, avec la participation de Susana Rinaldi ;

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : L'histoire du soldat, de C.-F. Ramuz, musique d'I. Stravinsky ; 17 h. 35, Emmanuelle Riva lit Joseph Delteil ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Alphonse Daudet ; 19 h. 45, Spécial TOM-DOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Stan Getz ;

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur.

Les origines de l'île de Pâques ou royaume de Tonga.

21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Hommage à David Griffith (courts métrages inédits) :

« La Rose de Salem » *(1910)*, « les Spéculateurs » *(1909) et* « la Villa isolée » *(1909)*.

22 h., Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes ;

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet français) : LA PASSION DE JEANNE D'ARC, de C. Dreyer (1928), avec R. Falconetti, E. Sylvain, M. Schutz, M. Simon, A. Artaud (N. Muet)

Le procès de Jeanne d'Arc condensé en une seule journée, et sa mort sur le bûcher.

Par le maître du cinéma danois venu tourner à Paris, un admirable « reportage historique » où tout est dit par les gros plans d'acteurs photographiés sans maquillage. Une œuvre majeure du cinéma mondial.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe à Saint-Seurin, à Bordeaux ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., « De qui sont-ce les manches », de J.-J. Varoujean, avec : D. Lebrun, D. Paturel, P. Mazzotti, J. Pemeja ; 16 h., Concours international pour quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Rencontre avec... F. Parturier ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Terry Riley ;

23 h., Musique de chambre : Liszt, Haydn, Schubert.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Strauss, Tchaïkovski, Hagen, Wieniawsky, Ziehrer, Gibisch ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches (Scriabine) ;

14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture : Berg ; 18 h., Opéra-bouffon « Pimpinone » (Telemann) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Gigout, Vierne, Tournemire, Alain, Barie ; 20 h. 30, Concert de musiques traditionnelles ;

22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premier sillons : K. Zimerman ; 0 h. 5, Douces musiques.

PRESSE

Une rencontre franco-italienne à Paris

L'Institut culturel italien de Paris et l'Institut français de presse ont convié des journalistes italiens et français à confronter, durant deux jours, rue de Varenne, leur expérience et à s'interroger sur leur profession. Quelle a été l'évolution de la presse en France et en Italie ? Que représente le journalisme d'aujourd'hui ? Quels sont, dans les deux pays, les rapports entre les propriétaires de journaux et les rédactions ? En quoi consiste le pouvoir de la presse ? Existe-t-il un pouvoir des journalistes ?

Jacques Nobécourt, qui fut durant dix ans le correspondant du *Monde* à Rome, constate que les Français, en se rendant de l'autre côté des Alpes, y transportent leurs préjugés, leurs idées toute faites sur ce pays, et le voient non pas tel qu'il est mais tel que l'imaginent les lecteurs français. Les journalistes étrangers en Italie, constata-t-il encore, bénéficient des mêmes conditions de travail que les nationaux ; sont parfaitement admis et intégrés par les autorités politiques et institutionnelles. En revanche, ces mêmes autorités en France ne se soucient nullement d'informer les correspondants étrangers, dont elles ignorent en fait l'existence.

L'historien Pierre Albert, qui retraça l'évolution de la presse française, aboutit à des conclusions plutôt critiques. Il ne pense pas que la chute d'audience, notamment des quotidiens, soit due à la concurrence de l'audiovisuel. Elle s'explique, selon lui, par une désadaptation du contenu des publications aux attentes du public et en particulier des jeunes. Ne devrait-on pas revenir, s'interrogea-t-il, aux vieilles recettes qui ont assuré le succès du journalisme français : celles de l'engagement, de la campagne de presse, de la polémique, de l'exploitation sérieuse des faits divers par le reportage ? « *La presse française a aujourd'hui*, déclara M. Pierre Albert, *par paresse et conformisme, des ambitions trop limitées et aurait beaucoup à gagner à utiliser de temps en temps la critique, voire l'insolence.* »

Pour M. Castronovo, historien, il est indéniable que la presse italienne a fait ces dernières années de grands progrès : l'information est plus complète et équilibrée ; la confrontation des idées est devenue plus courante ; on a vu diminuer l'adulation obséquieuse à l'égard du pouvoir et se réaliser des progrès remarquables pour sortir du provincialisme et de l'isolement international. Sont récemment nés deux coopératives éditant des quotidiens d'importance nationale, le *Republica* et le *Giornale Nuovo*. Le problème essentiel de la presse italienne continue cependant d'être son indépendance économique. Ainsi la dette de la presse est-elle évaluée cette année à 500 milliards de lires.

La matinée de seconde journée de travaux consacrée, sous la présidence de M. Hubert Beuve-Méry, à l'étude des rapports entre la presse et la propriété, fut marquée par une confrontation amicale entre M. Giovannini, président de la Fédération italienne des éditeurs de journaux, et M. Jacques Sauvageot, directeur administratif du *Monde*. « *Il ne viendrait à l'idée de personne*, déclara ce dernier, *de discuter sur le thème, par exemple, de* « textile et propriété ». *En revanche, chacun ressent que* « *presse et propriété* » *pose un problème fondamental. Pourquoi ? Parce que l'indépendance de la presse à l'égard de l'argent est une nécessité institutionnelle. Il ne paraît nullement choquant*, remarqua également M. Sauvageot, *qu'en cas de transfert de propriété, la rédaction puisse, le cas échéant, et si elle le souhaite, exercer une sorte de droit de préemption pour l'acquisition de la publication.* » Interrogé sur l'aide de l'Etat à la presse, il considéra que celle-ci était, en France, mal adpatée et souvent dévoyée au seul service d'intérêts privés.

La « table ronde » sur le pouvoir des journalistes, à laquelle ont participé de nombreux rédacteurs (Murialdi, président de la Fédération nationale de la presse italienne, Bernardo Valli de *Republica*, René Andrieu, Roger Gicquel, Roger Lantéri, Ivan Lewaï, etc.), déboucha sur un vaste débat concernant la responsabilité des intellectuels. Jean-François Kahn prêcha avec fougue pour « *la responsabilité de celui qui a de l'influence et qui ne peut se déclarer innocent des conséquences de ses écrits* ». « *La presse*, déclara-t-il, *n'est pas un quatrième pouvoir, mais a une capacité formidable à renforcer d'autres pouvoirs. Ainsi, lors de l'* « *Affaire* », *la presse dreyfusarde représentait moins de 10 % des journaux, mais elle s'adossait au pouvoir de l'Universalité.* »

DENIS PERRIER-DAVILLE.

● *A la suite de l'information* passée dans *le Monde* du 8 mai concernant les changements intervenus à la direction du *Progrès*, M. Roger Perrin, rédacteur en chef, tient à préciser que : « *La tournure très euphémique par laquelle vous avez été amené à évoquer ma situation situe l'origine de l'information concernant les changements intervenus au* Progrès. *Dire que* « *j'ai* » *été conduit à abandonner ma* » *fonction* » *est sans doute propre à donner une image dédramatisée des faits, mais traduit mal leur réalité.*

» *Connaissant votre souci de l'exacte information, je me dois de vous préciser que j'ai fait l'objet d'un licenciement pur et simple. A ce jour, aucun autre motif ne m'a été fourni que la nécessité d'une réorganisation de la rédaction entraînée par le départ de M. Charles Blondeau, directeur du* Progrès. »

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

L'Entreprise Nationale d'Études et de Réalisations

ÉCOTEC

RECRUTE

— INGÉNIEURS Génie Civil
— ARCHITECTE

Ecrire en joignant C.V. détaillé et références professionnelles à ECOTEC
Direction de l'Administration Générale
4 et 6, boulevard Mohamed-V - ALGER



emplois régionaux

IMPRIMERIE DE PROVINCE, + de 130 personnes, équipée photo-compo, labo. feuilles et rotatives, brochage
recherche
UN CHEF DE FABRICATION
Ecrire sous le n° 797.873 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL
CARPANO ET PONS
CLUSES 74
recherche
ASSISTANT TECHNIQUE DE DIRECTION
Le candidat ingénieur de formation (Centrale, A.M.-Insa ou équivalent).
Devra posséder une pratique de 10 ans min. en production et services annexes (achats, planning, ordonnancement, etc.) ainsi qu'une expérience en recherche et développement de produits nouveaux.
Très ouvert aux techniques du Marketing et de la gestion il devra être curieux des technologies nouvelles et avoir le sens de la prospective.
Négociateur et diplomate, il devra coordonner les actions des différentes sociétés du groupe, en même temps qu'il conseillera la Direction Générale dans le choix de sa politique technique.
Age minimum : 38 ans.
Env. C.V. manusc. détaillé, photo et prétent. sous n° 608 à : J.F.P.A., 36, avenue du Maréchal-Randon, GRENOBLE. Discrét. absolue, réponse si envel. avec adresse jointe.

Recherche INTENDANT pour particulier habitant propriété à la campagne, région Bourgogne pour service et entretien courant aidé d'une femme de chambre. Excellentes référ. exigées. Place libre immédiatement. Pourrait convenir à personnel hôtellerie ou restauration. Préférence âge à partir de 50 ans. Homme seul.
Env. référ. très précises et photo à PUBLICEM, 25, r. Du Guesclin, 69006 Lyon.

Région Grenoble, société transp. voyageurs moy. import. rech. CHEF EXPLOITATION responsable personnel mouvement atelier, sens, autorité, organisat., gestion, expér. exigés. C.V. manusc., photo, prét. HAVAS 1761, B.P. 297, 38044, GRENOBLE.

Centre de rech. pharmaceutiques 100 km Ouest Paris, recrute PHARMACIEN BIOLOGISTE expérimenté (ée). Ecr. S.E.P., n° 251, B.P. 72, 27002 Evreux q. t.

Sté Entreprise Electricité Industrielle, Electronique, Téléphonie Ouest recherche TRES URGENT
DIRECTEUR TECHNIQUE et CCIAL
Spécialiste électricité.
Rémunération : 120.000 F.
Possibilité intéressement.
Envoyer C.V. sous réf. N° T 013082 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

offres d'emploi

Le Centre PAUL-BESSON propose un poste DE GESTIONNAIRE et 3 postes EDUCATEURS (TRICES) (2 fixes et 1 temporaire) à des personnes ayant le goût et (ou) l'expér. du travail en équipe auprès d'adultes en difficulté d'insertion sociale. Ecr. ctre Hébergement mascul. Paul-Besson, 91150 ETAMPES. TEL. : 494-50-36.

Recherchons **RESPONSABLE** PETIT CENTRE MEDICAL sens commandement, animation gestion, excellente présentation. Ecr. avec C.V., prét. et photo à n° T 13100 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES recherche
COMPTABLES 2e échelon et **CHEFS DE GROUPE** Comptabilité générale.
Lieu de travail : proxim. porte de Champerret.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 50.708 à RUSH Publicité 84, rue Hauteville, 75010 Paris.

Association centre de loisirs pour enfants recherche DIRECTEUR (TRICE) av. expér. pr poste plein-temps. Env. C.V. président assoc. des Centres d'accueil et de loisirs du Val-Maubuée 5, pl. de l'Arche-Guédon, 77207 MARNE-LA-VALLEE. CEDEX 2.

Sté Nat. produits grande consommation rech. : CHEFS DE SECTEUR. Pr encadrement et animation représentants. Région parisienne. Position cadre. Voiture fournie + fixe + intéressement + 13e mois. Ecr. av. C.V. et photo sous n° 2 729 HAVAS. 77007 MELUN Cedex.

Institut de Formation à la Gestion recherche
CHARGÉ DE MISSION
25-30 ans.
Format. Sup., type Sc. Po., Ecoles de Gestion pour collaborer relations extér. et suivi de dossiers. Anglais courant nécessaire. Libre très rapidement. Envoyer candidature manuscr., C.V., photo et prétentions n° T 013066 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

demandes d'emploi

Jeune auteur talentueux ch. TRAVAUX de REDACTION et de REWRITING. TEL. : 874-65-97.

Form. et expér. jurid. et éco. th niv. 35 a. ch. empl. bur. d'ét. imp.-exp. ou foncl. admininst. (statist., anal. fin.). Ecrire : n° 6 039 « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne fille, 18 ans, Belge, cherche job pend. 1 mois (bonne d'enft, aide...) + possibilité de logem. A partir de Juillet, notions de français. Ecrire à : A. Drooghmans Schans 4 2480 DESSEL.

traductions

Demande

TRADUCTIONS IMPRESSIONS
ANGLAIS, ARABE, FRANÇAIS TECHNIQUE, JURIDIQUE
PUBLI-IMPRESSION
373-33-23

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

GRENIER SENTIER 3 p., w.-c. A rénover — 326-19-10

QUARTIER HALLES Pour INVESTISSEUR LIVRAISON FIN 79. 2 P. et LOCAUX CCIAUX EXCELLENTE RENTABILITE PRIX EXCEPTIONNEL 270.000 F. Avec 50.000 F. comptant + crédit personnal. 325-63-00

3e arrdt.

MARAIS Immeuble XVIIIe Appart. 3 pièces 82 m2, hauts plafonds. 660.000 F. S/place sam. de 14 h à 18 h 30 : 16, rue Elzévir. TEL. : 277-63-99.

5e arrdt.

PANTHEON - CONTRESCARPE Part. de préfér. à part. vend petit studio neuf, bien pour étudiant, possibilité parking - 100.000 F - Tél. 535-57-86.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES Sur place samedi de 14 à 18 h. ou tél. 755-98-57 et 227-91-45.

Mo CENSIER 5e étage s/jardin Bon imm. récent tt cft, park. LIV. DBLE + 1 chbre, entrée, dressing, cuis., bains, 2 w.-c., tél. Prix intér. 95, rue MONGE Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Dans imm. rénové, asc., reste 1 niveau à aménager, 53 m2, SAMEDI, 14 heures-17 heures, 11, RUE DE L'ECHAUDE.

9e arrdt.

Bel imm. d'angle, 2e échelon, soleil, living + 2 chbres, 70 m2, confort. Samedi, 14 h. à 18 h., 74, RUE DE CLICHY.

10e arrdt.

BASTILLE REFAIT NEUF STUDIO : 115.000 F sacrifié cause urgence 45 M2 A RÉNOVER 14-18 h., 41, rue Roquette.

5.500 F LE m2 Part. excell. état, 105 m2, gd standg, 6e ét., vue sur Paris, liv. dble 48 m2, 2 chbres, très calme. Sur pl. 12-5, 10 h.-18 h., 55, boulevard de La Villette.

11e arrdt.

11e Mo PARMENTIER 40, av. de la République Pptaire vd ds imm. pierre de t. stand., asc., chauff. cent., beau double living + 3 chbres, bains, cuis., 174 m2 + 2 chbres service. Petits travaux à prévoir. 910.000 F. S/pl. samedi 14 h 30 à 17 h et dimanche de 10 à 13 h.

13e arrdt.

2 bis, RUE CAILLAUX Beau 2 P., gde cuis. sur jdin. Vendredi, samedi : 15-19 h.

TOLBIAC - Duplex 100 m2, décoré architecte, volume, lumière, vue. Sur place ce jour et demain. Téléph. : 584-91-57.

MONTSOURIS. En rez-de-jardin ds belle résid., calme absolu, grand 2 p., 55 m2, cave, parkg, tél., studio 27 m2, cave, tél., parking - Tél. : 580-66-61.

BOBILLOT Immeuble standing 72 m2, loggia 3 P. cuisine équipée, box. 558.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

Mo ALESIA Bon immeuble, 4e ét., asc. 2 PIECES entrée, cuis., w.-c., bains, chff. central. PRIX INTERESSANT. S/rue. 11, rue d'ALESIA Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

15e arrdt.

CONVENTION Gd stand., dble séj., 3 chbres, 2 bains, 110 m2, park. 760.000 F. 539-67-52.

COMMERCE Séjour, cuisine chbre, salle de bains, w.-c., sur rue, soleil, chauffage, tél. 265.000 F. Crédit possible. Samedi-lundi, 15-19 h : 9 BIS, RUE LAKANAL

16e arrdt.

AV. FOCH - VOIE PRIVÉE Hôtel partic. luxueusem. rénové 1 APPARTEMENT DE 65 M2 2 Duplex-jardin 50 et 53 m2. Lundi, merc., sam. 14 à 19 h. 11, VILLA SAID. Tél. 580-70-41. Autres jours : 958-50-28.

18e arrdt.

MAIRIE 18e. Proche. Dans bon ensemble parf. état, agréable, soleil, 2 P., cuis. équipée, wc, s. d'eau moderne, chff. Idéal pour locat. Px 142.000 F. Avec 30.000 F. Voir propriét. sam., ldi 14 h. 30-19 h., 28, r. Letort.

MONTMARTRE. PART. à P., 2 appts mitoyens, poss. réunion refait neuf par architecte, cuis. équ., tt cft, 5e, calme, soleil, 2 p., mezzan., combles. 220.000. 2-3 PCES, combles. 250.000 F. Tél. : 257-33-06.

19e arrdt.

Mo CRIMEE. 28, rue Ourcq. Pptaire vend dans bon imm., 2 p., entrée, cuis., bs, wc, 35 m2, 7. 520-13-57. 115.000 F. 4 p., 80 m2 à rénover, 220.000 F, soleil, calme. S/place, 14-16 h., samedi, dimanche, lundi.

20e arrdt.

Mo JOURDAIN, appart. en L., soleil, vue, 4 gdes p. + petites pièces, tt cft. Px 250.000 F. Téléphoner au 636-77-95.

Mo PYRENEES 7e étage sur rue IMM. RECENT, tt cft, parking SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., salle de bains, w.-c., tél. 5.300 F LE M2 46, rue des ENVIERGES Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

78 - Yvelines

LE PECQ/LE VESINET 8' R.E.R., vd 2 p., 57 m2, vue Seine et terrasse St-Germain, standg, piscine. Tél. : 976-86-18.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Part., beau 3 p. ds résid. stdg, piscine - 973-08-08 et 973-23-64.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Part. vd magnifique appt sur parc, tennis. 94 m2 + loggia + balc. Liv. dble, 2 chbres, s. bns, s. douches, cuis. équipée, nombx placards, moquette et tentures neuves réalisées par décorateur. Garage. Cave. Prix 600.000 F. Tél. : hres bureau : 766-52-12, poste 3663. Après 20 h. 451-36-88.

VERSAILLES SAINT-LOUIS Imm. 18e siècle ravalé DUPLEX 4 P. 95 M2 Calme - Caractère - 550.000 F. Carrés Saint-Louis - 950-48-99

PARLY 2 Studio 41 m2 + terrasse vitrée, cuis. séparée et équipée. Ouest. 190.000 F. - Tél. 954-68-08.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND EPINAY-SUR-SENART (91) Résidence 1971, F4 de 87 m2, au dern. étg., loggia 12 m2. Entrée avec plac., séj. dble, cuis., 2 chbres, s. de bs, wc, 2 gds placards, cave, parkg sous-sol, 182.000 F + 28.000 C.F. 5 %. Tél. : 047-14-09, après 19 h.

EVRY 91000 PARTICULIER vend, urgent, cause départ province. Très beau 3 pces 72 m2 PLEIN SUD dans RESIDENCE 3e et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur, balcon, garage. 225.000 F, dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 20 ans. Tél. 077-23-60.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES GARE Immeuble 11 appts dont 3 lib. Prix à débattre. Tél. : 404-24-42.

SURESNES 92150 Bel appt (100 m2) ds petit imm. P. de T., jard. Dble livg, 4 chb., cuis., séchoir, s. de bs, salle d'eau, penderies, nombrs plac., 3 étg., 500.000 F avec parkg et cave. Denobili Jacques, 11, rue Rouget-de-Lisle, 92150 Suresnes. Tél. 506-67-73.

COURBEVOIE, près R.E.R. Part. vd appt ds imm. standg, 2 p. décorées, 50 m2, cuis. équ., s. de bs, wc, entr. av. plac., asc., parkg pers. en ss-sol, jard. privatif, calme, ensoleillé. Téléphoner au numéro 788-69-48 ou écr. 6.045 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

BOULOGNE Près Bois, luxueux studio sur jardin, 360.000 F. Frais de notaire réduits. - 603-28-08.

COURBEVOIE - Près mairie, beau studio tout confort, sur parc, dans immeuble standg 74, loggia, parking, cave, 170.000 F net - 585-41-20.

PORTE DE SAINT-CLOUD 160 m2 APPARTEMENT 600 m2 TERRASSE Prix 1.250.000 F — 683-60-08

CLAMART av. Victor-Hugo Très beau 100 m2, liv. tapissé tissus, imm. récent, 585.000 F. - 577-96-85.

NEUILLY ST-JAMES Dans Hôtel particulier MAGNIFIQUE ATELIER d'ARTISTE en duplex 110 m2 + 70 m2 terrasse, verdure. 790.000 F. - 354-56-72.

93 Seine-St-Denis

Montreuil/Croix-de-Chavaux Part. vd 5 p., 7e étg., parkg ss-sol. 370.000 F dont 100.000 F crédit à reprendre. 858-32-35 - 287-81-40.

95 - Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM Calme - Soleil - Forêt Prox. tous commerces et à 47' SNCF de PARIS Dans 2 petits imm. 3 étages Apparts 3, 4 et 5 PIECES Sam. et lundi 10/12 h. - 14/19 h. RESIDENCE DE L'ISLE 19, avenue de Paris - 469-36-91 URAC - Tél. : 371-51-40

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord. INVESTISS. SUR ET SOLIDE petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. TEL. : (4) 457-32-62.

Province

DEAUVILLE Front mer Duplex 5 P. 120 m2 + 21 m2 terras. Park. Tennis - A vendre ou à louer T. 723-50-00 ou s/place 88-70-78.

NICE - Appartement villa près facultés. Bordure centre, immeuble moderne standing, dernier étage, voie privée, hall séjour (grandes baies, cheminée marbre, escalier intérieur), s. à mang. indép., cuis. moderne, 4 chambres, 2 bains, 2 wc, terrasses et solarium 200 m2, panorama mer et collines, chb. domestique indépend., 2 gar., cave. 1.200.000 F. Ecr. HAVAS 06011 NICE CEDEX réf. 0617.

CHARTRES plein centre
Dans immeuble grand standing
LUXUEUX APPARTEMENTS
2 à 4 pièces. — Livrable immédiatement
Crédit possible
Appartement témoin sur place
69, rue du Grand-Faubourg
Tous les jours, de 15 h à 19 h (sauf dimanche).
Tél. : 345-84-49

A GARGES-LES-GONESSE Dame-Blanche, vds appt F2, imm. 1966, tt cft, étage élevé, double orientation. Proximité gare. Prix 100.000 F + 10.000 C.F. - Tél. : 471-51-99.

immeubles

CLARIDE S.A. RECHERCHE pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation, bonne catégorie, Paris et banl. immédiate. - 11, rue Amiral-d'Estaing, Paris-16e. - 720-16-61.

viagers

Occupé femme 80 ans, GD 2 P. RICHELIEU-DROUOT, 94.000 F. + 600 F/m. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie, 8e. 266-19-00.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS avec ou sans travx, préf. Rive gauche près Facultés. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Rech. 1 appt 75 m2 min. avec 1 chbre serv., préfér. R.-de-ch., 7e-8e arr. URGENT. 336-17-36.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS, préf. dans le 16e - 704-40-27.

Sté recherche appts, même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 7e. Pour R.-Vs Giarl, 373-85-81.

locations meublées Offre

Paris

Près FOCH. Livg 2 chb.+bur., calme, tél. 5.000 F charg. comp. Téléphone : 574-25-82, 352-77-98.

locations non meublées Offre

Paris

BOUL. ARAGO En rez-de-chaussée Luxueux atelier + 2 chambres avec terrasses privat., 100 m2. Jamais habité. 4.600 F mensuel charges comprises. IMMO 5 Tél. 707-57-88 et 337-69-95

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur du journal ch. 2 ou 3 pces agréable à Paris. Prix raisonnable. Agences s'abs. Tél. : 370-78-28.

Région parisienne

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

fonds de commerce

URGENT (92) bel emplacement part. vd avec crédit possible fonds commerce CADEAUX. TEL. : 645-00-69.

Vds mag. PHILDAR + appt b. ét., b. C.A., 25 km Châteauroux. Tél. (54) 84-02-79 BUZANÇAIS.

LILLE cause retraite cède fonds SERIGRAPHIE. Bonne clientèle depuis 34 ans. Possib. belle maison attenante, locat. ou vente. T. (20) 04-15-58.

RÉGIME DIÉTÉTIQUE
— TOURS. Tr. belle aff., sit. except., C.A. 3.500 jour.
— MONTEREAU. Unique, mag. neuf, cause santé.
— VANNES. Sans conc., murs et fonds. C.A. 3.000 F/jour.
Domaine de l'Hocherie, 86230 SOSSAY.

bureaux

Domicil., Artis et Commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction D'actes Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Telex, Bur. - A partir de 100 F/mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e. Téléph. : 355-70-80 et 229-18-04.

Bureau d'études recherche PARIS 8e, 16e, 17e ou NEUILLY 150 à 180 m2 de bureaux. Brut de béton, non cloisonnés ou à rénover rez-de-chaussée souhaité. Ecrire sous n° 942 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

l'agenda du Monde

Antiquités

Cheminées à vendre, style dix-neuvième siècle. - Se présenter 5 avenue Vandyck, 75008 Paris.

Artisans

Pensez maintenant à votre CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES et tous travaux rénovation. Tél. : 088-09-71 (après 19 h.).

CARRELAGE PETITE MAÇONNERIE Robert GOERGEN, 58, rue Parmentier - 93100 MONTREUIL. Téléphone : 857-12-70.

Bateaux

Vds VOILIER STOOP. PLAST. VICTORIAN 68, F. Wauquiez, 8,4 X 2,6 X 1,25, inv. complet, 3e c. Prêt à prendre la mer. Mot. réc. Essai poss. PORT de DEAUVILLE. Tél., apr. 20 h. : 722-79-95, ou W.-E. (31) 88-43-46.

TABUR III A VENDRE équipé voilier, très bon état, valeur neuf 4.300 F, vendu 2.500. Téléphone 957-32-24, en soirée.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Cours d'allemand à Hambourg, 2, 3, 4 semaines juillet/août 1979. Ecrire à Linguothek, Schlueterstr. 18, 2-Hambourg 13.

Anglais parlé en 140 h. de cours privés, accélérés, à raison de 2 h. par jour, sans connaissance préalable. - Facilités paiement. Tél., pr R.-V : 526-97-26 et 27.

ANGLAIS - AMERICAIN PORTUGAIS DU BRESIL. Téléphone : 285-91-56.

Instruments de musique

LOCATIONS depuis 150 F, pianos neufs depuis 7.900 F. Crédit, leasing. — PIANOS DAUDE, Téléphone : 924-34-17.

ARTISAN vd PIANOS d'occasion, restaurés, cadre métalliq., garantie achat, reprise, 23, pl. des Vosges, T. 278-50-43, 626-73-08 10 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 20 h.

Suite inventaire annuel DU 2 AU 30 MAI PIANOS ET CLAVECINS en excédent de stock, état de neuf, soldés pour défauts d'aspect ou retours service-location avec garantie et service après-vente. - Tous crédits possibles. DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléphone : 522-30-90 et 21-74.

Interprétariat

INTERPRETE
— Organise vos voyages d'affaires en RFA, RDA, Autriche, Suisse allemande ;
— Vous accompagne ;
— Vous assiste durant vos pourparlers d'affaires.
Jean-Pierre BIAIA, Forbacher Str. 92. — 6600 Saarbrücken 1.

Matériel de bureau

Part. cherche à ach. matériel de bureau métallique ou bois, classeurs, fichiers, armoires de rangement, table dactylo, éventuellement machine à écrire IBM à boule. FLODIS, 1, rue Fallempin, 75015 Paris. — Tél. : 575-09-29.

Moquette

SUPER SOLDES 30 à 60 % Moquette synthétique et laine stock 30.000 m2. Téléphone : 757-19-19.

Œnophilie

OFFRE DE LA SEMAINE directement de la propriété : Côte de Provence Rosé (A.O.C.) CHATEAU DE BRÉGANCON (cru classé) 24 b. 492 F ttc franco Tél. 651-19-90, ap. 20 h.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Psychologie

Psychanalyste d'orientation reichienne, analyse caractérielle. TELEPHONE : 589-94-76.

PSYCHANALYSE - PARIS XVe D. BRETEY. 734-80-73.

Rencontres

Loisirs - Amitiés - Rencontres Relations sentimentales FAIR PLAY, 60, rue Guy-Môquet, Paris - 17e. Tél. 263-70-55, sauf mercr., dim.

Groupe de rencontre, amitié, développement des potentiels, psycho-analyste. Tél. 705-10-98.

Stages

Lithographie, peinture sur soie, gravure, peinture, dans un beau village bourguignon. La Licorne Bleue. — 21150 FLAVIGNY. Téléphone : (80) 96-20-59.

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Gassin (village), 7 km. St-Tropez ravissant Duplex, 3 personnes, juil. 3.500 F. Tél. 19-1 273-03-40, après 20 h. ou écr. M. Martin, Can-Menor n° 8, MADRID 30.

Proposons locations saisonnières BRETAGNE et AQUITAINE. S'adresser : FRANCE-SEJOUR, 60 bis, quai de l'Odet, 29000 QUIMPER Téléphone : (16-98) 95-86-97.

Loue : 3.500 F, juillet, CANCALE (35), chaumière, tt conft, cuis., séj. 48 m2, 2 bns, 4 chb., jardin, 5.500 m2, 300 m. plage. Téléphone : (78) 59-43-47.

Maison à louer, juin, juillet : 5 chambres, salon, S. à M., cuisine, S. de B., cour et pelouse, à DINARD, 600 m. de la plage. Tél. (99) 46-22-70, H. R. ou soir.

CORSE. - Location semaine : studios, appartements. 2, boulevard du Trident, 13008 MARSEILLE. Téléphone : (91) 73-11-29 et 72-29-03.

LA GRANDE-MOTTE à louer studio, terrasse, jardin, près port, tout confort. Juin : 1.300 F, possible quinzaine Septembre, 2e quinzaine, 650 F. Téléphone, le soir : 566-87-14.

A louer, Bandol, juillet, studio, les pieds dans l'eau, résidence Athéna, port, tennis, plage, piscine. — Tél. : (16-91,) 50-45-81, ou 50-86-23. — MARSEILLE.

Location vacances d'été à la mer, Hyères-Plage, appt mblé, F 3, tt cft, dans villa neuve, à 300 m. plage, locat. 2 à 4 pers., 2e quinz. mai (14 au 31) 1.000 F, 1re et 2e quinz. juin, 1.100 F, quinz. 2.000 F pr le mois juill., 3.200 F pour tout le mois, 1er au 15 août 1.700 F + environ 100 à 150 F de frais pour eau, gaz, électr., charges. — Alexandre, Guilas, 19, résidence Boieldieu, 92800 PUTEAUX - DEFENSE. Tél. : 773-75-45, de préf. matin avant 9 h. 30, soir après 19 h.

LOCATIONS ESPAGNE Juillet, août. — Tél. : 337-45-09, 85, rue Monge, 75005 PARIS.

Particulier vend 4 semaines de multipropriété à Inter-Résidence à Tignes (4e semaine de mars et 3 premières semaines d'avril) Téléphone : 973-33-85.

8 km. Aix-les-Bains (74), station therm., 8 km., lac, 8 km. ski, gde chbr. ind., mbl., cuis., votre camping : 600 F/m. Ecrire à : M. Meylan, 17, rue M.-Teretto, 38-GRENOBLE.

A louer pr vac. juin, juil., août, mblé, 2 P., cuis., wc, dche, à 2 pas forêt Epinal, 1.300 F/mois. Ecr. Arosteguy, 28, rue du professeur-Willemin, 88000 Epinal.

CHATEL (HAUTE-SAVOIE) loue appts meublés. Doc. s/dem. HEURO-VACANCES, B. P. 18, 74240 Gaillard. T. (50) 38-74-02.

PERIGORD, 10 km. Ribérac, calme, verdure, ravissante maisonnette pour 2 personnes, tout confort, juillet et août. Téléphone : (16-53) 90-82-25.

SAHARA. — Maroc/Algérie en Land-Rover, 3/4 sem. départs : juillet à octobre. 329-06-89, soir.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend R 8, 1968, bon état général. Prix : 2.500 F. Ecr. n° 6.046 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

12 à 16 C.V.

COUPÉ 635 CSI B.M.W. 11.000 km, anthracite métal, climatiseur Voxon stéréo. 140.000 F. Tél. soir : 901-55-70.

Le Monde équipement

ENVIRONNEMENT

LEVÉE DE BOUCLIERS DANS LA BANLIEUE BORDELAISE

L'autoroute Paris-Madrid va traverser des quartiers de Pessac où vivent cinq mille personnes

Le samedi 12 mai, à Pessac, dans la banlieue de Bordeaux, est organisé un après-midi de course à pied pour protester contre le tracé de la future rocade rive gauche de l'agglomération bordelaise, dans une zone à forte densité de population et à travers des lotissements où les acquéreurs de logements, lorsqu'ils s'étaient engagés, ne connaissaient pas toutes les données ou les projets d'urbanisme dans ce quartier.

D'abord portée devant les instances de la CUB (communauté urbaine de Bordeaux), impuissante face à la direction départementale de l'équipement, l'affaire fut ensuite évoquée devant l'Assemblée nationale le 4 mai dernier par M. Michel Sainte-Marie (P.S.), député et président de la CUB.

La thèse des opposants à la rocade, présentée par M. Sainte-Marie, consiste à enterrer la voie à grande circulation dans une tranchée couverte de manière discontinue, afin de protéger au mieux les riverains. Cinq mille personnes sont directement visées, estime le comité de défense des riverains.

La solution proposée par le ministre des transports, M. Joël Le Theule — un isolement antibruit grâce à des murs ou des levées de terre — est jugée insuffisante par le président de la Communauté urbaine de Bordeaux : « *Permettez-moi d'être choqué par la différence que vous faites entre Paris ou les communes de sa périphérie et les autres agglomérations*, a-t-il dit à M. Le Theule devant les députés. *Y aurait-il deux poids deux mesures selon qu'un problème se pose aux abords de la capitale ou dans une lointaine province? Les solutions adoptée sur la voie B-6 à Gentilly et au Kremlin-Bicêtre ou sur la voie B-3 à Aulnay-sous-Bois ne seraient-elles pas valables pour la capitale de l'Aquitaine?* » (1.)

Le comité de défense des riverains groupe une trentaine d'associations qui se veulent indépendantes de tout parti politique. Position qui n'était pas particulièrement facile dans la mesure où la rocade et les investissements immobiliers furent décidés à une époque où la municipalité appartenait à la majorité présidentielle. Le P.S. et le P.C. se sont livrés à une surenchère et ont cherché à récupérer un mécontentement qui a peut-être pesé lourd lors des dernières municipales.

Les riverains reconnaissent que leur action, au début, a surtout consisté à faire pression sur les élus : « *Nous avons l'impression d'avoir perdu beaucoup de temps et que cela ne va rien donner*, disent-ils maintenant. *La rocade avance. Malgré l'opposition du maire de Pessac et du président de la CUB.* » Elle va couper leurs jardins, faire sauter le terrain de jeux d'une école, couper un autre établissement scolaire, longer l'hôpital, frôler des résidences, trancher sur cent mètre de large. « *Chez nous, ce n'est pas du solide, c'est du social*, plaide M. Claude Cantero, le président du comité de défense. *Alors que la décision date de 1958, on a quand même accordé des permis de construire en plein milieu de la zone d'emprise de la future rocade. Personne ne nous a prévenus. Et aux rares individus qui se sont inquiétés, on a dit que cette rocade ne serait qu'une route de servitude. Personne ne savait alors que c'était une rocade et surtout personne, parmi les rares qui étaient au courant, ne s'attendait à une autoroute internationale.* » C'est en effet l'axe Paris-Madrid qui va emprunter cet itinéraire.

« *Maintenant on nous dit que nous n'avons pas payé nos maisons très cher à cause de cela. C'est faux. J'avais vu d'autres lotissements. Ils étaient au même prix*, continue M. Cantero. *J'ai choisi celui-là à cause des arbres... L'administration, les municipalités et les promoteurs savaient, eux, très exactement ce qu'il en était. Pourquoi ont-ils construit les maisons à cet endroit-là ?* »

Samedi après-midi 12 mai plusieurs centaines de coureurs vont emprunter le parcours de la future rocade. Une manifestation que ses organisateurs ont voulu pacifique et exemplaire.

PIERRE CHERRUAU.

(1) Dans sa réponse à l'Assemblée nationale, M. Le Theule a notamment déclaré : « *Le projet initial, tel qu'il a été déclaré d'utilité publique après enquête, dans sa section comprise entre l'avenue Kennedy à Mérignac et l'autoroute A 63, coûterait 106 millions de francs. Une solution consistant à enterrer localement et complètement la rocade, sans d'ailleurs la couvrir, a été examinée ; elle coûterait 318 millions de francs, c'est-à-dire trois fois plus.* »

DANS LES YVELINES

Un plan de cinq ans pour nettoyer et embellir les rives de la Seine

Sur 80 kilomètres, de Bougival à Bonnières, les rives de la Seine vont être nettoyées, plantées de gazon et aménagées pour le plaisir des promeneurs. C'est ce qu'a dit M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, à l'occasion d'une visite sur le terrain, jeudi 10 mai.

Plusieurs fonctionnaires de l'environnement ont même descendu la Seine sur une embarcation pour constater l'avancement des travaux. Ceux-ci sont menés par le conseil général des Yvelines, avec l'aide des communes et de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED).

Il s'agit d'enlever des rives de la Seine et de ses îles, sur toute la traversée du département, les détritus et les arbres morts qui les encombrent. L'opération, lancée en 1978, et qui s'étendra sur cinq années, va coûter près de 5 millions de francs.

Une seconde action, conduite également par le département des Yvelines et l'ANRED, vise à éliminer les quelque deux cent cinquante dépôts sauvages d'ordures ménagères recensés le 1er janvier dernier le long des routes. Plus de 7 000 mètres cubes de détritus divers et d'appareils ménagers seront évacués. Des bennes de 7 mètres cubes, vidées chaque mois, ont été ou vont être installées aux points les plus sensibles. Mais les élus se plaignent de l'incidence de ces opérations sur les finances locales.

« *La campagne 1979 « garder la France propre » sera plus incisive et plus concrète que celle menée l'année dernière* », a précisé M. d'Ornano. Peut-être faudra-t-il en venir à donner des cours aux enfants des écoles et, parallèlement, à verbaliser plus sévèrement les pollueurs. Nombreux en tout cas ont été les élus à le demander au ministre.

M. Michel d'Ornano a encore annoncé à Versailles que l'État aiderait les communes qui s'équiperont pour trier elles-mêmes leurs ordures. Enfin, pour faire le point des actions menées depuis la loi de juillet 1975 sur l'élimination et la récupération des déchets, un débat sera proposé au Parlement au plus tard à la fin de l'année 1979.

DAMIEN RÉGIS.

● *Pétrolier « Gino » : la nappe de pétrole est stable.* — Selon la préfecture maritime de Brest, la nappe de « Feed carbon black oil », échappée du pétrolier *Gino* et qui repose sur les fonds marins au large d'Ouessant, n'a « *pas évolué depuis trois jours* ». La nappe « *est relativement stable et ne s'est pas déplacée* ». Ces observations ont été obtenues grâce aux recherches *du Mytho*, un chasseur de mines de la marine nationale.

TRANSPORTS

BRITISH CALEDONIAN PROPOSE UNE BAISSE DE 40 % DE SES TARIFS AÉRIENS ENTRE LONDRES ET LE CONTINENT.

Londres *(A.F.P.)*. — British Caledonian, la principale compagnie aérienne privée britannique, se propose d'abaisser de 40 % le prix des billets sur certains de ses vols entre Londres, Paris, Bruxelles et Amsterdam et d'inaugurer d'autres services entre la Grande-Bretagne et vingt villes de onze pays européens, également à des prix inférieurs de 40 %.

Le président de la société, M. Adam Thomson, a annoncé le 10 mai au cours d'une conférence de presse que ce projet avait été soumis à l'approbation des autorités compétentes. Il a exprimé l'espoir que sur la ligne Londres (Gatwick) - Pari la réduction pourra être appliquée dès le 15 juin. Cela permettra d'abaisser le prix du billet aller et retour à 56 livres (504 F environ).

● *Réouverture de la ligne Vintimille-Coni.* — La direction des chemins de fer italiens vient d'annoncer la reprise, le 29 septembre prochain, du trafic ferroviaire interrompu depuis trente-quatre ans, entre Vintimille et Coni à travers la vallée de la Roya. Huit trains express feront quotidiennement l'aller et retour entre Vintimille et Coni dans le Piémont, en passant par Tende, située en France. La ligne est longue de 92 kilomètres. Les travaux ont coûté 140 millions de francs, pris en charge à raison de 90 % par l'Italie et 10 % par la France. — *(A.F.P.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au cours d'une rencontre sur le chantier du tunnel du Fréjus

MM. Barre et Andreotti vont examiner les moyens de développer les échanges à travers les Alpes

De notre envoyé spécial

Turin. — MM. Raymond Barre et Giulio Andreotti visiteront, samedi 12 mai, les chantiers français et italien de construction du futur tunnel routier du Fréjus. Ils se rencontreront au milieu de la galerie longue de 12,870 kilomètres dont le percement est achevé depuis le 5 avril (*le Monde* du 7 avril). Le premier ministre français aura ensuite un entretien politique en tête-à-tête avec le président du conseil italien à Bardonnèche (Italie).

Dans un peu plus d'un an, le tunnel routier du Fréjus sera ouvert à la circulation et facilitera les relations entre la France et l'Italie. L'ouvrage devrait être emprunté par plus d'un million de véhicules dès sa quatrième année d'exploitation et assurer une part très importante du trafic commercial entre l'Europe du Nord et les pays méridionaux. Le tunnel facilitera enfin le passage entre la région Rhône-Alpes et celles du Piémont (avec Turin) et de Lombardie, en direction de Milan.

Une route étroite

« *Il paraît plus aisé de faire un trou dans une montagne que de réaliser des voies de communication et les aménagements nécessaires pour une bonne exploitation* », constatait récemment le président de la chambre de commerce et d'industrie Alpes, M. René Perières, lors d'un colloque organisé à Turin. Cette réunion franco-italinne était chargée d'examiner la façon dont le Piémont et la région Rhône-Alpes se préparent à recevoir les nouveaux « flux de trafic » engendrés par la percée du Fréjus.

Alors qu'en 1972 on envisageait de construire une autoroute jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne puis une voie express en direction de Modane, seuls des « aménagements » ont été jugés nécessaires.

Du côté italien, la situation est beaucoup plus inquiétante. Le « tube » débouchera en juin 1980 entre Bardonnèche et Suse (36 km), sur un petite route étroite et sinueuse, déjà encombrée par le seul trafic local et touristique. Le ministre des travaux publics italien, M. Francesco Compagna, a reconnu que cette situation était « *preoccupante* », mais il a fait observer que « *ce retard était la conséquence d'une loi qui interdit depuis 1975 de construire de nouvelles autoroutes en Italie* ». Les représentants français ont rappelé cependant les engagements pris par les gouvernements italien et français, lors du traité international de 1972, qui prévoyait l'aménagement des accès de part et d'autre du tunnel.

Les autorités italiennes ont toutefois assuré que les quatre « goulets d'étranglement » qui risquent de paralyser le trafic « sauteront » avant 1981. Les travaux à réaliser, notamment deux tunnels de 1,800 kilomètre à Serre-La-Voulte et l'aménagement d'une nouvelle route entre le tunnel et Savoulx (7,3 km), dureront de longs mois, peut-être plusieurs années. Mais il faudra, de toute façon, attendre 1984 ou 1985 pour que le trafic soit « fluide » entre le tunnel et l'agglomération turinoise.

Le syndicat C.G.T. de Modane et la confédération unitaire italienne demandent « *l'interdiction absolue du transport de marchandises par le tunnel tant que les voies d'accès ne seront pas terminées* ». Quant au député de la Savoie, M. Jean-Pierre Cot (P.S.), il a manifesté encore récemment son inquiétude devant l'extrême faiblesse de l'effort italien, « *qui ne correspond pas à celui, même encore insuffisant, consenti du côté français* ». « *Ne pourrait-on envisager un programme, voire un appui européen pour la mise en place d'une liaison internationale de cette importance* », demande M. Jean-Pierre Cot qui a saisi le Parlement européen de cette affaire.

CLAUDE FRANCILLON.

● *L'aménagement rural à Bordeaux.* — L'aménagement rural sera l'un des principaux thème de la 58e Foire internationale de Bordeaux, avec la 1re Biennale de l'aménagement rural, du 19 au 28 mai. Créée par la Confédération nationale pour l'aménagement rural et la revue Espace 90, cette biennale sera marquée par des forums et des tables rondes sur les sujets suivants : la Communauté européenne et le monde rural, la réforme des collectivités locales, l'animation, la politique contractuelle, l'agro-alimentaire, les activités économiques, la promotion du tourisme.

ÉQUIPEMENT

Haute tension sur l'Hexagone

II. — Paysage de fer

par MARC AMBROISE-RENDU

Dans les vingt années à venir, le réseau des lignes haute *tension va s'allonger* de 27 000 kilomètres, survolant parfois les habitations, puisque rien ne l'interdit (« le Monde » du 10 mai). Pourtant les champs électriques créés par un courant à haut voltage ne sont peut-être pas sans effet sur les organismes *vivants. La* controverse scientifique alimentée par des travaux récents est ouverte. Même si elle concluait finalement à l'innocuité des lignes, celles-ci, et les milliers de pylônes géants qui les soutiennent, vont modifier le paysage.

Comme les élèves-officiers simulent les batailles dans les boîtes à sable, les ingénieurs qui construisent les lignes E.D.F. *apprennent sur une maquette de* paysage à insérer leurs ouvrages dans l'environnement. Leurs exercices se déroulent à Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris, où est installé l'atelier de « simulation de l'impact des lignes électriques sur la nature et l'environnement ». En abrégé, l'atelier SILENE. Dans un vaste hall, l'E.D.F. a fait reconstituer, sur 60 mètres carrés, un canton rural imaginaire de 6 000 hectares, avec son damier de champs, de routes, de villages et de forêts. Une caméra mobile descendant du ciel, comme un périscope à l'envers, promène son œil minuscule au ras des pâquerettes. Il peut flâner entre les haies d'un bocage, filer sur une autoroute à la vitesse d'une voiture, longer une vallée touristique, goûter le charme d'un vignoble bourguignon, escalader une montagne ou traverser une plaine de l'Ile-de-France.

C'est grâce à cette installation très originale que les constructeurs de lignes peuvent « faire leurs barres ». Ils viennent ici par groupes de cinq après avoir été informés, au préalable, pendant plusieurs jours, par des paysagistes et des architectes. Avec SILENE commencent les travaux pratiques. Les instructeurs posent le problème : mener de tel point à tel autre deux lignes de 400 000 volts sur des pylônes en ménageant le paysage au maximum. Munie d'un plan et se reportant constamment au décor en réduction qu'elle a sous les yeux, l'équipe cherche un cheminement et le trace sur le papier. Pendant la nuit, des techniciens sortent de leur panoplie des pylônes-jouets et des transformateurs miniaturisés. Ils installent la ligne. *Le lendemain,* le projet des ingénieurs réalisé sur la maquette subit l'épreuve de la caméra. Celle-ci promène son œil impitoyable de crêtes en vallons, et ce *qu'elle aperçoit apparaît sur* un écran de télévision. Un appareillage digne du Châtelet permet même de simuler le plein soleil, le ciel couvert ou la lumière d'une *soirée orageuse.* Puis, après le « spectacle », on passe à la critique.

Sur les cent vingt spécialistes qui construisent les lignes haute tension, la moitié ont déjà subi l'épreuve de SILENE. Beaucoup sont retournés sur le terrain avec des idées nouvelles.

Cet exemple montre que l'E.D.F. a pris conscience de ses énormes responsabilités. La volonté de substituer, au moins partiellement, l'électricité au pétrole, le choix nucléaire avec les centrales surpuissantes et lointaines, ont, pour conséquence, une extension du réseau haute et très haute tension. Rappelons qu'il va s'allonger de 27 000 kilomètres dans les vingt ans à venir. Cela implique l'apparition sur l'horizon de quatre-vingt-cinq mille pylônes métalliques supplémentaires, dont la hauteur varie de 25 à 50 mètres. Voici venir les couloirs de lignes larges de plusieurs centaines de mètres, sorte d'autoroutes électriques courant la campagne, en enjambées de 500 mètres. La surface surplombée *par les fils* atteindra 117 000 hectares, dont 35 000 de forêts, qui deviendront ainsi autant de maquis. Sans oublier des centaines de postes d'interconnexion occupant encore plusieurs milliers d'hectares.

Avant la fin du siècle, les mailles du réseau électrique haute tension seront si serrées que, à l'exception de quelques cantons de la Drôme et des Alpes-Maritimes, aucun point *du territoire* ne se trouvera à plus de 30 kilomètres d'une ligne géante.

Pour le voyageur de demain, qu'il soit en chemin de *fer ou* en voiture, le déroulement du panorama sera littéralement rythmé par les ouvrages électriques. Les ingénieurs en éprouveront une grande satisfaction, qui ne sera peut-être pas partagée par le commun des mortels.

Études d'impact

Jamais sans doute, sauf aux époques où s'élevèrent les églises, puis au XIXe siècle lors de la construction de 40 000 kilomètres de chemin de fer, les horizons de la France n'auront autant changé. Encore les clochers ont-ils mis des siècles à surgir au-dessus des toits et, au temps de la vapeur, les voies ferrées ne s'ornaient d'aucun caténaire. Cette fois, tout s'élève en quelques décennies : cheminées d'usine, tours hertziennes, châteaux d'eau et pylônes haute tension. L'E.D.F. n'est pas seulement la première entreprise énergétique de la nation, elle est aussi, en puissance, le premier « bâtisseur » du paysage.

Elle le sait et s'en préoccupe. Elle a édité plusieurs plaquettes luxueuses où elle expose les efforts déployés pour insérer les lignes dans l'environnement. Un exemple est souvent cité : celui de la ligne qui porte le courant de la centrale alsacienne de Fessenheim à Paris. Elle traverse les Vosges et son trajet initial égratignait plusieurs sites comme le Kaysersberg, le lac Noir et le col du Bonhomme. Elle rasait aussi 140 hectares de futaies. Après protestation, concertation et intervention des paysagistes, le projet a été modifié. Ici, on a surélevé les pylônes pour que les fils passent au-dessus des arbres ; ailleurs, la ligne a été dissimulée dans des passages en tranchée ; plus loin, on a détourné le tracé. On a ainsi épargné les sites les plus sensibles et sauvé de la tronçonneuse 120 hectares de forêt. Mais ce traitement paysager entraîne un surcoût non négligeable et, goutte d'eau dans l'océan des dégâts, il ne saurait tenir lieu de caution.

L'E.D.F. se défend aussi en montrant les études d'impact que, en application de la loi de protection de la nature, elle exécute pour les nouvelles lignes 400 000 volts. Echappe toutefois à cette obligation le reste du futur réseau haute tension (63 000, 90 000 et 220 000 volts), soit 70 % des lignes à créer d'ici à l'an 2000.

Les études d'impact obligent tout de même les ingénieurs à prêter davantage d'attention aux sites que menacent leurs projets. Pour ne pas encourir les reproches des élus et des associations de défense, on contourne les villages, les monuments, les massifs boisés ; on évite de passer sur les lignes de crête ; on tente de cacher les pylônes dans l'épaisseur du bocage. Mais si les études d'impact parviennent à réduire les nuisances, elles ne les éliminent pas. Aucun artifice ne peut empêcher un ouvrage haute tension de crever l'horizon.

Les efforts de l'E.D.F. ont porté aussi sur les pylônes. Ce sont pour la plupart de mini-tours Eiffel à entretoises métalliques très « rétro ». On a bien inventé le pylône Muguet, semblable à un mât de navire, et le Trianon, potence horizontale soutenue par quatre fûts. Malgré leur profil plus élégant et moderne, on les prétend plus coûteux et d'emploi limité. Pour détourner les critiques, l'E.D.F. a fait choisir par un jury de personnalités et d'architectes un nouveau modèle de pylône à « treillis métallique » baptisé Beaubourg. Guère plus gracieux que ses prédécesseurs des années 20, il équipera désormais la plupart des lignes 400 000 volts.

Voici donc nos campagnes condamnées à recevoir 15 000 « Beaubourg », comme si l'édifice pompidolien qui orne le centre de Paris ne suffisait pas.

Cela explique que l'arrivée d'une ligne à haute tension soit souvent ressentie par les populations comme une véritable *agression. L'E.D.F. se plaint* amèrement qu'aucun tracé ne trouve grâce auprès des ruraux et que les comités de défense fleurissent devant ses chantiers. Sur les hauteurs de l'Ardèche, dans le Beaujolais, dans les collines de Provence, à travers les plaines du Vexin, partout la contestation et les actions de retardement ont agacé les électriciens... sans les arrêter.

La dernière affaire, et la plus sérieuse, est celle du Lauragais. Pour joindre le Languedoc à Toulouse, les *techniciens veulent* faire passer deux lignes 400 000 volts par le seuil de Naurouze, traversant ainsi l'Aude et la Haute-Garonne. Le tracé longe des *lotissements, des fermes,* des *résidences secondaires.* Il tranche sans vergogne nombre de boqueteaux. La plupart des communes touchées ont opposé au projet un « non » *franc et massif.* Il a tout de même été déclaré d'utilité publique, et les travaux ont débuté.

Mais des incidents, et même des bagarres, émaillent l'histoire du *chantier. Forts de l'appui* des conseillers généraux et des maires, les agriculteurs, les écologistes et les résidents secondaires forment un front commun. La ligne *n'avance que sous* la protection permanente des gendarmes et des milices privées. Entre l'E.D.F. et les Français — qui sont tous également ses clients, — la guérilla *va-t-elle continuer* pendant vingt ans ?

Pas d'alternative

Une commission interministérielle a été créée en 1976 pour proposer au gouvernement le schéma du réseau haute tension jusqu'à l'an 2000. Elle groupe les gens de l'E.D.F., les représentants de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du ministère de l'agriculture et de l'industrie, de l'armée et du ministère de la culture et de la communication. Se réunissant deux ou trois fois par an, elle a approuvé le principe, proposé par les électriciens, d'une interconnexion générale entre les centrales et les grandes agglomérations. *« Il n'était pas question d'être pour ou contre,* dit un représentant de l'environnement. *Il n'y a pas d'alternative. »*

Depuis juin 1978, la commission ne s'est plus réunie. Elle devrait approuver *prochainement le tracé* général du réseau haute tension. Les électriciens demandent qu'on leur garantisse ces couloirs pour vingt ans en les inscrivant dans les *schémas d'urbanisme et* dans les plans d'occupation des sols. Cette procédure est déjà largement engagée, et les responsables E.D.F. reconnaissent qu'ils ont « prévu grand ». On a tout de même pu éviter que les lignes ne passent à travers les réserves naturelles existantes, certains parcs nationaux ou régionaux et trop près des sites classés. Mais nombre de secteurs fragiles et précieux ne sont encore ni en réserves ni classés. Ils le seront peut-être demain. Trop tard. La compétition entre l'occupation de l'espace et sa préservation va se transporter au niveau des régions, où les fonctionnaires de l'environnement auront fort à faire.

Leur marge de manœuvre sera d'autant plus faible qu'il n'y a pas eu de négociation globale entre le ministère de l'environnement et du cadre de vie et l'E.D.F. On aurait pu demander à l'établissement public d'employer, au moins dans certains secteurs forestiers, des poteaux de bois. Cela se pratique couramment dans les pays scandinaves, et, chez nous, les P.T.T. l'ont accepté. Il aurait été possible de localiser les sites « sacrés » devant lesquels les lignes disparaîtraient sous terre sur quelques kilomètres et de chiffrer le coût de cette protection. On n'a pas obligé les ingénieurs à démonter systématiquement les lignes devenues inutiles. *Le pylône Beaubourg a été* accepté sans autre discussion. Il n'est pas questions non plus d'interdire de tendre des fils au-dessus des habitations.

On aurait pu demander encore à l'E.D.F. d'enterrer une proportion plus élevée de ses futures lignes à moyenne et basse *tensions. Celles-ci, qui s'étendent* déjà sur plus de 1 million de kilomètres, vont *s'allonger* encore de 520 000 kilomètres, dont la moitié en « aérien ».

Leur mise en souterrain et leur placage contre les façades sont des techniques couramment employées. Pourquoi ne pas le faire davantage ?

La vérité, c'est que la France n'a pas de politique globale du paysage. Celui-ci constitue pourtant un patrimoine irremplaçable, *l'un des éléments essentiels* de notre capital touristique. Comme tout bien collectif, il mériterait d'être protégé et géré. Il ne l'est pas. La protection se fait au *coup par coup, au gré des circonstances* et des rapports de forces. A ce jeu-là, l'E.D.F. n'aura guère de peine à avoir le dernier mot. Il ne reste plus qu'à compter sur le *bon vouloir de ses ingénieurs* pour sauver de la banalisation et du « tout électrique » les derniers horizons libres de l'Hexagone...

FIN



Le Monde — économie

SOCIAL

LE TRENTE-HUITIÈME CONGRÈS DE LA C.F.D.T.

Le rapport d'activité de M. Maire est adopté par 56,7 % des mandats

Un tiers d'opposants au lieu d'un cinquième aux précédentes assises

Le rapport d'activité de M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a été adopté jeudi 10 mai par le congrès de Brest. Sur 24 505 votants, il y a eu 13 904 mandats pour (56,74 %), 7 605 (31,03 %) contre et 2 996 abstentions (12,23 %).

Ni sur la ligne ni sur la rigueur M. Maire n'a pratiquement cédé, dans sa réponse aux interventions des congressistes, aux critiques déversées deux jours durant. Mais il s'est exprimé avec une conviction chaleureuse, contrastant avec la froideur de sa première intervention, et M. Maire a surtout convaincu en faisant œuvre de pédagogue. Il a développé certains aspects d'abord esquissés et mieux montré le contenu politique que lui-même et les dirigeants confédéraux ont voulu donner à la nouvelle stratégie amorcée depuis avril 1978. C'est donc le caractère syndical de cette action qui l'emporte sur le politique.

M. Maire s'est montré très satisfait de ces résultats, en rappelant qu'il s'était attendu à une majorité très réduite. Dans une organisation aussi diverse que la C.F.D.T., les voix hostiles ne se localisent pas dans un secteur et varient d'un syndicat à l'autre. Hacuitex (habillement, cuir, textile), par exemple, semble avoir réparti ses suffrages selon les trois options possibles, et l'hostilité a sans doute atteint ses taux les plus élevés dans les P.T.T., la construction, la banque, les finances, l'alimentation, etc., tandis qu'elle ne touchait que 10 % des mandats dans la métallurgie.

De notre envoyée spéciale

Brest. — Le scrutin sur le rapport d'activité, avait dit M. Maire, est le vote *fondamental* du congrès, car l'orientation ne doit pas être coupée de l'action. En même temps, il n'entendait faire aucune concession à ses opposants, militants dont un bon nombre sont marqués par des sensibilités de gauche ou d'extrême gauche. En reprenant la parole, M. Maire a séparé le bon grain de l'ivraie, selon qu'il s'agissait de ceux qui disent oui... mais, et de ceux qui rejettent la nouvelle politique d'action.

Les premiers sont avec la confédération, a-t-il dit, à la recherche d'une stratégie vraiment conforme aux orientations cédétistes, mais ils réclament une aide dans leurs luttes et des éclaircissements. M. Maire leur dit *« d'accord »*. Il a promis de tenir compte des observations et réserves exprimées, en convenant d'ailleurs que l'ambition stratégique de la nouvelle ligne d'action posait autant de question qu'elle donnait de réponses. Il a reconnu des maladresses de vocabulaire commises dans le passé, mais c'est souvent avec un incontestable bonheur d'expression qu'il a repris ses explications sur le contenu du recadrage. Il a répété la nécessité de ne plus se leurrer sur les raisons de l'échec de la gauche en paraphrasant La Fontaine et *Les animaux malades de la peste.* Autre *mea culpa*, M. Maire admet que tout le monde à la C.F.D.T. a plus ou moins versé dans l'attentisme électoral et cela à partir de 1974, au risque de retomber dans la déviation qui fait des parti politiques *« l'avant-garde éclairée, c'est-à-dire le contraire de l'autogestion »*. C'est pourquoi, insiste-t-il, le retour à la stratégie purement syndicale avait été décidé plusieurs mois avant mars 1978.

Au nom du réalisme

La modération du ton employé par la confédération au printemps dernier a-t-elle surpris ? M. Maire répond qu'il faut dépasser la maladie infantile du mouvement ouvrier, qui donne *« d'autant plus dans le radicalisme verbal et l'anticapitalisme qu'il n'arrive pas à traduire dans les faits ses belles proclamations »*. Le secrétaire général fait appel à la même lucidité pour ce qui concerne le rapport de force et la capacité d'action. Il donne en exemple ses propositions sur la *« semaine de trente-cinq heures »* et sa compensation salariale. A trop exiger, dit-il, on ne brasse que du vent.

C'est encore au nom du réalisme que M. Maire parle des coordinations confuses et des revendications miracles, *« qui cachent l'impuissance »*. Mais on peut, estime-t-il, arracher des concessions, contrairement à ceux qui pensent ne rien pouvoir obtenir d'un gouvernement et d'un patronat réactionnaires.

La politique d'action proposée au congrès, affirme-t-il, *« lie bien les deux bouts de la chaîne »*, c'est-à-dire la revendication immédiate et la transformation de la société. Il n'est pas vrai, répète-t-il qu'on ne peut rien changer à la politique industrielle. Mais si les luttes émiettées sont vouées à l'écrasement, les appels sur le *« tous ensemble »* ne font pas crouler les murailles du C.N.P.F., *« qui n'a pas son siège à Jéricho »*.

Quant aux coups d'épaule demandés par les militants à la confédération, M. Maire en offre plusieurs sur le terrain de la coordination et de l'impulsion des luttes. Ainsi, au début du mois de juin, l'action décidée en faveur de la semaine de trente-cinq heures *« prendra une grande ampleur »* et sera suivie d'autres initiatives nationales. M. Maire rejette les journées fourre-tout, mais veut rassembler les conditions de luttes de masse qui peuvent déboucher. En faisant une concession aux délégués du secteur public et nationalisé qui réclamaient une *« globalisation »* des mouvements revendicatifs, il convient de la nécessité de la *« journée »* du 17 mai lancée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN.

Pour obtenir d'autres *« oui francs et massifs »*, le leader sacrifie à la politique intérieure de la centrale et annonce que sera clarifié le rôle respectif des fédérations, des unions et des syndicats. Cependant, c'est surtout sur l'unité d'action avec la C.G.T. qu'il met l'accent, sans toutefois s'avancer sensiblement plus loin qu'il ne l'avait fait deux jours plus tôt. Les difficultés entre les deux fédérations ne seront pas résolues comme par enchantement. Des « couac » resteront probablement inévitables. Mais en y mettant le temps, M. Maire espère parvenir à un *« nouvel équilibre unitaire plus riche que le précédent »*. Il ajoute : *« Nous nous réjouissons de la première réaction de Georges Séguy à l'appel lancé avant-hier. »* Ce qui est une formule courtoise, mais qui n'implique aucune hâte à reprendre contact avec la C.G.T. M. Maire refuse de fustiger F.O., la FEN, la C.F.T.C. et la C.G.C., comme certains militants le lui ont demandé, *« bien que sur certaines d'entre elles ce ne soit pas difficile de faire un carton »*.

Son tir, le secrétaire général le réserve à la seconde catégorie de ses interpellateurs, ceux qui réprouvent catégoriquement le recentrage. Il les a accusés de pratiquer la stratégie du soupçon à l'égard de la confédération alors qu'ils devraient balayer devant leur porte. Ces syndicats, dit-il, jugent la nouvelle stratégie comme un abandon des perspectives de la C.F.D.T. et un pas vers le réformisme. Ils réclament la généralisation et la globalisation des luttes contre le gouvernement. Ils veulent que la C.F.D.T. proclame la nécessité d'une rupture politique avant tout changement et *« crie sa volonté que la gauche unie se présente de nouveau comme l'alternative politique »* Non seulement, ce choix n'est pas conforme à la démarche syndicale autogestionnaire de la C.F.D.T., rétorque M. Maire, mais de plus ils ne disent pas comment mobiliser.

Les résultats de cette philippique ne se sont pas fait attendre. Dans les couloirs, les visages des opposants d'Hacuitex, de la banque ou des services se fermaient. M. Maire, disaient-ils, n'a rien apporté de neuf, et il pratique l'amalgame. En revanche, la proclamation du scrutin allait le montrer, des délégués qui étaient venus porteurs de consignes d'abstention avaient déposé des bulletins positifs. Au vrai, les réserves d'une partie des congressistes étaient déjà tombées dès le premier jour des assises, après l'exposé *« technique »* prononcé par M. Maire. Ensuite, le congrès lui-même, par les débats à la tribune ou les conversations de couloir, avait poursuivi la conversion, l'équipe confédérale faisant parfois son profit de certains excès des contestataires.

Près d'un délégué sur trois a dit non au quitus demandé par M. Maire, alors qu'au congrès d'Annecy, trois ans plus tôt, il n'y en avait environ qu'un sur cinq (pour 66,05 %, contre 21,38 %, abstentions 12,58 %). Le secrétaire général ne semble pas s'en inquiéter, car il n'a pas devant lui un véritable courant minoritaire. Les diverses sensibilités, allant du P.S.U. à la Ligue communiste en passant par le CERES et d'autres groupes révolutionnaires, qui se partagent les militants, écartent toute velléité de regroupement. M. Maire, qui, à Annecy, s'en était vigoureusement pris aux « coucous », n'a parlé des éléments politisés que pour faire une sorte de mise au point concernant quelques suspensions ou exclusions prononcées dans des syndicats. Un peu plus tard, il a constaté que les militants de la Ligue communiste révolutionnaire avaient changé leur façon d'agir, qui était devenue beaucoup plus syndicale sinon moins dangereuse. Ils employaient désormais un langage commun, ce dont M. Maire se réjouissait dans l'euphorie du vote sur le recadrage de sa centrale.

JOANINE ROY.

LES RAPPORTS C.F.D.T.-D.G.B.

Les différences deviennent négligeables

déclare M. Vetter, président de la centrale allemande

De notre envoyée spéciale

Brest. — « Nous sommes tous sur le même bateau et ne pouvons agir indépendamment les uns des autres, a déclaré, devant les congressistes C.F.D.T., sous les applaudissements, M. Oscar Vetter, président de la centrale allemande D.G.B. et président de la CES (Confédération européenne des syndicats). *« La cogestion et l'autogestion sont certainement basées sur des concepts de politique syndicale différents*, a-t-il dit, *mais ces différences ne sont rien en face de l'opposition profonde entre le capital et le travail. Dans le premier cas, c'est une querelle entre frères, dans le second, c'est une lutte entre familles ennemies. »*

« La politique syndicale de nos deux pays s'est rapprochée sous la pression du chômage, de la rationalisation et de la crise, a poursuivi M. Vetter. *Le sens unitaire est maintenant tellement fort que les différences et les nuances deviennent pratiquement négligeables. Chaque organisation doit comprendre que le nationalisme et le chauvinisme ont toujours été des instruments dans les mains des ennemis du mouvement ouvrier. »*

M. Vetter a rerетté que *« toutes les organisations syndicales françaises ne fassent pas preuve d'indépendance »*. Interrogé par les journalistes sur l'organisation qu'il visait, il a dit que cela ne concernait personne en particulier... A propos de la demande d'admission que la C.G.T. a présentée à la CES, il a déclaré que cette requête serait examinée dans un délai d'un an, ainsi que dix-neuf autres demandes pendantes. Il s'est défendu d'éprouver de l'hostilité à l'égard de la C.G.T., mais, dit-il, *« à l'égard du communisme allemand qui divise, nous ne pouvons avoir le même comportement qu'en France. Lorsque nous avons créé la CES, nous avons accepté l'entrée des syndicats C.M.T. et C.I.S.L. qui, en Europe, avaient envisagé de fusionner. En revanche, il y a opposition à l'égard de tous les syndicats F.S.M., bien qu'il n'y ait pas de dispositions statutaires dans ce sens. »* — J. R.

Un miroir déformant ?

De notre envoyé spécial

Brest. — *Près des deux tiers des interventions à la tribune du congrès de Brest ont consisté à critiquer l'action revendicative de la direction confédérale, et lors du vote par mandat sur le rapport de M. Edmond Maire, ces deux tiers se sont réduits à 43 % (31 % contre et 12 % d'abstentions). Pourquoi, au niveau du discours, ce miroir déformant ?*

Les congressistes de Brest sont beaucoup moins nombreux que ceux d'Annecy : moins de mille cinq cents au lieu de deux mille il y a trois ans. Il s'agit là, il est vrai, d'une réduction en grande partie volontaire. Il y a peu de temps encore, la direction C.F.D.T. citait avec fierté l'accroissement du nombre des délégués d'un congrès à l'autre. N'était-ce pas un signe de santé ? Après Annecy, les dirigeants cédétistes n'ont pas voulu que le congrès se transforme en un meeting cafouilleux : des dizaines et des dizaines d'interventions, forcément limitées à quelques minutes, n'enrichissent pas automatiquement le débat.

Toujours est-il que tous les mille six cents délégués attendus à Brest n'ont pas accompli le voyage breton : difficultés de dernière heure ou réticence de militants désabusés ? Les deux à la fois, semble-t-il. En tout cas, la représentation des courants contestataires est, de l'avis de nombreux responsables, beaucoup plus importante qu'elle ne l'est dans la réalité. Deux explications sont données. La première découle des règles fixées pour intervenir à la tribune : afin de permettre aux petits syndicats de s'exprimer, la C.F.D.T. leur a donné la possibilité de se regrouper pour obtenir un temps de parole. Or ce sont davantage les courants minoritaires — « les plus malins », *selon un dirigeant fédéral — qui ont utilisé cette facilité, alors que d'autres délégués, détenteurs de mandats sans indication impérative de vote, se réfugiaient dans le silence et comptaient les points avant de se prononcer.*

Deuxième explication : elle porte sur le comportement des uns et des autres. « C'est normal que des contestataires aient réussi à parler davantage », *nous ont indiqué plusieurs délégués. Beaucoup de militants ont été gênés à Annecy par le torrent de discours théoriques et politiques. Ils ont, dans le passé, difficilement suivi les débats idéologiques ; traumatisés par l'échec de la gauche et la rapidité du recentrage de leur centrale, ils suivent aujourd'hui avec toujours autant de difficulté les discussions ou débats parfois trop techniques lancés depuis par la direction parisienne et ils se sentent aussi peu doués, hommes ou femmes, pour pénétrer dans les arcanes d'un congrès. D'autres ajoutent que certains militants, attachés à l'action terre à terre dans l'entreprise, ne croient pas* « que les problèmes puissent être réglés dans un congrès ». *Dès lors, les minoritaires* « plus forts en gueule », *naturellement plus agressifs, occupent les places vides et saisissent d'autant plus aisément le micro que la critique est facile.*

« Un congrès fermé ? », « Un congrès de militants ? », *comme le déclare un autre responsable fédéral. Sans doute. Mais aussi, comme l'admet lui-même ce dirigeant, un congrès qui révèle en outre une crise du militantisme. Celui des syndiqués qui n'y croient plus, ne savent plus à quelle boussole se vouer au moment où la crise se fait plus menaçante et le patronat... plus revendicatif.*

JEAN-PIERRE DUMONT.



La grève sur les chantiers du R.E.R.

« Dans la chaleur du béton... »

Les quatre cents ouvriers qui construisent le souterrain devant relier la station R.E.R. du Châtelet à la gare du Nord sont en grève depuis le 23 mars, afin d'obtenir une amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation de leur salaire.

« Je suis au service du R.E.R. depuis 1963, j'ai participé à la construction de tous les tunnels du réseau régional depuis cette date. Mais le chantier actuel est sans doute le plus dur et le plus mal payé... », dit l'un d'eux. Les grévistes sont unanimes à reconnaître la difficulté du chantier actuel car *« au début tous les travaux sont faits à la main et au marteau piqueur ; en raison du mauvais état du terrain il n'est pas question d'utiliser une machine Robbins qui, armée d'un énorme bouclier, creuse directement le tunnel »*.

Pour la liaison gare du Nord-Châtelet, il a tout d'abord fallu, comme de coutume, creuser une série de puits à proximité des rues d'Hauteville, d'Enghien ou Poissonnière, où le chantier a été retardé plusieurs semaines en raison d'éboulements. Pour relier ces puits, les ouvriers ont construit ensuite des galeries d'injection de 4 mètres sur 4. *« Nous creusons dans la terre boueuse*, expliquent-ils, *car le chantier est situé sous une nappe d'eau, puis afin de solidifier le terrain on procède à des injections d'un produit dont nous avons demandé l'analyse sans jamais l'obtenir. Il pique la gorge et provoque des irritations de la peau. »*

Quand le sol « tient », les machines descendent. *« C'est tout d'abord la « laveuse » qui, armée d'une grande scie, trace l'arc de la voûte et la bétonne, puis « l'alpine » qui creuse, de part et d'autre de la galerie, le tunnel ainsi dessiné. Durant toutes ces étapes nous devons subir les émanations de fumées des machines, la chaleur du béton, la poussière des roches »*, se plaignent les ouvriers.

« Voici quelques années, affirment-ils, *un ouvrier hautement qualifié gagnait 5 000 F par mois pour quarante-huit heures de travail par semaine, car, au salaire, venait s'ajouter la prime due à l'avancement du chantier. La Robbins creusait parfois 30 mètres de tunnel par jour. Aujourd'hui nous travaillons quarante heures par semaine et le chantier n'avance que de 1,60 mètre par jour. L'ouvrier qualifié ne gagne plus que 3 700 F par mois, les autres salaires, ceux des manœuvres ne dépassent pas 2 800 F par mois. »*

Les ouvriers des entreprises travaillant sur le chantier pour l'interconnexion R.A.T.P. et S.N.C.F. ont, le 22 février, déposé un cahier de revendications auprès de leurs employeurs demandant l'augmentation de leurs salaires, la création d'une prime de sous-sol, la diminution des horaires de travail et la garantie de l'emploi, *« car nous ne sommes employés que pour la durée du chantier »*. Ces revendications étant demeurées sans réponse, la grève fut déclenchée le 23 mars.

« Les ouvriers demandent une augmentation de 30 % à 40 % des salaires, affirme-t-on à la société de forage qui les emploie. *Nous ne pouvons donner suite à cette demande, étant donné que les augmentations de rémunérations ne pourraient pas être répercutées sur les prix de chantier. »*

En attendant, les travaux ont pris plusieurs semaines de retard...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

PERTURBATIONS SUR QUATRE LIGNES DE MÉTRO

Le trafic du métro a été perturbé, vendredi 11 mai dans la matinée, sur la ligne n° 1 (Vincennes-Neuilly), où seulement 31 % des rames étaient en service ; sur la ligne n° 8 (Balard-Créteil), avec 11 % des rames ; sur la ligne n° 12 (Mairie-d'Issy - Porte-de-la-Chapelle), avec 56 % des rames. Le trafic a été totalement interrompu sur la ligne n° 7 bis entre Louis-Blanc et Pré-Saint-Gervais.

Ces perturbations sont dues à des arrêts de travail des agents de conduite de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du Syndicat autonome.

Les syndicats veulent obtenir de la direction de la R.A.T.P. qu'elle revienne sur sa décision de réduire la fréquence des rames aux heures de pointe sur les lignes concernées.

La direction de la R.A.T.P. précise que les mesures annoncées ne correspondent « nullement à une récession du service public et de l'emploi dans l'entreprise », mais qu'elles sont consécutives à la mise en service, en 1977, des jonctions centrales du R.E.R. ; celles-ci ont entraîné de « très sensibles baisses du trafic ».

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Chambres d'agriculture.* — M. Louis Perrin a été réélu le jeudi 10 mai à la présidence de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, par 77 voix sur 91. Au secrétariat général, M. Pierre Cormoreche, qui est par ailleurs vice-président de la F.N.S.E.A., remplace M. Sylvain Guizard qui ne se représentait pas. Les trois vice-présidents, MM. de Caffarelli, Jacques Castaing et Jean Mouchel ont été réélus, ainsi que deux secrétaires adjoints sur quatre, MM. Joseph Arlaux et Jean Steib. Les nouveaux secrétaires sont MM. Jean-René Camo et Philippe Neeser.

Conflits et revendications

● *A l'usine Pechiney-Ugine-Kuhlmann*, branche chimie, de Jarrié (Isère), la direction a décidé jeudi 10 mai d'étendre le « lock-out » à l'ensemble du personnel. La grève des cent quarante personnes du service chlore-soude (qui dure depuis le 26 avril) avait, dans un premier temps, motivé la décision de la direction de mettre en chômage technique les personnels des ateliers touchés directement par ce mouvement de grève. L'entreprise emploie mille six cents salariés et produit 20 % du chlore français. — *(Corresp.)*

● *Dans les houillères du Nord et du Pas-de-Calais*, l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O.) a adopté le principe d'une grève illimitée à partir du 21 mai. L'ensemble du personnel (trente et un mille quatre cent soixante-cinq salariés) se prononcera sur cette proposition, le mardi 15 mai, par un vote à bulletins secrets. Les syndicats réclament l'ouverture de négociations à propos du maintien de l'activité dans le bassin minier, du rattrapage des salaires, de l'aménagement de la retraite et également de l'obtention du statut des mineurs pour les ouvriers marocains.

● *Démission des neuf administrateurs-employeurs à la caisse d'assurance-maladie de Saint-Etienne*, qui estiment ne plus pouvoir *« œuvrer pour le bien des assurés »* après les grèves du personnel. Celui-ci, qui avait séquestré le 29 mars, le conseil d'administration, avait obtenu, après la poursuite du conflit, diverses satisfactions, dont la réduction des horaires. Mais cet accord ayant été rejeté par la direction régionale, des employés ont à nouveau envahi le bureau du directeur local mercredi 9 mai. — *(Corresp.)*

● *Le dépatement du Tarn* a été, jeudi 10 mai, un *« département mort »* à l'initiative des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN. Il s'agissait, selon eux, *« de faire prendre conscience aux pouvoirs publics et au patronat que la situation des travailleurs dans le Tarn est devenue dramatique »*. Sur le thème *« le Tarn rayé de la carte »*, plusieurs manifestations se son déroulées à Castres, Albi et Mazamet. Il n'y a pas eu d'incidents.

MISE A PIED OU MISE AU PAS ?

Mme Janine Parent, membre de la commission exécutive de la C.G.T., a repris, ce vendredi 11 mai, son travail à l'usine I.T.T.-Claude de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), où elle est ingénieur. Elle avait été mise à pied trois jours pour avoir, selon la direction, « entravé le déroulement d'une séance du comité central d'entreprise ».

Lors de cette réunion, le 27 avril, Mme Janine Parent avait réclamé en vain des explications à propos du projet de rachat d'I.T.T.-Claude par G.T.E.-Sylvania. Elle décida alors, au cours d'une suspension de séance, d'appeler le personnel à cesser le travail afin de faire pression sur la direction pour que soient fournis au comité d'entreprise les renseignements demandés.

La direction s'est appuyée sur un arrêt de la Cour de cassation du 16 mai 1973 (déterminant la « revendication professionnelle » comme unique fondement de la grève) pour sanctionner la déléguée du personnel. Elle a également soutenu que le président du C.C.E. avait été « retenu contre son gré » dans la salle de réunion, ce que contestent les syndicats de l'entreprise. L'Union des cadres C.G.T. (U.G.I.C.T.) a protesté contre le « caractère injuste » de la sanction. Au-delà du cas de Mme J. Parent, l'U.G.I.C.T. affirme que la direction a voulu donner à Sylvania une garantie quant à la mise au pas de l'activité des syndicats dans l'entreprise.

CONJONCTURE

INFLATION ET CHOMAGE

(Suite de la première page)

Telle était en tout cas la conclusion que l'on croyait pouvoir tirer des fameuses courbes de Phillips (1). Il était admis quasiment comme un article de foi que la politique économique devait et pouvait faire un choix entre un peu plus d'inflation et un peu moins de chômage, ou entre un peu moins d'inflation et un peu plus de chômage. L'attachement à cette doctrine explique pourquoi le phénomène de la « stagflation » — marasme économique accompagné d'une inflation persistante — a pris de surprise les économistes.

C'est pourquoi aussi on associe aujourd'hui l'émergence du chômage non pas au premier chef à l'inflation et à ses conséquences — ce serait là trahir une théorie qu'on a été incapable de remplacer par une autre, — mais à d'autres facteurs.

On nous dit que, en conséquence de l'essor démographique d'après-guerre, l'afflux des jeunes sur le marché dit du travail a beaucoup grossi. On nous dit encore que les changements intervenus dans les habitudes sociales ont provoqué une « poussée des femmes » sur le même marché. Voilà pour les arguments principaux qui ont trait à l'augmentation de l'offre de travail.

Cette augmentation de l'offre se serait produite au plus mauvais moment, car simultanément la demande de travail se trouverait diminuée par des facteurs non moins « structurels ». Entendez : sur lesquels on ne peut pas agir (toujours la fatalité économique...).

On met alors en avant la concurrence croissante des pays en voie de développement, dont les industries naissantes mènent la vie dure aux industriels des pays déjà développés, les privant de leurs débouchés traditionnels. Simultanément on évoque l'incessante pression de l'automatisation et de la rationalisation. Au lieu d'investir pour étendre leur capacité de production comme ils le faisaient auparavant, les chefs d'entreprise ont la fâcheuse tendance de réserver leurs investissements à des projets visant d'abord à économiser de la main-d'œuvre.

Une souplesse d'adaptation mise en défaut

Il va de soi que les différents facteurs auxquels il vient d'être fait allusion correspondent à des réalités vécues. Mais s'ils peuvent détruire et détruisent effectivement des emplois dans nos pays, aucun d'eux n'explique que le chômage soit devenu une donnée durable de la vie économique.

Tant le raisonnement que l'expérience de l'extraordinaire période de prospérité que le monde occidental a connue pendant un quart de siècle jusqu'à la récession montrent qu'une économie d'échanges libres a une très grande capacité d'adaptation aux circonstances forcément changeantes. Rien de plus normal que les fluctuations dans l'offre du travail dues à la succession de générations numériquement dissemblables. Rien de plus normal aussi que l'apparition de nouvelles concurrences. Le système s'était montré, dans un passé récent, assez souple pour absorber, avec un certain délai, les « accidents » de même nature et parfois de même ampleur. On ne doit pas s'étonner que les changements de la carte industrielle du monde conduisent à des fermetures, forcément douloureuses, d'usines en Europe. L'étonnant, c'est que de nouveaux investissements, de nouvelles productions, de nouvelles technologies, ne viennent pas dans un délai, plus ou moins rapide, se substituer, en nombre suffisant, aux anciennes activités.

Tout se passe comme si le système capitaliste voyait son fonctionnement entravé. Là encore, les explications que l'on avance le plus souvent ne sont convaincantes qu'en première approximation. Par exemple, on a fait grand cas — avec raison — de l'incidence du quadruplement du prix du pétrole à la fin de 1973. Cet argument mérite d'autant plus d'attention qu'on vient d'entrer dans une nouvelle phase d'augmentation du coût des importations d'or noir. A l'incertitude qui pèse sur l'importance du renchérissement s'ajoute la menace — encore plus grave — d'une réduction de volume de la production, puisque chaque membre de l'OPEP s'est réservé la double faculté d'ajouter une surtaxe de montant indéterminé au prix de base et de diminuer, si cela lui paraît opportun, le débit de ses puits.

Que la hausse vertigineuse des prix du pétrole et, d'une façon plus générale, du coût de l'énergie ait déjà apporté des changements considérables dans la vie économique des pays industrialisés, on ne le soulignera jamais assez. Mais il faut remonter encore plus loin dans l'enchaînement des causes pour découvrir les raisons profondes du ralentissement durable de la croissance et de la crise larvée.

Il est trop commode d'oublier — comme nous y invitent depuis cinq ans, en Europe et encore plus aux Etats-Unis, rapports et discours officiels tendancieux — que les décisions brutales prises par l'OPEP au dernier trimestre de 1973 avaient été précédées par une extraordinaire explosion du coût des autres matières premières, et aussi des produits industriels. Cours de la laine, du cuivre, du plomb, du phosphate, du manganèse, etc., avaient été multipliés, selon les cas, par 2, par 3, par 4 sinon parfois davantage, en 1972 et en 1973, c'est-à-dire *avant* le quadruplement du prix de l'or noir. Comment ne pas se rappeler que cette augmentation générale s'était produite à une époque de profonds bouleversements monétaires, au cours de laquelle le dollar, pivot de l'économie mondiale, avait été dévalué deux fois, une première fois en décembre 1971 et une deuxième fois en février 1973, avant de flotter et de se dévaloriser « librement » encore davantage sur les marchés des changes ?

La hausse du pétrole a été ainsi la résultante d'une vague d'inflation dans le monde et non pas son point de départ. Les économistes — ils ne se trompent pas toujours — avaient, peu après la conférence de Téhéran de décembre 1973, justement fait remarquer que l'élévation du prix de l'or noir agissait sur les pays importateurs comme un véritable prélèvement sur leurs richesses nationales. Son effet était donc, globalement, non pas tant inflationniste que déflationniste.

Un fait considérable

Sans remonter plus loin dans le temps, il faut aussi avoir à l'esprit ce fait considérable que, à partir des dernières années de la précédente décennie, l'expansion dans les pays occidentaux avait pris de plus en plus le caractère d'un « boom » inflationniste entrecoupé de sérieux coups de frein lorsque les gouvernements mettaient brusquement en place des plans de stabilisation.

Une analyse même succincte de la nature de l'inflation révèle qu'au bout d'un certain temps celle-ci ne peut que déboucher sur son contraire, à savoir la déflation ou, si l'on préfère, la contraction au moins relative de l'activité économique, et donc du chômage.

On définit le plus souvent l'inflation par la hausse des prix. Ce qu'on vient de dire des conséquences de la hausse du pétrole illustre l'insuffisance de cette définition. Prenons un autre exemple. L'année dernière et cette année encore, dans le cadre de sa politique de stabilisation, le gouvernement Barre a décidé de relever les tarifs publics, électricité, chemins de fer, gaz, etc. Le premier effet de telles mesures est bien sûr d'élever l'indice des prix à la consommation. Doit-on en conclure que le gouvernement, pratiquant une politique de gribouille pour lutter contre l'inflation, commence par créer un peu plus d'inflation ?

Ce serait là lui faire un mauvais procès. Les entreprises publiques, chacun le sait, sont plus que toutes lourdement déficitaires. Leur déficit est en dernière analyse financé par la création monétaire, qu'on désigne d'une façon un peu trop simpliste, mais parlante, sous le nom de « planche à billets ».

En réduisant le déficit ou, plus exactement, en l'empêchant de croître encore, grâce à un relèvement des tarifs, le pouvoir s'attaque à une des véritables causes de l'inflation.

L'inflation, c'est en effet une création excessive de monnaie. Techniquement, les choses se passent ainsi : l'Etat, pour financer la part des dépenses publiques non couvertes par l'impôt, émet des Bons du Trésor ou d'autres titres de la dette publique. Ces bons et ces titres sont, pour la plus grande partie, souscrits par les banques, lesquelles, par des canaux plus ou moins compliqués, les réescomptent à la Banque de France. Le processus est apparemment complexe, mais, dans sa ligne générale, il est clairement définissable : l'argent dont a besoin l'Etat est créé contre l'émission de créances indéfiniment renouvelables.

La puissance publique n'est pas — et de loin — la seule source de l'inflation. Chaque fois qu'une activité économique ne parvient pas à se suffire à elle-même, et qu'elle a besoin de crédit *de renflouement*, elle est potentiellement une cause d'inflation. L'inflation n'est pas autre chose que l'hypertrophie du crédit pour financer des déficits de toute nature et de toute origine. A chaque crédit correspond nécessairement un débiteur. L'inflation, c'est le développement explosif de l'endettement.

Cet endettement se présente sous de nombreuses formes et, chaque jour, la lecture des pages financières des journaux permet d'en prendre de nouvelles mesures. Il y a le déficit croissant des budgets nationaux, mais il y a aussi l'humble subvention accordée à telle ou telle entreprise. Il y a aussi, sur un plan plus général, la croissance du marché de l'eurodollar, symétrique de la croissance de l'endettement fantastique de certains pays du tiers-monde (Mexique, Brésil, etc.), de certains pays industrialisés capitalistes — hier la Grande-Bretagne et l'Italie, aujourd'hui, et, sous des formes plus insidieuses, les Etats-Unis, — des pays socialistes.

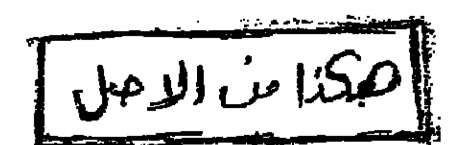
L'endettement n'est pas un processus linéaire. Il ne peut pas croître indéfiniment au même rythme. Depuis 1974, c'est-à-dire depuis la récession, on assiste à une attitude fondamentalement différente des agents économiques. Avec plus ou moins de succès et parfois sans succès du tout, ceux-ci cherchent, comme on dit, à assainir leur bilan. Autrement dit, à réduire leur endettement ou tout au moins à le consolider.

Cette nouvelle politique se traduit par une attitude beaucoup plus restrictive en matière d'investissements, d'embauche, et jusqu'à la conduite au jour le jour des affaires. Sans donner à ce terme une coloration politique particulière, on peut dire du monde des affaires qu'il est devenu, poussé par la nécessité, plus *conservateur*.

Ce nouveau cours s'est produit à l'issue d'une période qui avait été caractérisée par une très forte augmentation des salaires et cela dans presque tous les pays. Qu'il suffise de citer le cas de la « sage » Allemagne où, de 1969 à 1974, les charges salariales par unité produite ont environ doublé. Qui dit hausse plus que proportionnelle des salaires dit nécessairement, pour l'économie prise dans son ensemble, baisse au moins relative des profits. Telle est la raison fondamentale de l'orientation nouvelle imprimée aux investissements : recherche de la rationalisation en vue d'« économiser » la main-d'œuvre au moment socialement le plus inopportun.

PAUL FABRA.

(1) Economiste britannique contemporain qui exerce à Cambridge. Ses premiers articles sur le chômage et les variations du taux de salaires datent de 1959.



AFFAIRES

LE GROUPE A.E.G. - TELEFUNKEN A PERDU PRÈS DE 900 MILLIONS DE F EN 1978

A.E.G. - Telefunken, seconde société allemande de construction électrique, connaît de sérieuses difficultés. Pour l'exercice 1978, elle vient d'annoncer une perte de 337 millions de DM (880 millions de francs). Le chiffre d'affaires a diminué (12 milliards de DM, contre 12,3 milliards). Depuis 1973, A.E.G.-Telefunken n'a pas versé de dividende à ses actionnaires.

Dans le nucléaire, A.E.G.-Telefunken a cédé à Siemens ses intérêts dans K.W.U., mais les clauses de l'accord prévoyaient un financement par A.E.G. des pertes liées aux commandes de cuves passées précédemment. En 1978, A.E.G. a donc dû verser à Siemens 215 milliards de DM, ce qui porte à plus de 1 milliard de DM « *la note du nucléaire pour le groupe* ».

En radio-télévision, Telefunken est confronté au marasme du marché allemand et à l'offensive des constructeurs japonais. Ainsi, la firme a dû mettre au chômage partiel plusieurs milliers de personnes dans ses usines allemandes, notamment à Hanovre.

Beaucoup d'observateurs pensent que l'industrie allemande de la télévision va connaître de prochains regroupements. Déjà Nordmende est passé sous le contrôle de Thomson-Brandt. Telefunken pourra-t-il résister ?

Le pari américain de Michelin

La filiale américaine du groupe Michelin, troisième fabricant mondial de pneumatiques, vient de prendre trois options d'achat sur des terrains situés au Texas, à Austin, Midland et Temple, en vue d'y installer de nouvelles unités de production, l'une de produits semi-finis, l'autre de câbles d'acier, la troisième de pneumatiques sans autre précision. Cette décision intervient une dizaine de jours à peine après l'annorce par ce même groupe de la construction d'une cinquième usine aux Etats-Unis, à Columbia (Caroline-du-Sud), pour 100 millions de dollars (437 millions de francs), où seront fabriqués dès 1981 des pneus pour voitures de tourisme.

Comme de nombreux grands groupes, Michelin est donc persuadé de l'intérêt d'une très forte implantation aux Etats-Unis, puisqu'il vient de doubler sa mise en portant à huit le nombre de ses unités américaines, pour une dépense globale que l'on peut évaluer à 500 millions de dollars (2,2 milliards de francs).

Jusqu'à présent, Michelin ne possédait aux Etats-Unis que quatre usines, trois en Caroline-du-Sud — à Anderson (produits semi-finis), Greenville (pneus tourisme) et Spartanburg (pneus poids lourds) — et une autre en Alabama, à Dothan (pneus camionnettes), dont la construction s'achève et qui sera opérationnelle fin 1979.

En fait, pour assurer son avenir, le groupe n'avait guère le choix des moyens. Depuis la hausse des prix du pétrole de 1973, le marché européen des pneumatiques croît à un rythme annuel très lent (2 à 3 %), et ce principalement en raison de son taux élevé de « radialisation » (75 % environ) et des limitations de vitesse imposées, deux facteurs dont les effets se conjuguent pour augmenter la longévité des pneumatiques.

Ce phénomène s'étant conjugué avec des prix bien souvent trop bas, les grands du pneumatique ont bien du mal à gagner de l'argent... Quand ils n'en perdent pas : Dunlop (G.-B.), Kléber (Fr.), Semperit (Autriche) ont subi l'an passé encore de très lourds déficits. Les Allemands Conti Gummi et Phénix Gummi pansent encore leurs plaies. Goodyear est tout juste parvenu à équilibrer ses comptes. Quant à Uniroyal, il a tout bonnement décidé de revendre ses actifs européens à Conti Gummi (*le Monde* du 19 avril).

Globalement, le marché américain n'est pas mieux loti. Mais, en dehors du fait qu'il est le premier du monde, il possède cette caractéristique d'être infiniment moins « radialisé » (à peine 30 %) que l'européen, pour être venu à ce nouveau produit beaucoup plus tard. Et, sur cette tranche de marché que représente le pneu radial, et dont le chiffre d'affaires atteint 4 milliards de dollars (17,5 milliards de francs), l'augmentation des ventes est annuellement assez considérable. Selon une étude effectuée l'an dernier par une charge parisienne d'agent de change, l'accroissement aurait été de 65 % en 1976 et de 55 % en 1977. Quant à la prévision pour l'année écoulée, elle portait sur une augmentation de 43 %, taux effectivement à peu près atteint.

Dès lors, on comprend que Michelin, dont les bénéfices, pour l'essentiel, proviennent de ses activités à l'étranger, ait décidé de jouer à fond la carte américaine quand celle du Brésil, pourtant prometteuse mais déjà un peu dévalorisée avec un produit mal adapté aux conditions du marché, paraît difficile à abattre.

Il l'a fait au mieux de ses intérêts. Ce n'est pas par hasard que le groupe a choisi les Etats du Sud (Alabama, Texas, Caroline du Sud) pour y installer ses nouvelles usines.

La main-d'œuvre y est abondante et de bonne qualité. Elle est surtout bien meilleur marché que dans les Etats du Nord et, au surplus, est très peu syndicalisée, d'où élimination à peu près totale du risque de conflits sociaux.

Mais la partie que Michelin se propose de jouer outre-Atlantique n'est pas gagnée d'avance. Si son pneu poids lourds se vend bien, en revanche, son pneu tourisme n'a pas encore réalisé la percée escomptée et pour l'heure Michelin ne tient que 6 % du marché au lieu des 10 % prévus.

Il lui faudra aussi compter avec ses puissants concurrents, Goodyear (35 % du marché de première monte et 25 % de la rechange) en particulier, peu décidé à se laisser tailler des croupières.

Même affecté par ses récents déboires — rappel de 10 millions de pneus, fusion ratée avec Borg Warner — Firestone (20 % de la première monte) n'a pas non plus l'intention de se laisser distancer. L'objectif de 15 % du marché que s'est fixé Michelin n'est donc pas encore atteint. Mais il ne faut pas non plus mésestimer l'opiniâtreté et le savoir-faire de Bibendum. Son implantation aux Etats-Unis est jugée par ses rivaux américains comme une *success story*. Ce qui n'est pas si fréquent.

ANDRÉ DESSOT.

Le P.S. organise à Rouen un colloque sur les inégalités en Europe

« Une attaque frontale est nécessaire pour briser la mécanique cumulative des disparités »

Dans le cadre de sa campagne pour les élections européennes, le parti socialiste tient, ce vendredi 11 mai à Rouen, un colloque sur les inégalités en Europe, auxquelles participent un certain nombre de personnalités étrangères. La base en est un document de cent cinquante pages dont les deux rapporteurs sont MM. Pierre Uri, conseiller économique, et Dominique Strauss-Kahn, professeur à Nancy et l'un des animateurs du centre de recherches sur l'épargne de M. Babeau.

La première partie, la plus volumineuse, est consacrée à établir les faits. Elle rappelle les principales données chiffrées — présentées ces dernières années dans nos colonnes — sur les disparités de revenus et de consommation dans la Communauté. En France, l'importance des impôts sur la dépense (que ne paient sur la totalité de leurs ressources que les titulaires de faibles revenus, ceux qui n'épargnent pas) compense l'effet de prélèvement progressif de l'impôt sur le revenu ; et comme les prestations sociales ont, de leur côté, un un faible effet redistributif (sauf pour les petits retraités), l'inégalité finale entre salariés est presque aussi forte que l'inégalité de départ entre les salaires : les 10 % les plus favorisés disposent de vingt cinq fois plus de ressources nettes que les 10 % de salariés du bas de l'échelle. L'écart s'est resserré depuis dix ans d'à peu près autant qu'il s'était creusé pendant la décennie précédente.

S'agissant de l'ensemble des revenus (y compris non salariaux), l'écart semble avoir diminué, notamment parce que le nombre de très bas revenus agricoles a faibli. Mais à l'intérieur de chaque groupe socio-professionnel, les disparités sont à peu près restées les mêmes. La France garde ainsi — avec l'Italie — la « *médaille d'or de l'inégalité* » parmi les grands pays industriels comme l'avait établi, il y a deux ans, M. Sawyer, de l'O.C.D.E., dont les conclusions recoupaient celles du CERC sur les salaires. MM. Uri et Strauss-Kahn confirment ce classement par d'autres comparaisons, inédites celles-ci, fondées sur le coût de la vie dans les divers pays et les types de consommation. Y a-t-il un lien entre fortes inégalités et croissance, comme l'affirme la théorie libérale ? Pas du tout, montrent les auteurs, qui soulignent qu'au contraire les périodes d'expansion rapide en Europe sont allées de pair avec des époques de réduction des inégalités.

S'agissant des patrimoines, domaine dans lequel M. Strauss-Kahn est orfèvre, des chiffres inédits sont cités : dans presque tous les pays de la Communauté (1) — sauf en Grande-Bretagne où la concentration de la richesse est encore plus grande — les 10 % de familles les plus aisées possèdent environ 60 % du patrimoine national, tandis que les 30 % de ménages les plus défavorisés n'ont, en moyenne, qu'un patrimoine symbolique, « *c'est-à-dire, notamment, aucune garantie face aux aléas conjoncturels du revenu, aucune sécurité pour les vieux jours et, dans l'immédiat, aucun actif de jouissance (logement, résidence secondaire...)* ». Les héritages, la multiplication des donations (aux jeunes ménages notamment), l'inflation (génératrice de plus-values) et, bien sûr aussi, les inégalités de revenu (qui permettent à certains d'épargner et de choisir les placements les plus profitables) expliquent et accentuent cette disparité. Sauf en Grande-Bretagne, toutefois, où la dispersion des patrimoines est devenue moins forte qu'autrefois.

La seconde originalité du rapport est de montrer, chiffres à l'appui et de façon souvent saisissante, comment les inégalités s'emboîtent l'une dans l'autre, s'engendrent en Europe — et sans doute aussi dans de nombreux pays de type capitaliste — pour aboutir à un type de société où l'inégalité structurelle est fondamentale : consommation, loisir, éducation, santé (2), habitat, épargne, insécurité, travail... connaissent des disparités — parfois énormes — provoquées (par et souvent provoquant à leur tour) des inégalités initiales de revenu ou de patrimoine répétées de génération en génération au point de cencontrer le pouvoir économique en un nombre limité de ménages.

Que faire pour sortir de ce cercle vicieux ? MM. Uri et Strauss-Kahn développent dans leur seconde partie toute une panoplie de remèdes, inspirés généralement du programme du P.S., mais allant parfois au-delà : augmentation plus rapide des bas salaires, réduction du temps de travail (sans réduction du salaire s'agissant des basses rémunérations), indexation d'une épargne populaire à bas taux d'intérêt, octroi d'un pécule de 10 000 F à tout individu commençant sa vie active, élargissement du secteur d'activité non marchand : transports collectifs, certains gratuits, services publics de santé et d'habitat social gratuits ou bon marché...

Le « volet fiscal » proposé est particulièrement abondant : impôt déclaratif annuel sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs, avec droit de réemption accordé aux collectivités publiques pour décourager les fausses déclarations ; révision des bilans, avec détaxation des sommes réinvesties grâce aux amortissements accrus ; remplacement de l'amortissement dégressif ; révision des droits de succession et de mutation, dont la progressivité sera accrue ; taxation différente des plus-values ; détaxation de 15 % des sommes épargnées ; plafonnement des avantages résultant du quotient familial ; allègement de la taxe d'habitation pour les petits revenus ; réforme et décentralisation de la fiscalité locale... — G. M.

(1) En France, 5 % des ménages (soit 850 000) détiennent à eux seuls 45 % de la fortune totale.

(2) A trente-cinq ans, le risque de décès est, en France, quatre fois plus grand pour un manœuvre que pour un cadre supérieur ; celui-ci a, en moyenne, une espérance de vie supérieure de sept ans à celle du manœuvre. Sur cent personnes de trente-cinq ans, cinquante-cinq atteignent l'âge de soixante-quinze ans si elles sont cadres supérieurs, mais seulement trente-trois si elles sont manœuvres.

La percée des centraux téléphoniques « temporels » favorise les industriels français

Les deux principaux fabricants français de matériel de télécommunications, les groupes C.I.T.-Alcatel et Thomson-C.S.F., ont obtenu, ces dernières semaines, plusieurs commandes à l'exportation pour la fourniture de centraux téléphoniques électroniques temporels (1).

Deux nouveaux pays, Bahrein et le Gabon, ont adopté le central E 10 de CIT-Alcatel, portant ainsi à seize le nombre de pays qui ont commandé ce matériel. Au total, la firme a obtenu des commandes portant sur plus de 2 millions de lignes temporelles (dont 400 000 à l'exportation). 700 000 sont d'ores et déjà en exploitation.

Thomson-C.S.F., de son côté, vient d'obtenir deux importants contrats en Turquie et en U.R.S.S. d'une valeur respective de 700 millions et de 760 millions de francs. Ils prévoient notamment la construction, clés en main, dans chaque pays d'une usine de production de centraux temporels de la gamme « M.T. 20-25 » développée par Thomson-C.S.F. Au total, ce sont maintenant neuf pays qui ont adopté ce système, le dernier en date étant la Jordanie qui vient de commander un central pour une valeur de 40 millions de francs. Chez Thomson, on espère décrocher prochainement quelques commandes en Egypte, où... CIT-Alcatel a déjà installé un E 10. Le portefeuille de commandes porte environ sur 400 000 lignes temporelles dont 250 000 à l'exportation. Le premier central « M.T. » vient d'être installé à Aubervilliers dans la banlieue parisienne.

Plusieurs raisons expliquent ces récents succès. La France — le Centre national d'étude des télécommunications et CIT-Alcatel en l'occurrence — a misé dès 1960 sur le temporel. A la différence de tous les autres grands fabricants mondiaux qui préféraient, alors, déevlopper la technologie semi-électronique dite spatiale. En France même, on en était arrivé à douter il y a quelques années du temporel. Ne risquait-il pas de devenir le « Concorde du téléphone » ? On voudrait, aujourd'hui, nier ces hésitations. Pourtant, tous les intéressés savent qu'au printemps 1976, les choix arrêtés par l'Elysée et les P.T.T. visaient, d'abord, à privilégier les technologies spatiales, quitte à prendre des matériels étrangers.

Or, il y a un peu plus d'un an, le temporel a définitivement acquis droit de cité, les utilisateurs et fabricants américains jugeant ses performances, sa conception, ses prix, largement supérieurs au spatial, qui restera vraisemblablement dans l'histoire comme une « génération bâtarde ». Les grands fabricants mondiaux doivent donc se reconvertir en catastrophe. Les interventions des participants au symposium mondial sur la commutation téléphonique qui vient de se tenir à Paris ont d'ailleurs définitivement consacré la victoire du temporel.

Thomson-C.S.F. a remporté des succès à l'exportation le jour où elle a proposé son central temporel et non plus des centraux spatiaux d'origine étrangère dont elle ne maîtrisait pas la technologie. Ainsi, le vieil adage selon lequel « *on vend bien que ce que l'on a conçu* » se trouve-t-il une nouvelle fois vérifié.

Cette avance de la France en matière de centraux électroniques n'est pas pour autant définitivement acquise. La concurrence met les bouchées doubles. Il faut déjà préparer les générations futures. Or, compte tenu des sommes à mettre en œuvre en recherche et développement, du rétrécissment prévu du marché intérieur français, de la taille relativement faible de CIT-Alcatel et Thomson-C.S.F. par rapport aux autres fabricants mondiaux, on peut se demander si l'actuelle concurrence — encouragée par l'administration — ne devrait pas faire place à une coopération pour la définition des produits futurs.

J.-M. Q.

(1) Dans la commutation dite temporelle, les variations d'intensité de la voix sont mesurées, puis codées avec des 0 et des 1, selon le système binaire. Plusieurs conversations sont alors groupées sur une même paire de fils allant vers le central et les contacts magnétiques mobiles n'existent plus.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,3845	4,3880	— 165	— 135	— 270	— 235	— 745	— 690
$ can. ...	3,7785	3,7830	— 160	— 125	— 280	— 235	— 685	— 625
Yen (100).	2,0350	2,0395	+ 10	+ 50	+ 55	+ 95	+ 215	+ 270
DM	2,3085	2,3120	+ 15	+ 50	+ 40	+ 80	+ 140	+ 200
Florin ...	2,1185	2,1220	— 15	+ 10	— 20	+ 5	— 70	— 25
F.B. (100).	14,4120	14,4280	— 105	— 15	— 240	— 100	— 810	— 510
F.S.	2,5495	2,5535	+ 105	+ 135	+ 250	+ 285	+ [illegible]	+ 740
L. (1 000).	5,1680	5,1770	— 220	— 170	— 385	— 325	—1200	—1110
£	9,9955	9,0060	— 425	— 360	— 800	— 705	—2090	—1955

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	6 1/16	6 7/16
$ E.-U. ..	11 1/8	11 1/2	10 1/16	11 5/16	10 1/2	10 7/8	11	11 3/8
Florin ...	6 5/8	7 3/8	7 1/16	7 1/2	7 3/8	7 13/16	8	8 7/16
F.B. (100).	4 3/4	6 1/4	7 1/2	8 1/4	8	8 3/4	8 3/4	9 1/2
F.S.	1/8	5/8	7/8	1 1/4	1 1/8	1 1/2	2 1/8	2 1/2
L. (1 000).	9 3/4	11 1/4	10 1/2	11 3/4	10 3/4	12	11 3/4	12 1/2
£	11 1/2	12 1/2	12	12 7/8	12	12 3/4	12 1/4	13
Fr. franç..	8 1/4	9 1/4	8 1/4	9 1/4	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONSTRUCTION

Une enquête des associations familiales sur l'aide personnalisée au logement

Une politique sociale du bas de l'échelle

Les X... ont un enfant et habitent, dans un lotissement H.L.M., un F 4. Les revenus mensuels du ménage sont de 2 356 F. Leur loyer, charges comprises, s'élève à 908 F, mais, grâce à une A.P.L. (aide personnalisée au logement) substantielle (810 F), ils ne paient que 98 F de loyer. Ce taux d'effort très réduit (4,15 % de leurs ressources) leur laisse pour vivre 2 258 F.

M. X... envie le sort de son voisin, M. Y..., qui, dans la même situation que lui (un enfant, dans un F 4, même loyer), gagne par mois 500 F de plus que lui, soit 2 860 F. Il a tort. En effet, M. Y..., lui, en raison des mystères des formules du calcul de l'A.P.L. et de ses revenus plus élevés, ne touche que 196 F d'A.P.L., ce qui l'oblige à acquitter un loyer de 712 F (soit 24,89 % de ses revenus). Il ne lui reste pour vivre que 2 148 F..., un peu moins qu'à M. X... De quoi vous dégoûter d'essayer d'améliorer votre situation.

Ces chiffres extraits d'une enquête menée par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) sur le versement de l'A.P.L. illustrent l'« effet de seuil » et ses effets pernicieux. Certes, la situation des plus pauvres est largement améliorée par rapport à l'ancien système. Telle famille nombreuse (sept enfants) dont le père gagne 2 500 F aurait, par le jeu de l'allocation-logement, payé 255 F de loyer. Avec l'A.P.L., il ne paye que 56 F. En revanche, il ne fait pas bon se situer au « seuil » où l'A.P.L. ne joue plus que faiblement. A Marseille, où un organisme H.L.M. envisage de réhabiliter un immeuble ancien dégradé, l'application simultanée de la hausse des loyers et du versement de l'A.P.L. se traduira par une amélioration pour 54 % des familles. Mais pour 31 % d'entre elles, le loyer résiduel fera plus que doubler, passant, Quel que soit l'effort entrepris par exemple, de 218 F à 487 F. pour améliorer un immeuble en mauvais état, il serait surprenant que le résultat justifie une telle progression...

L'effet de ségrégation du nouveau système risque, dans ces conditions, d'être plus fort que par le passé.

Quant à l'accession à la propriété, c'est pour l'avenir qu'elle pose le plus de problèmes. C'est pour vingt ans que l'on s'endette en faisant construire une maison. Les années passant, le nombre des enfants à charge diminue et avec eux le montant de l'A.P.L., au moment même où le montant des mensualités augmente et où le temps des réparations importantes arrive : il ne reste qu'à souhaiter une amélioration suffisante du revenu du ménage pour compenser cet effort accru...

Enfin, les caisses d'allocations familiales qui versent l'A.P.L. sont loin d'être toutes à même de le faire en temps et en heure. Dans certains cas, le retard de versement est déjà de plusieurs mois...

Certes, l'étude de l'UNAF ne peut être que limitée, puisqu'on compte actuellement vingt mille bénéficiaires de l'A.P.L. pour trois millions et demi de bénéficiaires de l'allocation-logement. Mais les constatations faites sur les anomalies du nouveau système sont suffisamment inquiétantes pour que l'UNAF réclame que le seuil de revenus au-delà duquel l'A.P.L. ne sera plus versée soit porté à 6 000 F pour deux enfants, que l'on réexamine les critères de ressources et que l'on facilite l'entrée des jeunes ménages dans les logements H.L.M.

Faute de quoi, disent les responsables de l'UNAF, l'A.P.L. restera une « mesure d'assistance » aux plus défavorisés, symbole d'une « politique sociale du bas de l'échelle ».

J. D.

● ERRATUM. — Une coquille typographique dans *le Monde* du 11 mai (page 38), nous a fait titrer le papier de notre correspondant à Bonn, Jean Wetz : *« Cinq millions de DM vont être investis dans la Rhur pour sa modernisation. »* Il fallait lire 5 milliards de DM, comme le texte de l'article l'indiquait très clairement.

ÉTRANGER

En République fédérale

RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX

En Allemagne fédérale, les prix de détail ont augmenté de 0,5 % en avril par rapport à mars. Si elle est encore forte pour un pays « sage » comme l'Allemagne de l'Ouest, la hausse d'avril traduit tout de même une nette décélération par rapport aux très mauvais résultats du premier trimestre : + 1,1 % en janvier, + 0,6 % en février, + 0,7 % en mars. Ainsi le rythme de l'inflation est-il revenu à 7,4 % l'an au cours des trois derniers mois (février, mars, avril), contre 9,9 % au cours du premier trimestre.

D'avril 1978 à avril 1979, l'indice des prix de détail a augmenté de 3,5 %. Les experts gouvernementaux estiment que la hausse du coût de la vie sera cette année de 3,5 % dans la meilleure des hypothèses, contre 2,5 % prévus initialement. En fait, la hausse des prix de détail en R.F.A. pourrait atteindre 4,5 % cette année, puisqu'il suffirait pour cela que le coût de la vie augmente chaque mois de 0,2 %, ce qui est faible, même en R.F.A., et préjuge surtout une nette retombée de la flambée enregistrée au premier trimestre.

Le regain d'inflation de l'économie allemande intéresse directement la France, et plus particulièrement la tenue du franc dans le « serpent » monétaire nouvelle manière. Malgré les mauvais — voire très mauvais — indices qu'on peut attendre en avril, mai, juin en France (1), malgré une hausse des prix qui *pourrait* avoisiner les 10 % (+ 9,7 % en 1978), la différence du taux d'inflation français avec celui de la R.F.A. pourrait se trouver réduit. — AL. V.

(1) L'indice pourrait atteindre, voire dépasser, 1 % à plusieurs reprises. Pour le premier trimestre 1979, la hausse atteint déjà 2,5 % contre 2,1 % pendant le premier trimestre 1978.

A la V[e] CNUCED de Manille

LE JAPON A DÉÇU LES ESPOIRS DES PAYS PAUVRES

Manille *(A.F.P.)*. — *Le Japon* n'a pas répondu aux espoirs qu'avait suscités dans le tiers monde la venue du premier ministre nippon à la V[e] Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui se tient à Manille *(voir nos éditions d'hier)*.

La présence de M. Ohira dans la capitale philippine devait marquer, dans l'esprit des délégués des pays en voie de développement, la volonté du Japon d'entreprendre quelque grand projet en faveur du tiers-monde. Certes, le premier ministre a *confirmé* son intention d'accroître l'aide publique consentie par son pays (600 millions de dollars supplémentaires en deux ans), mais les pays pauvres attendaient de nouvelles décisions.

Ils espéraient notamment l'annonce d'une contribution chiffrée au Fonds commun de stabilisation des matières premières. Ce « geste » aurait forcé la main des autres pays industrialisés qui renâclent, à quelques exceptions près, à prendre des engagements fermes. La Belgique, très applaudie dans les rangs du tiers-monde, a été jusqu'à rompre l'unité de la Communauté européenne en annonçant jeudi 10 mai une contribution de 6,5 *millions de dollars au Fonds*.

De leur côté, les pays en développement réunis dans le groupe des « 77 » semblent rencontrer quelques difficultés à mettre définitivement au point leurs revendications communes.

Les délégués occidentaux ne manquent pas une occasion, au demeurant, pour souligner la très grande diversité des pays qui composent le groupe des « 77 », où se retrouvent côte à côte les nations les plus déshéritées et certains pays bien engagés sur la voie de l'industrialisation.

En Algérie

LA FIRME OUEST-ALLEMANDE EN FAILLITE SERAIT RENFLOUÉE

(De notre correspondant.)

Alger. — Après avoir rencontré les responsables algériens, les dirigeants de la West Deutsch Landesbank, organisme semi-public ouest-allemand, étudient les possibilités de reprendre les chantiers abandonnés par la firme Beton und Monierbau, de Dusseldorf, qui a fait faillite alors qu'elle avait conclu en Algérie des contrats portant sur plus de 1 milliard de deutschemarks (*le Monde* du 21 avril).

Les discussions se sont déroulées dans un climat positif, chacun ayant reconnu que les activités de la société en Algérie, loin d'être à l'origine de sa déconfiture, lui avaient permis de masquer pendant quelque temps ses difficultés. La firme allemande a certes quelque 70 millions de deutschemarks de créances en Algérie ; mais celles-ci ne sont absolument pas contestées et seront rapidement honorées, si un accord intervient.

La West Deutsch Landesbank est directement intéressée à la bonne solution de cette affaire *dans la mesure où elle a* cautionné de la Beton und Monierbau pour 130 millions de deutschemarks. Les financiers allemands seraient prêts, ainsi que le souhaitent les Algériens, à étudier le dossier de façon globale et à reprendre tous les chantiers pour les mener à bonne fin. Mais ils demandent la renégociation de trois projets portant sur la construction, au total, de quatre mille logements, dont deux mille deux cents sont terminés et les autres réalisés à 50 %. Ils estiment que les prix établis en 1976 sont aujourd'hui inférieurs au coût de réalisation. Il semble qu'on ne soit pas hostile, du côté algérien, au principe d'une révision.

DANIEL JUNQUA.

NOUVEAUX ACHATS DE CÉRÉALES AMÉRICAINES PAR L'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. vient d'acheter 1,15 million de tonnes de maïs aux Etats-Unis pour livraison avant le 30 septembre prochain, annonce le département américain de l'agriculture.

Cet achat porte à 6,89 millions de tonnes de maïs et 2,53 millions de tonnes de blé livrables avant le 30 septembre prochain les céréales que l'U.R.S.S. a achetées jusqu'ici aux Etats-Unis pour l'année agricole en cours.

Ces achats sont effectués dans le cadre d'un accord de cinq ans, *aux termes duquel l'U.R.S.S. s'est* engagée à acheter annuellement un minimum de 12 millions de tonnes de maïs et de blé aux Etats-Unis. L'accord en est à sa troisième année d'application.

En 1977-1978, les achats de l'U.R.S.S. dans le cadre de cet accord avaient totalisé 14,8 millions de tonnes de blé et de maïs. Indépendamment de l'accord, l'U.R.S.S. a déjà acheté aux Etats-Unis pour l'année en cours 900 000 tonnes de soja et 6 300 tonnes de riz. — *(A.F.P.)*

● *La Chine va accroître considérablement ses achats de céréales cette année* (+ 34 % par rapport à 1978), prévoit la C.I.A. qui annonce dans un rapport cité par l'*International Herald Tribune* le chiffre record de 12,6 millions de tonnes. Sur ce total, 5,5 millions de tonnes (soit 44 %) proviendraient des Etats-Unis. *Le* reste serait acheté en Australie et au Canada (3 millions de tonnes chacun) ainsi qu'en Argentine (1 million de tonnes). L'année *dernière, la Chine avait importé* des céréales américaines (3,3 millions de tonnes) pour la première fois depuis 1974.

M. HENRY FORD II ABANDONNERA SES FONCTIONS LE 1[er] OCTOBRE

M. Henry Ford II a annoncé le 10 mai, au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du groupe, qu'il abandonnerait la direction effective de la société le 1[er] octobre. Il sera remplacé par M. Philip Caldwell, actuel vice-président de Ford.

M. Henry Ford II, âgé de soixante et un ans, restera président du conseil d'administration, mais il se limitera, a-t-il précisé, « à un rôle strictement non exécutif ».

CHILI

● *La balance commerciale chilienne* a enregistré au premier trimestre un excédent de 42 millions de dollars. Toutefois, selon la Banque centrale, la tendance devrait se renverser et le Chili devrait subir, fin décembre, un déficit commercial d'environ 450 millions de dollars. En 1978, les échanges extérieurs chiliens s'étaient soldés par un déficit de 315 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE VEUVE MORIN-PONS

Le conseil d'administration de la Banque Veuve Morin-Pons, dans sa séance du 26 avril 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 dans la présentation résultant du nouveau plan comptable des banques. Il a entériné les opérations de réévaluation qui font apparaître un écart de 3,5 millions de francs.

Le total du bilan, établi suivant les mêmes normes comptables en 1978 et 1977, s'élève à 1 644 millions de francs contre *1 500 millions* de francs.

Après amortissements, intéressement du personnel, dotation aux provisions diverses et notamment pour impôts de 7,4 millions de francs contre 5,6 millions de francs, le bénéfice net de l'exercice ressort à 9 021 455 francs contre 4 377 625 francs en 1977. Ces deux montants ne sont toutefois pas directement comparables, le résultat de l'exercice 1977 ayant été affecté par diverses moins-values à long terme.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 5 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 2,50 francs.

A la suite de la prise de participation de Dresdner Bank A.G. dans le capital de la banque, une assemblée générale tenue le même jour a procédé au renouvellement partiel du conseil d'administration qui se trouve ainsi composé de : MM. Paul Delattre, président-directeur général ; Dr Karl-Ludwig Bresser, vice-président ; Ralph Odendall, administrateur, directeur général : Jean-Pierre Lagrange ; Fernand Laroyenne ; Herbert Meyer ; Bodo Rinck ; Jérôme Seydoux ; Dr Hans A. Wuttke, administrateurs.

Sur proposition du président, le conseil a confirmé tous les dirigeants de la banque dans leurs différentes fonctions.

Le conseil a réaffirmé sa volonté de poursuivre à Lyon et à Paris une politique dynamique d'expansion dans le cadre des relations privilégiées d'une banque privée avec ses clients et en instituant progressivement une direction internationale de mettre au service de sa clientèle l'expérience et l'implantation mondiale de Dresdner Bank.

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE ET FONCIÈRE « S. P. G. F. »

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 9 mai 1979, sous la présidence de M. Jean-Luc Gendry, afin d'approuver les comptes clos le 31 décembre 1978, qui font apparaître un bénéfice net de 28 348 504,50 francs après amortissements et provisions, dont 13 007 780,48 F de plus-values nettes à long terme. Rappelons que, pour 1977, le bénéfice net était de 12 857 926,13 F, dont 1 million 258 028 F de plus-values nettes à long terme.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende global de 9 804 000 F, soit 40 F net pour chacune des 245 100 actions composant le capital social ; compte tenu de l'avoir fiscal de 20 F, le dividende global s'élève donc à 60 F, contre 52,50 F pour l'exercice précédent. Il sera mis en paiement le 4 juin 1979 aux guichets de la Banque nationale de Paris, de la Société générale et de la Caisse centrale des banques populaires.

Dans son rapport, le conseil d'administration a précisé que la société fusionnera durant l'exercice 1979 avec la Banque française de dépôts et de titres *(B.F.D.T.)* dont *elle* a pris le contrôle au cours de l'exercice écoulé.

L'organisme fusionné prendra la dénomination sociale Banque privée de gestion financière (B. P. G. F.), avec le statut de banque d'affaires, et ses fonds propres s'élèveront à environ 250 millions de francs pour un total de bilan de plus de 5 milliards de francs.

Cette opération permettra à la B.P.G.F. de renforcer ses possibilités d'intervention dans le domaine de l'ingénierie financière.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a autorisé le conseil à procéder à des augmentations de capital social jusqu'à un montant maximum de 150 millions de francs.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Le conseil d'administration a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1978.

Le bénéfice net s'est élevé à 3,20 millions de francs, dont 0,45 million de plus-value à long terme, contre 3,09 millions de francs, dont 0,71 million de plus-value, en 1977.

Le résultat s'entend après déduction de la dotation aux amortissements de 5,96 millions de francs (5,28 en 1977), de la provision pour impôts de *2,84 millions* de francs (2,12), de la provision pour hausse de prix de 0,60 million de francs (0,37), de la participation des salariés de 0,41 million de francs (0,32), de la provision pour investissements *de 0,16 million de francs (0,28)*, après la reprise en profit de la provision constituée en 1973 de 0,22 million de francs.

La marge brute d'autofinancement, en progression de 8,8 %, a été de 9,62 *millions de francs*.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 28 juin 1979, la distribution d'un dividende de 12 F, soit 18 F en incluant l'impôt déjà payé au Trésor, contre 16,50 F l'an dernier.

Ce même jour, le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire à l'effet d'autoriser le conseil, sur ses seules décisions, à augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de 16 millions de francs, soit par incorporation de réserves, soit par émission d'actions à souscrire contre numéraire.

ROCHEFORTAISE S.A.

Lors de sa séance du 26 avril 1979, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le compte de pertes et profits fait ressortir un bénéfice de 2 229 949 F. Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, qui se réunira le 28 juin 1979, de distribuer un dividende de 10 F assorti d'un crédit d'impôt de 5 F.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

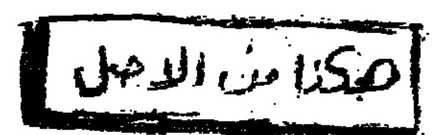
Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés contrôlées à plus de 50 % par la Compagnie générale d'électricité s'est élevé, pour le premier trimestre de 1979, à 4 735 millions de francs hors taxes, en augmentation de 11,1 % par rapport à celui du premier trimestre de 1978.

Le chiffre d'affaires des sociétés affiliées s'est élevé à 3 699 millions de francs, en diminution de 8,2 % par rapport au premier trimestre de 1978 : cette diminution est due à Alsthom-Atlantique, dont les facturations trimestrielles sont peu significatives, en raison du montant unitaire élevé des contrats, notamment dans le secteur de la construction navale.

Au total, le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie générale d'électricité s'est élevé pour le premier trimestre 1979 à 8 434 millions de francs, contre 8 290 millions de francs pour le premier trimestre 1978.

La répartition de ce chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

	Millions de francs		
	1978	1979	Variation 1979/1978 %
Sociétés contrôlées			
Entreprise électrique	378	423	+ 11,9
Entreprise-Ingénierie	1 033	1 115	+ 7,9
Télécommunications et électronique	1 259	1 362	+ 8,2
Câbles	340	427	+ 25,0
Accumulateurs et piles	482	578	+ 19,9
Grand public	126	139	+ 10,3
Matériaux	251	307	+ 22,3
Divers	392	384	— 2,0
Total	4 261	4 735	+ 11,1
Sociétés affiliées			
Alsthom-Atlantique	2 740	2 213	— 19,3
C.I.I. - Honeywell - Bull et autres sociétés affiliées	1 289	1 486	+ 15,3
Total	4 029	3 699	— 8,2
TOTAL GENERAL	8 290	8 434	+ 1,7



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 MAI

Nouvelle hausse des pétroles

L'or a perdu la vedette jeudi à la Bourse de Paris où, sans doute conscients des excès commis la veille, les professionnels ont contribué à ramener le lingot à un prix plus en rapport avec les indications du marché international. Le kilo d'or est donc revenu de 37 490 F à 36 990 F (— 500 F) et le napoléon a perdu 4,40 F à 298,50 F.

Cela n'a pourtant pas empêché l'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur la pièce française de 20 F, de s'inscrire en forte hausse à 895 F contre 869,80 F.

Mais le véritable fait marquant de cette séance a été la nouvelle et forte progression des valeurs de pétroles qui continuent de bénéficier des propos alarmistes des uns et des autres sur les prochaines hausses des prix de l'or noir. Ainsi des titres comme Aquitaine (+ 7 %), Compagnie française de raffinages (+ 5,3 %) « qui se serait bien passé de cette tapageuse publicité » disait-on autour de la corbeille, et Esso dont la cotation dut être retardée devant l'afflux des demandes (+ 7,5 % finalement), se sont adjugé les meilleures performances de la séance.

Grâce à elles, mais aussi à quelques autres titres, comme PUK ou Creusot-Loire (+ 5,5 %), l'indicateur instantané a terminé en progrès d'environ 0,15 % (contre + 0,3 % en cours de séance).

Comme la veille, le marché semblait encore essentiellement « travaillé » par les professionnels, qui se sont montrés très actifs. Mais, heureusement pourrait-on dire, les avis de ces messieurs semblent très partagés. Un seul point d'accord quasi général : « Il y a (avait ?) un coup de Bourse à faire avec les pétroles... »

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

LONDRES

Le Stock Exchange reprend son souffle vendredi matin après les prises de bénéfice des jours précédents. Les industrielles sont à peu près stables, les pétroles et les mines d'or s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 251 10 contre 252 25

VALEURS	CLOTURE 10 5	COURS 11 5
Beecham	707	692
British Petroleum (1)	11 25	11 21/32
Courtaulds	109	107
De Beers	397	406
Imperial Chemical	401	396
Rio Tinto Zinc Corp.	332 ...	335
Shell	788 ...	776
Vickers	200 .	201
War Loan 3 1/2 %	33 1/4	32 3/4
*West Driefontein	38 ..	38 1/4
*Western Holdings	28 1/2	29 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROSIERES. — Le bénéfice net comptable réalisé en 1978 s'est élevé à 7,2 millions de francs (dont 1,9 million de plus-values) contre 2,9 millions en 1977. Dividende global : 21 F contre 18 F.

UFINEX. — Bénéfice net pour 1978 : 2,25 millions de francs contre 1,98 million en 1977. Dividende global : 21 F contre 17,625 F.

LA CARBONIQUE. — Bénéfice net pour 1978 : 2,62 millions de francs contre 2,63 millions en 1977. Dividende global : 14,25 F contre 13,50 F.

J. BOREL INTERNATIONAL. — En 1978, conformément aux prévisions, la perte consolidée du groupe a été ramenée de 164,6 millions de francs à 89,9 millions.

FOUGEROLLE. — Bénéfice net pour 1978 : 32,16 millions de francs contre 29,62 millions en 1977. Résultat net consolidé du groupe : 39,39 millions de francs contre 34,25 millions. Dividende global : 15,75 F contre 13,50 F.

CERABATI. — Résultat net pour 1978 : 0,41 million de francs contre 19,42 millions. Dividende global : 7,50 F (inchangé).

ENGRENAGES ET REDUCTEURS. — Bénéfice net pour 1978 : 4,77 millions de francs (— 5 % par rapport à 1977). Dividende global : 22,50 F contre 21,75 F.

ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT. — Bénéfice net pour 1978 (hors plus-values exceptionnelles) : 7,93 millions de francs contre 14,34 millions en 1977. Dividende global inchangé à 17,25 F.

NEW-YORK

Profonde rechute

Comme on s'y attendait, le léger redressement des deux dernières séances ne s'est pas poursuivi jeudi à Wall Street. A l'issue d'une séance un peu plus calme que les précédentes (25,41 millions d'actions ont été traitées contre 27,80 millions la veille), l'indice Dow Jones a cédé 9,70 points, à 828,92.

Sur 1 886 valeurs cotées, 1 064 ont baissé, 419 ont monté et 402 sont restées inchangées.

Les acheteurs ont fait défaut plus qu'à l'accoutumée, dans l'attente des dernières statistiques monétaires hebdomadaires. Peu après la séance, ils apprenaient avec un certain soulagement une diminution de la progression de la masse monétaire. De quoi permettre, peut-être, une nouvelle remontée des cours prochainement...

VALEURS	COURS 10 5	COURS 11 5
Alcoa	52 3/8	51 3/4
A.T.T.	58 1/4	58 1/8
Boeing	40 3/8	39 1/8
Chase Manhattan Bank	33 3/4	33 5/8
Du Pont de Nemours	133 .	130 3/4
Eastman Kodak	60 3/8	59 5/8
Exxon	51 ...	50 5/8
Ford	43 1/4	43 ...
General Electric	49 1/4	49 ...
General Foods	31 .	31 ...
General Motors	59 7/8	58 3/4
Goodyear	16 1/2	16 1/4
I.B.M.	310 ..	305 7/8
I.T.T.	28 3/8	28 1/8
Kennecott	22 ...	22 3/8
Mobil Oil	75 5/8	73 5/8
Pfizer	30 ...	28 7/8
Schlumberger	73 7/8	73 ...
Texaco	25 1/2	25 1/4
U.A.L. Inc.	23 7/8	23 3/4
Union Carbide	36 5/8	36 ...
U.S. Steel	22 5/8	22 3/8
Westinghouse	16 7/8	16 3/4
Xerox	57 7/8	57 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises ..	105	105,4
Valeurs étrangères ..	123,8	124,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,6	90

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 5	11 5
1 dollar (en yens) ..	213 ..	215 ..

BOURSE DE PARIS - 10 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	.. ..	1 325	BAN (Sté) Centr.	664	664	Laffitte-Bail.	190	193	Immoinvest	128 .	128
5 %	57 10	1 356	S.P.E.G.	189 50	186	Locabail Immob.	320	325	Cie Lyon. Imm.	132 10	132 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
790 ..	4,5 % 1973	853 50	895	890 .	892 ..
2890 ..	C.N.E. 3 %	3590	3645	3565 ..	3565 ..
325 ..	Afrique Occ.	323	328	328	324 80
395 ..	Air Liquide	391 50	400 ..	403 50	400 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 374	4 378	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	230 790	230 930	222	238
Belgique (100 F) ..	14 404	14 420	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 280	211 980	207	218
Danemark (100 krd)	81 940	81 870	80	85
Norvège (100 k) ...	84 610	84 610	81 500	88 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 046	8 991	8 850	9 350
Italie (1 000 lires) .	5 169	5 175	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	256 380	256 150	245	258
Suède (100 krs) ...	99 550	99 630	85 500	101
Autriche (100 sch.)	31 360	31 380	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 624	6 622	6 400	6 800
Portugal (100 esc.) .	8 925	8 815	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) ..	3 777	3 771	3 640	3 870
Japon (100 yens) ...	2 051	2 047	1 880	1 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 5
Or fin (kilo en barre)	36800	36500
Or fin (en lingot) ..	37490	36990
Pièce française (20 fr.)	303 90	298 50
Pièce française (10 fr)	225	224 50
Pièce suisse (20 fr.)	295 40	294 50
Union latine (20 fr.)	276	279 90
Souverain	356	359 90
Pièce de 20 dollars	1582	1598
Pièce de 10 dollars	859	856
Pièce de 5 dollars	600	550
Pièce de 50 pesos	1448 50	1450
Pièce de 10 florins ..	297 50	282

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 11 mai 1979 a été tiré à 584 912 exemplaires.

A B C D E F G

Au Salvador

Les négociations pour la libération de l'ambassadeur de France seraient dans l'impasse

Les négociations pour obtenir la libération de l'ambassadeur de France au Salvador, M. Dondenne, et de ses collaborateurs, otages du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) depuis le 4 mai, se seraient soldées par un échec. C'est ce qu'a affirmé, jeudi soir 10 mai, un membre du gouvernement qui a préféré garder l'anonymat. Un porte-parole salvadorien, M. Rafael Flores, avait cependant déclaré un peu auparavant que l'émissaire du Quai d'Orsay, M. Cuvillier, espérait que l'ambassadeur serait libéré dans les prochaines vingt-quatre heures.

D'autre part, dix mille personnes se sont rassemblées jeudi sur la place de la cathédrale pour les funérailles de la vingtaine de jeunes gens tués par la police, lors de la manifestation antigouvernementale de mardi.

Le président Carlos Romero a ordonné une enquête sur cette fusillade. Dans une interview à l'A.F.P., il a accusé la « *subversion internationale* » et les « *faux dirigeants qui se servent de l'impulsivité de la jeunesse pour l'amener à s'affronter aux forces de sécurité* ».

L'archevêque de San-Salvador, Mgr Romero, a condamné la fusillade et lancé un appel à la population pour l'inviter à s'unir « *face à la répression militaire* ». Aux Etats-Unis, M. Edward Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, a proposé jeudi la suspension de l'aide et l'imposition de sanctions économiques au Salvador (et au Nicaragua), accusés de « *violations persistantes des droits de l'homme* ».

● *Le parti socialiste français* a protesté jeudi contre « *la répression sanglante de la manifestation populaire* (du mardi 8 mai) *par l'armée du Salvador* ». — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Aux Etats-Unis

LE PROFESSEUR CHARLES FRANKEL ET SA FEMME ONT ÉTÉ ASSASSINÉS

L'ancien directeur des relations culturelles du département d'Etat, le professeur Charles Frankel, et sa femme Hélène ont été retrouvés assassinés, jeudi 10 mai, dans leur propriété de Bedford Hills, près de New-York. La police pense que ce crime peut être en rapport avec celui dont furent victimes quelques heures plus tôt leur voisin, Christopher Sperry, âgé de vingt ans, fils d'un banquier de New-York, et sa gouvernante octogénaire.

[La carrière de Charles Frankel se partagea entre son enseignement — il était professeur de philosophie et de relations internationales à Columbia University — ses responsabilités administratives et une œuvre qui, de 1948 à 1972, comprend une demi-douzaine de titres qui lui valurent la réputation d'un des meilleurs essayistes de sa génération. Il était récemment à Paris et donna, le 15 mars, au centre culturel américain de la rue du Dragon, une conférence présentée par M. Raymond Aron, sur « la philosophie et la politique internationale devant le problème des droits de l'homme ». Depuis 1977, M. Charles Frankel, qui était âgé de soixante-deux ans, était président du nouveau National Humanities Center, près de Durham, en Caroline du Nord, qui a l'ambition de devenir un foyer de recherches et de réflexion pour chercheurs américains et étrangers.]

Le prix du pétrole

● HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES.
● BAISSE A WALL STREET.

Sans être aussi dévastatrices qu'en 1974 après la guerre du Kippour, les répercussions de la hausse du pétrole sur les marchés internationaux des capitaux et des matières premières sont significatives. L'ascension du cours de l'or, un moment interrompue par le redressement du dollar à la fin de 1978, a repris de plus belle, traduisant l'inquiétude des milieux financiers et des particuliers. Les matières premières, notamment les métaux non ferreux, dont les prix étaient déprimés depuis 1974, se sont mis brutalement à flamber ces derniers mois.

Quant aux marchés de valeurs mobilières, mis à part celui de Londres, stimulé par la victoire des conservateurs, ils ressentent durement l'inquiétude des opérateurs devant le gonflement de la ponction opérée sur l'économie occidentale par les producteurs de pétrole. La baisse accélérée de Wall Street au cours de ces derniers jours est significative à cet égard.



A Champigny

UN PROFESSEUR TUE SON FILS ET TENTE DE SE SUICIDER

M. Bernard Carles, un enseignant âgé de quarante-huit ans, a tiré, jeudi 10 mai, dans la soirée, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), sur son fils Stéphane, onze ans, qui devait *décéder peu après*, avant de retourner sa carabine contre lui. Son état est considéré comme grave. M. Carles, son épouse et son fils venaient de regarder à la télévision le film de V. Zurlini, *le Professeur*. Ce film semble avoir profondément affecté M. Carles, dont les enquêteurs attribuent le geste à l'état « dépressif ».

Régions-Europe et le Rassemblement européen concluent un accord de principe pour la constitution d'une liste commune

Les animateurs de la liste bretonne Régions-Europe, conduite par M. Jean-Edern Hallier, et les dirigeants du Rassemblement européen ont conclu jeudi 10 mai un accord de principe pour la constitution d'une liste commune qui regrouperait, sous un intitulé à préciser, les régionalistes, certains militants écologistes et les fédéralistes. Les modalités d'un accord définitif doivent être examinées au cours du prochain week-end.

Commentant cette décision, les représentants de Régions-Europe ont indiqué, jeudi, que deux points restent à régler avec le Rassemblement européen : le nombre et le choix des candidats de ce dernier mouvement qui figuraient sur la liste commune

M. Jean-Edern Hallier et ses amis ont eu, d'autre part, des contacts avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, à la demande de celui-ci.

De son côté, le Rassemblement européen a rendu publique une liste de trente-cinq candidats représentant quatorze régions et diverses catégories socio-professionnelles, dont plusieurs femmes (1).

Les animateurs de Régions-Europe ont également profité de la conférence de presse qu'ils ont tenue jeudi matin pour protester contre la réponse négative opposée par M. Emilio Colombo, président du Parlement européen, à la lettre qu'ils lui avaient adressée pour lui demander une part des crédits attribué par la Communauté européenne pour financer l'information sur l'élection de la future Assemblée (*le Monde* du 11 mai). M. Colombo argue notamment du fait que les crédits en question ont pour objet de « *contribuer aussi efficacement que possible à l'information générale du grand public sur l'organisation et le fonctionnement des institutions communautaires* » et non pas « *de favoriser les campagnes proprement électorales des partis* ».

M. Jean-Edern Hallier a estimé, jeudi, que cette réponse « *constitue une insolence à la démocratie qui augure mal de la future Assemblée* ».

La liste Régions-Europe souhaite que le président du Parlement européen rende publique la répartition « *des 40 millions de francs* » que les partis représentés à l'Assemblée de Strasbourg « *se sont partagés* ».

Une délégation de Régions-Europe se rendra à Strasbourg les lundi 21 et mardi 22 mai. Auparavant, les animateurs de la liste *organisent, les samedi 12 et* dimanche 13 mai, à Ploërmel (Morbihan), des « *Etats généraux de la Bretagne européenne* ».

(1) N.D.L.R. — Le Rassemblement européen, que préside M. Rainer Wunen-Burger, a été fondé en décembre 1978 et regroupe le Parti européen, le Parti fédéraliste européen, le Rassemblement démocratique pour l'Europe unie et le Parti libéral européen de M. Jean-Paul David (64, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris).

Après l'attentat contre des matériels nucléaires à La Seyne (Var)

RUMEURS ET SABOTAGE

L'enquête sur le sabotage, dans la nuit du 5 au 6 avril, à La Seyne (Var), de matériels français destinés à un réacteur nucléaire irakien (*le Monde* du 7 et 7 et 15-16 avril) continue dans la plus grande discrétion. Cela permet aux différentes rumeurs qui ont circulé à ce sujet de n'être ni démenties ni confirmées. Cela en fait naître d'autres.

Alors que, pour certains, le sabotage — cinq charges explosives avaient endommagé des enveloppes métalliques de réacteurs nucléaires — serait l'œuvre de spécialistes des services secrets israéliens, à Toulon, une autre interprétation circule selon laquelle des constructeurs étrangers auraient armé les saboteurs pour mettre en difficulté leur concurrent français, les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.).

Une troisième hypothèse vient d'être proposée, dans le *New York Times*, par la correspondante à Paris de ce journal, Mme Flora Lewis. Elle écrit : « *Certains experts français pensent que le cœur du réacteur, qui était gardé dans un entrepôt de La Seyne, a été détruit par une explosion sur l'ordre d'une personnalité très haut placée du gouvernement français.* » Selon elle, en effet, « *la vente du réacteur a provoqué des dissensions au sein du gouvernement en raison du risque éventuel de voir l'Irak produire une bombe atomique* ». « *Certains experts,* écrit encore Mme Lewis, *pensent que l'explosion peut avoir été un moyen discret d'éviter la décision, embarrassante d'un point de vue national et international, de ne pas livrer le réacteur...* »

Dans les milieux proches du gouvernement français, que nous avons interrogés ce vendredi 11 mai, on estime que ces affirmations ne sont pas sérieuses.

Une seule chose paraît sûre pour l'instant à propos de cette affaire, c'est qu'elle ne paraît pas avoir été l'œuvre du pseudo Groupe des écologistes français qui l'avait revendiquée le 6 avril...



AU COURS D'UN COLLOQUE SUR LA PRESSE A L'ÉCOLE

Une mise en garde de Mme Saunier-Seïté contre les dangers d'une « certaine presse »

Prenant la parole pour clore le séminaire sur « l'école et la presse » organisé par l'association Presse-Enseignement — qui regroupe les quotidiens *l'Aurore*, *le Figaro*, *France-Soir*, *les Echos* et *le Nouveau Journal* — Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a fait une mise en garde contre les dangers d'une « *certaine* » presse qui, « *en ne retenant que l'exceptionnel, tend à déformer la réalité* ».

Pour Mme Saunier-Seïté, « *la presse fait courir le risque de la surinformation, de la saturation, de la mithridatisation* ». Il y a même plus grave : « *La publicité et la projection tapageuse du film* Holocauste *ont fait, dit-on, plus de jeunes nazis et de jeunes antisémites que de chevaliers de la justice et de la liberté...* »

Le ministre des universités constate que « *des journalistes d'une certaine presse passent des messages sans surprise, à quantité d'information nulle : des grèves toujours suscitées par les mêmes et dans les mêmes lieux, etc. (...) Heureusement pour nous, d'autres journalistes signalent les faits nouveaux, significatifs d'une mutation universitaire profonde.* (...) Mme Saunier-Seïté met en garde « *la classe intellectuelle* », qui n'a « *pas le droit de bouillonner verbeusement dans les délices d'une liberté narcissique* » et exhorte la presse « *à sortir de cet encombrement qui nous paralyse, en accumulant les bruits insignifiants dans une rhétorique impertinente qui ne cultive que le désarroi.* »

[Une fois de plus, le ministre des universités dénonce les mauvais journalistes en des termes peu faits pour amorcer le dialogue qu'elle prétend souhaiter entre la presse et l'école ou l'Université... Non seulement Mme Saunier-Seïté choisit un parterre de journalistes — les bons, sans doute, — pour instruire le procès d'une presse à laquelle elle refuse toute information, mais, avec une curieuse conception de la solidarité gouvernementale, elle reproche implicitement à son collègue de l'éducation, M. Beullac, d'avoir fait un « tapage » nuisible à l'occasion de la série télévisée « Holocauste ». Mme Saunier-Seïté est vraiment toute désignée pour réconcilier la presse, l'école et son administration. — R.C.]

L'ÉCOLE DE LA PRESSE

« Le Figaro », « l'Aurore » et « France-Soir » publient ce vendredi matin la même photo. Une photo qui illustre le séminaire de l'association Presse-Enseignement et nous montre de jeunes écoliers en train de se familiariser avec l'histoire contemporaine à travers la presse écrite.

Ce qui change, d'un journal à l'autre, c'est le titre sur lequel se penchent les élèves. Chaque photographe semble être arrivé au moment précis où l'on étalait sur la table celui pour lequel il travaille. Coïncidence sans doute, car on imagine mal que les élèves aient à retenir, en guise d'ultime leçon de ce séminaire, que l'objectivité est chose bien relative.

FRANÇOIS SIMON.

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* ont dîné, jeudi 10 mai, chez M. et Mme Patrice Cantin.

M. Cantin, trente-deux ans, est cadre commercial dans une entreprise de nettoyage. Sa femme est employée à mi-temps chez un dentiste. *M. Cantin a été licencié* pour raison économique en 1975 et il est resté pendant un an au chômage. Il en a profité pour préparer un diplôme universitaire de technique en gestion.

● *M. Dayan*, ministre israélien des affaires étrangères, a été reçu, jeudi 10 mai, par M. François-Poncet. Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que M. François-Poncet a notamment « *fait part à M. Dayan de la préoccupation de son gouvernement concernant la situation au Liban* ». D'autre part, le prince Fahd, prince héritier et vice-premier ministre d'Arabie Saoudite, sera reçu dimanche à déjeuner par M. Giscard d'Estaing.